

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET  
EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

\*\*\*\*\*



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POST GRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
THE SOCIAL AND HUMAN  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

\*\*\*\*\*

# LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CAMEROUN ET LA CHINE (1972-2018)

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du diplôme de  
Master en Histoire

Spécialisation : Histoire Economique et Sociale

Présenté Par :

**Rostand BESSIOM SANTIAGO**

Titulaire d'une Licence en Histoire Economique et Sociale

Mémoire soutenu le 14 janvier 2023 devant le jury composé de :

**Président** : Gabriel DONG MOUGNOL (Pr.) Université de Yaoundé I

**Rapporteur** : Raymond EBALE (Pr.) Université de Yaoundé I

**Membre** : Jean P. MENGUE ME NDONGO (CC) Université de Yaoundé I



A

mes parents, Juanito Yasi et Marcelline Bitom

## REMERCIEMENTS

A l'issu de ce travail, nous tenons à exprimer notre gratitude à ceux qui ont œuvré de bout en bout à la réalisation de celui-ci.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au professeur Raymond Ebalé qui a su jouer son rôle d'encadreur tout le long de ces années de recherches. Pour le travail abattu, pour les notions inculquées, pour les valeurs scientifiques transmises.

Par ces mots, nous remercions le corps enseignant du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé 1 pour leur enseignement dont l'objectif est depuis toujours de fabriquer des disciples pour la continuité. Dans le même sillage, nous ne manquerons pas de souligner l'apport de leurs collègues des Départements de Géographie de l'Université de Yaoundé 1 et ceux de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université de Yaoundé 2.

La collecte des données dans différentes structures a été facile grâce au concours et au soutien apporté par le personnel de ces structures. Nous leur exprimons notre profonde gratitude. Nous disons merci au personnel du service de la documentation de l'INS, au personnel du Service des Archives du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, au personnel de la Direction du commerce avec l'Asie du Ministère du Commerce.

A nos amis (es) et à tous ceux qui ont lu de bout en bout ce travail en y apportant des critiques, des suggestions, des remarques, qu'ils trouvent ici l'expression des plus sincères remerciements. Il s'agit de Dr Sylvain Ndong, Dr Fridolin Omgba, de Nicolas Abang, Stéphane Tsopnang, Fabrice Biloa, Prudence Meli Fosso, Herrmann Ngandjui, Leroi Baruck Ebango, Martin Beyala, Alphonse Bandolo, Floride Chaugang, Bruna Kanga, Françoise Mboua.

Enfin, nos remerciements vont à l'endroit de notre famille, celle qui a été proche de nous, qui nous a vu traverser des peines, le désespoir, la dépression et parfois le découragement mais ne nous a pas abandonné. Trouvez par ces quelques mots l'expression de notre reconnaissance et de l'amour que nous vous portons. Nous remercions particulièrement nos grandes sœurs Lilibelle Fidieuck, Diane Melingui Laura Atsena. Nos mamans Marie Pilar, Cécile Houga et nos oncles Sara Thomas, Rév. Houga. Un merci particulier à nos frères Patrick Messanga, Maxime Ribouem, Evariste Mougkon et Steve Messa pour toute leur attention.

# SOMMAIRE

<b>DÉDICACE</b>	<b>i</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>ii</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>iii</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>vii</b>
<b>RÉSUMÉ</b>	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT</b>	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : TRAJECTOIRE HISTORIQUE DES RELATIONS COMMERCIALES SINO-CAMEROUNAISES</b>	<b>21</b>
I. LES FONDEMENTS LOINTAINS DES RELATIONS SINO CAMEROUNAISES	22
II. LES NOUVEAUX FONDEMENTS : LES RELATIONS ENTACHEES D'UNE FORTE EMPREINTE IDEOLOGIQUE PUIS ECONOMIQUE	29
III. LA POLITIQUE CHINOISE DU CAMEROUN	37
<b>CHAPITRE II : CADRE REGLEMENTAIRE, JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE CAMEROUN ET LA CHINE</b>	<b>48</b>
I. HISTORIQUE DES THEORIES ECONOMIQUES DU CAMEROUN POST COLONIAL	49
II. ETUDE DU CADRE JURIDIQUE DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE CAMEROUN ET LA CHINE	61
<b>CHAPITRE III : ANALYSE GLOBALE DES ECHANGES COMMERCIAUX CAMEROUN-CHINE</b>	<b>72</b>
I. ANALYSE GENERALE DES ECHANGES SINO-CAMEROUNAIS	73
II. STRUCTURE GENERALE DES ECHANGES SINO-CAMEROUNAIS	89
<b>CHAPITRE IV : BILAN ET PERSPECTIVES DES RELATIONS SINO-CAMEROUNAISES</b>	<b>103</b>
I. L'INFLUENCE DES RELATIONS COMMERCIALES SINO-CAMEROUNAISES ET LA HIERARCHISATION DES PARTENAIRES COMMERCIAUX.	104
II. DYNAMIQUE DES ECHANGES COMMERCIAUX SINO-CAMEROUNAIS.	110
III. DEFIS A VENIR POUR LA CONSTRUCTION D'UN CADRE D'ECHANGE PLUS EQUILIBRE ET BENEFIQUE AU CAMEROUN	120
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	<b>128</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>133</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>161</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>172</b>

## SIGLES ET ACRONYMES

**ACA** : Accord Aérien

**ACOC** : Accord Commercial

**ACOP** : Accord de Coopération

**ACP** : Afrique Caraïbes Pacifique

**AGOA**: *African Growth and Opportunity Act*

**ALENA** : Accord de Libre-échange nord-américain

**ANOR** : Agence des Normes et de la Qualité

**APE** : Accords de partenariat économique

**ASEAN**: *Association of Southeast Asian Nations*

**BAD** : Banque Africaine pour le Développement

**BC** : Balance Commerciale

**BCD** : Banque Commerciale de Développement

**BIP** : Budget d'Investissement Public

**BM** : Banque Mondiale

**BOT** : *Build Operate Transfert*

**BPC** : Banque Populaire de Chine

**BRICS** : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud

**CA** : Convention d'Assistance

**CAAC** : Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun

**CCCC** : *China Communication Construction Compagny*

**CCIMA** : Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun

**CDC** : *Cameroon Development corporation*

**CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

**CIPRES** : Conférence Internationale de la Prévoyance Sociale

**CRBC:** *China Road and Bridge Corporation*

**DGD :** Direction Générale de la Douane

**DIT :** *Douala International Terminal*

**DPE :** Direction des Pays Emergents

**DSCE :** Document de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

**DSCN :** Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale

**ESSEC :** Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales

**FAD :** Fond Africain de Développement

**FALSH :** Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines

**FAO :** Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

**FCFA :** Franc de la Coopération Financière d'Afrique

**FCSA :** Forum sur la Coopération Sino-Africaine

**FMI:** Fond Monétaire International

**FOCAC:** *Forum on China.Africa Cooperation*

**GATT:** *General Agreement on Tariffs and Trade*

**INS :** Institut National de la Statistique

**MIDEVIV :** Mission pour le Développement des cultures vivrière

**MIDEVIV :** Mission pour le Développement des Cultures Vivrières

**MINEPAT :** Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

**OCDE :** Organisation de la Coopération et de Développement Economiques

**OMC :** Organisation Mondiale du Commerce

**OMD :** Organisation Mondiale de la Douane

**OMPI :** Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

**ONCP :** Office National de Commercialisation des Produits de Base

**ONUDI :** Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

**PAM** : Programme Alimentaire Mondial

**PAS** : Programmes d'Ajustements Structurels

**PME** : Petites et Moyennes Entreprises

**PPTE** : Pays Pauvre Très Endetté

**RAS** : Région Administrative Spéciale

**RPC** : République Populaire de Chine

**RPC** : République Populaire de Chine

**SINOPEC**: *China Petroleum and Chemical Corporation*

**SMIG** : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti.

**SNH** : Société Nationale des Hydrocarbures

**SODECOTON** : Société de Développement du Coton

**SPG** : Système de Préférences Généralisées

**TICAD**: *Tokyo International Conference on African Development*

**TTC** : Toute Taxe Comprise

**TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée

**UA** : Union Africaine

**UDEAC** : Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale

**UCCAO** : Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest

**UPC** : Union des Populations du Cameroun

**ZES** : Zones Economiques Spéciales

**ZTE** : *Zhongxing Telecommunication Equipment*

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### A- TABLEAUX

1 : Les potentialités africaines en matières premières (exprimées en pourcentage) .....	32
2 : Liste des dirigeants du Parti Communiste Chinois depuis la proclamation de la République Populaire de Chine de 1949 à aujourd'hui .....	37
3 : Liste des produits qui ont subi une procédure d'homologation .....	63
4 : Part de la Chine dans les exportations du Cameroun 1972-2018 (en pourcentage).....	74
5 : Part de la Chine dans les importations du Cameroun 1972-2018 (en pourcentage) .....	78
6 : Evolution des échanges entre la Chine et le Cameroun 1972-2018 (en milliards de FCFA) .....	83
7 : Composition des principaux produits d'exportations du Cameroun en direction de la Chine .....	90
8 : principales exportations du Cameroun en direction de la Chine entre 2011 et 2015.....	94
9 : Evolution des échanges entre le Cameroun et ces principaux partenaires de 2011 à 2015.	98
10 : Evolution des exportations du Cameroun entre 1992 et 1997 .....	100
11 : Les flux d'investissements directs étrangers vers la Chine.....	113
12 : Part des exportations chinoises dans quelques pays en développement en 2010. ....	119

### B- GRAPHIQUES

1 : Part en pourcentage de la Chine dans les exportations totales du Cameroun .....	77
2 : Part de la Chine dans les importations totales du Cameroun entre 1972 et 2018 .....	80
3 : Evolution des échanges entre la Chine et le Cameroun 1972-2018.....	85
4 : Evolution du solde de la balance commerciale de 1972 à 2018 (en milliards de FCFA) ..	87
5 : Poids des principales zones d'échange en 2015.....	88
6 : Evolution de la structure des exportations en 2017 .....	91
7 : Evolution de la structure des exportations en 2018 .....	92
8 : Part des principales ressources naturelles dans les exportations totales du Cameroun en 2011 .....	94
9 : Part des principaux produits d'exportation en 2012 .....	95

10 : Part des principales importations du Cameroun en provenance de Chine en 2011. ....	97
11 : Evolution des échanges entre le Cameroun et ses principaux partenaires entre 2011 et 2015.....	98
12 : Evolution des principales exportations du Cameroun entre 1992 et 1997.....	101
13 : Principaux exportateurs mondiaux 1995-2014 .....	101
14 : Les flux d'investissements directs étrangers vers la Chine.....	114

### **C- PHOTOS**

1 : Portrait de Mao Zedong .....	35
2 : Le Président Paul Biya et son homologue Xi Jinping.....	43
3 : Le Président camerounais et chinois avec leurs épouses .....	43
4 : Hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé.....	116
5 : Palais polyvalent des sports de Yaoundé, fruit de la coopération sino-camerounaise.....	117

### **D- CARTES**

1 : Carte géographique de la Chine .....	8
2 : Les présences chinoises en Afrique .....	46
3 : Les régions agricoles de la Chine.....	60

## RÉSUMÉ

Quel est l'impact des relations commerciales sino-camerounaises sur le Cameroun ? Telle est la question qui se pose dans ce travail, au regard de l'intensification des échanges commerciaux bilatéraux entre les deux pays ; et la place de cette dernière dans la hiérarchisation des partenaires du Cameroun. La réponse à cette question, qui constitue le point focal de la présente analyse, s'articule autour du constat fait sur la montée en puissance de la Chine comme partenaire commercial de ce dernier. Cette montée en puissance est déroulée à l'aide d'une variété de sources primaires secondaires et numériques, dans une démarche combinant les approches chronologiques, thématiques et synchroniques.

Le premier axe d'analyse tente de vérifier les différents leviers qui ont solidifié les relations sino-africaines et sino-camerounaises en particulier et les processus historiques de coordination des différentes politiques mises en œuvre par les deux partenaires sans toutefois oublier le cadre réglementaire et juridique qui régit les différents rapports bilatéraux et internationaux. Le deuxième axe d'analyse, a permis d'étudier et d'analyser les échanges commerciaux sino-camerounais en valeur et en volume mais aussi et surtout en y ressortant un lien d'impact de ces relations commerciales sino-camerounaises sur l'évolution socio-économique du Cameroun à travers l'apport de la Chine dans l'accompagnement des projets de développement du pays.

Au terme de cette analyse, on est parvenu aux résultats suivants : le Cameroun devrait identifier et privilégier les produits à forte valeur ajoutée, les valoriser pour que ceux-ci soient profitable pour lui. L'implication des acteurs divers à travers une collaboration étroite entre les différents agents import-export, l'application d'une législation qui protège le marché contre toutes sortes d'agressions, privilégier les importations par substitution, le suivi permanent du niveau des échanges à travers des commissions de contrôle de la balance commerciale, la création d'une commission chargée d'évaluer les risques dans la signature des différents accords commerciaux.

## ABSTRACT

*What is the impact of sino-camerounian trade relations on Cameroon? That is the question in this work, looking at the intensifying trade in bilateral trade between the two countries; and the place of the latter in the hierarchy of Cameroon partner. The answer of this question which constitutes the focal point of this analysis, articulates around the observations made on the rise of China as a commercial partner of the latter. This ramp-up unfolded from variety of sources primary, secondary and digital in an approach combining the approaches, thematic, chronology and synchronic.*

*The first axis of analysis is trying check the differents levers which have solidified Sino-Cameroonians relations and the historical processes of the various polices implemented by both partners whitout forgetting the regulatory framework and legal which governs the various reports bilateral and international. The second axis of analysis allowed to study and analyse sino-cameeroonians trades in value and volume but also especially by highlighting a link of impact of these relations on the socio-econimic evolution of Cameroon through the contribution of China in supporting the country's development projects.*

*At the end of the analysis, we have reached the following results: Cameroon should identify and prioritize products with high added value, value them so that they are profitable for him, the involvement of various actors through close collaboration between import-export agents, the application of legislation that protect the market against all kinds of attacks, favor import by substitution, permanent monitoring of the level of trade through trade balance control commissions, assessing the risks in the signing of various agreements.*

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## I. PRESENTATION ET CONTEXTE DU SUJET

Ecrire l'histoire des sociétés africaines anciennes et contemporaines reste de plus en plus une préoccupation majeure. Tant il est réel que les nouveaux défis qui sont les leurs demandent l'implication à tous les niveaux des principaux acteurs de cette construction. Ces multiples combats qui interpellent l'Afrique contemporaine ne sauraient être relégués au banc de touche.

Longtemps, l'Afrique est restée marginalisée sur la base de nombreux préjugés. En effet, les différents postulats savamment avancés par les européocentristes<sup>1</sup> ont fortement contribué à dénier toute existence d'une histoire authentiquement africaine à celle-ci. Mais les travaux de l'Egyptologue Cheikh Anta Diop<sup>2</sup> ont contribué fermement à démentir ces positions.

Ce constat met en parallèle le lien qui existe entre le sentiment global d'africanité et la volonté interne de chaque société de se réapproprier une histoire propre. Aussi, il met en relief la question des écoles de pensées tournées vers un développement inclusif. Ce développement passe également par la contribution de l'histoire comme discipline scientifique.

Les concepts de mondialisation et de *globalization* chez le anglo-saxons sont ambiants du XX<sup>e</sup> siècle et du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce rapport amène à comprendre que le développement de toutes sociétés est conditionné par un processus de construction mutuelle. C'est dire que l'une des conditionnalités de développement que doivent poursuivre les Etats en ce siècle est l'intégration des forces externes dans leur développement. C'est dans ce sens que Ntumba Munena affirme que : "*The choice before Africa is not between change or no change ; it is between changing or being changed by the impact of forces outside of control.*"<sup>3</sup>. Faisant suite à cette assertion, C. Ateba Eyene renchérit en soulignant que : "les enjeux de développement ne sont pas des moindres enjeux dans le monde d'aujourd'hui"<sup>4</sup>. Ce qui serait à l'origine de la mutualisation des forces sur la scène internationale.

Les dynamiques contemporaines imposent donc une parfaite maîtrise des différents partenaires internationaux dans un tel contexte. Elle implique par ailleurs une orientation des défis tournés vers les réalités qui sont ambiantes. C'est le cas de souligner la nécessité et le

---

<sup>1</sup> Le courant de pensée européocentriste a pendant longtemps donné la paternité et l'origine de l'Histoire au continent européen. A travers de nombreux arguments qui ont pour l'essentiel soutenu la thèse selon laquelle, le continent africain n'aurait pas d'Histoire, ce courant de pensée a contribué fortement à la marginalisation de l'Afrique dans le monde.

<sup>2</sup> Les travaux de Cheikh Anta Diop en l'occurrence, son célèbre ouvrage *Nations nègres et culture* a grandement constitué à déconstruire ces rumeurs qui avaient longtemps été transmis à travers le monde.

<sup>3</sup> M. M. Ntumba, "Le monde noir face aux défis de la mondialisation. Problèmes et perspectives", *Présence Africaine*, n°175-176-177, 2007-2008, pp. 266-271.

<sup>4</sup> C. Ateba Eyene, *La pénétration de la Chine en Afrique et les espoirs de la rupture du pacte colonial avec l'occident : pour une coopération sino-camerounaise en béton*, Yaoundé, Editions Saint-Paul, 2010, p. 13.

bien-fondé de l'économie de marché. En ce sens, il participe amplement au processus de développement des Etats dans un tel contexte, même si au sens de L. Zaki, "Les grandes synthèses sont toujours périlleuses. Nombreux sont ceux qui s'y essaient. Peu sont ceux qui y parviennent".<sup>5</sup> C'est dire avec lui que le processus de mondialisation qui prend en compte de nombreux paramètres n'est pas une donnée acquise d'emblée.

A la suite des indépendances de la quasi-totalité des pays africains en 1960, la préoccupation majeure était la relance des différents secteurs de développement. Pour cela, l'occasion était propice pour la mise en œuvre des programmes politiques et économiques dont le principal objectif visait à assurer la continuité à travers les structures héritées de la colonisation. C'était par ailleurs le moment adéquat de mettre en place des institutions politiques, économiques et sociales fortes et totalement souveraines. Ces différentes démarches des Etats, développés ou en voie de développement font dire subtilement à J. M. Abena que : "La recherche du développement a toujours été la préoccupation des Etats qu'ils soient nantis ou pauvres".<sup>6</sup>

Au lendemain de l'accession à sa souveraineté, le Cameroun va mobiliser différents moyens dans le cadre des objectifs qui avaient été fixés par son leader, le président Ahmadou Ahidjo. L'une de ses actions était donc de nouer des relations et des partenariats à travers la signature et la ratification des textes juridiques y afférents<sup>7</sup>. Mais surtout dans un ordonnancement des lois dont l'objectif est de garantir la liberté, la transparence et la totale souveraineté des affaires internes du jeune Etat camerounais. Pour ce faire, le Cameroun entrait de plein pied dans ce qu'il convient d'appeler à juste titre, la politique internationale du Cameroun. En 1986, face aux multiples incompréhensions dans les relations internationales du Cameroun avec son partenaire français, le Président Paul Biya soulignait ce qui suit : "Le Cameroun n'est la chasse gardée de personne, ni d'aucune grande puissance"<sup>8</sup>. Cette assertion témoignait ainsi, la fidélité du Cameroun sur sa souveraineté et sur le libre choix de ses partenaires internationaux.

Cependant, le Cameroun à travers des programmes bien structurés s'est appuyé sur des plans quinquennaux de développement pour poursuivre les objectifs escomptés. Ces objectifs

---

<sup>5</sup> L. Zaki, "L'Etat et la mondialisation", *Débat*, n°128, 2004/1, p. 97-100.

<sup>6</sup> J. M. Abena Etoundi, UE: 322, *Economic Relations between Europe and Africa in the XXTH Century (ACP)*, *Support de cours*, Université de Yaoundé 1, 2018.

<sup>7</sup> Les textes qu'il conviendrait de mentionner à ce niveau sont de plusieurs ordres : les protocoles d'accords, les conventions, les déclarations universelles etc.

<sup>8</sup> <http://www.Camer.be/43318/30:27/cameroun-paul-biya-et-ses-quatre-homologues-français-cameroon.html>, consulté le 30 janvier 2022 de 7h à 7h15.

n'étaient autres que d'assurer tout d'abord une satisfaction suffisante de ses besoins en mettant sur pied une agriculture solide et diversifiée. De 1960 jusqu'au milieu des années 1980, une phase de planification a été lancée. Durant cette période, des plans quinquennaux ont été exécutés. Au total six plans quinquennaux ont été mis en œuvre dont cinq sont arrivés à terme. Le sixième n'est pas arrivé à terme à cause de la crise économique survenue au milieu des années 1980.

A la faveur du double choc pétrolier des années 1973 et 1979<sup>9</sup>, de la crise économique du milieu des années 1980, de nouveaux pays émergent sur la scène économique mondiale. Cette apparition sur la scène internationale de nouveaux acteurs économiquement forts allait de ce fait bouleverser les relations et les alliances politico-diplomatiques, économiques et surtout stratégiques du Cameroun. De là, l'intrusion de ces nouveaux acteurs a quasiment relancé les débats, de par la naissance et la formation des alliances fortes, notamment celle constituée des BRIC.<sup>10</sup>

Parmi ces pays, un seul a su captiver l'attention de façon tout à fait remarquable. Véritable aorte historique du monde pour reprendre les termes de C. Vicenty<sup>11</sup>, la Chine est incontestablement la puissance émergente qui tient tête et résiste le mieux au monde occidental en ce XXI<sup>e</sup> siècle. S'il existe bien un continent où cette présence est bien visible, c'est en Afrique subsaharienne<sup>12</sup>, terre de convoitises de toutes sortes.<sup>13</sup>

La présence de la Chine au Cameroun à travers de nombreux projets suscite de nombreuses interrogations. Ecrire donc l'Histoire des relations sino-camerounaises nous semble être un impératif. L'un des aspects encore mal exploré à ce niveau d'étude reste le niveau des échanges commerciaux. C'est la raison pour laquelle cette étude s'intitule autour du thème : " Les relations commerciales entre la Chine et le Cameroun (1972-2018). Une analyse historique.

## II. RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Loin d'être hasardeux, le choix de cette thématique tient sur deux grandes motivations : les raisons scientifiques et les raisons personnelles.

<sup>9</sup> C. Antonin, " Après le choc pétrolier d'octobre 1973, l'économie mondiale à l'épreuve du pétrole cher", *Revue Internationale et Stratégique*, n°91, 2013/3, pp. 139-149.

<sup>10</sup> Ensemble constitué du Brésil, de la Russie, de l'Inde, et de la Chine.

<sup>11</sup> C. Vicenty, " Les nouvelles routes de la soie : ambitions chinoises et réalités géopolitiques", *Géoéconomie*, n°81, 2016, p. 133.

<sup>12</sup> Xavier Auregan, " Temps et non temps de la Chine en Afrique", *Géoéconomie*, n°81, p. 133.

<sup>13</sup> La présence sur le sol africain des puissances occidentales et des puissances émergentes est sujette à l'approvisionnement en matières premières. C'est d'ailleurs une explication rationnelle aux nombreuses rivalités observés de part et d'autres du Continent noir.

Au plan scientifique, cette étude a l'intention de contribuer de façon modeste, aux côtés des maîtres, à la fabrique de l'historiographie Camerounaise de façon générale et à l'histoire des relations bilatérales du Cameroun de façon plus précise. C'est dire que ce sujet s'inspire de l'évolution des relations de ce pays avec ses autres partenaires. Il met ainsi un accent particulier sur les relations sino-camerounaises qui sont de plus en plus inscrites et abordées dans les milieux scientifiques. A ce titre, la compréhension des faits passés est corolaire à la justification de l'Histoire du présent. J. M. Ela soulignant cette corrélation entre le passé et le présent dans la recherche scientifique souligne que :

Les Champs de la recherche sont définis par les préoccupations réelles des populations qu'on a pris soin d'identifier. Autrement dit, les activités de recherche supposent, en permanence, une écoute attentive de ce qui fait problème pour un milieu donné dans les domaines précis de l'alimentation, de la santé, de l'agriculture, de l'environnement et de la production pour ne citer que ces sujets porteurs. Par ailleurs, la solution aux nombreux problèmes de développement auxquels les populations sont confrontées doit tenir compte de l'environnement socioculturel.<sup>14</sup>

Les récentes études qui ont abordé la problématique liée aux échanges sino-camerounais en disent assez long. C'est dans cette multitude de données que nous avons constaté une raréfaction des documents évoquant et soulignant de façon chronologique les données chiffrées successibles de mieux renseigner sur l'évolution de ces relations.

Au plan personnel, le choix de ce sujet repose sur de nombreuses considérations. De prime abord, la fascination développée sur les questions de commerce internationale mais surtout sur les questions ayant trait à l'émergence de la Chine aux côtés des puissances occidentales. De plus, le développement glorieux de cette dernière, a été remarquable à tous les niveaux au cours de ces dernières années. La puissance chinoise œuvre au développement socio-économique de la quasi-totalité des pays africains. En un laps de temps, la plupart des marchés autrefois pré-carré européen sont devenus pour la majorité des propriétés chinoises. Elle est omniprésente et le Cameroun semble être une terre qui abrite le plus grand nombre de projets d'infrastructures chinois.

*In fine*, le choix de cette étude dénote de la volonté de proposer à l'Etat du Cameroun une diversification de ses partenaires commerciaux. Le passé politique, économique et surtout culturel de la Chine est un modèle de réussite pour le jeune Etat camerounais. En ce sens, son parcours historique et son statut actuel de puissance économique sont d'importants indices qui témoignent de la nécessité à la suivre dans cette coopération bilatérale.

---

<sup>14</sup> J. M. Ela, *Guide pédagogique de formation à la recherche sur le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 35.

### III. INTERET DU SUJET

L'interdépendance entre les nations est une réalité à ce jour. Pour se développer et assurer leur bien-être et leur sécurité sur le plan international, les Etats ont besoin de créer des alliances. La satisfaction totale de leurs propres besoins passe aujourd'hui par la mondialisation.

Ayant longtemps été considéré à tort comme un continent n'ayant pas d'Histoire<sup>15</sup>, le principal combat de l'historien qui prétend faire de l'histoire sa vocation, est la réappropriation d'une authenticité africaine. Cette authenticité d'une histoire purement africaine est à mettre à son actif surtout lorsqu'il s'agit d'entrer dans ce qu'il convient d'appeler le rendez-vous du “ donner et du recevoir”<sup>16</sup>. Dès lors, cette étude sur les relations commerciales sino-camerounaises présente un double intérêt scientifique et pratique.

Au plan scientifique, elle contribue au développement des recherches sur l'histoire des relations sino-camerounaises et singulièrement des échanges commerciaux. Cet intérêt est important dans la mesure où les problèmes liés à l'invasion chinoise en Afrique sont de plus en plus débattus. A travers la participation du Cameroun à d'importantes rencontres organisées par la Chine à l'intention des pays africains, le débat s'intensifie dans les milieux scientifiques. Ceci devient très intéressant dans la mesure où il s'agit de dépasser les limites de l'histoire événementielle pour s'ouvrir à d'autres champs d'étude et faire une histoire globale.

La construction d'une analyse statistique des échanges entre la Chine et le Cameroun est une invitation à l'écriture d'une histoire qui tienne compte de la statistique et qui l'inscrit comme objet d'étude. C'est donc dire en d'autres termes combien il est nécessaire de prendre en compte la statistique comme élément fondamental de la reconstitution de l'histoire économique et sociale en général et dans l'analyse historique des relations commerciales sino-camerounaises en particulier.

Au plan pratique, cette étude loin d'être un simple récitaal des différents concepts ambiants, envisage des solutions pratiques dans le sens de l'amélioration des relations entre le Cameroun et son partenaire chinois. Elle se donne comme principal objectif d'être une solution pratique pour les acteurs de négociations commerciales. A ce titre, elle présente une portée politico-économique, car, impliquant directement l'action des instances décisionnelles du pays dans la volonté de la recherche à participer au développement du Cameroun car comme le notait R. L.

---

<sup>15</sup> F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniales. Un regard d'africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, CLE, 1985, p. 21.

<sup>16</sup> En parlant de mondialisation, ce slogan qui n'est nullement vide de sens, tend à confirmer le caractère relationnel des Etats sur la scène internationale : des motivations dont le principe est fondé sur l'intérêt.

Ombga, ex-doyen de la Faculté des Arts, des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé 1, "L'Etat du Cameroun assigne trois principales missions à l'institution universitaire : l'enseignement, la recherche et l'appui au développement"<sup>17</sup>. Fort de ceci, ce modeste travail vise à participer aux missions assignées à l'institution universitaire à travers les publications scientifiques.

Tout compte fait, cette étude renferme un intérêt multidimensionnel. Sa réalisation nécessite cependant une clarification du cadre spatio-temporel.

#### **IV. CADRE SPATIO-TEMPOREL**

Le cadre spatio-temporel est le lieu indiqué pour délimiter l'espace d'étude, c'est-à-dire le milieu dans lequel s'inscrit le problème d'étude. C'est également le lieu où se clarifie le choix des bornes chronologiques. Ainsi, l'analyse d'une question dans une perspective historique impose une délimitation préalable du cadre géographique et des bornes chronologiques.

##### **a) Cadre géographique**

Notre champ d'étude dans le présent travail porte sur deux entités avec des réalités dissemblables à savoir : la Cameroun et la Chine.

Le Cameroun est un pays du golfe de Guinée qui se situe dans la zone médiane de l'Afrique<sup>18</sup>. Il s'étire entre 1°40' et 13°05' de latitude Nord et entre 8°30' et 16°10' de longitudes Est. Ce pays s'étend sur une superficie 475 442 Km<sup>2</sup>. Le Cameroun partage ses frontières terrestres avec plusieurs pays, à savoir : le Tchad au Nord (1122 Km de frontières) ; à l'Ouest par le Nigéria (1720 Km) ; à l'Est par la République Centrafricaine (822 Km) et au Sud par le Gabon (298 Km), la Guinée Equatoriale (183 Km) et la République du Congo (520 Km). Il est recouvert de terre à 98,8% et d'eau à 1,2%<sup>19</sup>.

Au plan climatique, le Cameroun se caractérise par une diversité de climat. Climat tropical dans le nord, équatorial dans le sud et dans le centre avec une alternance de deux saisons sèches. Du centre au Nord, le climat devient de plus en plus aride au fur et à mesure que l'on se rapproche du lac Tchad. L'Harmattan souffle fréquemment durant la saison sèche. Le centre jouit d'un climat un peu plus tempéré. Sur le plateau sud, autour de Yaoundé, la saison sèche

---

<sup>17</sup> Commission Scientifique Consultative, *Norme de présentation et d'évaluation des Mémoires et des Thèses*, Université de Yaoundé I, Avril 2012, p. 1.

<sup>18</sup> <http://Conférenceinvestiraucameroun.Com/Situation-géographique-du-Cameroun/>, consulté le 30 décembre 2021 de 19h00 à 19h 15.

<sup>19</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/géographie-du-cameroun#/medi/fichier:cameroun.svg>, consulté le 30 décembre 2021 de 19h 45 à 20h.

ne dure que quelques mois et les pluies sont assez abondantes. Le ciel est souvent nuageux mais le climat est agréable et les nuits sont tempérées. La région sud-ouest (autour de Douala) et le versant ouest du Mont Cameroun sont les plus arrosées et les plus humides du pays. Dans les pays Bamiléké et Bamoun, vous trouverez un peu de fraîcheur toute l'année.

Au plan économique, le Cameroun dispose de nombreux atouts : ressources agricoles (bananes, cacao, café, coton), forestières, minières et pétrolières. Au début des années 1980<sup>20</sup>, le Cameroun se présentait comme l'un des pays les plus prospères du point de vue économique.

La Chine quant à elle est un pays d'Asie de l'Est, situé sur la rive ouest du pacifique. Elle s'étend sur 9 572 900 Km<sup>2</sup>, troisième superficie mondiale et première en Asie. Etat le plus peuplé de la planète, la Chine compte à ce jour 1, 3397<sup>21</sup> milliard d'habitants lors du dernier recensement de 2010. Territorialement, elle est traversée par quatorze pays, soit : la République populaire démocratique de Corée, la Russie, la Mongolie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde, le Népal, le Bhoutan, le Myanmar, le Laos et le Vietnam. Elle est par ailleurs séparée de six pays par la voie maritime, soit : la République de Corée, le Japon, les philippines, le Brunei, la Malaisie et l'Indonésie.

**Carte N° 1 : Carte géographique de la Chine**



**Source :** [http://centredelangue.ens-lyon.fr/toutes-langues/chinois/géographie-et-tourisme/carte%20la%20chine.gif/image\\_view\\_fullscreen](http://centredelangue.ens-lyon.fr/toutes-langues/chinois/géographie-et-tourisme/carte%20la%20chine.gif/image_view_fullscreen), consulté le 25 janvier 2023 à 21h 50

<sup>20</sup> <http://www.voyagersdumonde.fr/voyage-sur-mesure/voyages/guide/cameroun/infos-pratiques/geographie>, consulté le 30 décembre 2021 de 20h 10 à 20h22.

<sup>21</sup> S. Balme, *Dans la tentative de la Chine*, " Définition" 2013, p. 9-11.

Au plan économique, la Chine constitue l'une des puissances économiques les plus importantes du monde et le carrefour du commerce asiatique.

### **b) Justification des bornes chronologiques**

Le temps en histoire, une donnée incontournable pour celui qui veut prétendre faire de l'histoire. La chronologie constitue la base de toute véritable recherche dans ce champ scientifique<sup>22</sup>. C'est une véritable boussole nécessaire à l'explication des faits. Pour maintenir vivant ces différents préceptes si chers aux maîtres, les années 1972 et 2018 ont été choisies comme repères chronologiques de ce travail.

Le 17 août 1972, le Cameroun et la Chine signaient un accord commercial à Pékin en Chine. Cet accord fût d'ailleurs ratifié par Décret n° 72/501 du 27 septembre 1972. Mais une série d'accords avaient été signés entre l'Etat du Cameroun et la République populaire de Chine la même année. C'est d'ailleurs le cas de l'accord de coopération économique et technique signé entre les deux pays le 17 août 1972. Cet accord conduisit d'une part à la création par arrêté n° 208/CAB/ du 26 juillet 1974 d'un Bureau chargé des Relations Commerciales avec la Chine (BURECOM), auprès de la Banque Chinoise de Développement (BCD) ; et d'autre part, à la publication par décret n° 74/718 du 5 août 1974 du protocole relatif aux conditions de travail et de vie pour le personnel technique Chinois, signé le 26 juillet 1974 à Yaoundé.

Le choix de cette date repose par ailleurs sur le fait que le Cameroun et la Chine établissaient de façon juridique et réglementaire des relations diplomatiques à travers leurs relations commerciales, contrairement aux tensions diplomatiques qui avaient longtemps existé entre ces deux pays.

L'année 2018, quant à elle, marque la date du dernier forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) à Beijing en Chine. Celle-ci était d'ailleurs la dernière en présentielle avant la résurgence de la pandémie à Corona Virus. Mais également le dernier voyage de la délégation présidentielle en visite officielle en Chine peu avant la conférence.

## **V. REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE**

La littérature mobilisée dans cette revue obéit au caractère transdisciplinaire que cette étude impose. La rédaction de l'histoire des relations commerciales du Cameroun avec ses partenaires étrangers notamment son partenaire chinois, a nécessité le recensement des écrits

---

<sup>22</sup> Le champ de l'Histoire comme discipline scientifique porte sur un ensemble de principes fondamentaux. La chronologie en constitue donc l'un de ces principes indiscutable et indissociable au métier d'historien. Les grands classiques en démontrent d'ailleurs la portée de celle-ci dans la compréhension des faits historiques.

empiriques sur la question. D'ailleurs, l'explication que donnent L. Olivier, G. Bédart et J. Ferron est assez claire pour comprendre ce que l'on entend par revue de la littérature :

La revue de la littérature vise à identifier les auteurs, les ouvrages et les articles scientifiques (c'est-à-dire les thèses importantes) qui ont façonné la connaissance dans une discipline donnée, sur un sujet précis. Le but est de problématiser ce qui a été dit, c'est-à-dire de rendre problématique et montrer en quoi la littérature sur le sujet soulève des questionnements sur ce qui a été dit et fait jusqu'à maintenant.<sup>23</sup>

P. N'da nous rappelle de façon plus claire que “ la revue de la littérature consiste à faire le point critique des connaissances sur le sujet choisi ou le domaine concerné par l'étude ”<sup>24</sup>. L'objectif étant, pour reprendre L. Olivier et al., à propos de son but, qu'elle permet “ premièrement, ... se constituer une culture générale suffisamment solide sur un sujet pour le traiter en connaissance de cause ”.<sup>25</sup>

A. Gaye<sup>26</sup>, dans son ouvrage, étudie de façon générale la présence de la Chine en Afrique. L'auteur analyse de fond en comble les relations sino-camerounaises en y jetant un regard critique. Il tente de cerner et de percer le mystère de cette présence en Afrique. Il cherche d'ailleurs à répondre à une préoccupation qui le tourmente tout au long de son étude : saint ou impie alliance ? Il préconise que la Chine et l'Afrique peuvent inaugurer une nouvelle idylle autour du concept novateur de tiers-mondisme économique. A condition que l'autruche africaine, qui a longtemps enseveli sa tête sous les sables chauds du continent, la relève pour suivre les pas du plus impressionnant dragon asiatique. Cette étude nous permet de jeter un regard critique en ce qui concerne l'état actuel des relations sino-camerounaises.

J. Bokilo<sup>27</sup>, analyse la présence chinoise en Afrique. Son ouvrage met en exergue le comportement des différents partenaires traditionnels du commerce africain. L'auteur présente la stratégie chinoise en Afrique et met à nu la réaction des partenaires traditionnels. Il affirme que la nouvelle configuration géoéconomique place la Chine et les Etats-Unis au centre des économies. L'auteur démontre tout le long de son analyse que l'Afrique se présente comme le continent le mieux favorable aux investissements étrangers, et de ce fait le théâtre de nombreuses rivalités occidentales. L'auteur pense pour sa part que les raisons de

---

<sup>23</sup> L. Olivier et al., *L'élaboration d'une problématique de recherche. Sources, outils et méthodes*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 31.

<sup>24</sup> P. N'da, *Méthodologie et guide pratique de la recherche du mémoire et de la thèse de doctorat*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 108-109.

<sup>25</sup> L. Olivier et al., *L'élaboration d'une problématique*, p. 39.

<sup>26</sup> A. Gaye, *Chine-Afrique : le dragon et l'autruche. Essai d'analyse de l'évolution contrastée des relations sino-africaines : saint ou impie alliance du XXIe siècle ?* Paris, L'Harmattan, 2006.

<sup>27</sup> J. Bokilo, *China in Africa : competition between China, traditional trade partners of Africa and BRIC countries*, Paris, L'Harmattan, 2011.

l'intensification des rivalités dans le continent africain sont en parties liées à la menace que représenterait la Chine.

Gabas et Chaponnière<sup>28</sup>, évoquent et mettent en relief ce qu'ils appellent le temps de la Chine en Afrique. Leur ouvrage analyse les présences chinoises en Afrique, précisément en Afrique au sud du Sahara. Ils développent leur argumentaire à partir de l'énumération des aspects de cette relation. Ils étudient les motivations des investissements chinois, les modalités et leurs impacts. Les auteurs pensent néanmoins que cette relation qui a déjà fait ses preuves à travers le temps est un gage pour l'établissement de solides relations dans une mouvance de solidarité sud-sud. Dans une analyse qui combine à la fois les données qualitatives et quantitatives, on est servi grandement dans la compréhension de ces relations. Aussi, ils font mention de tous les domaines d'intervention chinoise en Afrique avec notamment le secteur des échanges commerciaux. L'ouvrage structuré en plusieurs chapitres, a le mérite de faire comprendre la nouvelle configuration géoéconomique à partir de la place que la Chine occupe. Ce travail satisfait en partie les questions relatives aux comportements de la Chine dans l'économie africaine, sur le mode de gouvernance de ses activités, les stratégies d'acquisition des matières premières. *In fine* il permet de faire du Cameroun une particularité dans le présent travail.

Les présences chinoises continuent de faire couler beaucoup d'encre et de salive. Yorbana<sup>29</sup>, analyse la présence chinoise en Afrique et singulièrement au Tchad. Il montre qu'à travers les IDE, la Chine utilise ses investissements et les redéploie dans divers secteurs d'activité en occurrence sur le pétrole. Au travers d'une analyse qui met l'accent sur la gestion des différents projets chinois au Tchad, l'auteur souligne à travers ce pays, la place que l'Afrique occupe dans le nouvel ordre géostratégique. Il ne manque pas de souligner les motivations des investissements chinois en Afrique et au Tchad et leurs différents modes d'emploi. Ce travail permet de voir de façon panoramique la gestion des IDE chinois en Afrique ainsi que de la portée de celles-ci en Afrique.

C. A. Eyene<sup>30</sup>, propose une ouvrage qui évoque les présences chinoises au Cameroun et en Afrique. L'auteur analyse la pénétration de la Chine en Afrique, il présente les différents prétextes qui sous-tendent cette pénétration. Il remet en cause la géopolitique injuste des

---

<sup>28</sup> J-J. Gabas, J-R. Chaponnière, *Le temps de la Chine en Afrique : Enjeux et réalité au sud du Sahara*, Paris, Karthala et Gemdev, 2012.

<sup>29</sup> S-G. Yorbana, *Les investissements directs chinois en Afrique. Petroleum corporation Chad*, Paris, L'Harmattan, 2014.

<sup>30</sup> C. Ateba Eyene, *La pénétration de la Chine en Afrique et les espoirs de la rupture du pacte colonial avec l'occident. Pour une coopération sino-camerounaise en béton*, Yaoundé, CLE, Saint-Paul, 2010.

grandes puissances et le complot des puissances contre la Chine<sup>31</sup>. Par ailleurs, l'auteur brièvement les réalités de la coopération sino-camerounaise, en plongeant dans l'histoire de la Chine. Il suggère dans la première partie de son ouvrage que du fait de liens de parenté (sœurs), la Chine et le Cameroun gagneraient à promouvoir leur coopération. A travers de nombreux arguments qui démontrent le bien-fondé de la relation sino-camerounaise, l'auteur reste néanmoins très avisé et propose des solutions pour ne pas répéter les mêmes erreurs que ceux avec les partenaires traditionnels.

Kuoh Manga<sup>32</sup>, dans son ouvrage dédié à la situation économique du Cameroun. L'auteur propose de redécouvrir les méandres de la vie économique du Cameroun après les indépendances. Il présente les différentes périodes que le Cameroun a traversé dans son organisation politique. Son ouvrage replonge dans la politique du libéralisme planifié au début des années 1960 et dans le libéralisme communautaire de la fin de la décennie 1980. Il fait un parallèle en démontrant avec des données chiffrées l'évolution des exportations et importations du Cameroun. Il enrichie l'étude avec l'évolution de certains produits dans les marchés occidentaux. Cette étude qui met en relief les échanges commerciaux du Cameroun au début des années 1960, permet de faire des comparaisons sur l'évolution des produits des échanges sino-camerounais.

S. Tchokonte Tchetchoua<sup>33</sup>, présente les stratégies chinoises en Afrique. Dans une approche politiste, l'auteur convoque la théorie du réalisme pour présenter le projet géostratégique de la Chine en Afrique. Il démontre que la chute du mur de Berlin a été un moment fort dans le processus d'émergence internationale de la Chine. Surtout, cette thèse nous présente de façon un peu plus précise les différentes armes de conquêtes du continent africain. Ces armes étant ainsi contenues dans les Aides publiques au développement, les dons, les prêts Ets. Cette étude permet de cristalliser l'attention sur la dynamique des relations sino-camerounaises et d'apporter des éléments de réponses aux problèmes que posent nécessairement les observateurs et les analystes de cette relation.

Mbogning<sup>34</sup>, analyse l'Asie dans la politique étrangère du Cameroun. Dans une vue globale des relations entre le Cameroun et l'Asie, l'auteur mène son étude sur quelques cas précis, à

---

<sup>31</sup> Ateba Eyene, *la pénétration de...*, pp. 15-28.

<sup>32</sup> K. Manga, *Cameroun : Un nouveau départ*, Paris, L'Harmattan, 1996.

<sup>33</sup> S. Tchokonte Tchetchoua, " Le projet géostratégique de la Chine en Afrique : Contribution à l'étude de la nouvelle politique africaine de la Chine et de la dynamique des grandes puissances en Afrique depuis la fin de la guerre froide", Thèse de Doctorat Ph.D en Sciences Politiques, Université de Yaoundé 2, 2014.

<sup>34</sup> P. D. Mbogning, " L'Asie dans la politique étrangère du Cameroun depuis 1960. Etude des influences de l'histoire et des mutations internes et internationales sur la hiérarchisation des partenaires étrangers de l'Etats", Thèse de Doctorat 3è cycle en Relations Internationales, IRIC, 1999.

savoir : la Chine et le Japon véritables aortes en Asie. Dans une analyse politiste des relations internationales, l'auteur ressort le tableau retraçant l'évolution des relations Asie-Cameroun mieux encore de la hiérarchisation des différents partenaires Asiatiques de celui-ci. Il replonge dans le contexte historique des relations entre ces deux entités. Il étudie les mutations survenues au fil du temps, en indiquant le positionnement du Cameroun vis-à-vis de ces partenaires asiatiques.

F. Onana Ntsa<sup>35</sup>, analyse la présence économique et commerciale chinoise au Cameroun, dans son mémoire, en la situant dans l'espace urbain et péri urbain. L'auteur démontre cette présence chinoise dans le tissu économique et commercial du Cameroun. Il passe en revue les différents secteurs à travers lesquels la Chine s'illustre au Cameroun. En prenant de façon volontaire l'espace urbain et péri urbain de Yaoundé et de Mbalmayo, l'auteur nous montre l'impact lié aux activités économiques et commerciales de la Chine dans ces localités. De plus, il donne l'impact général de cette présence non seulement dans le développement économique du Cameroun mais aussi sur le développement industriel. Ce travail apporte de nombreuses réponses posées au sujet du cadre dans lequel s'inscrivent les accords qui régissent les relations sino-camerounaises.

L. Ngonu<sup>36</sup>, dans son essai académique analyse l'impact de l'aide au développement apportée par la Chine aux pays en développement. Elle met en exergue le déploiement de celle-ci sur le continent africain, notamment en Afrique subsaharienne à travers l'aide au développement et l'assistance technique. Son mémoire propose de mettre en relief l'action politique et commerciale de la Chine à travers toute l'Afrique noire. L'auteure pense d'ailleurs que cette coopération est jeune et reste très optimiste quant à sa valeur pour le développement du continent africain. Cette étude apporte de nombreux éléments ayant trait à la politique sino-africaine et sino-camerounaise. Elle renseigne sur la trajectoire politique de cette coopération pour la présente étude.

Dans son mémoire de de master 2, S. D. Fokam<sup>37</sup>, étudie l'action financière et technique de la Chine au Cameroun à travers l'apport des Investissements Directs Etrangers (IDE). Il souligne également la valeur des dons, des prêts et la dotation en infrastructures au Cameroun.

---

<sup>35</sup> F. Onana Ntsa, " La présence économique et commerciale chinoise dans l'espace urbain et péri urbain au Cameroun de 1991 à 2011 : le cas de Yaoundé et Mbalmayo", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2014.

<sup>36</sup> L. Ngonu, " La coopération Chinoise et le développement en Afrique subsaharienne : opportunité ou impact ?", Mémoire de Maîtrise en Sciences Politiques, Université du Québec, 2017.

<sup>37</sup> S. D. Fokam, " L'action financière et technique de la Chine au Cameroun (1972-2012)", Mémoire de Master 2 en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2014.

Cet essai académique retrace de façon historique la trame de l'histoire des relations politiques et économiques de la coopération sino-camerounaise. A travers tous les mécanismes de l'aide chinoise au développement du Cameroun, l'auteure de ce mémoire met un accent particulier sur l'impact de cette action sur le développement socio-économique du Cameroun depuis l'établissement des premières relations diplomatiques. Ce travail qui aborde un pan de la présence chinoise au Cameroun nous renseigne assez sur la logistique de déploiement de celle-ci au Cameroun mais aussi elle nous donne des informations sur les autres activités chinoise dans ce pays.

Eloundou Ekassi<sup>38</sup>, dans son mémoire étudie la présence chinoise au Cameroun dans le cadre de la coopération sanitaire. L'auteure remonte le temps et à travers une approche historique pour retrouver et présenter les faits qui ont marqué les premiers liens de coopération sanitaire entre les deux pays. De plus elle retrace les principaux faits historiques et politiques qui ont marqué cette relation et les principaux accords de coopération sanitaire signés entre eux. Tout au long de son analyse, l'auteur tend à démontrer les principales actions entreprises par la Chine au Cameroun dans le domaine de la santé. 1975, étant la date historique qui marque la signature des premiers accords sanitaires, est par ailleurs pleine de significations. Cette étude nous permet de remettre dans son contexte les relations sino-camerounaises afin d'en dégager les différentes mutations.

Dans son mémoire de DEA, en Histoire, Ngameni<sup>39</sup> analyse les échanges extérieurs du Cameroun de 1960 à 2000. Son approche, à la fois historique et économique, met en exergue le bilan de ces échanges. Il propose de nouvelles perspectives pour un meilleur cadre des échanges extérieurs du Cameroun avec la Chine. L'auteur insiste dans son travail à analyser les échanges commerciaux du Cameroun avec son partenaire européen. De plus, son analyse fait ressortir le cadre organisationnel et réglementaire des échanges commerciaux du Cameroun. Pour finir, l'auteur présente de façon brève les échanges commerciaux du Cameroun avec l'Asie. Ce travail nous permet de situer l'évolution du rythme et la cadence des échanges entre le Cameroun et ses partenaires asiatiques notamment la Chine.

Dans son article, Vircoulon<sup>40</sup>, analyse la question sino-africaine au travers de son offensive économique. A partir de plusieurs déterminants, il évoque la cause, les stratégies et les

---

<sup>38</sup> M. A. S. Ekassi Eloundou, " L'action sanitaire de la Chine au Cameroun : 1975-2000. Approche historique", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2002.

<sup>39</sup> G. E. Ngameni Goms, " Approche historique des échanges extérieurs du Cameroun : Bilan, Analyses et perspectives de 1960 à 2000", Mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2008.

<sup>40</sup> T. Vircoulon, " La nouvelle question sino-africaine", Dans *Etude*, tome 407, 2007, pp. 451-462.

instruments de cette offensive. Pour l'auteur, la Chine est devenue une véritable machine des importations et des exportations. Celle-ci a besoin de matières premières, et l'Afrique se présente comme le lieu indiqué pour satisfaire ce besoin. Par ailleurs, il démontre dans une étude statistique des chiffres relatifs à la percée chinoise dans les importations de pétrole. Plus loin dans son analyse, l'auteur présente les modes opératoires, le consensus de Beijing ainsi que les instruments de l'influence chinoise en Afrique. Cette étude attire l'attention sur les moyens utilisés par la Chine en Afrique en nous donnant des informations empiriques nécessaires pour la présente recherche.

Xavier Auregan<sup>41</sup>, examine les grandes périodes qui ont marqué la présence chinoise en Afrique. L'auteur analyse ces liens entretenus entre la Chine et l'Afrique en remontant le temps. Il met ainsi en exergue les différentes luttes internes et externes qui ont dans l'ensemble concouru à la naissance et à l'évolution politique, économique et surtout diplomatique de cette relation. Xavier identifie ainsi trois grands temps chinois en Afrique. Tout d'abord, il explique le premier fait historique qui est celui du soutien aux Mouvements de Libérations Nationales (MLN)<sup>42</sup>. Il marque un temps d'arrêt pour montrer que la politique étrangère de la Chine de 1945 à 1971 est influencée par les rivalités sino-indo-soviétique pendant les luttes de libérations. Ensuite, le deuxième temps chinois en Afrique qu'il souligne va de la période de 1971 à 1993. Il le qualifie de "non temps chinois". C'est la période qui marque la quasi absence de la Chine sur la Scène internationale. Enfin, le troisième temps chinois en Afrique est marqué par le retour de la Chine sur la scène internationale. Ce retour qui se fait ressentir en Afrique à travers des rencontres importantes sur le plan international. Cet article donne de nombreux éléments à la présente étude qui fait l'objet de recherche, car, il permet de mettre en relief les différentes phases de l'installation de la Chine comme partenaire commercial de l'Afrique.

S. Michel et M. Beuret<sup>43</sup>, examinent dans leur article, les indices d'un plan chinois contrôlé depuis Pékin. Ils mettent ainsi en exergue toute la littérature sur les stratégies chinoises en Afrique. Les auteurs donnent par ailleurs quelques statistiques commerciales dans les exportations de pétrole brut. Ils démontrent et pensent que cette relation est sujette à de nombreuses difficultés. Les réelles motivations chinoises en Afrique sont ainsi soulignées, le volet stratégique et économique comme moteur de la relation sino-camerounaise.

---

<sup>41</sup> X. Auregan, " Temps et non temps de la Chine en Afrique", in *Géoéconomie*, n°81, 2016, pp. 177-195.

<sup>42</sup> Il est important de rappeler que les Mouvements de Libérations Nationales prennent leur essor en Asie. L'Asie constitue ainsi le foyer principal des luttes contre l'impérialisme occidental. C'est d'ailleurs là-bas que naîtra le tout premier pays indépendant.

<sup>43</sup> S. Michel et M. Beuret, " La Chine a-t-elle un plan en Afrique ?", in *Afrique contemporaine*, n°228, 2008, pp. 49-68.

## VI. LA PROBLEMATIQUE

Selon M. Beau, la problématique constitue “l’ensemble construit, autour d’une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d’analyse qui nous permettent de traiter le sujet choisi.”<sup>44</sup>. Au sens de L. Olivier, G. Bédart et J. Ferron, elle est : “[...] la toile sur laquelle repose votre travail de recherche”<sup>45</sup>.

La solidarité Sud-Sud qui voit le jour au début des années 1950, se dresse aujourd’hui comme la meilleure voie pour les Africains de sortir du sous-développement dans lequel ils sont plongés et qui semble les maintenir. Les luttes pour la souveraineté étaient alors à la fin de ces années une préoccupation majeure, comme le soutient F. Onana Ntsa :

C’est alors qu’émerge sur la scène internationale le concept Sud-Sud. Bâtie au fil du temps, à travers divers sommets des non-alignés, Bandoeng en 1955, Belgrade en 1961, le Caire en 1964 ou encore le premier sommet de l’OUA en 1963. La coopération Sud-Sud apparaît comme la voie salvatrice vers la fin des années 1970.<sup>46</sup>

Le Cameroun et la Chine entretiennent des relations sous diverses formes. A bien des égards, ces relations qui entrent dans le champ de la coopération Sud-Sud, semblent porter de nombreux fruits. En effet, les limites de la coopération Nord-Sud ont été un argument utilisé par les pays africains pour se constituer d’autres formes de relations basées sur les principes de solidarité et de “gagnant-gagnant”. A ce titre, de tous les partenaires Sud-Sud que dispose le Cameroun, un seul se place au-dessus de toutes les autres par son poids économique et commercial, surclassant parfois les partenaires traditionnels du commerce camerounais. Ce géant qui a su s’imposer comme principal artisan de la solidarité tiers-mondiste s’impose par ailleurs comme nouvelles destinations commerciale du Cameroun.

Le statut actuel de la Chine en Afrique et son positionnement inquiètent. Le Cameroun semble-t-il aurait tiré des leçons du passé. C’est peut-être la raison pour laquelle dans son déploiement diplomatique, le Cameroun intensifie ses échanges avec la Chine. “L’empire du milieu” à travers son offensive économique, a connu une nette évolution<sup>47</sup>. En 1979, la Chine occupait le 20<sup>ème</sup> rang des pays importateurs des produits camerounais ; en 2011, elle était la 3<sup>ème</sup> place<sup>48</sup>. Aujourd’hui, la Chine est présente à tous les niveaux de la vie socio-économique au Cameroun. Ces réalisations ne se cachent plus. En effet, son bilan en infrastructures est assez diversifié. La coopération qui se veut “gagnant-gagnant” affiche fière allure. On note de

---

<sup>44</sup> M. Beaud, *L’Art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou un autre travail universitaire à l’ère du Net*, Paris, La Découverte, 2006, p. 55.

<sup>45</sup> Olivier, *L’élaboration d’une*, p. 11.

<sup>46</sup> Onana Ntsa, “La présence économique”, p. 5.

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> *Ibid.*

nombreuses réalisations dont : la construction du Palais des sports de Yaoundé, les constructions des ports et des voies terrestres, la réalisation de nombreux projets dont le réseau de télécommunication<sup>49</sup> etc. La présence de la Chine est de plus en plus affirmée.

Pourtant, cette relation dite “gagnant-gagnant” laisse percevoir de nombreuses réalités qui paraissent se confondre dans la grandeur des réalisations chinoises au Cameroun. En réalité, la Chine se positionne comme une puissance qui se serait lancée à l’assaut des matières premières. Elle recherche pour ses besoins de croissance les matières premières dont dispose le Cameroun et lui donne en échange des produits manufacturés. La structure des échanges sino-camerounais tourne en défaveur du Cameroun, avec notamment une balance commerciale déficitaire du côté de ce dernier. Le Cameroun reste un importateur important des produits venant de Chine, ce qui laisse entrevoir un bilan très mitigé des relations sino-camerounaises.

Des arguments soulevés plus haut, l’on peut entrevoir le problème de la nature et de la valeur des relations sino-camerounais et plus singulièrement des échanges commerciaux sino-camerounais. Dès lors, la question centrale qui gravite autour de ce problème est celle de savoir : Quel est l’impact des échanges commerciaux sino-camerounais pour le Cameroun ? La réponse à cette question nous amène à faire une étude sur l’évolution des échanges commerciaux entre ces deux pays.

## VII. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La méthode indique le cheminement suivi par le chercheur pour résoudre un problème donné. Elle est le moyen par lequel celui-ci tente d’expliquer certaines réalités. Ainsi, dans l’idée de rapprocher cette étude de l’objectivité<sup>50</sup>, ce travail fait recours à des méthodes de recherche, de collecte et d’analyse des données qui sont propre à la discipline historique. C’est ce que relève Théophile Obenga lorsqu’il affirme que : “ avec la méthode, on s’écarte de plus en plus de l’opinion commune, vulgaire, souvent inconsistante au plan scientifique, pour accéder réellement à la poursuite rigoureuse de la réalité”<sup>51</sup>. Cette étude faite sur la base d’une problématique bien structuré, a permis de collecter, d’exploiter, de confronter les différentes sources disponibles afin de restituer la vérité historique.

Tout d’abord, cette étude fait recours à l’approche historique combinant les démarches chronologique et thématique. Elle permet dans une analyse pertinente, l’explication et

<sup>49</sup> Ateba Eyene, *La Pénétration chinoise*, p. 40.

<sup>50</sup> Les éléments qui constituent la Clé de la recherche et de l’analyse en Histoire sont : l’Objectivité, la Rigueur méthodologique et l’Esprit critique.

<sup>51</sup> T. Obenga, *La Philosophie africaine de la période pharaonique (2780-330 avant notre ère)*, Paris, l’Harmattan, 1990, p. 36.

l'interprétation des données collectées. Mieux encore cette méthode d'approche nous permet d'apprécier de façon globale les retombées issues des échanges commerciaux bilatéraux entre le Cameroun et la Chine et de passer en revue les grands thèmes entrant dans la compréhension et l'explication de celles-ci. Par ailleurs, l'approche interdisciplinaire a été utilisée pour marquer le caractère transversal de cette étude. En effet, cette thématique se veut transdisciplinaire car elle met en relief les sciences politiques, les sciences économiques, le droit, la géographie, la sociologie et bien d'autres disciplines.

Ce travail a fait recours à différents types de sources qui ont été répertoriées en trois types : les sources écrites, les sources orales et les sources numériques. Les sources écrites mobilisées sont constituées des documents d'archives, des ouvrages généraux et spécifiques, des articles, des rapports, des journaux, des mémoires et thèses. Pour ce faire, il a été question de localiser de prime abord les différents centres qui pouvaient servir de centre de collectes. Ceci a permis d'obtenir une gamme variée de documents ayant servi à la maturation de cette étude.

Ces documents ont été consultés dans plusieurs centres de documentation et bibliothèques. Il s'agit entre autres : de la bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Yaoundé I, de la bibliothèque du Centre d'Histoire Géographie et Archéologie (CHGA) de l'UYI, du Département d'Histoire de la FALSH de l'UYI, de la bibliothèque de la Fondation Paul Ango Ela, de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), de l'Institut National de la Statistique (INS), de la bibliothèque centrale de l'université de Yaoundé II Soa. Par ailleurs, la collecte s'est faite à la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) et à Mutations.

S'agissant des différentes sources orales, toutes aussi pertinentes dans le processus de réécriture de l'histoire des sociétés africaines, elles ont été recueillies sur la base d'un guide d'entretien qui nous a permis d'orienter et de donner une portée à nos entretiens, car comme le fait remarquer M. Bloch, "... le bon juge interroge les témoins sans autre souci que de connaître les faits, tels qu'ils furent. Cela est une obligation de conscience qui ne se discute point"<sup>52</sup>. Ces entretiens avaient pour cible principale les acteurs des relations sino-camerounaises. Toutefois, l'avis des journalistes, des experts et même des profanes a servi à l'analyse et à la confrontation.

Le dernier type de source qui vient compléter les deux précédentes, ce sont les sources numériques ou électroniques. Celles-ci ont été extraites sur divers sites internet. Néanmoins, l'élaboration de ce travail ne s'est pas faite sans difficultés.

---

<sup>52</sup> M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949, p. 86.

## VIII. DIFFICULTES RENCONTREES

L'élaboration de ce travail ne s'est pas effectué sans heurts, un nombre assez embarrassant de difficultés se sont dressées sur notre chemin tout au long de cette recherche. Les problèmes qui ont été rencontrés pendant toute la recherche sont d'ordre administratif, sanitaire, structurel et enfin scientifique.

Parlant des difficultés administratives, il s'agit du rôle de l'administration quant à l'encadrement des jeunes chercheurs et la mise à disposition de la documentation dans les différentes structures sollicitées. Les lenteurs administratives et la non conservation des archives sont sans doute les difficultés majeures dans ce domaine.

La question sanitaire notamment la crise due à l'apparition de la Covid19 aura été un élément perturbateur dans l'avancement de ce travail. En effet, le foyer premier où l'apparition du premier cas du Corona virus était la Chine. Les périodes difficiles liés à cette situation nous ont fermé les portes de l'ambassade et imposé certaines restrictions mais surtout de revoir la démarche et les méthodes de collecte.

Sur le plan structurel, il s'agit des difficultés liées au manque d'informations ou à la sous publication des rapports sur la coopération commerciale sino-camerounaise. Dans ce sens le manque de statistique dans les différentes structures du commerce international a été une pilule difficile à avaler.

Sur le plan scientifique, le principal problème auquel nous avons fait face et qui est d'ailleurs partagé par la plupart des jeunes chercheurs, c'est le critère d'originalité de tout travail scientifique. Face à une multitude de travaux sur les relations sino-camerounaises, il a fallu opérer une sélection très rigoureuse afin de ne pas sombrer dans les dérives et de transgresser ce critère qui fait de tout travail original une œuvre scientifiquement solide.

## IX. PLAN DU MEMOIRE

Le présent travail qui porte sur les relations commerciales sino-camerounaises a été structuré en quatre chapitres, eux-mêmes divisés en sous-parties. Le premier chapitre qui s'intitule "Trajectoire historique des relations commerciales sino-camerounaises" retrace de façon diachronique l'histoire des relations sino-africaines et sino-camerounaises. Il met d'abord en relief les fondements lointains de ces relations, puis il aborde la question des nouveaux fondements des relations sino-camerounaises qui comportaient alors une forte empreinte idéologique et enfin la dernière partie de ce chapitre analyse la politique chinoise du Cameroun à travers son mode de coopération bilatérale.

Le chapitre deuxième propose une étude de la réglementation des échanges sino-camerounais tout en jetant un regard sur le fonctionnement de l'économie camerounaise. Dans la première sous-partie du chapitre, nous examinons les fondements idéologiques de l'économie du Cameroun puis une étude de la réglementation est menée par la suite à travers l'étude de quelques textes qui régissent le commerce au Cameroun mais également dans le cadre des institutions internationales.

Le chapitre trois fait une analyse générale des échanges commerciaux sino-camerounais. Elle étudie les échanges commerciaux entre le Cameroun et la Chine de la période de 1972 à 2018. Le chapitre analyse d'une part les échanges globaux dans le commerce sino-camerounais en évaluant la part de la Chine dans les échanges extérieurs de ce dernier. D'autre part, il ressort la structure générale de ces échanges commerciaux en mettant en relief la composition des différents produits d'échanges.

Le quatrième chapitre fait un bilan global des relations sino-africaines et de façon spécifique des relations sino-camerounaises. Il aborde les apports mais également les limites des échanges sino-camerounais. Il propose en dernière analyse quelques grilles de solutions pour une meilleure coopération commerciale.

**CHAPITRE I :**  
**TRAJECTOIRE HISTORIQUE DES RELATIONS**  
**COMMERCIALES SINO-CAMEROUNAISES**

L'analyse historique des relations Chine-Cameroun replonge indubitablement dans une étude à plusieurs niveaux évolutifs de ladite relation. La compréhension et l'analyse des relations commerciales entre la Chine et le Cameroun nous amène incontestablement à étudier le sujet en tenant compte des pesanteurs historiques aussi bien internes que externes. Ce chapitre a le mérite d'étudier l'évolution des relations sino-camerounaises dans une analyse évolutive, diachronique qui tient compte à la fois des fondements lointains de cette relation mais aussi en associant le contexte de la période coloniale pour clore avec le débat postcolonial. Il s'agit dans ce chapitre de retracer la trame qui sous-tend l'évolution des relations sino-africaines mais surtout de la relation sino-camerounaise. Les modes opératoires, les stratégies utilisées dans l'établissement de ces relations sont également des éléments non négligeables dans l'exercice historique auquel nous serons soumis tout au long de ce chapitre. Les Historiens l'ont vite compris, l'Histoire c'est premièrement les origines. Marc Bloch le développe ainsi :

Il n'est jamais mauvais de commencer par un *mea culpa*. Naturellement chère à des hommes qui font, du passé leur principal sujet de recherche, l'explication du plus proche par le plus lointain a parfois dominé nos études jusqu'à l'hypnose. Sous la forme la plus caractéristique, cette idole de la tribu des historiens a un nom : c'est la hantise des origines. Dans le développement de la pensée historique, elle a eu aussi son moment de faveur particulière.<sup>53</sup>

Ceci amène à revisiter la trajectoire des relations sino-africaines et d'en déceler les différentes mutations voire les formes qu'elles ont pu prendre au cours du temps.

## **I. LES FONDEMENTS LOINTAINS DES RELATIONS SINO CAMEROUNAISES**

Comprendre la Chine d'aujourd'hui nécessite *ipso facto* un grand bond en arrière afin de tirer dans le passé les premiers mouvements qui sont non seulement importants pour une approche différente sur le sujet mais encore plus pour une compréhension de l'évolution de cette relation. C'est le travail de l'historien que de chercher les fondements mêmes les plus enfuient afin d'avoir une compréhension un peu plus nette dans l'étude des faits. Marc Bloch lançait déjà cet avertissement lorsqu'il soulignait : « ... l'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent, elle compromet dans le présent l'action même. »<sup>54</sup> Cette partie analyse les fondements lointains des relations sino-africaines en général mais fait aussi le point sur les principales phases des relations sino-africaines de la période coloniale.

---

<sup>53</sup> Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, p. 19.

<sup>54</sup> *Ibid*, p. 26.

## A- La période ante coloniale : les premiers mouvements Afro-Asiatique.

Bien des siècles avant la colonisation, la présence chinoise s'était déjà faite ressentir à travers de nombreuses entreprises menées entre le Vème et le XVème siècle témoignant de ce que la Chine au même titre que les puissances d'Europe de l'ouest avaient déjà mis sur pied des techniques lui permettant de conquérir le monde. Cette stratégie de conquête qui s'affirmait en Chine avait été mise en place pour concourir à la mise en place d'une Chine admirable ayant une histoire millénaire. De nombreux facteurs sous-tendent ces mouvements d'ouverture chinoise avant la période coloniale en Afrique et en Asie.

### 1) Le commerce maritime chinois et le goût poussé pour les expéditions.

L'homo Sapiens a toujours été animé par le besoin de découvrir. Historiquement, les relations commerciales entre la Chine et l'Afrique datent des premiers empereurs Han, au deuxième siècle avant Jésus-Christ<sup>55</sup>. C'est ce dont témoignent les récits du parcours du navigateur Chinois Zheng He, qui a atteint les côtes de l'Afrique à quatre reprises<sup>56</sup> notamment avec le débarquement sur la côte de Somalie et au Kenya au début du XVème siècle.

Mais en dehors des nombreuses expéditions de Zheng He, il est aussi important de souligner la présence de certains négociants chinois qui sont arrivés en Afrique de l'Est<sup>57</sup>

Déjà aux temps de la dynastie des Song (Xème et XIIème siècle)<sup>58</sup>, l'expansion chinoise connaît une intensité remarquable à travers le monde. Depuis leur capitale de Hangzhou, aujourd'hui au sud de la ville Shanghai<sup>59</sup> ; un espace maritime s'est construit, cet espace a servi aux activités commerciales<sup>60</sup>. C'est seulement à partir du XVème siècle sous la dynastie des Ming<sup>61</sup> qu'un certain Zheng He<sup>62</sup> entreprend plusieurs expéditions spectaculaires vers le détroit de Malacca et au-delà de l'océan indien<sup>63</sup>. Comme le souligne si bien Jean Jolly<sup>64</sup> :

Zheng He ne part pas au Hasard. Il dispose de cartes détaillées de l'Afrique encore inexistantes de l'Europe, de navires à plusieurs mâts et d'instruments de navigation nouveaux dont le gouvernail d'étambot, des compas et des boussoles. L'expédition est à la fois militaire, commerciale et scientifique. A bord de ces jonques, il y a des médecins, des commerçants, des astronomes, des entomologistes des herboristes.

<sup>55</sup> R. Schiere (S/D), *La Chine et l'Afrique : Un nouveau partenariat pour le développement ?* Groupe de la Banque africaine de développement, 2011, p. 25.

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Richard Schiere(S/D), *La Chine et l'Afrique*, p. 1.

<sup>58</sup> La dynastie Song a régné en Chine de (960 à 1279), c'est par ailleurs le premier gouvernement au monde à émettre des billets de banque. C'est sous la dynastie Song que la poudre à Canon a vu le jour comme invention.

<sup>59</sup> J-M Holtzinger, "La Chine puissance déconcertante", *Revue Défense Nationale*, n° 736, 2011, p. 203.

<sup>60</sup> *Ibid.*

<sup>61</sup> La dynastie Ming prend place en 1368, elle remplace la dynastie Song ayant régné plusieurs siècles en Chine.

<sup>62</sup> Il convient de noter que le Zheng He dont il est question ici est considéré par le peuple chinois comme leur Christoph Colomb, même si la plupart des académistes historiens américains ne le reconnaissent pas tel.

<sup>63</sup> Holtzinger, "La Chine puissance", p. 203.

<sup>64</sup> J. Jolly, *Les Chinois à la conquête de l'Afrique*, Paris, Pygmalion, 2011, p. 18.

Tout ceci témoigne de ce que la Chine avait déjà développé une importante base navale et un goût poussé pour l'aventure. La volonté de la Chine de traverser le reste du monde n'est donc plus une question récente, au contraire l'Empire du Milieu, puissance millénaire a connu une histoire en dent scie avec des périodes d'apogée mais aussi avec des moments d'incertitudes et de replis.

Les périodes qui marquent l'histoire de l'ouverture de la Chine dans la période monarchique sont variées, il convient néanmoins de rappeler que la Chine avait développé des relations avec ses voisins, ceci s'était fait selon que telle dynastie était au pouvoir, mais la Chine telle qu'elle est perçue est une très ancienne civilisation qui a du mal à un certain moment à consolider son unité et à phagocyter ces différentes ethnies. Comme l'Europe, la Chine avait déjà mis sur pieds des techniques qui faisaient d'elle une puissance à l'ancienne. Avec un territoire assez vaste, une population assez nombreuse, la Chine avait profité de ce potentiel pour se lancer à la rencontre des autres. D'ailleurs les chinois d'aujourd'hui ont coutume de le rappeler, la Chine et l'Afrique sont de vieilles sœurs. En 2006, lors du forum de Pékin sur la coopération sino-africaine le président Chinois déclarait ce qui suit :

Malgré l'éloignement géographique, l'amitié sino-africaine plonge ses racines dans la profondeur des âges et ne cesse de s'approfondir au fil des ans. La Chine et l'Afrique berceaux de la civilisation humaine et terres d'espoir, sont liées par étroitement par une communauté de destin et par des objectifs commun<sup>65</sup>

En 2009 Huang Changqing, ambassadeur de Chine au Cameroun utilise les expéditions chinoises menées par l'amiral Zheng pour mettre en confiance ses interlocuteurs africains. Il déclarait : "La Chine est un ami historique de l'Afrique, car notre amitié commença il y a huit siècles lorsque le premier cortège de bateaux a accosté l'Est de l'Afrique."<sup>66</sup> Tout ceci témoigne des liens étroits que la Chine entretenait déjà avec le continent africain et qui rappelle que l'amitié sino-africaine est aussi vieille que l'arrivée des portugais ou encore les voyages de Christoph Colomb. Cette présence ancienne a été perçue d'autre part par l'utilisation des routes de la soie.

## **2) La route de la soie comme prémices d'une relation commerciale**

Ancienne route commerciale, la prospérité de la route de la soie a été assurée par la dynastie Tang<sup>67</sup>. Cette ancienne route commerciale dont la prospérité a longtemps été assurée par la Chine conserve une euphorie pour les chinois et témoigne par-là l'amitié et l'ouverture de

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>66</sup> Jolly, *Les Chinois à la conquête*, p. 18.

<sup>67</sup> Huo juanying, "La route de la soie et les Tang", *La Chine au présent*, n°06, juin 2003, p. 34.

La dynastie Tang c'est l'une des plus grandes dynasties chinoises qui a régné en Chine de 618 à 907.

l'époque des Tang<sup>68</sup> donc la Chine dynastique. De nombreux commerçants chinois et d'ailleurs se sont rencontrés sur cette voie commerciale et ont par ailleurs utilisé cette voie afin de rejoindre d'autres contrées et échanger leurs différents produits ou marchandises.

La route de la soie est connue pour être ce passage de plus de 7000 Km qui reliait les grands continents européen et asiatique<sup>69</sup>. Même si l'action commerciale reste prépondérante dans l'utilisation de cette voie, il faut tout de même reconnaître avec Huo Juanying qu'il s'est développé un échange culturel, des rencontres inédites, impressionnantes sur les ressortissants des autres contrées mais également sur les autres contrées : le son agréable de la méditerranée et le style de Rome<sup>70</sup>.

La Chine a commencé à s'intéresser au reste du monde via l'activité commerciale il y a fort longtemps. Entre 618 et 907, sensiblement trois siècles de règne de la dynastie Tang, la Chine avait déjà amorcé une ouverture au reste du monde, notamment les contrées africaines. On peut analyser ces premiers contacts à travers la composition de différents produits qui ont fait l'objet d'attractions et qui étaient en circulation sur cette voie commerciale. En mettant un accent et en menant une analyse sur ces différents produits composés essentiellement de pierres précieuses, de produits de diverses natures telles que le Jade, perles, jadéites, diamants etc.<sup>71</sup>, il est donc certain que la route de la soie ait participé au rayonnement de la Chine entre le Ve et le VIIIème siècle de notre ère.<sup>72</sup>

Un écrivain arabe aurait d'ailleurs visité cette région et considérait cette région de Shadan comme capitale de la dynastie Tang<sup>73</sup>. Du centre de la Chine vers les contrées lointaines, des articles divers comme la soie, les instruments en fer et en laques étaient à l'époque transportés sur cette route commerciale entretenue par la Chine<sup>74</sup>.

Route de prospérité, de rencontre et d'échange diverses, la route de la soie nous l'avons déjà souligné a servi au rayonnement de la Chine mais également à son ouverture et à la rencontre avec les autres peuples dont les européens et les africains. Les relations entre les pays d'Asie dont la Chine et l'Afrique tirent leurs origines dans de très lointaines relations avant toutes tentatives européennes de conquête. Mais les relations entre la Chine et l'Afrique vont évoluer dans le temps après plusieurs années d'incertitudes et de vide historique. Cette relation

---

<sup>68</sup> Huo juanying, "La route de la soie et les Tang", *La Chine au présent*, n°06, juin 2003, p. 35.

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> Huo Juanying, "La route de la soie", p. 36.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>74</sup> "Le xinjiang au pluriel", *La Chine au présent*, n°10, mars 2004, p. 11.

va prendre une nouvelle forme dans les années 1950, témoignant ainsi des nouveaux fondements.

## **B- LA PERIODE COLONIALE ET LE PARADIGME DES RELATIONS TIERS MONDISMES**

Les dernières années du XX<sup>ème</sup> siècle marquent une étape décisive dans les relations sino-africaines. Les années 1940 à 1955 marquent l'accélération et la pose des premiers jalons de cette relation. Le contexte africain en générale et le contexte camerounais en particulier connaît une effervescence liée aux guerres et aux mouvements d'indépendances. C'est à partir de ces événements que les relations sino-africaines prenaient une nouvelle tournure et permettaient à la Chine de devenir un ami du continent africain. Cette partie met en exergue les nouveaux fondements qui jalonnent aussi bien les relations sino-africaines que les relations sino-camerounaises à travers la période coloniale, période de solidarité et de soutien mais aussi à travers le post colonialisme et la nouvelle idéologie chinoise dans le monde, en Afrique et au Cameroun. Les premiers contacts de la période coloniale entre les peuples d'Asie et ceux d'Afrique sont essentiellement d'ordres idéologiques et de soutien mutuel. Cette solidarité se traduit par des actions qui viennent de l'Asie.<sup>75</sup> Les évènements ayant conduit à la solidarité Sino-africaine sont d'ordre divers mais c'est à cause du ras-le-bol des puissances colonisés et des différentes revendications que les revendications vont être portées en dehors du continent. C'est dans ce sillage que se tissent alors les relations entre les peuples d'Asie dont de la Chine.

### **1) La lutte contre le colonialisme, le soutien aux mouvements indépendantistes :**

#### **Prémices d'une solidarité sud-sud**

Après une longue période de replie sanctionné par plusieurs siècles d'une vie en autarcie<sup>76</sup>, la Chine se lance dans un soutien aux peuples colonisés. Le contexte africain d'après la Deuxième Guerre Mondiale est marqué par la naissance des mouvements de libération et des revendications nationalistes divers ordres. La Chine a su profiter de cette situation pour se constituer sa propre politique extérieure de l'Afrique, différente de celle des occidentaux. C'est de là que la Chine engage des stratégies diverses pour aider les peuples opprimés à sortir du joug colonial.

---

<sup>75</sup> C'est à l'initiative des dirigeants asiatique notamment ceux de Chine et d'Inde que la conférence afro-asiatique de Bandung va voir le jour et connaître le succès qu'on lui donna.

<sup>76</sup> Holtzinger, "La Chine puissance", p. 25.

Dès 1949, la Chine apporte un soutien aux peuples africains pour qu'ils puissent se libérer. Officiellement, elle se désigne comme l'amie des opprimés<sup>77</sup>. Ce soutien accordé aux pays africains connaissant encore l'impérialisme est prétendu comme une solidarité entre les peuples connaissant et ayant connu les mêmes peines dues à la colonisation occidentale. C'est seulement en 1955, du 18 au 25 avril à Bandung dans la capitale indonésienne que sera organisé un sommet Afro-Asiatique<sup>78</sup>.

Bandung marque l'une des premières rencontres historiques entre les peuples Afro-asiatiques<sup>79</sup>. À travers cette conférence, de nombreuses décisions ont été prises dont le soutien aux différents mouvements de libération. Sous la direction des leaders chinois dont le premier ministre Zhou Enlai et le dirigeant indien Nehru. De nombreux autres leaders africains ont pu se joindre au débat et discuter du soutien à apporter aux différents mouvements de libérations nationales (MNL)<sup>80</sup>. Pour de nombreux auteurs, la Conférence de Bandung ou sommet de Bandung est l'élément déclencheur des relations sino-africaines ; même si cette conférence a rassemblé d'autres pays asiatiques, il est incontestable de signaler que Bandung a sonné le glas d'une solidarité sino-africaine multiforme et multidimensionnelle. C'est à partir de ce moment-là que la Chine va entamer un soutien militaire et politique aux mouvements de libérations nationales<sup>81</sup>. Mais le soutien aux mouvements indépendantistes africains et camerounais n'est pas le seul signe qui a marqué le début des relations dans la période comprise entre 1949 et 1960. Dans la foulée, la Chine a apporté un soutien inconditionnel aux leaders de l'Union des Populations du Cameroun (UPC)<sup>82</sup>. Les premiers contacts entre l'Afrique et la Chine sont alors essentiellement d'ordre idéologique.

La Chine s'est toujours présentée comme l'amie des africains car elle a connu les mêmes problèmes que ceux que l'Afrique a connus entre 1884 et 1960. Ayant une très forte empreinte idéologique, les premières heures des relations sino-Africaines et Sino-Camerounaises ont eu

---

<sup>77</sup> Serge M. et Beuret M., "La Chine a-t-elle un plan pour l'Afrique ?", *In Afrique Contemporaine*, n° 228, Avril 2008, p. 109.

<sup>78</sup> J-R. Chaponniere, "Un demi-siècle de relation Chine Afrique. Evolution des analyses", *Afrique Contemporaine*, n°228, avril 2008, p. 36.

<sup>79</sup> Bandung a été l'occasion pour plusieurs leaders de s'asseoir sur la même table que les autres peuples qui partagent la même idéologie. Le sommet de Bandung a en outre mobilisé un nombre assez important de délégations venues à la fois d'Afrique mais également d'Asie.

<sup>80</sup> C'est à la suite des premiers mouvements de pression initiés en Asie que l'Afrique va prendre le relais. Ces différents Mouvements ont été la force de pression sur lequel se sont appuyés les leaders politiques de cette période.

<sup>81</sup> Xavier Aurégan, "Temps et non-temps de la Chine en Afrique", *Géoeconomie*, n°81, Avril 2016, p. 182.

<sup>82</sup> En effet lorsque naissent les mouvements de libération en Asie, les premiers territoires s'affranchissent de la domination coloniale, ce vent qui avait été organisé en Asie se transporte en Afrique et fait naître ce sentiment de nationalisme qui était encore endormi et la Chine puissance anticolonialiste ayant connu les mêmes souffrances que l'Afrique colonisée va apporter son indéfectible soutien aux mouvements de libérations notamment l'UPC au Cameroun.

pour socle une solidarité entre les peuples afin de contrecarrer toutes velléités impérialistes et de donner un coup de main aux différents peuples encore colonisés ceci dans un élan de solidarité sud-sud.

## **2) La naissance du mouvement des non-alignés et la désolidarisation du bloc communiste et capitaliste**

Bandung reste assurément l'élément déclencheur et le plus marquant des relations sud-sud d'avant les indépendances, car des analyses diverses émanant de nombreux chercheurs, journalistes, chroniqueurs, académiciens etc. on peut sans aucun doute dire que c'est depuis Bandung qu'ont été jetées les bases du concept Tiers-monde<sup>83</sup>. En effet, aux premières heures de l'après Bandung, Africains et Asiatiques avec pour tête de proue la Chine se mettent ensemble afin de créer un bloc, une solidarité qui devait donner naissance plus tard à la relation dite Sud-Sud<sup>84</sup>.

Entre 1960 et 1970, la Chine donne l'image d'un ami idéologique pour l'Afrique, soucieux du devenir et de l'avenir de ses relations avec ce contigent ami et frère. Cet intérêt qui déborde en effet le cercle restreint des spécialistes de politiques internationales<sup>85</sup> nous amène à avoir un regard profond en y faisant une analyse rétrospective. Cinq ans après Bandung, le ministère des affaires étrangères Chinoises se dote d'une section Afrique, et, en 1961, la toute nouvelle association des peuples de Chine et d'Afrique visite l'Afrique de l'Ouest et prépare la visite de Zhou Enlai<sup>86</sup> alors premier ministre. Ceci témoigne déjà d'une solidarité à forte empreinte idéologique.

L'Afrique et la Chine partagent ensemble une très vieille amitié et sympathie idéologique. C'est une relation basée sur un soutien mutuel ou chacun trouve en l'autre un allié indispensable<sup>87</sup>. Jusqu'en 1971, date à laquelle la Chine obtient le siège de membre permanent au conseil de sécurité des nations-unies, le principal challenge de la Chine, c'est l'affirmation comme puissance internationale. La Chine et l'Afrique c'est une complicité qui avait pour objectif depuis le début de mettre fin à la supériorité du bloc capitaliste et par ricochet de s'affranchir du bloc soviétique. Ceci a été visible pendant la conférence Afro-Asiatique de Bandung, en l'ab-

---

<sup>83</sup> Le concept tiers-monde a été créé pour désigner l'ensemble des pays qui n'appartenaient ni au bloc communiste ni au bloc capitaliste. A ceci il convient d'ajouter des synonymes "Sud" "Non-aligné".

<sup>84</sup> Le concept Sud-Sud correspond dans la pratique et la théorie à désigner tous les pays sous-industrialisés. Le concept a beaucoup évolué avec le temps ; on a eu les PPTE, les pays sous-développés et maintenant les pays en voie de développement (PED)

<sup>85</sup> Chaponnière, "Un demi-siècle", p. 35.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>87</sup> Beuret et Michel., "La Chine a-t-elle...", p. 59.

sence de l'URSS, elle a tiré son épingle du jeu en s'imposant dès lors comme le principal défenseur des opprimés en se proposant comme étant la principale alternative entre le bloc Occidental et Soviétique<sup>88</sup>.

Le mouvement des non-alignés qui naissait à Bandung en 1955 sous les auspices de l'Inde et de la RPC avait une forte connotation idéologique, le Marxisme-Léninisme étant l'idéologie partagée entre la Chine et l'URSS.<sup>89</sup> Mais la solidarité idéologique des années 1950 avait consisté pour à lutter contre l'impérialisme. La Chine qui a les mêmes antécédents idéologiques rompt avec celles-ci pour s'assurer un destin plus neutre. C'est dans ce contexte que la Chine non-alignée a entraîné avec elle l'ensemble des territoires africains qui ont décidé de la suivre dans l'écho qui était le sien et dont elle avait signifié la solidarité à la grande conférence de Bandung.

La suite des relations sino-africaines a connu de nouveaux fondements, la relation qui existait au moment de la conférence de Bandung a évolué, s'est ouvert et s'est doté d'un nouveau paradigme. C'est ainsi que les années qui avaient suivi la lutte contre l'impérialisme ont grandement été marquées par une volonté d'affirmation idéologique mais surtout commerciales<sup>90</sup>, d'où les nouveaux fondements de ces relations.

## **II. LES NOUVEAUX FONDEMENTS : LES RELATIONS ENTACHEES D'UNE FORTE EMPREINTE IDEOLOGIQUE PUIS ECONOMIQUE**

Après les indépendances africaines, après que les premiers motifs sur lesquels s'étaient fondées les relations sino-africaines aient été atteints, il fallait revisiter la trajectoire des relations sino-africaines et lui donner un autre sens<sup>91</sup>. Les événements qui ont suivi la période des luttes contre le colonialisme, l'impérialisme étaient alors entaché d'une grande empreinte idéologique. De 1960 au début des années 80, les relations sino-africaines en générale et sino-camerounaise en particulier vont subir d'autres contraintes aussi bien internes qu'externes. Mais ce sont les contextes africains et asiatiques qui ont entériné pour une longue période les relations entre africains et les chinois.

---

<sup>88</sup> Aurégan., "Temps et Non-temps", p. 180.

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> P. Cabestan, "Les relations Chine-Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir", *Hérodote*, n° 150, 2013, p. 150.

<sup>91</sup> Ngono, "La coopération chinoise", p. 39.

## **A- LA PERIODE POST COLONIALE ET LES NOUVEAUX DEFIS DES RELATIONS SINO-AFRICAINES**

Les premières années de la période post coloniale marquent une quasi inexistence diplomatiques, politique de la Chine sur le continent africain<sup>92</sup>. Mais cette période qui marque le repli diplomatique de la Chine dans le monde a été joutée par de nombreuses réformes internes qui allaient préparer une période de prospérité. Mais cette période marque l'ère d'un nouveau souffle, un défi non seulement international dans les relations sino-africaines mais surtout une idéologique dans ce qu'il convient d'appeler le "Neutralisme"<sup>93</sup>.

### **1) Une période caractérisée par une absence sur la scène internationale**

A la suite des événements qui entourent la conférence de Bandung, avec notamment les expériences malheureuses enregistrées en Chine, dont l'échec du Grand bond<sup>94</sup> en avant, l'échec de la campagne des Cents fleurs, de la révolution culturelle mais aussi les événements liés aux conflits politique post maoïsme, la Chine n'avait pas encore fini de digérer totalement les conséquences de ses crises.

Pendant la période allant de 1960 à 1970, et même jusqu'en 1978, la Chine vie repliée sur elle-même surtout dans le but d'organiser son unité et de planifier son système économique. Elle consacre une partie de son temps à sa politique intérieure, c'est une période intense chargée de conflit avec une des provinces Chinoise qui avaient été prises d'assaut par Tchang Kai Chek et ses partisans pendant les luttes.

La Chine est impliquée durant cette période à de nombreuses réformes, des politiques agraires qui visaient à redistribuer les terres afin de promouvoir une agriculture extensive pour répondre aux besoins nutritifs de la population Chinoise qui est alors estimée à environ 1 milliard d'habitants. Les réformes entreprises dans le secteur agricole ont permis à une large couche défavorisée de la population d'entrer en possession d'une parcelle. J-P Duteil le souligne d'ailleurs très bien lorsqu'il écrit :

La première réforme agricole, celle des années 1950, laisse subsister des inégalités considérables : elles concernent la taille des fermes, les droits de vente, achat ou location. Les dirigeants chinois mènent dans un premier temps une réforme fondée sur la propriété paysanne, qu'elle contribue à confirmer. Ils attendent que le développement de la mécanisation rende possible l'organisation de fermes collectives. Au total, 50 millions d'hectares sont réparties entre 300 millions de paysans qui n'avaient pas de terre auparavant ou très peu ; les instruments de production sont distribués également dans les régions méridionales ou dominant les rizières, un buffle pour quatre ou cinq famille est donné...<sup>95</sup>

<sup>92</sup> Ngono, "La coopération chinoise", p. 56.

<sup>93</sup> Le neutralisme dont a été question vient du fait que la Chine qui était une puissance communiste aurait voulu se débarrasser de la puissance de son allié l'URSS et de suivre un destin solitaire. Dans cette logique, elle entraînait avec elle l'ensemble des pays africains qui avaient répondu présents à l'appel de Bandung.

<sup>94</sup> Chaponnière, "Un demi-siècle de relations Chine-Afrique", *Africaine contemporaine*, n° 228, 2008, p. 43.

<sup>95</sup> J-P. Duteil, *La Chine, de 1949 à nos jours*, Paris, Clio, 2009, p. 150.

Le paysage rural de la Chine est modifié en profondeur par la réforme agraire<sup>96</sup>. Mais ces réformes ne s'étaient pas aussi effectuées sans oppositions, la réforme agraire en Chine a provoqué de nombreux mécontentements au sujet de la redistribution des terres. Cette situation a plongé certains propriétaires dans de pertes énormes.

Dès 1957 le gouvernement Chinois lance le "Grand Bond en avant"<sup>97</sup> sous la conduite de Mao Zedong. Dès septembre 1965, Mao lance la révolution culturelle qui est le prolongement du Grand Bond en avant, mais la révolution culturelle contrairement à la réforme agraire et au Grand Bond ne va pas connaître le même succès. La révolution culturelle a d'ailleurs été dénoncée comme étant l'un des projets qui avaient plongé la Chine dans le Chaos entre 1966 et 1976<sup>98</sup> ; plusieurs dirigeants furent arrêtés et condamnés à l'instar des la "bande des Quatre"

De 1976 à 1978, après la mort de Mao la Chine était sur la trajectoire d'une transition, la période du maoïsme devait être tournée ainsi que toutes ses politiques de réformes qui avaient été initiées et qui d'ailleurs s'étaient avérées être un échec. Les relations entre l'Afrique et la Chine connaissaient quelques turbulences du fait de tous les défis à relever du côté de la partie Chinoise. L'aide Chinoise à l'Afrique était de ce fait réduite<sup>99</sup>. Cependant des défis similaires devaient être relevés par les pays africains.

## **2) Les défis africains de reconstruction et de consolidation des acquis coloniaux**

La situation que doit traverser le continent africain en cette nouvelle ère n'est pas à prendre à la légère. De nombreux défis devaient être relevés pour les jeunes Etats qui venaient tout juste d'acquiescer un héritage colonial. Les défis de reconstruction auxquels allaient se frotter ces nouveaux Etats étaient d'ordre divers. Il s'agissait pour ces Etats non seulement de coordonner les politiques nationales mais aussi les politiques régionales et sous régionales.

Entre politique intérieure et politique extérieure, l'Afrique doit faire face aux contraintes aussi bien propres à chaque pays mais aussi aux conjonctures d'ordre international. L'un des principaux défis de ces jeunes Etats à la suite des indépendances reste incontestablement la planification économique en vue de relancer les structures, l'ouverture des voies de communications et la mise en place de structures politiques solides.

---

<sup>96</sup> Duteil, *La Chine,...*, p. 150.

<sup>97</sup> Le Grand Bond en avant est un ensemble de réformes entrepris par la Chine notamment pour réorganiser les secteurs de l'économie pendant la période Mao.

<sup>98</sup> Chaponnière, "Un demi-siècle", p. 43.

<sup>99</sup> J. Jolly, *Les chinois à la conquête*, p. 21.

Entre 1960 et 1980, les pays d’Afrique s’engagent ensemble à lutter contre l’impérialisme, en intégrant des structures sous régionales, régionales et internationales. Tous ensemble, ces pays en créant dès 1960, l’Organisation de l’Unité Africaine(OUA)<sup>100</sup>, qui devait entre autres œuvrer à se mettre ensemble. Ainsi de promouvoir la paix sur le continent, aider les territoires encore colonisés à s’en sortir, former une union économique afin de pouvoir s’inscrire dans la mouvance des territoires en développement.

A partir de 1970 alors que les pays africains qui avaient obtenu leurs indépendances en 1960 fêtaient leur dix ans d’indépendance politique, le monde est perturbé par une profonde crise liée à la chute des matières premières donc du pétrole<sup>101</sup>. Les principales exportations africaines qui portaient sur les matières premières ont donc été perturbées, en affectant les revenus liés aux activités commerciales.

L’Afrique est au sortir des indépendances le continent qui regorge d’énormes potentialités économiques, son sol et son sous-sol sont riches en matières premières, les produits issus de l’agriculture qui y ressortent sont de qualités<sup>102</sup>, d’ailleurs comme le témoigne le tableau ci-dessous :

**Tableau N° 1 : Les potentialités africaines en matières premières (exprimées en pourcentage)**

<b>Matières premières</b>	<b>Pourcentages</b>
Diamant	66%
Or	57%
Cobalt	45%
Antimoine & Phosphate	23%
Cuivre & Manganèse	17,5%
Bauxite & Zinc	15%
Chrome & Pétrole	10%
Cacao	66%
Huile de palme	40%
Arachide	28%

**Source :** Elikia M’bokolo, *L’Afrique au XXe siècle. Un continent convoité*, Paris, Editions Seuil, 1985, p. 11.

<sup>100</sup> G. Batey, *Effective modern history for colleges*, Bamenda, Nab venture, 2011, p. 470.

<sup>101</sup> Auregan, “Temps et non”, p. 193.

<sup>102</sup> Elikia M’bokolo, *L’Afrique au XXe siècle. Un continent convoité*, Paris, Editions Seuil, 1985, p. 11.

Entre 1970, 1976 et 1980, le monde entier est passé par des chocs pétroliers qui ont entraîné la crise des matières premières. Le continent africain qui était donc le principal pourvoyeur mondial en matières premières a dû faire face aux nouveaux défis auxquels le monde devait désormais se confronter. Toute la période qui marque l'accession aux indépendances jusqu'à la période de démocratisation des Etats, l'Afrique passe par une série de réformes dont certaines sont imposées par les pays occidentaux. Les relations sino-africaines connaissent un net ralentissement sous l'effet de ses nombreuses crises qui secouent l'Afrique mais également de la période caractérisant les réformes internes en Chine<sup>103</sup>. Du coup des faits historiques, les relations sino-africaines sont revenues plus tard sur de nouveaux auspices dont le mot d'ordre sera l'ouverture des marchés et l'investissement chinois en Afrique<sup>104</sup>. L'ensemble de ces événements a concouru à une ouverture de la Chine à travers des politiques de modernisation. La suite de ce chapitre étudie l'ouverture de la Chine au reste du monde à travers les quatre modernisations.

## **B- L'OUVERTURE DE LA CHINE A TRAVERS LES QUATRE MODERNISATIONS**

A la mort de Mao Zedong et de Zhou Enlai, le destin de la Chine reposait désormais entre les mains de celui qui avait autrefois été un fidèle protagoniste du Parti Communiste Chinois. L'arrivée de Deng au pouvoir augure une nouvelle politique marquée par l'ouverture de la Chine au reste du monde<sup>105</sup>. A travers de nombreuses entreprises dont le secret réside dans sa politique des quatre modernisations, politiques réussies à la fin des années 1980 et le début des années 1990. Cette partie analyse également l'impact de la crise asiatique comme élément déclencheur de la puissance Chinoise dans le monde.

### **1) DENG XIAOPING et les quatre modernisations**

De 1960 à 1993 en passant par les événements de 1971, la Chine a connu quelques périodes troubles liées à sa politique intérieure. Elle a donc été obligée de se concentrer sur sa politique intérieure, ce qui lui a valu quelques années d'isolement et de repli volontaire.

Le retour de Deng Xiaoping en 1973 est corrélé aux décès de Zhou Enlai le 8 janvier 1976 et de Mao Zedong le 09 septembre<sup>106</sup>. Mais à partir de 1975, sous le règne de Deng, l'assemblée nationale populaire adopte les quatre modernisations<sup>107</sup> qui vont contribuer à l'ouverture de la

<sup>103</sup> C. Le Goff, *La Chine et l'Afrique : Lorsque l'opportunité occulte le risque*, Paris, IRIS, 2017, p. 2.

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> Auregan, "Temps et non", p.178.

<sup>106</sup> Gabas et Chaponnière, "Le temps de", p. 184.

<sup>107</sup> *Ibid.*

chine économique. La lutte idéologique des années 1950 telle que menée par la République Populaire de Chine passe à une autre étape, la Chine est désormais disposée à ouvrir sa coopération dans d'autres domaines notamment le domaine économique. Cette modernisation marque une nouvelle étape dans les relations sino-africaines favorisant ainsi la création des Zones Economiques Spéciales<sup>108</sup>.

Les quatre modernisations lancées par Deng Xiaoping en 1975 avaient comme secteurs prioritaires : l'agriculture, l'industrie la défense et la science<sup>109</sup>. C'est incontestablement sur ces quatre piliers que la Chine s'est appuyée pour se lancer à la conquête du monde et principalement sur le continent africain.

De 1971 à 1990, la chine a dû se replier pour pouvoir penser et organiser sa politique intérieure<sup>110</sup>. Ce repliement est sans doute le moment le plus important de l'irruption et de la nouvelle politique extérieure de la Chine centrée sur l'économie et l'ouverture économique de la Chine au marché mondial. Comme le fait remarquer Xavier Auregan<sup>111</sup>.

En interne, la Chine, les évolutions politiques et constitutionnelles vont avoir un impact considérable sur l'extérieur. Les réformes économiques chinoises sont donc de véritables moteurs ou facteurs explicatifs de la « la percée » économique et politique chinoise en Afrique. Au lendemain de Tian'anmen, la Chine s'engageait dans un nouveau cycle de réformes qui concernent directement le continent africain et vice-versa. Elle entre ainsi dans deux décennies de développement tous azimuts, du point de vue commercial, des investissements et des relations (culturelles, économiques et politique) : ce sont les «les vingt glorieuses de la Chine en Afrique», rendues possible par les réformes structurelles Chinoises.

Ces propos témoignent de la teneur du programme des quatre modernisations lancées par Deng Xiaoping depuis 1975 ; de nombreux facteurs sont à la base du retour de la Chine en Afrique, mais c'est la modernisation de l'économie chinoise qui reste néanmoins à la base de ce retour spectaculaire. Parmi les différents facteurs qui marquent le retour Chinois en Afrique, la plupart sont interne aux différents slogans lancés par la chine. Il s'agit de :

- la décentralisation des politiques économiques et des moyens au profil des provinces
- la perte d'influence relative du gouvernement central
- la corruption endémique suite au slogan « Enrichissez-vous ! »

---

<sup>108</sup> Gabas et Chaponnière, «Le Temps de», p.185.

<sup>109</sup> Chaponnière, «Le Temps de», p.185.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>111</sup> *Ibid.*

- les migrations d'intellectuels et de scientifiques<sup>112</sup>

Bien évidemment cette période d'ouverture, de réformes stratégiques internes et externes correspond à la période de Deng au pouvoir, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est considéré incontestablement comme le révolutionnaire.

### **Photo N° 1 : Portrait de Mao Zedong**



**Source** : <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Portrait-de-Mao-Zedong-de-la-place-Tian%27anmen>, consulté le 25 janvier 2023 à 22h 00.

## **2) Le vent de démocratisation et la crise asiatique**

Les années 1990<sup>113</sup> marquaient un tournant non négligeable des relations sino-africaines étant donné qu'elles prenaient une nouvelle tournure. Du démantèlement de l'URSS en 1990, à la crise asiatique des années 1997-1998, la Chine cherchait à affirmer son leadership.

Après les crises économiques des années 1986-1987, l'Europe affiche un désintéressement<sup>114</sup> vis-à-vis du continent africain en lui tournant le dos. L'analyse de cette situation amène

<sup>112</sup> Chaponnière, "Le Temps de", p. 87.

<sup>113</sup> Michel Beuret, Serge Michel, "La Chine a-t-elle un plan en Afrique ?", *Afrique contemporaine*, n°228, 2008, pp. 49-68.

<sup>114</sup> Après le double choc pétrolier des années 70, l'Europe se désintéresse de l'Afrique. Ce désintérêt est surtout affirmé par les nouvelles conditionnalités qui vont être imposées au continent afin de bénéficier d'une éventuelle aide.

à des considérations diverses, il s'agit en effet pour parler de la crise, d'une situation d'instabilité et de troubles conjoncturelles qui avait fragilisé les différents secteurs de l'économie mondiale. Ceci passait par la baisse des prix des matières premières qui étaient déjà l'essentiel de la force des économies africaines en générale et de celle du Cameroun en particulier. L'Europe n'étant pas épargnée, a abandonné momentanément le continent africain.

A partir de 1990, les anciens maîtres<sup>115</sup> imposent aux africains de nouvelles conditions pour accéder à l'aide qu'elle pouvait lui donner. La crise aura joué sur les politiques mondiales, mais c'est surtout la chute du mur de Berlin en 1989 et l'éclatement de l'URSS qui vont conditionner la nouvelle politique internationale de la décennie 90. Même s'il est admis par de nombreux auteurs que le bouleversement de l'architecture mondiale est le résultat des nouvelles politiques mondiales et surtout la montée en puissance de la Chine<sup>116</sup>, il faut bien relever que les programmes d'ajustements structurels<sup>117</sup> puis la démocratisation des Etats sont deux éléments qui avaient profité à l'émergence d'une présence chinoise en Afrique. Dans la même période, le FMI et la Banque Mondiale imposent aux Etats africains la démocratisation de leurs Etats. L'aide n'allait donc plus être sans conditions comme dans les années 60, mais elles allaient être assorties de nombreuses conditionnalités.

Ces conditionnalités paraissaient très lourdes pour les jeunes Etats qui venaient tout juste d'accéder aux indépendances et dont l'évolution politique n'avait été un long fleuve tranquille. On peut à cet effet souligner les différentes crises politiques liées aux coups d'Etats mais aussi les différentes rebellions nées de l'instauration du parti unique dans la plupart des jeunes Etats Africains. Ces différents facteurs combinés ont propulsé les idées de conquête chinoise en Afrique<sup>118</sup>. L'analyse des différents facteurs qui ont été à l'origine des changements dans le temps et dans l'espace sont singulièrement la présence chinoise au Cameroun et les enjeux de ce partenariat entre les pays du sud<sup>119</sup>. Pendant que les autres pays d'Asie sombrent dans une crise économique propre au continent, la Chine par contre s'en sort et profite même de cette crise pour s'imposer sur le continent asiatique.

---

<sup>115</sup> Les anciens maîtres ici fait référence aux territoires qui avaient colonisés, et n'avaient plus totalement la main mise ou le contrôle sur la gestion interne, quoique ce postulat semble encore ironique car l'assujettissement était toujours à l'ordre du jour.

<sup>116</sup> Auregan, "Temps et non", p. 178.

<sup>117</sup> Les programmes d'ajustements structurels ont été imposés aux jeunes Etats africains dans la décennie 1990.

<sup>118</sup> Ngono, "La coopération chinoise", p. 40.

<sup>119</sup> La Chine se réclame constamment d'être un pays du sud dont un pays du tiers monde. Elle n'entend donc pas exercer sur l'Afrique un impérialisme à outrance comme le souligne certains milieux.

Entre 1978, 1998 et 2000<sup>120</sup>, la Chine a su se constituer une identité. C'est à travers les nombreuses réformes entreprises par Deng Xiaoping à partir de 1978 que la Chine s'est forgée cette identité. La conjoncture internationale des années 1980-1995 a profité à ce géant si bien qu'elle a mis sur pied une politique de coopération bilatérale avec chaque pays africain dont le Cameroun. Elle forge une solide relation dont il convient de revisiter non seulement les fondements, mais également d'analyser les différentes stratégies de pénétration. Ces fondements ont été mis en place par différents dirigeants. Le tableau ci-après retrace ces différents dirigeants ainsi que la durée de leur règne.

**Tableau N° 2 : Liste des dirigeants du Parti Communiste Chinois depuis la proclamation de la République Populaire de Chine de 1949 à aujourd'hui**

ANNEES	NOMS
1949-1976	Mao ZEDONG
1976-1978	Hua GUOFENG (période de transition après le décès de Mao et Zhou Enlai)
1978-1989	Deng XIAOPING
1989-2002	Jiang ZEMIN
2002-2012	Hu JINTAO
2012-	Xi JINPING

**Source** : <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Histoire-de-la-r%C3%A9publique-populaire-de-Chine>, consulté le 25 janvier 2023 à 22h 10

Au demeurant, cette politique globale de la Chine à travers l'Afrique toute entière trouve des particularités. La présence de celle est visible et palpable sur le territoire camerounais. Cette présence est ainsi analysée dans la suite de ce travail.

### III. LA POLITIQUE CHINOISE DU CAMEROUN

Bien que la politique extérieure de la Chine soit globale sur le continent africain<sup>121</sup>, elle reste tout de même stratégique avec certains pays en Afrique. C'est cette analyse qu'il convient

<sup>120</sup> Beuret et Michel, "La Chine a-t-elle...", p. 49.

<sup>121</sup> La présence sur le sol africain de la Chine s'est faite de façon globale depuis les tous premiers contacts, lesquels remontent très loin à la conférence de Bandung en 1955.

de noter, tant la présence de la Chine en Afrique s'est ponctuée de différentes manières selon les contextes socio-politiques du passé<sup>122</sup>. La présence de la Chine au Cameroun est une histoire longue qui aura été marqué par de nombreux tourments mais qui tout de même a fini par se fonder sur une coopération de confiance et de partenariat "gagnant-gagnant". Cette dernière partie analyse les fondements des relations sino-camerounaises en mettant en exergue la période qui caractérisait les énormes tensions entre les deux pays ; elle met également l'accent sur les stratégies utilisées par la Chine pour conquérir le marché camerounais.

## **A- UNE RELATION POLITICO-IDEOLOGIQUE CARACTERISEE PAR D'ENORMES TENSIONS**

La conférence afro-asiatique de Bandung n'avait pas connu la participation du Cameroun<sup>123</sup>, mais elle avait eu un écho favorable dans la plupart des pays africains qui luttait encore pour l'acquisition de leurs indépendances. De ce fait, la plupart des jeunes Etats comme le Cameroun avaient pour projet principal la mise en place d'un gouvernement solide. Ainsi cette partie retrace les premières heures des relations sino-camerounaises caractérisées par un conflit aussi bien diplomatique qu'idéologique.

### **1) La reconnaissance de Taiwan comme unique Chine et le rejet de la Chine populaire**

En représailles au soutien accordé aux mouvements nationalistes d'après les indépendances par le parti communiste chinois, donc l'Union des Populations du Cameroun, le jeune Etat camerounais de S.E El Hadj Ahmadou Ahidjo a rompu ses relations avec Pékin pour s'ouvrir à la Chine nationaliste (Taïwan) en signant avec elle un accord diplomatique le 29 septembre 1962, et ratifié le 2 mars 1963<sup>124</sup>. Pendant plus de Dix années, le climat s'est avéré très tendu entre la République Populaire de Chine et le Cameroun surtout sur le plan diplomatique. La Chine s'est constituée en terroir où allaient s'abriter ceux-là même qui faisaient l'objet de poursuite au Cameroun.

De 1960 et 1961<sup>125</sup>, voire le début des années 70, les relations sino-camerounaises sont en berne, les raisons sont diversement associées à cette situation. Mais il convient de préciser que la situation au Cameroun après les indépendances avait été très tendue. De façon générale, c'est

<sup>122</sup> Chaponnière, "Un demi-siècle", p. 46.

<sup>123</sup> La conférence de Bandung a connu une participation nonchalante de quelques rares pays africains, ces pays étaient donc au nombre de six : l'Égypte, l'Éthiopie, la Gold Coast (Ghana), le Libéria, la Libye, et le Soudan.

<sup>124</sup> Fokam "L'action financière et technique de la Chine au Cameroun (1972-2012)", Mémoire de Master 2 en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2014, p. 4.

<sup>125</sup> Ces dates représentent les années d'accession à la souveraineté des deux parties du Cameroun à savoir, le Cameroun anglophone qui a connu la domination britannique et le Cameroun occidental avec le pouvoir français.

l'Afrique toute entière qui traversait de nombreux défis dans l'organisation du pouvoir et la préservation du legs colonial. Entre conflits armés, troubles politique et autres revendications, les jeunes dirigeants africains ont appliqué de nombreuses politiques qui visaient notamment à contrôler le peuple et éviter d'autres troubles. Le système à parti unique est né dans la plupart des pays d'Afrique noire, le Cameroun qui comptait de ce fait éviter toute crise lié aux mouvements politiques n'est pas resté indifférent.

Au début des années 70, les relations sino-camerounaises commençaient peu à peu à s'apaiser. Le 17 août 1972<sup>126</sup>, fut signé à Pékin le tout premier accord commercial entre les deux pays. Cet accord fut d'ailleurs ratifié par Décret n° 72/501 du 27 septembre 1972. Ceci témoigne la prédominance du commerce dans la politique extérieure du Cameroun depuis les indépendances. C'est le succès de la Chine sur Taiwan au sujet des nombreux conflits qui les opposaient qui donnait un certain élan de réconciliation entre le peuple Chinois et le peuple camerounais. En effet, après de longues guerres militaires, économiques, politiques, idéologiques internationales, la Chine a gagné une place de membre permanent au conseil de sécurité des Nations Unies en lieu et place de Taiwan qu'elle a toujours considéré comme l'une de ses provinces chinoises. La reconnaissance internationale de la Chine au détriment de Taiwan avait alors donnée aux deux pays l'opportunité de se connaître.

En 1973, le président Ahidjo effectua un voyage en Chine qui se solda d'ailleurs par la signature de nombreux accords de coopérations techniques et financières<sup>127</sup>. Même si la Chine en 1973 n'était pas encore très différente de ses amis africains, elle avait néanmoins le potentiel pour venir en aide à certains pays qui cherchaient encore à planifier leur développement. Le Cameroun qui était alors à la quête de ce développement devait choisir ses propres partenaires. Mais, toutefois, un grand challenge devait être relevé, notamment la gestion de ses crises politiques.

## **2) La gestion des crises politique au Cameroun et les tentatives de consolidation de l'héritage colonial.**

Cette sous partie a pour intention de démontrer que les politiques de développement tel qu'envisagées par l'Etat du Cameroun entre 1960 et 1980 en réponse aux difficultés socio-économique et politique auraient beaucoup influencé la politique extérieure du Cameroun, surtout des relations sino-camerounaises de la période post coloniale.

---

<sup>126</sup> Fokam "L'action financière et", p. 4.

<sup>127</sup> Ngono, "La coopération chinoise", p. 57.

Le système de parti unique tel qu'il existait dans la plupart des pays africains entre 1960 et 1990 avait beaucoup impacté les politiques extérieures des différents pays du continent. Cette situation n'échappait pas au Cameroun qui fut également un système à parti unique.

Les années qui suivirent l'indépendance du Cameroun furent très tendues du fait que les mécontentements s'étaient fait exprimés par un bon nombre de camerounais qui se revendiquaient être de nationalistes. Ceux-ci affirmaient d'ailleurs que l'accession à l'indépendance telle qu'elle s'est passée était un "gâteau empoisonné". Le jeune Etat du Cameroun a fait face à de sérieux problèmes de restructuration. L'Harmonisation des politiques publiques du pays était un gage pour que la politique extérieure du Cameroun ait une stabilité.

De 1961 à 1980, le Cameroun doit faire face à une solide reconstruction politico-économique de tout le pays. Le principal challenge qui se posait pour le jeune Etat était alors de réussir à phagocytter les différents groupes politico-religieux et ethniques du pays, Ahidjo devait faire face aux divergences d'opinions qui s'étaient alors constituées.

Economiquement, le Cameroun s'engage dans de nombreuses politiques de développement en tenant compte de ses disparités et en considérant que la gestion dans les deux Cameroun devenait un énorme défi après les indépendances<sup>128</sup>. L'un ayant subi la politique de "*l'indirect rule*" et l'autre la politique du "*direct rule*". La stabilité devait être sur une politique de développement, non seulement au niveau national mais aussi et surtout au niveau de sa politique multinationale. En 1961 déjà le Cameroun se lançait dans des plans quinquennaux<sup>129</sup> de développement du pays, dans le but de relancer les filières qui pouvaient renforcer l'économie du pays.

Six plans quinquennaux de développement se sont succédés entre 1961 et 1991, ces différents plans de reconstructions devaient se confronter à la situation internationale qui allait mettre un terme à certaines politiques de financement mais surtout qui va handicapait un bon nombre de secteur. Ces différents tourments qui affectent le Cameroun au début des années 1970 avaient pour cause un ralentissement des relations sino-camerounaises pour une meilleure concentration des politiques internes. De tout ce qui précède, les relations sino-camerounaises ont connu un début très difficile, caractérisé par une rivalité sino-taiwanaise mais également sino-camerounaise du fait du soutien accordé à l'UPC. A l'aube de la libéralisation des

---

<sup>128</sup> Indépendance pour le Cameroun français le 1<sup>er</sup> janvier 1960 et de l'autre côté au Cameroun Anglais le 1<sup>er</sup> Octobre 1961 donc un an plus tard.

<sup>129</sup> Les plans quinquennaux de développement sont un ensemble de politiques de développement que le Cameroun avait mis en place pour relancer son développement à travers l'agriculture, le commerce, l'industrie, le transport afin de mettre le jeune Etat qui venait d'acquérir son indépendance dans une autonomie et une autosuffisance.

échanges, les relations sino-camerounaises ont pris un envol. On observait à partir des années 1995 une présence grandissante de la Chine au Cameroun qui prenait un tournant décisif à partir des années 2000 avec l'adhésion de la Chine à l'OMC en décembre 2001. Cette adhésion de la Chine au sein a eu d'énormes retombées sur l'ascension de celle-ci au Cameroun et est d'ailleurs à l'origine des stratégies chinoises au Cameroun.

## **B- UNE ASCENSION DES RELATIONS SINO-CAMEROUNAISES ET LE REVE D'UNE COOPERATION « GAGNANT-GAGNANT » ET LES STRATEGIES CHINOISES DE CONQUETE DU CAMEROUN.**

La présence du géant asiatique est palpable en Afrique et au Cameroun depuis la fin des années 1990<sup>130</sup>. Mais c'est dans les années 2000<sup>131</sup> que les relations sino-africaines et sino-camerounaises prennent un tournant décisif imposant une nouvelle polarisation du monde, une reconfiguration jamais observée. En l'espace de dix ans, la Chine a quadruplé ces échanges au Cameroun en passant devant les partenaires traditionnels que sont l'UE, les USA et certains pays asiatique comme le Japon. Ladite présence est sous-tendue par plusieurs moyens de déploiement qui font de cette coopération un moteur de développement pour les pays du tiers monde<sup>132</sup>. Cette section analyse les moyens et les champs d'actions de la Chine au Cameroun à travers les différentes stratégies de pénétration depuis l'établissement des premières relations diplomatiques entre les deux. Cette partie met l'accent sur les stratégies chinoises de conquête du Cameroun à travers l'organisation des forums de coopération sino-africaine et les stratégies liées aux Investissements Directs Etrangers (IDE).

### **1) L'organisation des forums de la coopération sino-africaine et la mise sur pied du projet**

Si l'Afrique en général et le Cameroun en particulier constituent une réserve importante en matières premières dans le monde, il faut tout de même souligner que, les ressources et le marché africain ont presque toujours servi au rayonnement international des grandes puissances<sup>133</sup>. Ceci peut expliquer les différentes stratégies de différentes puissances qui veulent s'accaparer les ressources et le marché que constitue l'Afrique et le Cameroun en particulier.

<sup>130</sup> Auregan, "Temps et non", p. 177.

<sup>131</sup> Dans les années 2000, les relations sino-camerounaises entrent dans une phase assez particulière avec notamment la reconfiguration géoéconomique des échanges du Cameroun. De façon plus claire, la Chine devient le partenaire commercial privilégié du Cameroun. Désormais les exportations et importations du Cameroun convergent toutes vers la Chine qui réussit même à arracher la vedette aux autres partenaires, les partenaires traditionnels de l'Afrique en général.

<sup>132</sup> Beuret et Michel, "La Chine a...", p. 53.

<sup>133</sup> S. Tchokonte Tchetchoua, "Le projet géostratégique de la chine en Afrique : Contribution à l'étude de la nouvelle politique africaine de la chine et de la dynamique des grandes puissances en Afrique depuis la fin de la Guerre Froide", Thèse de Doctorat en Sciences Politiques, Université de Yaoundé II Soa, 2014, p. 2.

Depuis l'organisation du premier forum sur la coopération sino-africaine qui s'est tenue du 12 au 14 octobre 2000<sup>134</sup>, la Chine et le Cameroun œuvrent à soutenir mutuellement leurs développements. Le but de ses rencontres est d'identifier les principaux problèmes, les principaux aspects du développement pour lesquels l'aide de la Chine pourrait se révéler utile<sup>135</sup>. Le Forum sur la Coopération sino-africaine est donc une tribune qui donne la possibilité aux pays du tiers monde ou pays en développement dont le Cameroun, de poser les différents aspects de leur développement qui nécessitent l'aide venant de la Chine.

Si la Chine est devenue un partenaire essentiel, incontournable pour les pays africains, c'est incontestablement parce que la Chine a construit pendant des années une politique économique qui est devenue solide mais aussi parce qu'elle est depuis près de deux décennies le leader économique mondial. Les industries chinoises nécessitent depuis quelques années d'énormes ressources pour se nourrir. Depuis 1993 la Chine est redevenue importatrice de pétrole<sup>136</sup>, ceci témoigne du besoin qu'elle ressent pour alimenter et faire fonctionner son industrie.

La dépendance de la Chine en énergie et en matières premières est devenue croissante, elle a d'ailleurs conduit celle-ci à s'intéresser davantage au continent africain<sup>137</sup> qui regorge le 1/3 des réserves énergétiques mondiales. Ce constat n'est pas sans attiser la curiosité, cette situation qui présente une architecture ressemblant à la composition des relations Nord-Sud où les pays du tiers monde sont des réservoirs de matières premières. Une analyse qui amène les spécialistes sur la question à se poser de nombreuses questions en tentant d'examiner la situation, ce qui amène Julien Wagner à dire :<sup>138</sup>

Si le rêve chinois est bien le même que le rêve américain alors « une autre planète est nécessaire », puisque le premier sous-tend un système éminemment énergivore. C'est là, d'ailleurs, un de ces écueils les plus évidents (et depuis très longtemps maintenant), car il induit une appétence insatiable et insoutenable en matières premières, une addiction malade souvent destructive pour les autres que pour lui-même.

Le Cameroun et la Chine ont commencé à coordonner leurs politiques il y a de nombreuses années. Aujourd'hui, cette relation se matérialise une fois de plus par les nombreux échanges diplomatiques et des visites organisées par les différents gouvernements. Comme le témoigne les photographies ci-dessous :

<sup>134</sup> Groupe de la banque mondiale, le bulletin du bureau de l'administrateur N° 10, septembre 2019, p. 5.

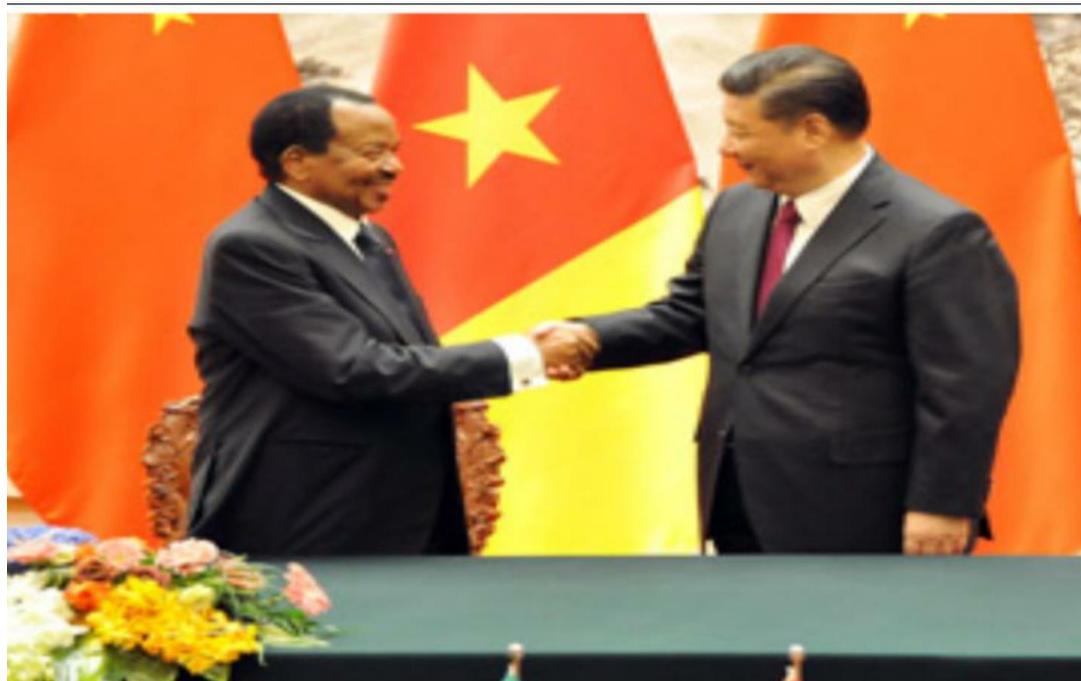
<sup>135</sup> BAD, *La Chine et l'Afrique : Un nouveau partenariat pour le développement ?*, Tunis, 2011, p. 17.

<sup>136</sup> Tchokonte Tchetchoua, « Le projet géostratégique », p. 20.

<sup>137</sup> BAD, *La Chine et l'Afrique*, p. 26.

<sup>138</sup> Julien Wagner, *Chine africaine. Le grand pillage. Rêve Chinois, Cauchemar africain?*, Paris, Ed Eyrolles, 2014, pp 13-14.

**Photo N° 2 : Le Président Paul Biya et son homologue Xi Jinping**



**Source** : <https://www.prc.cm/fr/actualites/deplacements-et-visite/2751-le-president-paul-biya-est-en-chine>, consulté le 25 janvier 2023 à 22h 15.

**Photo N° 3 : Le Président camerounais et chinois avec de leurs épouses**



**Source** : <https://www.crtv.cm/2018/09/china-africa-new-perspectives-and-win-win-partnership>, consulté le 25 janvier 2023 à 22h 15.

De nombreuses rencontres ont été organisées entre les deux pays dans le but de mettre en commun leurs politiques. La dernière en date s'est effectuée en marge du sommet sino-africain

en mars 2018<sup>139</sup>. Les deux présidents accompagnés de leurs épouses ont passé d'important moment qui semblerait montrer la consistance et le contenu des relations entre ces deux pays.

L'ascension chinoise en Afrique et au Cameroun apparait dès lors comme une ruée vers les matières premières tout en affichant leur dépendance vis-à-vis de celles-ci.

Depuis 2000, date de l'organisation du premier *Forum on China Africa Coopération* (FOCAC), les relations sino-camerounaises ont évolué<sup>140</sup>, de façon spectaculaire entre l'année 2000 à aujourd'hui se sont succéder sept Forums dont trois ont été élevés au rang de sommet. Les différents forums sur la coopération sino-africaine se sont tenus selon l'ordre suivant : du 12 au 14 octobre 2000 s'est tenu à Beijing en Chine. Ce forum a connu une mobilisation assez importante des délégations africaines aux rangs desquels les chefs d'Etats et de gouvernements et les dirigeants chinois dont le Vice-président Hu Jintao et le premier ministre Zhu Ronji<sup>141</sup> mais surtout des anciens présidents Jiang Zemin. La présence de Zemin témoigne de la volonté des dirigeants chinois qui voulaient garder la continuité avec leurs prédécesseurs.

Le deuxième forum sur la coopération sino-africaine qui s'est tenu du 15 au 16 décembre 2003 à Addis-Abeba en Ethiopie, témoignait d'une marque de<sup>142</sup> confiance envers la partie africaine qui avait été choisie pour assurer la tenue de cette conférence. Les délégations étaient restées pratiquement les mêmes côtés africains<sup>143</sup> ; pour sa part la Chine par contre a connu Hu Jintao comme nouveau leader PCC quelques mois plutôt. Toutefois l'organisation de ces différents forums est accompagnée par des stratégies diverses. Celles-ci sont mises sur pied par le biais des IDE et des APD.

## 2) La stratégie liée aux IDE, APD et autres

Depuis plus de deux décennies, la Chine a multiplié ses IDE et densifié ses APD sur le continent africain faisant d'elle la puissance la plus importante en la matière sur cette dernière. Depuis les années 2000, les relations sino-africaines et singulièrement les relations sino-camerounaises ont connu une évolution spectaculaire, les échanges commerciaux, les Investissements Directs étrangers ont connu eux aussi une augmentation en quantité. Mais l'analyse de

<sup>139</sup> Le sommet sino-africain qui s'est tenu en novembre 2018 a connu la participation du Cameroun. La délégation conduite par S.E Paul Biya a connu d'abord rendu visite en marge de ce sommet au président chinois en mars de la même année.

<sup>140</sup> <https://www.crtv.cm/2018/09/china-africa-new-perspectives-and-win-win-partnership>.

<sup>141</sup> Wagner, *Chine africaine. Le grand pillage*, pp. 13-14.

<sup>142</sup> Hu Jintao, né le 21 décembre 1942 est l'un des dirigeants chinois les plus importants lorsqu'on parle de l'ouverture de la Chine et de ses relations avec les pays du tiers-monde. Il est élu président de la République Populaire de Chine le 15 mars 2003 à quelques mois du forum sur la coopération sino-africaine.

<sup>143</sup> Chaponnière, "Un demi-siècle", p. 35.

celles-ci nous amène à nous interroger sur le réel impact de ces investissements pour les pays africains.

L'analyse sur la croissance rapide de la Chine et sa capacité à sortir du sous-développement et de s'imposer comme puissance émergente en l'espace de trente ans est incontestablement l'une des raisons qui attirent les pays en développement<sup>144</sup>. Dans sa bataille pour la conquête de l'Afrique, la Chine a depuis fort longtemps fait recours à des méthodes qui ont flatté les pays africains en développement. La Chine s'est appuyée sur les IDE, les APD, en devenant ainsi le plus gros pourvoyeur en termes d'aide au développement de l'Afrique.

La relation sino-camerounaise se matérialise surtout sur l'aide publique au développement, l'aide technique et l'aide financière. En effet cette coopération du point de vue technique a connu une réelle dynamique avec de nombreuses réalisations chinoises au Cameroun. De la construction du palais polyvalent qui fut d'ailleurs inauguré le 22 juin 2009 à Warda (Yaoundé)<sup>145</sup> des sports à l'hôpital Gynéco-obstétrique et pédiatrique de Ngouso à Yaoundé<sup>146</sup> en passant par le projet "*backbone*" de transmission par fibre optique et la construction, la réhabilitation de nombreux projets d'autoroutes, la Chine est présente au Cameroun. Autant de réalisations qui montrent que la coopération sino-camerounaise s'opère en toute sérénité compte tenu bien entendu de l'intérêt et des bénéfices mutuels tel que contenu dans le concept de partenariat "Gagnant-Gagnant".

Les années 2000 marquent une nouvelle page des relations sino-camerounaises. C'est la période pendant laquelle les échanges sino-camerounais augmentent à un rythme exponentiel. Sur le plan des aides techniques, des aides financières et des dons, on observe une croissance nette dans ces différents domaines.

L'aide chinoise est devenue incontournable depuis plus d'une décennie, au fur et à mesure que celle-ci évolue, elle le fait tout en attirant les convoitises et les critiques des autres partenaires mais aussi de la société civile. Cette relation qui date déjà de plusieurs siècles est passée par des moments troubles, des d'incertitudes de part et d'autre des deux partenaires pour s'inscrire depuis 1995 lorsque l'appel à s'enrichir à travers le monde est lancé par Jiang Zemin notamment à travers l'internationalisation des entrepreneurs chinois<sup>147</sup>.

---

<sup>144</sup> Wagner, *Chine-Africaine*, p. 25.

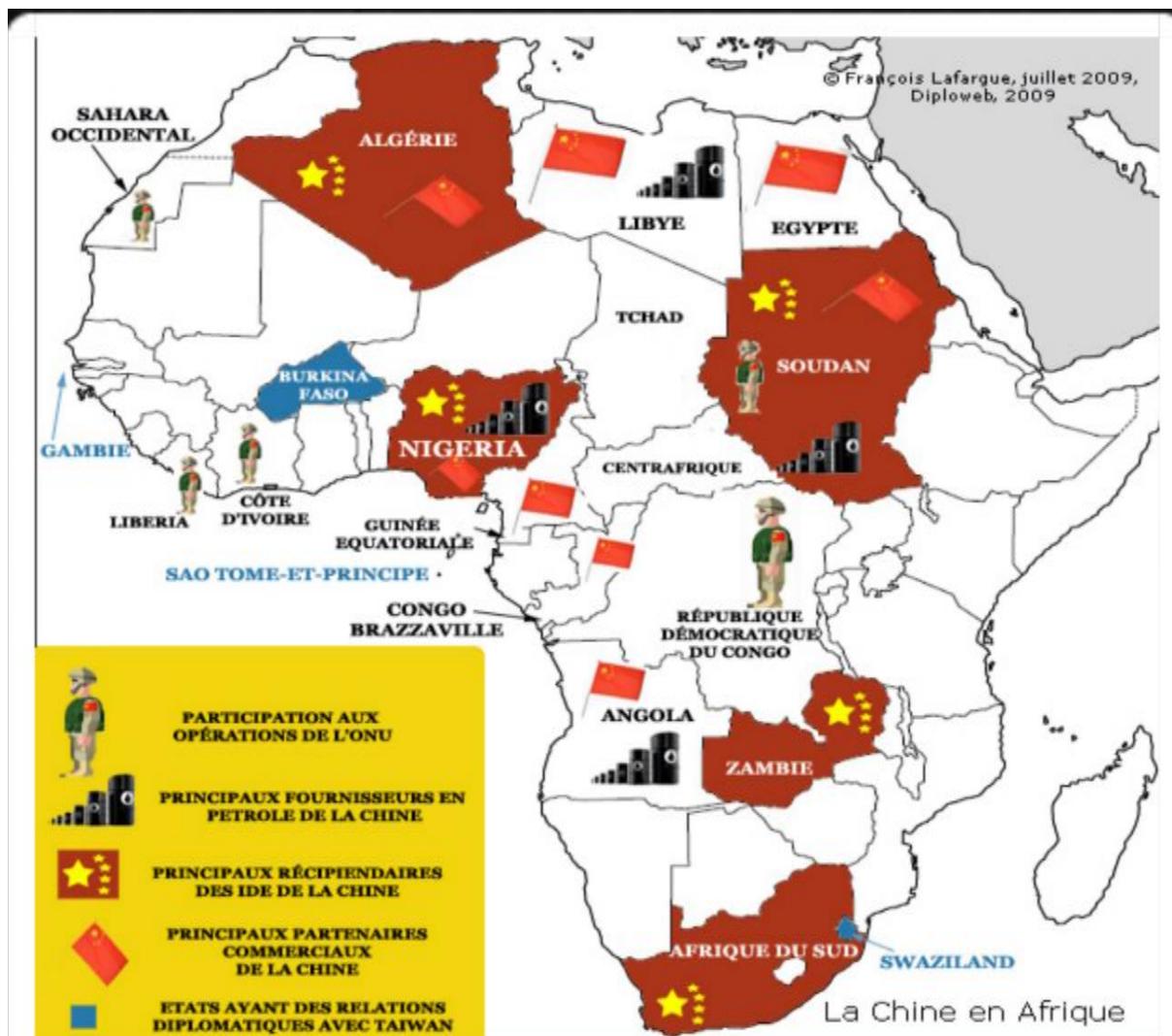
<sup>145</sup> [http://www.afrology.com/pol/gweth\\_sinocam2010.html](http://www.afrology.com/pol/gweth_sinocam2010.html) Afrology.com, consulté le 27 décembre 2021 de 16h à 17h.

<sup>146</sup> Ateba Eyéné, *La Pénétration de la Chine*, p. 93.

<sup>147</sup> [http://www.afrology.com/pol/gweth\\_sinocam2010.html](http://www.afrology.com/pol/gweth_sinocam2010.html) Afrology.com, consulté le 27 décembre 2021 de 16h à 17h.

La Chine est presque présente dans la totalité des pays africains. Elle y exerce des activités économiques et commerciales diverses. Comme le témoigne la cartographie ci-dessous :

**Carte N° 2 : Les présences chinoises en Afrique**



**Source** : [https://www.pressegauche.org/La-politique-de-prêts-chinoise-en-Afrique subsaharienne](https://www.pressegauche.org/La-politique-de-prêts-chinoise-en-Afrique-subsaaharienne), 25 janvier 2023 à 22h 30.

En définitive ce chapitre a tenté de montrer les fondements historiques des relations sino-camerounaises. Il a tout d'abord démontré les origines lointaines des présences chinoises en Afrique, puis, il a fait un état des relations entre ces deux dernières pendant et au lendemain des indépendances et en fin, elle aborde les questions liées à la nouvelle politique chinoise en Afrique mais surtout au Cameroun au début du XXI<sup>e</sup> siècle. A cet effet, il ressort que ces relations ont connu une histoire chargée à la fois de rupture et de continuité. Rupture dans le sens où les conjonctures internationales et nationales ont affecté dans une moindre mesure le développement de ces relations. La trajectoire que celles-ci ont suivie au cours de l'histoire

donne l'impression d'être en présence d'une dent de scie. A la suite de cet exercice historique l'accent sera mis d'une part sur les fondements économiques des relations sino-camerounaises et d'autre part sur le cadre réglementaire institutionnel et juridique dans lequel se déploie les relations sino-camerounaises et des échanges et qui régissent ces dernières.

**CHAPITRE II :**  
**CADRE REGLEMENTAIRE, JURIDIQUE ET**  
**INSTITUTIONNEL DES ECHANGES COMMERCIAUX**  
**ENTRE LE CAMEROUN ET LA CHINE**

Toute société pour garantir son plein épanouissement a besoin de se fixer des normes qui doivent encadrer les comportements de ses acteurs. Les relations sino-camerounaises qui ont vu officiellement le jour en 1971<sup>148</sup> obéissent aussi à cette forme d'institutionnalisation des rapports entre individus. Mais l'étude de ce cadre passe par la connaissance et la maîtrise d'un ensemble d'éléments qui peuvent garantir l'équilibre, l'égalité voire la transparence dans ces relations. Dans la volonté de bâtir une économie compétitive<sup>149</sup> et prospère par le développement de certains secteurs d'activités dont le commerce, à travers ses partenariats bilatéraux et multilatéraux, le Cameroun mit sur pied un ensemble de lois qui garantissaient ses activités économiques et commerciales avec ses différents pays en l'occurrence la Chine. Ce chapitre analyse le cadre règlementaire des échanges commerciaux sino-camerounais en repassant en revue le chemin donné à l'économie du pays depuis 1960. Il fait par ailleurs une fixation sur les bases de l'économie du Cameroun mais aussi de son partenaire chinois tout en ressortant surtout le cadre interne et externe qui régit les échanges entre le Cameroun et ces différents partenaires internationaux. Il s'agit de l'étude du cadre juridique de l'activité commerciale au Cameroun mais aussi des échanges sino-camerounais au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce<sup>150</sup>.

## **I. HISTORIQUE DES THEORIES ECONOMIQUES DU CAMEROUN POST COLONIAL**

Au lendemain de son indépendance, le Cameroun a misé sur ses énormes potentialités en ressources<sup>151</sup> pour définir sa politique économique. Les ambitions étaient alors de pouvoir entre autres, maintenir et consolider l'autosuffisance alimentaire, le développement des cultures d'exportation et l'amélioration du niveau et des conditions de vie en milieu rural. Le jeune Etat qui venait ainsi d'obtenir bravement son autonomie politique, devait par ailleurs consolider ses acquis géographiques, humains et culturel. C'est la raison pour laquelle un itinéraire fut donné à l'économie camerounaise au début des années 1960. Cette vision incarnée par de nombreux fondements est analysée dans la présente partie. Par ailleurs, elle met passe en revue les secteurs clés de l'économie camerounaise mais également de l'économie chinoise.

---

<sup>148</sup> Une mission diplomatique envoyée par le président Ahidjo avait ainsi scellé un accord diplomatique mais surtout sportif entre la République Populaire de Chine et le Cameroun.

<sup>149</sup> Dans une économie globalisée à l'intérieur de laquelle le mot d'ordre lancé depuis plusieurs années déjà reste la libération, mais également à travers une pratique accentuée du libre-échange.

<sup>150</sup> L'Organisation Mondiale du Commerce a vu le jour le premier janvier 1995 à la suite des accords de Marrakech.

<sup>151</sup> Ceci était déjà l'une des priorités de la 1ère République exprimées lors de l'élaboration des plans quinquennaux de développement du pays.

## A- LES FONDEMENTS ECONOMIQUES AU CAMEROUN DEPUIS 1960

Le Cameroun a mis sur pied plusieurs politiques économiques entre 1960 et 1990. Celles-ci devaient assurer au pays une autonomie économique par le biais d'un ensemble de politiques qui allaient tout propulser le pays. L'objectif étant de le permettre d'augmenter son taux de croissance et s'assurer un développement socioéconomique global. Pour ce faire, le Cameroun a adopté un ensemble de politiques fondées sur une vision de développement autocentré qui avait pour but de "camerouniser"<sup>152</sup> l'ensemble de l'héritage colonial. Ces politiques, constituées du libéralisme planifié et du libéralisme communautaire sont successivement abordées dans la présente partie du travail.

### 1) Le libéralisme planifié comme politique économique

Le libéralisme planifié, est une politique de développement économique qui fut mise sur pied par le président Amadou Ahidjo. Dès son accession à la magistrature suprême le 1<sup>er</sup> janvier 1960, dans le but de donner une vision économique au pays après son accession à l'indépendance<sup>153</sup>. Après leurs autonomies internes, la plupart des pays du tiers monde ont adopté des politiques de développement qui visaient à relancer les différentes filières qui pouvaient faciliter la croissance. La plupart de ces jeunes Etats optèrent pour le socialisme africain à partir de 1960.

L'échec de ce modèle a donné l'occasion à ces Etats de repenser leurs politiques de développement en tenant compte des modes opératoires liés à chaque Etats. C'est ainsi que le Cameroun adoptait une vision propre à elle qui allait tourner le dos aux deux principales idéologies économiques du moment à savoir : le capitalisme<sup>154</sup> et le collectivisme<sup>155</sup>. La politique économique qui allait donc marquer et influencer les politiques économiques du Cameroun à partir de 1962 a été basée sur Le libéralisme planifié. J. M. Abena Etoundi définit le libéralisme communautaire comme :

Une théorie de développement économique qui encourage l'initiative privée dont l'expression a prouvé l'efficacité dans les pays développés tout en accordant à l'Etat un rôle général d'organisation, d'orientation, d'impulsion et de contrôle [...] Le libéralisme planifié est donc en même temps, et sans contradiction d'après les mécanismes de son fonctionnement une économie où l'initiative privée est

<sup>152</sup> L'expression marque l'appartenance totale au Cameroun, c'est dire que le Cameroun avait pour intention de se libérer de la conception européenne, des idées occidentales qui s'étaient imposées dans les pays sous développées après les indépendances.

<sup>153</sup> Une indépendance qui avait d'ailleurs été très critiquée par les nationalistes de l'UPC car estimaient-ils, elle était restée fortement politique mais l'économie était restée sous le joug colonial, par ailleurs cette indépendance n'avait pas tenu compte de la division née de Versailles.

<sup>154</sup> Le capitalisme est un système économique caractérisé par la propriété privée des moyens de production et la liberté de concurrence.

<sup>155</sup> Le collectivisme est une idéologie et une forme d'organisation sociale dont la légitimité du pouvoir décisionnel et exécutif se trouve dans la collectivité, c'est-à-dire l'ensemble de la population.

encouragée, une économie d'intervention de l'Etat, une économie protectionniste et , enfin, une économie tourné vers l'extérieur.<sup>156</sup>

De cette définition il apparait nécessaire de faire une analyse du contenu de ce modèle économique qui a été pratiqué dans de nombreux pays occidentaux, sous une autre forme que l'appellation de libéralisme planifié. A travers cette politique, il est aisé de comprendre que le jeune Etat camerounais qui voulait assurer la survie et le décollage de ses institutions a orienté son économie sur un modèle qui s'avérait être à même de développer le pays et de sortir des systèmes économiques occidentaux, qui ne pouvaient véritablement pas répondre aux multiples attentes du pays qui amorçait la première phase de son objectif de croissance après les indépendances. Toutes choses qui amènent J.M. Abena Etoundi<sup>157</sup> à considérer qu'à partir de 1962, le Cameroun marque un pas très important en rejetant les deux systèmes économiques qui dominaient<sup>158</sup> pour faire un choix sur une philosophie humanitaire.

Le modèle économique basé sur une politique de libéralisme planifié au lendemain des indépendances au Cameroun a présenté de nombreuses caractéristiques. Ces caractéristiques aussi importantes les unes pour les autres ont facilité une forte mobilisation de l'Etat sur les problématiques économiques contrairement à ce qui se faisait entendre ailleurs. En effet, le débat économique qui commence à dominer aux USA à partir des années 1960, exclu l'intervention de l'Etat dans les affaires économiques. Les principales caractéristiques que propose le libéralisme planifié sont : l'interventionnisme et le protectionnisme.

L'interventionnisme étatique est entendu comme le moyen par lequel l'Etat contrôle en totalité l'activité économique, mais l'interventionnisme au sens camerounais consistait à protéger l'économie. Au sens de J.M. Abena Etoundi, "le libéralisme planifié concilie l'intérêt privé avec l'interventionnisme de l'Etat", il va plus loin lorsqu'il affirme que "le président Ahidjo considère le socialisme africain comme étant ce syncrétisme entre les techniques extérieures et les valeurs nationales"<sup>159</sup>.

Les objectifs que poursuivait la politique du libéralisme planifié impulsé par son Excellence Ahmadou Ahidjo dès l'indépendance du Cameroun non certes pas eu les résultats attendus, mais dans une large mesure cette politique a propulsé l'Etat du Cameroun en lui dotant

---

<sup>156</sup> M. J. Abena Etoundi, "La planification économique au Cameroun : Aperçu historique (1960-2000)", Thèse de Doctorat PH. D en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2008, p. 54.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>158</sup> L'alignement à l'un des deux blocs capitaliste ou socialiste était alors à la mode, les Etats nouvellement indépendant devaient de ce fait choisir leur appartenance à l'un de ces blocs représentés par les deux géants (USA et URSS) qui avaient entamé une guerre froide à la fin des années 1940. Le Cameroun faisait ainsi le libre choix d'être non-aligné comme la plupart des pays du Sud de cette époque.

<sup>159</sup> Abena Etoundi, "la planification économique", p. 46.

d'un petit éventail économique pour s'assurer une autosuffisance. Si comme le fait remarquer les témoignages recueillis par J.M Abena Etoundi :

La plupart de nos informateurs sont unanimes que cette politique a permis une véritable camerounisation de l'économie, même si quelques zones d'ombres persistent. Ainsi, la promotion industrielle a été palpable avec la création de plusieurs industries agro-alimentaires telles que : SOSUCAM, CHOCOCAM, SOCAPALM et de production telles que ALUCAM, SONEL.<sup>160</sup>

Toutes choses qui laissent croire que dans l'ensemble, le libéralisme planifié qui avait été impulsé par son chef entre 1962 et 1987, soit une durée de vingt ans, a eu certes, pas à cent pour cent des retombées positives, mais a permis au Cameroun d'entrer dans une nouvelle phase de son développement.

Le libéralisme planifié laisse un bilan aussi bien varié louable que mitigé. Les résultats obtenus à la fin de cette politique économique adoptée au lendemain des indépendances avaient souffert et souffre encore de quelques contestations notamment sur le choix des secteurs prioritaires. Ces secteurs avaient été formulés par les plans quinquennaux de développement à partir de 1961 jusqu'en 1991. Pour le jeune Etat, le développement des secteurs de l'industrie était un choix atypique et fantaisiste car avec une industrie embryonnaire, il fallait miser sur les secteurs primaires, notamment pour assurer l'approvisionnement du marché extérieur en matières premières. Après le règne d'Ahmadou Ahidjo, un nouveau système économique à savoir le libéralisme communautaire a vu le jour et fut mise en place par son leader Paul Biya.

## **2) La politique du libéralisme communautaire de Biya**

Les événements qui entourent l'accession à la magistrature suprême de monsieur Paul Biya, président de la République du Cameroun sont d'ordres divers. Le plus important parmi tous est la démission du premier président du Cameroun en 1982<sup>161</sup>. Ces éléments ont donc donné une nouvelle orientation non seulement politique, mais surtout économique à la jeune nation camerounaise, qui entendait poursuivre sa quête pour le développement. A partir de 1987, le président Paul Biya du point de vue de la situation internationale avec les effets de la crise, décide de remplacer le modèle de libéralisme planifié par celui de libéralisme communautaire. Les motivations qui ont concouru à ce choix sont également d'ordre international. Toutefois, ce système économique avait été mis sur pied pour palier à quelques lacunes qu'avait posé le libéralisme planifié qui l'a précédé. Mais c'était également une manière

---

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>161</sup> La constitution camerounaise prévoyait qu'en cas de vacance, d'invalidité ou de démission du Président, c'est son successeur constitutionnel à savoir le premier Ministre qui assurait l'intérim. Dans ce cas le successeur constitutionnel était M. Biya.

pour la nouvelle équipe d'implémenter une nouvelle vision des affaires, notamment dans le domaine de l'économie.

Contrairement au libéralisme planifié d'Amadou Ahidjo qui reposait sur le développement industriel, le libéralisme communautaire du président Paul Biya avait mis la priorité sur le secteur agricole sachant que l'agriculture est la plaque tournante de l'économie camerounaise<sup>162</sup>. Mais en dehors de la vision qui primait sur le développement de l'économie à partir du développement de l'agriculture, la vision que le libéralisme communautaire a prônée était centrée sur le développement des petites et moyennes entreprises qui allaient être le socle du développement économique du Cameroun.

La conjoncture internationale n'a pourtant pas facilité le bon déroulement de la politique de libéralisme communautaire pour plusieurs raisons : les grandes crises qui avaient affectées le monde, notamment le double choc pétrolier de années soixante-dix, n'avaient pas véritablement épargné les jeunes Etats sous-développés. Le Cameroun faisait toujours face aux pénibles défis que celles-ci avaient laissés. La plupart des Etats d'Afrique en construction ont fait face à une reconstruction et un assainissement imposé par les bailleurs de fond occidentaux. Le président Paul Biya engage de nombreuses négociations avec les institutions de Bretton woods<sup>163</sup> qui finissent par aboutir en 1989 donnant ainsi au Cameroun son statut de membre de ces institutions.

L'évolution de la politique de libéralisme communautaire s'est démarquée par son caractère différent du libéralisme planifié au cours des années. Ce modèle économique en vigueur depuis les années 1987 s'est appuyé sur un certain nombre de stratégies dont l'objectif est resté le même pendant plus de trois décennies. Pour ainsi assurer son plein épanouissement, le Cameroun s'est doté d'un document stratégique dont les objectifs étaient entre autres de cibler les différents secteurs, de s'assurer de leur suivi à moyen terme. Le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) entre en vigueur à partir d'Avril 2003<sup>164</sup>. De 2003 à 2007, la politique de libéralisme communautaire s'est appuyée sur cette arme pour répondre aux besoins des camerounais.

---

<sup>162</sup> Abena Etoundi, "la planification économique", p. 74.

<sup>163</sup> Les institutions de Bretton Woods ont vu le jour à la suite des accords de Bretton Woods conclu entre les Etats le 20 juillet 1944. Parmi celles-ci, on a donc le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) qui ont joué des rôles de bailleurs de fonds internationaux depuis leur création. Bretton Woods créé un nouveau système monétaire international autour d'une seule monnaie : le dollar américain.

<sup>164</sup> Document de Stratégies pour la Réduction de la pauvreté, Avril 2003.

A partir de 2008<sup>165</sup>, le gouvernement camerounais sur comité consultatif met sur pied un nouveau document qui est venu donner une nouvelle orientation au précédent afin de corriger certaines dispositions qui n'avaient pas été atteints par le DSRP. Le nouveau document qui viendra à cet effet remplacer le précédent c'est le Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Le DSCE comme le précédent document basé sur les stratégies du Cameroun pour atteindre l'émergence tel qu'impulsé par son chef, le président Paul Biya s'est fondé une vision et des objectifs bien encadrés. Le DSCE a permis de donner un nouveau souffle à l'économie camerounaise après une phase assez difficile caractérisée par deux décennies d'ajustement structurel (1988-2006)<sup>166</sup>. En somme, l'économie camerounaise depuis l'indépendance a connu deux modèles qui ont été implémentés par deux chefs d'Etat, le deuxième depuis 1987. Ces deux politiques connues sous les appellations de libéralisme planifié et de libéralisme communautaire. A travers les plans quinquennaux de développement, le Cameroun a mis la priorité sur certains secteurs qui devait lancer les filières économiques du pays. La suite de ce chapitre analyse et étudie le fonctionnement des secteurs de base de l'économie camerounaise.

## **B- LES ATOUTS ECONOMIQUES DES DIFFERENTS PARTENAIRES CHINOIS ET CAMEROUNAIS.**

Les différents secteurs qui constituent les filières clés de l'économie camerounaise ont évolué à travers le temps. Depuis la mise en place du premier plan quinquennal par le président Amadou Ahidjo en 1961. Au départ des différentes politiques mises sur pied pour donner une certaine allure au pays, le gouvernement s'était alors appuyé sur un certain nombre de secteur en restant réaliste sur l'état d'évolution et l'état des ressources nationales. Des plans quinquennaux de développement à la politique des grandes réalisations en passant par les programmes d'ajustement structurel, les différents secteurs de l'économie camerounaise ont connu une perpétuelle évolution due notamment aux politiques économiques mise sur pied par les différentes stratégies. Toutefois c'est sur les différents secteurs économiques et par ricochet leurs atouts que le Cameroun et la Chine s'appuient pour relever leurs niveaux de croissances.

### **1) Les atouts économiques du Cameroun**

Le Cameroun dans son immense diversité naturelle, culturelle et humaine avec une main d'œuvre, assez jeune, a su miser sur cette dernière pour valoriser ces atouts économiques et se doter des moyens lui permettant de donner de l'importance dans ces activités de commerce à

---

<sup>165</sup> Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi, Yaoundé, 2008.

<sup>166</sup> Touna Mama, *L'économie camerounaise à l'épreuve de l'émergence*, Yaoundé, Afrédit, 2018, p. 1.

l'extérieur. Fort de ceci, le Cameroun a donné la priorité à certains secteurs de son économie, notamment les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

#### **a) Le secteur agricole et le secteur du commerce**

Au lendemain des indépendances, la plupart des territoires d'Afrique au sud du Sahara ont orienté leurs politiques économiques sur les secteurs qui allaient très tôt leur donner une certaine autonomie vis-à-vis de leurs anciens maîtres. Le Cameroun comme la majorité de ces pays ont mis un accent particulier sur le secteur agricole, qui allait lui aussi favoriser l'épanouissement du secteur commercial. Lesquels secteurs ont connu une attention particulière de la part des jeunes dirigeants de la période postcoloniale. L'ensemble des politiques adoptées dans les domaines agricoles ont eu leur fondement des politiques de planification notamment les plans quinquennaux<sup>167</sup>. De 1961 à 1991, les différents plans quinquennaux qui se sont succédé ont eu des secteurs bien précis et des slogans qui témoignent à suffisance de la vision et de l'importance que le Cameroun accordait à tous les secteurs de son économie.

De 1966 à 1971, c'est le deuxième plan quinquennal. Le Cameroun dans la quête perpétuelle d'une économie riche, prospère et surtout indépendante va baptiser ce plan le "le plan paysan"<sup>168</sup>. En effet, le Cameroun a pendant la période qui couvrait le deuxième plan quinquennal ouvert l'itinéraire d'un développement économique centré sur le plein épanouissement de l'agriculture, le Cameroun pendant la période couvrant les plans quinquennaux s'est appuyé sur un autre quinquennat pour implémenter sa vision vis-à-vis du secteur économique. De 1981 à 1986, le Cameroun s'est consacré à nouveau à ce secteur économique pour implémenter sa vision de territoire économiquement fort. Deux quinquennats ont été choisis par les dirigeants pour marquer le développement du secteur agricole au Cameroun, il s'agit du deuxième plan quinquennal 1966-1971 et du cinquième plan quinquennal 1981-1986<sup>169</sup> dont l'énergie consacrée favorisait le secteur agricole.

Le premier quart de la période postcoloniale a été marqué par le financement des secteurs ruraux. De ce fait, l'organisation du secteur agricole était déjà la base du fonctionnement de l'économie. A travers les stratégies utilisées et contenues dans les programmes quinquennaux, le Cameroun a bâti une solide industrie dont le rôle était de transformer les produits qui provenaient de l'agriculture. Mais avant d'y arriver, la mécanisation de l'agriculture, avait pour

---

<sup>167</sup> Politiques mise en place par l'Etat du Cameroun en vue de donner une orientation future de la démarche à suivre pour atteindre le développement tout en accordant une priorité sectorielle, le quinquennat qui est une vision sur cinq ans.

<sup>168</sup> Touna Mama, *L'Economie camerounaise face*, p. 199.

<sup>169</sup> *Ibid.*

objectif d'accroître les rendements et surtout de pouvoir satisfaire la demande intérieure. Le secteur agricole et industriel a donc très souvent fonctionné à travers la coordination des politiques intégrés. Dans l'ensemble, le Cameroun a opté pour une vision Agro-industrielle appelée axe stratégique Agro-industrie<sup>170</sup>. Touna Mama l'explique d'ailleurs lorsqu'il présente les sept plans qui ont été mis en œuvre :

- un plan Coton ;
- un plan Cacao- café ;
- un plan Huile de palme ;
- un plan sucre ;
- un plan caoutchouc ;
- un plan riz ;
- et un plan Bois-énergie, voies ferrées.

Le Cameroun qui était un pays sous-développé dans les années 1960 et qui n'avait pas aussi une industrie de transformation a su miser sur son potentiel naturel pour se lancer dans les activités agro-industrielles. Dans ce sous-secteur la Société Sucrière du Cameroun<sup>171</sup> (SOSUCAM), la Société de Développement du Coton<sup>172</sup> (SODECOTON), la Société Camerounaise de Palmeraies<sup>173</sup> (SOCAPALM) et la mère de toutes les autres, la *Cameroon Development Corporation* (CDC) ont vu le jour pour accompagner cette volonté de développement. Malgré les récentes crises économiques, le Cameroun a gardé les mêmes objectifs. C'est d'ailleurs ce que confirme son Président lorsqu'il prononçait ceci :

Les fondamentaux de notre économie ont assez bien résisté. Notre capacité d'épargne n'a pas été entamée. Les investisseurs ne se sont pas retirés. Bref, nous avons traversé la tempête sans trop de dommage et serons prêt à reprendre avec détermination notre marche en avant dès que la relance mondiale s'accélèrera.<sup>174</sup>

Ceci explique pourquoi depuis les indépendances le Cameroun a accordé une place importante à son secteur primaire. Le secteur de l'agriculture et le secteur rural, sont donc les locomotives de l'économie camerounaise. Comme révèle une étude sur les atouts économiques du Cameroun<sup>175</sup>, le secteur primaire est particulièrement déterminant pour l'économie car il est

---

<sup>170</sup> Touna Mama, *L'Economie camerounaise face*, p. 199.

<sup>171</sup> La SOSUCAM, société née dans un contexte d'organisation de l'économie camerounaise a vu le jour en 1964.

<sup>172</sup> Cette entreprise d'Etat dont la mission principale est la production et la commercialisation du coton est née en 1974, à la suite de la nationalisation de la Compagnie Française pour le développement des fibres textiles (CFDT).

<sup>173</sup> La société de production d'huile de palme, la SOCAPALM s'impose comme la plus importante du genre au Cameroun. Elle a vu le jour sur décret présidentiel le 23 novembre 1963.

<sup>174</sup> Paul Biya, Extrait du message du Président de la République à la Nation 31 décembre 2009.

<sup>175</sup> Minepat, *Les Atouts Economiques du Cameroun, Guide Bilingue des potentialités économiques*, Yaoundé, 2010, p. 18.

à la base non seulement de la création de richesse, et, il contribue à réduire la pauvreté et à promouvoir les produits d'exportations. En 2009, selon la même étude sur les atouts économiques du Cameroun, le secteur primaire employait plus de 65%<sup>176</sup> de la population active, l'agriculture à elle seule représente 23% du PIB et contribue pour 0,7% à la croissance réelle, son poids dans les exportations hors pétrole est de 45,5%<sup>177</sup>. Outre les secteurs sus-évoqués, le Cameroun possède un secteur commercial et une activité informelle constituant des atouts économiques.

#### **b) Le secteur du commerce et l'informel**

Si l'économie du Cameroun doit son succès au secteur primaire, c'est surtout parce que son économie reste largement tributaire de ce dernier. C'est fort de cette analyse qu'il convient de préciser ici que le secteur primaire est au service des autres secteurs de l'économie notamment le commerce et l'informel. Les enjeux du développement des différents secteurs de l'économie camerounaise restent au centre du débat, leur bonne santé est d'ailleurs la condition *sine qua non* pour le développement et la croissance. Le secteur du commerce et surtout de l'informel a pris une place très importante dans l'économie camerounaise si bien qu'il contribue également à la croissance du PIB, tout en facilitant l'accès aux ressources.

Le commerce joue un rôle important dans l'économie camerounaise. A ce titre, les pays en développement forts de leurs secteurs agricoles riches et diversifiés proposent au marché extérieur de la matière première. Le commerce au Cameroun participe à la valorisation du PIB.

Le secteur informel quant à lui joue un rôle économique très important de par son poids. C'est d'ailleurs une donnée fondamentale du système économique camerounais justifié par son rôle d'amortisseur suite aux différents chocs macroéconomiques que le pays a connu avec les différents Programmes d'Ajustement Structurel<sup>178</sup>.

Celui-ci est en outre un avantage pour l'économie du Cameroun pour son rôle dans l'équilibre des couches défavorisées. Etant un secteur assez particulier, il s'est développé en milieu urbain où la concentration en population est assez importante. Et même si ce secteur de par son mode de fonctionnement échappe encore à la législation, l'informel est considéré comme le secteur des métiers de débrouillardise. D'après une étude de l'Institut National de la

---

<sup>176</sup> Minepat, Les Atouts Economiques du Cameroun, Guide Bilingue des potentialités économiques, Yaoundé, 2010, p. 18.

<sup>177</sup> *Ibid.*

<sup>178</sup> CNUCED, *La concurrence dans l'économie du Cameroun*, New York et Genève, Nations Unies, 2014.

Statistique (INS), le secteur informel contribue à hauteur de 29% à la création des richesses, soit le quart du PIB<sup>179</sup>.

Le paysage économique camerounais est assez vaste et diversifié. Il présente de nombreux atouts au vue des différents secteurs qui font la force de son économie, étant donc une Afrique en miniature, le Cameroun a l'avantage qu'il est le moteur économique de la sous-région Afrique centrale. Toutes choses qui concourent à faire de lui un partenaire commercial non négligeable et surtout un partenaire fiable pour les économies émergentes comme la Chine. De ce fait, les nombreux atouts économiques du Cameroun font de ce pays un ami incontournable de la Chine. Quels sont par ailleurs les atouts de celle-ci en terme d'économie ?

## 2) Les atouts économiques de la puissance chinoise

Devenue plus que jamais incontournable dans les affaires de politiques internationales, la Chine a su briller par sa forte capacité et son dynamisme économique surplombant même les pays dont le niveau de développement est sans contestation. La Chine de par son leadership économique s'est appuyée sur les bases qui ont donné du ton à sa marche vers un leadership économique mondial. Plusieurs secteurs de son économie méritent d'être présentés avant de comprendre cette Chine économiquement forte, qui impose un hégémon économique sans contestation.

La locomotive du monde<sup>180</sup>, la grande Chine imposante qui est passée par des moments difficiles marqués surtout par des agressions répétées des puissances extérieures<sup>181</sup> a su se remettre rapidement sur pied en organisant son concept de modernisation<sup>182</sup> sur deux aspects marquants : l'industrialisation et l'urbanisation.<sup>183</sup> L'année 1978 reste probablement pour les chinois la marque et l'opérationnalisation d'un discours nouveau centré sur la réinstauration de l'élite intellectuelle dans la participation à la construction nationale mais aussi et surtout l'importance accordé aux technologies.

---

<sup>179</sup> CNUCED, *La concurrence dans l'économie du Cameroun*, New York et Genève, Nations Unies, 2014.

<sup>180</sup> Claude Chancel, Libin Liu LE Grix, *Le grand livre de la Chine*, Eyrolles, Paris, 2013. p. 224.

<sup>181</sup> Après les traités inégaux suit une longue liste d'autres traités à caractère humiliant : 1895 : le Japon annexe Taïwan et les îles Penghu ; 1897 : l'Allemagne annexe les régions de Qingdao et de Jiaozhou ; 1898 : les Russes occupent Dalian et Lûshun (Port-Arthur) (péninsule du Liaodong) ; 1899 : les Français annexent la région de Zhanjiang (Guangzhouwan). Concession japonaise de Xiamen (Amoy) ; 1900 : pillage de Pékin et du palais impérial par les troupes coloniales des nations alliées ; 1911 : la Mongolie extérieure passe sous contrôle russe ; 1914 : le Tibet central et occidental passe sous contrôle britannique. Les japonais s'installent au Shandong, dans les territoires précédemment occupés par l'Allemagne ; 1931 : le Japon envahit la Mandchourie ; 1937 : Bombardement de Shanghai et de Nankin par l'aviation japonaise ; 1937-1945 : Huit années d'occupations japonaise de la plus grande partie de la Chine.

<sup>182</sup> Modernisation sans doute initié par le père de la Chine moderne, le grand penseur et tacticien Deng Xiaoping. Il est d'ailleurs considéré par de nombreux auteurs comme celui-là qui aura réveillé la Chine.

<sup>183</sup> Chancel, et Le Grix, *Le grand livre*, p. 144.

**a) Un décollage économique particulièrement axé sur les zones économiques spéciales (ZES) et sur l'agriculture**

Les Zones Economiques Spéciales (ZES) furent pensées en Chine dans le but non seulement de poursuivre cet élan de modernisation qui avait été lancé par le leadership de Deng Xiaoping dans les années 70 mais également de donner un visage reluisant et une autonomie économique à celle-ci. Elles furent ainsi créées dans la province du Guangdong, à Shenzhen, à Shantou et à Zuhai et dans celle du Fujian, à Xiamen dès 1979<sup>184</sup>. L'autopsie faite de l'évolution et de l'impact réel des ZES dans le développement socio-économique de la Chine est prodigieux et encourageant. Elles ont permis à la Chine de générer 36 millions d'emplois<sup>185</sup>. Les ZES ont également permis à la Chine de se projeter vers l'extérieur, le slogan « enrichissez-vous » marquait ainsi le désir que les chinois avaient à travers leurs dirigeants de conquérir le monde extérieur et surtout de faire rentrer les capitaux en glanant les principales parts de marché.

La mixité qui existe depuis toujours entre les modèles économiques et le pouvoir central en Chine ont donné lieu à de nombreuses études. Le modèle socialiste chinois centré sur la toute puissante de l'Etat sur la gestion de l'appareil économique a fait dire Harold Thibault, dans son article : “les entreprises chinoises prospèrent à l'abri d'une économie socialiste de marché”, parut au journal LE MONDE en septembre 2010, que :

L'économie socialiste de marché reste donc, en grande partie, un capitalisme d'Etat, avec ses avantages et ses inconvénients : abondance financière, jusqu'à l'excès, économie d'échelle, stratégie de développement industriel face aux rivaux, mais, aussi, concurrence faussée et envahissante à la fois. Cela permet au Parti Communiste de continuer à piloter l'expansion chinoise, d'où l'expression “ le public avance, le privé recule”<sup>186</sup>.

L'agriculture a été la base de l'économie chinoise. La plus grande partie de la population y trouve son compte avec notamment la diversité des espaces cultivables. Comme le témoigne d'ailleurs la carte des régions agricoles ci-dessous :

---

<sup>184</sup> Chancel, et Le Grix, *Le grand livre*, p. 151.

<sup>185</sup> *Ibid.*

<sup>186</sup> *Ibid*, p. 157.

### Carte N° 3 : Les régions agricoles de la Chine



**Source** : T. Sanjuan, Atlas de la Chine. Une grande puissance sous tension, Paris, Editions Autrement, 2015. p. 52.

#### b) Un environnement économique fortement poussé par les entreprises nationales, multinationales et le commerce extérieur

Le Parti Communiste Chinois est le principal pourvoyeur des différentes entreprises, ainsi cent vingt-trois entreprises sont gérées par la commission d'administration et de supervision des actifs de l'Etat.<sup>187</sup> S'il y a un secteur économique qui fait la force de l'économie chinoise, c'est incontestablement son secteur tertiaire. Mais l'économie de la puissance chinoise s'accompagne et est soutenue par le secteur primaire et le secteur secondaire qui représentent en moyenne 30,1% pour le secteur secondaire et 31,4% pour le secteur primaire en 2013, alors que comparativement à ces deux secteurs, le secteur tertiaire enregistrait alors 38,5%<sup>188</sup>. Si les différents secteurs d'activités sus-évoqués contribuent au maintien de l'équilibre de l'économie

<sup>187</sup> Chancel et LE Grix, *Le grand livre*, p. 157.

<sup>188</sup> T. Sanjuan, *Atlas de la Chine. Une grande puissance sous tension*, Paris, Editions Autrement, 2015. p. 48.

chinoise, il est surtout à souligner que le commerce extérieur de la Chine participe davantage à la croissance économique de ce pays.

Avec un taux annuel de croissance estimé à plus de 14% en 2014, la Chine possède une économie forte et diversifiée. Le pays dispose d'un important tissu économique basé sur un leadership en matière de télécommunication. La téléphonie mobile entretenue par l'incontournable ZTE<sup>189</sup> fait de la Chine le plus attrayant marché en la matière. Mais à côté de cette multinationale, se greffe une incontournable entreprise, dont la présence n'a cessé de croître sur le continent africain. Huawei a su s'imposer comme n°2 mondial<sup>190</sup> et le rôle que ce dernier joue est devenu capital.

Cependant, les relations sino-camerounaises qui ont été très souvent économiques sont encadrées par un cadre juridique et institutionnel des échanges commerciaux entre les deux pays.

## **II. ETUDE DU CADRE JURIDIQUE DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE CAMEROUN ET LA CHINE**

L'environnement international en général et camerounais en particulier est marqué par de nombreuses particularités. Le monde des affaires économiques est désormais régi par un ensemble de normes juridiques dont la réglementation non seulement est au service de l'équilibre mais également de l'arbitrage. Les différentes législations mises au service de l'économie tendent non seulement à garantir l'épanouissement des différents opérateurs mais également à canaliser les activités liées à l'économie et surtout au commerce. La réglementation juridico-administrative au Cameroun tiennent compte à la fois des principes et engagement internationaux mais également des particularités inhérentes à la réalité interne. De ce fait, les lois régissant les activités économiques et commerciales en particulier tiennent à la fois sur une réglementation interne, propre au Cameroun, mais également, à la réglementation au-delà du Cameroun dont des institutions internationales. L'étude du cadre juridique des échanges commerciaux entre la Chine et le Cameroun constitue ainsi le point sur lequel s'attarde cette partie. Mais elle met par ailleurs en revue le cadre réglementaire des échanges régionaux et internationales en passant par les lois internes.

---

<sup>189</sup> ZTE se présente comme le plus important groupe au monde mais surtout en Chine dans le domaine de la fabrication du matériel et équipement électronique et surtout téléphonique.

<sup>190</sup> Chancel et Le Grix, *Le grand livre*, p. 165.

## **A- LA REGLEMENTATION JURIDIQUE INTERNE**

Le Cameroun s'est doté depuis son passage à l'Etat souverain d'un ensemble de texte et de lois qui régissent l'activité économique et plus principalement l'activité commerciale. Cette activité s'est donc appuyée sur une armature juridique composée de conventions et d'accords internationaux<sup>191</sup> et surtout de lois et de règlements. Toutes choses qui confirment à croire que le Cameroun a toujours voulu encadrer ses activités économiques et donc commerciales depuis l'accession à son indépendance, ou le législateur camerounais a compris l'importance de mettre à l'abri de toutes fraudes, ces activités génératrices de revenus. Dès lors, plusieurs instruments juridiques et textes ont été adoptés. La suite du travail analyse ces différents actes juridiques en matière de commerce.

### **1) L'approche juridique interne en matière d'organisation du commerce au Cameroun.**

Entre 1972 et 2018<sup>192</sup>, le Cameroun s'est doté d'un ensemble de textes juridiques, de lois qui ont souvent eu pour but l'amélioration des conditions liées aux activités commerciales sur son sol. Ces différentes lois se composent à cet effet de décrets, d'arrêtés et de décisions.

#### **a) Arrêté n° 035/MINDIC/DPPM/SDP du 07 octobre 1991 fixant la liste des produits et prestations de services dont les prix et tarifs sont soumis à la procédure d'homologation préalable des prix**

Les années 1990 étaient pour le monde en général, le Cameroun en particulier une période charnière. Elle est caractérisée par une effervescence à plusieurs niveaux. Cette période marque par ailleurs un bouleversement des habitudes non seulement politiques mais aussi socioéconomiques des Etats.

L'activité économique au Cameroun a connu de nombreux changements due à l'évolution des différentes lois et réglementations qui encadrent cette activité à l'intérieur du territoire camerounais. Ces différentes lois qui encadrent l'activité commerciale au Cameroun depuis la période des indépendances prennent des formes diverses, les décrets, les ordonnances, les arrêtés. Leurs modifications tendent à marquer l'environnement commercial camerounais tout en tenant compte des contextes internationaux.

---

<sup>191</sup> INS, Annuaire Statistique du Cameroun, 2015, pp. 5-8.

<sup>192</sup> Cette borne évoquée n'est donc pas fantaisiste, elle renvoie à la borne chronologique générale de ce travail. Mais également elle a un rapport assez particulier avec la grande loi de 1972 sur l'activité commerciale au Cameroun de façon générale.

A travers la loi n°035/MINDIC/DPPM/SDP du 07 octobre 1991 modifiant et complétant successivement l'ordonnance n°72/18 du 17 octobre 1972, portant régime général des prix et ses lois modificatives n° 79/11 du 30 juin 1979 et 89/011 du 28 juillet 1989, le législateur camerounais avait fixé en son article premier une liste de Vingt-un (21) produits et prestations de services dont les prix sont soumis à la procédure d'homologation préalable des prix. Lesdits produits et ciblés sont énoncés. Il s'agit de<sup>193</sup> :

**Tableau N° 3 : Liste des produits qui ont subi une procédure d'homologation**

PRODUITS	PRESTATIONS DE SERVICES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau</li> <li>• Electricité</li> <li>• Produits pétroliers à l'exception des lubrifiants</li> <li>• Produits bitumeux</li> <li>• Viandes fraîches, réfrigérées et congelées</li> <li>• Poissons frais, réfrigérés et congelés</li> <li>• Gruaux et semoule de maïs (gritz)</li> <li>• Riz</li> <li>• Farines de blé et de maïs</li> <li>• Huile végétale brutes et raffinées</li> <li>• Pain</li> <li>• Produits pharmaceutiques et vétérinaires</li> <li>• Livres et manuels scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport collectif des voyageurs (route, air, chemin de fer.)</li> <li>• Transport des produits pétroliers et de leurs emballages</li> <li>• Services de l'Office National des Ports du Cameroun</li> <li>• Services des auxiliaires maritimes à l'importation</li> <li>• Hôtellerie et restauration dans les établissements hôteliers</li> <li>• Formations sanitaire privées</li> <li>• Formation, hébergement et pension des établissements scolaires privés, laïcs et confessionnels.</li> </ul>

**Source** : Arrêté n°035/MINDIC/DPPM/SDP du 7 octobre 1991.

En 2004 l'éclatement du Ministère du Développement Industriel et Commercial (MINDIC) en Ministère des Mines, de l'Industrie et du développement technologique (MINIMIDT), puis en Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) a donné lieu à la création du Ministère du commerce. A partir

<sup>193</sup> Cf. Arrêté n°035/MINDIC/DPPM/SDP du 7 octobre 1991.

de 2008, le Ministère du commerce se dote d'une nouvelle loi qui vient consacrer un plus la loi n° 035/MINDIC/MPPM/SDP du 7 octobre 1991. Il s'agit en effet de l'Arrêté n° 0000011/CAB/MINCOMMERCE du 05 mai 2008 fixant la liste des produits et services dont les prix et tarifs sont soumis à la procédure d'homologation préalable. L'activité commerciale qui fut depuis les indépendances l'un des facteurs essentiels de l'économie camerounaise a connu de nombreuses lois qui tendent à faire de cette activité un cadre propice des opérateurs économiques et des investisseurs à travers l'adoption des lois et règlements juridiques qui encadrent cette activité au Cameroun.

**b) L'arrêté n° 008/MINDIC/DPPM/ du 7 mars 1991 relatives aux pratiques anticoncurrentielle.**

Si la protection du consommateur est une question centrale dans la politique économique du Cameroun, la sécurisation des chaînes de production le reste encore plus dans cette économie fragile. Le législateur camerounais n'a pas omis de mettre en place une réglementation contre les pratiques anticoncurrentielles. Le but de cette loi qui fut mise sur pied dans les années 91 présageait déjà la volonté d'une économie libre, relevée mais aussi qui respecte une certaine réglementation.

L'arrêté n° 008/MINDIC/DPPM du 7 mars 1991 a fixé dans l'ensemble les différentes pratiques concurrentielles et anticoncurrentielles du commerce au Cameroun. Mais de façon générale, l'évolution des différents textes juridiques qui encadrent le commerce au Cameroun a évolué au cours du temps et a eu pour objectif principal de protéger ce secteur d'activité.

De 1972 à 2018, soit 46 ans, la réglementation en matière de commerce interne a considérablement évolué et pris différentes formes. Malheureusement, la réglementation en la matière n'a pas encore tenu compte du processus de changement de l'économie qui est d'ailleurs en proie à une évolution spectaculaire du secteur informel, qui lui se caractérise par une forte activité commerciale. Différentes lois ont donc été promulguées dans le sens d'encadrer toutes activités commerciales sur le territoire camerounais.

La loi n° 2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun définit celle-ci ainsi qu'il suit : "Activité de production ou d'échange des biens et services exercé par toute personne physique ou morale ayant qualité de commerçant, conformément aux dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA portant sur le droit commercial général." Au total les différentes lois et textes juridiques qui encadrent le secteur de l'économie sont par ailleurs accompagnés par un cadre institutionnel garant de cette dernière.

## 2) Le cadre institutionnel de gestion de l'activité commerciale au Cameroun.

La pluralité et la diversité en matière de droit commercial au Cameroun distingue deux sorte de pratiques commerciales : le commerce intérieur et le commerce extérieur. L'activité commerciale, est construite autour de différents textes et lois qui régissent cette pratique. Mais celles-ci sont accompagnées de fait par des institutions fortes qui accompagnent et mettent en application des différents textes et lois tels que prescrits par le législateur camerounais. La loi de commerce de 2015<sup>194</sup> précisait les objectifs de l'activité commerciale en terre camerounaise. L'activité commerciale contribue à stimuler des activités de production des biens et des services, ainsi que la compétitivité<sup>195</sup> ; elle favorise la création d'entreprises génératrices d'emplois, elle lutte contre la pauvreté et participe enfin à l'animation de la vie urbaine et rurale.<sup>196</sup>

### a) L'ANOR

L'ANOR à travers ses missions fut créée dans la perspective de remettre le pays dans la voie du développement après la crise économique et sociale que ce dernier a traversé à la fin des années 2008.<sup>197</sup> L'Etat du Cameroun à travers l'ANOR avait pour principal objectif le développement d'une politique industrielle dont le but majeur visait le développement d'un système de normalisation et de promotion de la qualité<sup>198</sup>. L'ANOR voit officiellement le jour suite au Décret présidentiel n°2009/296 du 17 septembre 2009. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie et sous la tutelle financière du Ministère des finances. Plusieurs missions lui sont à cet effet assignées. Ainsi les missions qui incombent à l'ANOR sont entre autres<sup>199</sup> :

- l'élaboration et l'homologation des normes ;
- la certification de la conformité aux normes ;
- la promotion des normes et de la démarche qualité auprès des administrations publiques, parapubliques et des organisations du secteur privé ;
- du suivi de la coopération avec des organismes internationaux et les comités spécialisé dans les domaines de la normalisation et de la qualité ;
- la conduite des études relatives à la normalisation et à l'élaboration des propositions des mesures visant à améliorer la qualité des produits et services et le respect des normes ;

<sup>194</sup> Cf. *Loi N° 2015/018 DU 21 DEC 2015*.

<sup>195</sup> *Ibid.*

<sup>196</sup> *Ibid.*

<sup>197</sup> <https://www.minmidt.cm/lagence-des-normes-et-de-la-qualite-anor/> , consulté le 27 Juillet 2021 à 5h.

<sup>198</sup> *Ibid.*

<sup>199</sup> *Ibid.*

- la diffusion des informations et de la documentation sur les normes et la qualité.

Néanmoins, il reste cependant à relever qu'au-delà de ses missions régaliennes, l'ANOR peut également recevoir des missions par le gouvernement.

**b) Le Ministère du Commerce, le Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Relations Extérieures**

La gestion de la politique économique et commerciale au Cameroun est un combat qui renferme de nombreux enjeux. Le cadre institutionnel qui organise et coordonne le commerce au Cameroun est le fruit de l'organisation de l'Etat du Cameroun. Les différentes structures de l'Etat en charge de cette coordination des activités socio-économique sont : le Ministère du Commerce (MIN-COMMERCE), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), et le Ministère des Relations Extérieures (MINREX). Le MIN-COMMERCE est une institution étatique au sein de laquelle l'activité commerciale et sa pratique s'organisent. Ses différentes missions sont définies dans le Décret n°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du commerce tel que le relève les informations contenues dans son site officiel<sup>200</sup>. Ainsi les missions qui lui sont assignées sont entre autres :

- l'élaboration de la mise en œuvre et de l'évaluation des stratégies de promotion des produits camerounais ;
- l'élaboration de la réglementation en matière de prix et du suivi de son application, en liaison avec les administrations concernées ;
- la régulation des approvisionnements des produits de grande consommation, en relation avec administrations concernées ;
- la recherche des nouveaux marchés pour les produits camerounais ;
- la promotion et la défense d'un label de qualité pour les produits destinés au marché local et à l'exportation ;
- la promotion et du contrôle de la concurrence ;
- la promotion de la compétitivité des produits dans les marchés étrangers ;
- l'application des sanctions administratives en cas de fraude ou de non-respect des normes fixées, sans préjudice des attributions dévolues aux autres départements ministériels concernés ;

---

<sup>200</sup> <https://www.mincommerce.cm/fr/les-missions-du-mincommerce>, Consulté le 27 juillet 2021 à 8h.

- le suivi du commerce international des matières premières et des produits dérivés, en liaison avec les administrations concernées.

Ces différentes missions sus-évoquées montrent que le Ministère du commerce comme de nombreuses autres institutions de régulation du commerce participe à l'implémentation d'un environnement économique de qualité avec des objectifs tournés vers l'amélioration de la qualité de service.

Mis à part le MINCOMMERCE, le MINEPAT joue un rôle central comme levier de l'économie camerounaise au travers de ses services centraux et déconcentrés<sup>201</sup>. Le MINEPAT poursuit par ailleurs la mise en œuvre de la coopération économique et technique avec les puissances étrangères. Là est l'une de ses missions. Plusieurs structures lui sont ainsi rattachées ceci dans le but de l'accompagner dans la mise en œuvre de la politique économique qui va en droite ligne avec les objectifs attendus par l'Etat du Cameroun. Le comité national de la compétitivité joue un rôle important dans la mise en place des politiques de concurrence et la compétitivité dans le marché intérieur et extérieur. Le comité propose des mesures dont les grandes lignes au vue de l'élaboration du dernier rapport étaient<sup>202</sup> :

- Engager des mesures restrictives graduelles à l'importation des produits à forte potentialité de production locale (riz, habillement, poisson, meubles,) ;
- Rendre d'application effective la préférence nationale dans la commande publique pour les produits fabriqués à partir du savoir-faire local et en utilisant au moins 60% des produits locaux ;
- Soutenir la facilitation de l'intégration des innovations dans le processus de production des entreprises,
- Réduire les coûts de certification et d'homologation des produits made in Cameroun ;
- Mettre en œuvre des actions de rationalisation des visites des entreprises ;

Toutefois, la réglementation camerounaise en matière de commerce s'appuie sur un ensemble de loi et de réglementations, qui proviennent des accords et conventions signés. Le Cameroun est ainsi signataire de nombreux textes en matière de commerce international. La suite de la présente analyse ressort le cadre juridique commercial du Cameroun avec l'extérieur.

<sup>201</sup> <https://www.minepat.gov.cm/?p=11761&lang=fr>, Consulté le 27 juillet 2021 à 9h.

<sup>202</sup> <https://www.cocom.cm/archives/1215>, Consulté le 27 juillet 2021 à 10h 30.

## **B- LE CADRE REGLEMENTAIRE JURIDICO-COMMERCIAL DU CAMEROUN A L'EXTERIEUR**

Le concept de mondialisation qui a court en ce XXI<sup>e</sup> siècle a pris du ton dans les années 2000. Mais avec la création du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT)<sup>203</sup> dans les années 1946, le monde avait déjà envisagé de mettre en place des institutions internationales qui allaient régir certains contentieux et conduire par la même occasion de participer à la bonne marche de ces affaires. En 1995, le GATT devient OMC, et se dote des institutions fortes pour diriger les affaires qui concernaient les activités commerciales dans le monde. Le Cameroun, membre de cette organisation supranationale depuis le GATT est signataire de nombreux accords de cette organisation, accords qui régissent les pratiques commerciales, la résolution des différends mais aussi d'autres normes pour la préservation de l'égalité en matière de concurrence. Nous analysons ici le cadre réglementaire commercial avec les organismes sous régionale, régionale et mondiale du commerce avec notamment les échanges au sein de l'Organisation Mondiale du commerce.

### **1) La réglementation dans le cadre du GATT et de l'OMC**

La libre circulation des marchandises et des services a longtemps été la préoccupation des leaders politiques. C'est la raison pour laquelle des institutions chargées de réguler les différentes activités liées au commerce ont été créées. C'est le cas du le GATT en 1946, qui plus tard a été transformé pour devenir Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1995. Etant ainsi des institutions mondiales, le Cameroun est parti prenant de ses différents accords depuis la création du GATT. En effet, c'est à travers la note n° 95/194 du 26 septembre 1995 que le Cameroun certifiait son réel engagement à œuvrer dans l'optique de devenir une économie mondiale sous la tutelle de l'OMC, sans contraintes barrières. A travers cette note, le Cameroun s'engageait par ailleurs à suivre les différentes clauses du commerce entre les Etats membres de l'OMC. Par ce choix, le Cameroun faisait ainsi le choix d'une économie libérale avec un marché plus ou moins libre<sup>204</sup>.

L'OMC s'est dotée de plusieurs missions qui visaient à assurer le bon fonctionnement des activités de commerce dans le monde. C'est ainsi que dans ses principaux objectifs, elle a mis l'accent sur un ensemble de mesure visant à assurer les bénéfices mutuels et réciproque à tous ses membres contractants. Ainsi depuis sa naissance, elle s'est dotée des objectifs suivants<sup>205</sup> :

<sup>203</sup> La General Agreement on Tariff and Trade (GATT) a vu le jour en 1947, en 1995 elle est remplacée par l'Organisation Mondiale du Commerce avec une certaine amélioration substantielle.

<sup>204</sup> Le marché libre est un marché régulé mais non réglementé. C'est le champ des petites et moyennes entreprises qui attendent un financement mais qui n'ont pas encore satisfaits aux exigences du marché réglementé.

<sup>205</sup> <https://www.wto.org/french/trato/tpr.f/htm>, Consulté le 10 juillet 2021 à 17h20.

améliorer la transparence et la compréhension des politiques et pratiques commerciales, grâce à un suivi régulier ; améliorer la qualité du débat public intergouvernemental sur les questions qui se posent ; permettre une évaluation multilatérale des effets des politiques sur le système commercial mondial. Ces différents objectifs qui revêtent un caractère assez large témoignent de la sincérité et de la volonté de faire participer toutes les économies de la vie internationale au processus d'ouverture des marchés et particulièrement les économies les moins avancées tel l'économie camerounaise.

L'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001 a donné un nouveau souffle aux relations commerciales avec le Cameroun. L'OMC est ainsi le cadre des discussions et des négociations en matière de commerce internationale. Les échanges commerciaux sino-camerounais sont à cet effet sous le contrôle des différentes lois et réglementations qui régissent le commerce international aussi bien dans sa pratique que dans son fonctionnement. A cet effet, la réglementation d'un cadre de négociation commerciale entre les différents membres de l'OMC depuis plusieurs décennies forme le socle de l'existence de cette organisation. Les différents accords et conventions internationaux qui existent et dont les différents membres en sont signataires constituent les différents principes de base de l'OMC.

Le Cameroun, pays en développement, membre de l'OMC depuis le GATT, est signataire de nombreux accords mis en place au sein de ladite organisation et bénéficie par ailleurs comme la plupart des économies des PMA d'un avantage comparatif sur ses produits de base<sup>206</sup>. L'ouverture progressive des frontières a donné accès à un marché plus large et des mesures d'accompagnement assez importantes pour entrer en possession d'une technologie qui pouvait donner assez de pouvoir au PMA sur la scène internationale. Mais la majorité des pays les moins avancés restent des pourvoyeurs de matières premières, peu compétitives et parfois très moins chers. Cependant, les pays industrialisés continuent d'abonder le marché africain de produits manufacturés. Ceci amène certains spécialistes à considérer que les négociations au sein de l'OMC constituent dans l'ensemble un avantage pour les développés

L'objectif prioritaire de tout Etat est de promouvoir son économie donc d'assurer ses activités commerciales. Le Cameroun dans ce sens est signataire de nombreux accords mis en place au sein de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED) tel que le relève les spécialistes de l'institut statistique du Cameroun :

- L'accord international sur le sucre (1968) ;

---

<sup>206</sup> <https://www.imf.org/external/np/exer/lb/2001/fra/110801.f.htm>. Libéralisation du commerce mondial et pays en développement, Consulté le 10 juillet 2021 de 17h40 à 18h15.

- L'accord sur le fond commun pour les produits de base (1980) ;
- L'accord international sur le caoutchouc naturel (1987) ;
- L'accord international sur le cacao et sur le café (1994) ;
- L'accord international sur les bois tropicaux (2006) ;
- L'accord international sur la diversification des produits de base (2007).<sup>207</sup>

La signature de ces différents accords par le Cameroun témoigne du bien fondé et des avantages que l'économie camerounaise tire de l'Organisation. Mais les politiques internationales sur la pratique commerciale sont souvent confrontées à de nombreux problèmes qui sont issus des politiques nationales qui empêchent parfois le bon fonctionnement du commerce camerounais à l'extérieur. La libéralisation du commerce par le biais de la réduction des barrières douanières et autres obstacles<sup>208</sup> sont des éléments de facilitation des échanges car ils ouvrent pour les économies comme celle du Cameroun un plus large accès au marché extérieur. Le cadre multinational des échanges extérieurs du Cameroun bien qu'il ait été construit sur la base de nombreux accords et conventions multinationales tient compte de la réglementation au sein de sa sous-région Afrique centrale.

## **2) La réglementation commerciale du Cameroun dans le cadre de sa sous-région Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale et Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (UDEAC/CEMAC)**

Le Cameroun fait partie de ces pays qui ont un réel souci de développement de leurs relations commerciales, c'est la raison pour laquelle elle fait par ailleurs partie des membres fondateurs de cette communauté économique au niveau sous régional. L'ensemble des pays qui constituent la zone CEMAC avaient mis sur une institution intra régionale qui allait faciliter les échanges et limiter par ailleurs les contraintes liées aux barrières douanières. C'est dans ce sens que les six pays que sont le Gabon, la Guinée Equatoriale, La République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, le Tchad et le Cameroun décidèrent de mettre en place une institution chargée de régir l'intégration à travers les échanges économiques. Cette institution a vu le jour le 8 décembre 1964, mais est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Janvier 1966<sup>209</sup>.

Près de six décennies passées, la situation des pays CEMAC n'a pas beaucoup évolué. Les barrières douanières deviennent de plus poreuses et la libre circulation des personnes et des

<sup>207</sup>INS, Annuaire Statistique sur le commerce, 2015, pp. 6-8.

<sup>208</sup> S. Wilhelm, "Libéralisation commerciale et échanges internationaux : le cas de l'agriculture en Tunisie" Tome I/II, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Nancy 2, 2008, p. 25.

<sup>209</sup> Cet accord sera ainsi le fruit d'une entente mutuelle entre les différents Etats de la sous-région Afrique Centrale mais il avait pour intention d'élaborer un processus continu de l'intégration sous régionale.

marchandises reste encore un leurre. Malgré ce constat fait, la réglementation commerciale dans la zone CEMAC reste encore inachevée.

Les principes de la réglementation commerciale dans la CEMAC s'adosent sur un ensemble de règles et d'articles contenus dans le code des douanes de la CEMAC. Hormis les différentes lois et procédures propres à chaque Etats membres, le code douanier s'applique à tout le territoire douanier de la CEMAC, y compris les eaux et territoires des Etats membres<sup>210</sup>. Dans ce sens, les différents articles et dispositions que soulève le Code Douanier participent plus ou moins à l'homologation des textes juridiques portant sur les activités d'ordre commercial pour des échanges sains mais également pour une concurrence loyale dans la zone.

Tout en respectant et en tenant compte des disparités liées aux différences d'ordre économique des différents Etats qui constituent la CEMAC, les différentes dispositions qui sont censés régir et coordonner les activités commerciales (code des douanes) n'a pas omis de mettre un accent particulier sur les problématiques liées aux différents litiges dues notamment un cadre d'arbitrage des différends entre les différents membres en matières d'échanges commerciaux.

Au total, ce chapitre tentait d'analyser les différents textes qui encadrent la pratique commerciale au Cameroun. Au regard de ce qui précède, le Cameroun à travers sa coopération sino-camerounaise, des accords et conventions dont il est contractant se déploie La plupart des textes qui régissent l'activité commerciales au Cameroun ont été élaborés tout en tenant compte du niveau de vie des populations et du niveau économique du pays.

---

<sup>210</sup> Code des Douanes, Cematic, novembre 2001. p. 13.

**CHAPITRE III**  
**ANALYSE GLOBALE DES ECHANGES**  
**COMMERCIAUX CAMEROUN-CHINE**

La présence chinoise au Cameroun depuis des décennies a pris de nouvelles formes<sup>211</sup>. La Chine qui était encore un pays sous-développé il y a encore quelques années, cette dernière a su faire preuve d'une époustouflante transformation économique de plus en plus grandissante si bien qu'elle s'impose comme un acteur incontournable dans les relations internationales et surtout commerciales<sup>212</sup>. En l'espace de trente ans de relations commerciales sino-camerounaises, les échanges sont en nette croissance malgré un nombre assez important de facteurs internationaux liés aux crises<sup>213</sup>. Les échanges commerciaux entre la Chine et le Cameroun sont mis en exergue dans ce chapitre avec un accent particulier sur celle de marchandises provenant des secteurs primaires et secondaires. Ce chapitre résume par ailleurs les flux de marchandises ainsi que leurs volumes dans les échanges totaux du Cameroun enfin, il examine leurs valeurs dans les échanges du Cameroun et dans le commerce mondial.

## **I. ANALYSE GENERALE DES ECHANGES SINO-CAMEROUNAIS**

Les relations sino-camerounaises s'adosent sur un ensemble de domaines qui ont depuis longtemps fait sa force. Parmi ces nombreux domaines, le commerce a constitué l'une des activités dominantes si bien qu'une place assez importante lui est consacrée. Ce dernier joue un rôle assez important car il participe largement à l'équilibre et la bonne marche des relations sino-camerounaises. La présente partie a le mérite d'analyser les échanges généraux dans les relations commerciales de la Chine avec le Cameroun mais aussi et surtout, elle met en évidence les différentes évolutions de ces échanges commerciaux.

### **A- PART DE LA CHINE DANS LES ECHANGES EXTERIEURS DU CAMEROUN**

La percée internationale, de la Chine notamment en Afrique et au Cameroun laisse surgir de nombreuses inquiétudes. La Chine prend de plus en plus du large dans les activités commerciales du continent Africain et surtout du Cameroun si bien que l'une des caractéristiques qui fondent cette relation est la prépondérance des matières premières à travers lesquelles la Chine s'appuie pour son expansion économique<sup>214</sup> Mais quelle est la part de la

---

<sup>211</sup> Depuis un certain temps, la présence chinoise est de plus en plus palpable sur le territoire camerounais si bien que la quasi-totalité des grands projets réalisés sont l'œuvre du géant asiatique qui ne cesse d'ailleurs de renforcer sa présence sur le sol africain de façon générale.

<sup>212</sup> La Chine possède le plus vaste port international de commerce de marchandise dans le monde ce qui témoigne de son importance et de la place du commerce international qu'elle accorde à celle-ci.

<sup>213</sup> Les crises financières des années 2008 n'auront pas entériné véritablement les relations commerciales et économiques sino-camerounaises, au contraire c'est à cette période que la Chine connaît le niveau de développement le plus élevé jamais enregistré dans ces relations commerciales avec l'Afrique.

<sup>214</sup> M. Meidan, "Le pétrole et la Chine-Afrique : plus qu'une relation", *Afrique contemporaine*, n°228, p. 95.

Chine dans les exportations et les importations du Cameroun ? Cette question nous amène à analyser la part de la Chine dans les importations et les exportations du Cameroun.

### 1) Part de la Chine dans les exportations du Cameroun entre 1972 et 2018

Les échanges sino-camerounais ont très souvent fait l'objet de diverses analyses et de multiples interrogations au sujet de la répartition des bénéfices. Il convient de retourner dans le passé et de relever que les échanges commerciaux sino-camerounais avant 1970 étaient unilatéraux<sup>215</sup>, le Cameroun exportait alors du thé vert<sup>216</sup> en direction de la Chine sans toutefois importer le moindre produit de Chine. Les échanges sino-camerounais depuis l'an 2000 ont considérablement évolué<sup>217</sup> en volume et en valeurs générales des exportations et des importations. Si dans les années 1970 et 1995 la Chine n'était pas encore un important partenaire commercial du Cameroun, tout comme la principale destination de ses exportations africaines et camerounaises en particulier, cette situation s'est renversée à partir des années 2000 avec l'entrée de la Chine à l'OMC et surtout avec la mise en place du Forum de coopération sino-africain<sup>218</sup>.

Cette évolution n'a cessé d'être constante, si bien qu'en 2018 comparativement aux années antérieures, le poids de la Chine s'est avéré très importante. Cette part grandissante est représentée dans le tableau ci-dessous comme suit :

**Tableau N° 4 : Part de la Chine dans les exportations du Cameroun 1972-2018 (en pourcentage)**

Années	Total Cameroun	Chine	%
1972	128	0.3	0,23
1973	141	0.4	0,28
1974	188	0.01	0,005
1975	233	0.3	0,12
1976	239	0.5	0,20
1977	335	1.1	0,32
1978	407	0.5	0,12

<sup>215</sup> Ngono, "La coopération Chinois", p. 73.

<sup>216</sup> *Ibid.*

<sup>217</sup> Les produits chinois ont inondé les marchés africains, des produits chimiques aux produits alimentaires en passant par l'électromécanique et l'électro-ménager, la Chine a su s'imposer comme le principal exportateur, le principal partenaire commercial des pays africains.

<sup>218</sup> Le Forum de la Coopération Sino-Africaine considéré comme la matérialisation des relations et de la solidarité "sud-sud" a dorénavant montrer son importance par son poids et le nombre de participant qu'elle regroupe désormais.

1979	512	0.3	0,05
1980	629	0.01	0,001
1981	785	0.03	0,003
1982	754	0.1	0,01
1983	873	0.3	0,03
1984	925	0.2	0,2
1985	1329	0.04	0,003
1986	1132	0.09	0,7
1987	1014	0.5	0,4
1988	855	0.7	0,08
1989	959	4.8	0,50
1990	1018	4.9	0,48
1991	848	0.7	0,08
1992	795	0.9	0,11
1993	632	0.4	0,06
1994	1153	5.4	0,46
1995	1424	16.3	1,14
1996	1532	15.8	1,03
1997	1879	37.1	1,97
1998	1868	18.6	0,99
1999	1794	26.7	1,48
2000	1052	81	7,69
2001	1357	112	8,25
2002	1295	51	3,94
2003	1173	54.3	4,62
2004	1314	34.5	2,62
2005	1448	38.7	2,67
2006	1648	67.6	4,10
2007	1773	78	4,39
2008	2096	209	9,97
2009	2013	137	6,80
2010	2503	162	6,47
2011	3210	192	5,98

2012	3325	333	10
2013	3285	129	3,92
2014	3711	376	10,13
2015	3553	300	8,44
2016	2906	134	4,61
2017	2850	229	8,03
2018	3144	524	17

**Sources** : INS, Annuaire Statistique du commerce, 1974, 1978, 1980, 1984, 1990, 1991, 1998, p. 180-200. ; 2000, 2006, pp. 360-400. ; 2011, 2019, pp. 371-388. ; INS, Contribution de l'UE dans les importations et les exportations du Cameroun, 2013, p. 2., INS, Annuaire statistique pour l'Afrique, 2011, p. 114., INS, Annuaire statistique du Cameroun, 2004, p. 433., CEAC, Annuaire statistique du commerce des Etats de l'Afrique Centrale 2010, Ais éditions, Libreville/Yaoundé, 2012, pp. 106-109., Comité technique de la balance commerciale, Commerce Extérieur en Chiffres Exercice 2001/2002, Yaoundé, 2003, p. 44-47.

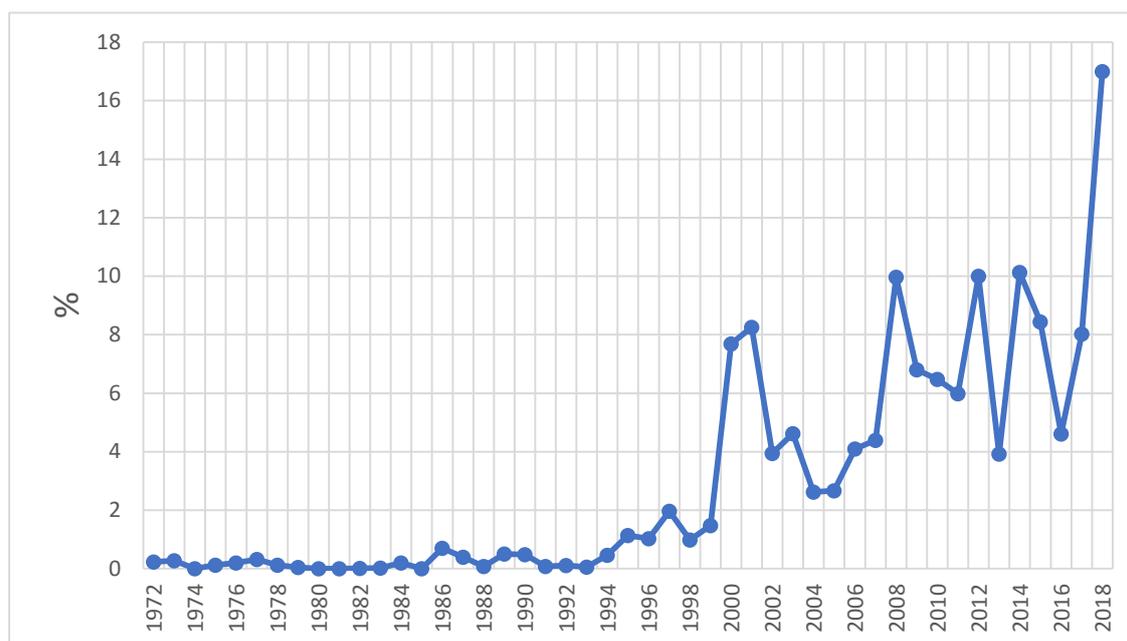
Le tableau ci-dessus laisse clairement observer une nette évolution de la part de la Chine dans les exportations totales du Cameroun dans la période qui va de 1972 à 2018. En effet au début des années 1972, la présence de la Chine comme partenaire commercial du Cameroun est très faible et presque inexistante de par son poids. Si donc la Chine assure une place importante dans les exportations du Cameroun en 2018<sup>219</sup> avec une part estimée 17% en 1972 cette part était de 0,23<sup>220</sup>. En 2010 tout récemment, la part de la Chine dans les exportations du Cameroun n'était encore que de 6,80% et c'est à partir de ce moment que la Chine a commencé à s'imposer en supplantant les principaux partenaires commerciaux du Cameroun à savoir l'Allemagne, l'Italie, la France, etc.

Cette évolution de la part de la Chine dans les exportations totales du Cameroun est représentée par le graphique ci-après :

<sup>219</sup> INS, Annuaire Statistique du Cameroun, 2019, pp. 371-388.

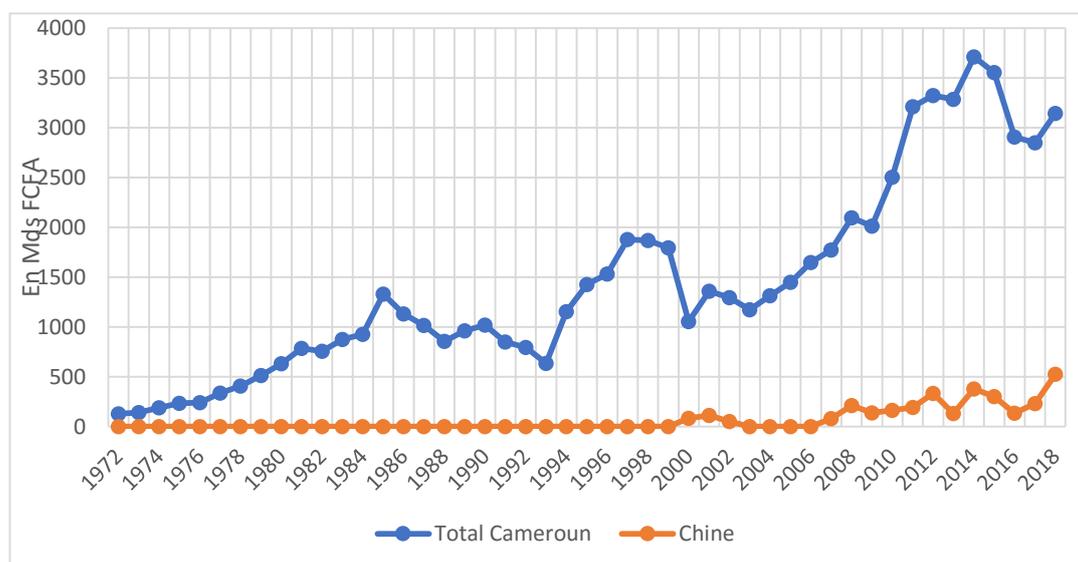
<sup>220</sup> D'après nos propres calculs. Cette part a donc connu une croissance remarquable.

**Graphique N° 1 : Part en pourcentage de la Chine dans les exportations totales du Cameroun**



**Source :** *Idem*, Tableau N° 1.

**Graphique N° 2 : Part en pourcentage de la Chine dans les exportations totales du Cameroun**



**Source :** *Idem*, Tableau N°4.

L'analyse de cette courbe ressort les moments forts des exportations du Cameroun vers la Chine. En effet, comme nous l'avons déjà souligné plus haut dans les chapitres précédents, les échanges commerciaux entre le Cameroun et la Chine sont entrés en vigueur depuis mars 1972. Ainsi de cette date à aujourd'hui, ces échanges ne cessent d'évoluer au détriment même des

autres zones géographiques qui avaient signées des accords avec le Cameroun au début des années 1960.

Le graphique fait percevoir une nette constance dans les exportations du Cameroun en direction de Chine de 1972 à 1988. A partir de 1989, avec la chute du mur de Berlin et de l'effondrement du bloc communiste dont faisait partie la Chine et qui était par ailleurs commandé par l'URSS, la Chine accroît ses échanges extérieurs avec le monde et le Cameroun de façon singulière. De 1991 à 1994, les échanges entre ces deux pays ralentissent encore. Ceci est causé par la crise asiatique qui secoue l'ensemble des pays de ce continent. En 1995, avec la création de l'OMC, et à la suite des crises asiatiques, la Chine Commence à ouvrir ses barrières douanières et son commerce s'envole. Elle voit ainsi sa part augmenter avec le Cameroun. De 2000 à 2018, les échanges commerciaux entre les deux pays n'ont cessé de s'accroître. En 2000, avec le rapprochement de plus en plus observé de la Chine en Afrique à travers l'organisation des FOCAC, le pouvoir économique et commercial de celle-ci est grandissant. Mais en 2016<sup>221</sup>, les exportations du Cameroun en direction de Chine chutent entraînant ainsi un ralentissement de la part de la Chine observée depuis 2012.

## 2) La part de la Chine dans les importations totales du Cameroun de 1972 à 2018

Les importations du Cameroun en direction de Chine ont évolué concomitamment aux exportations. Elles sont caractérisées par un début timide dans les années 1972 puis d'une percée remarquable aux alentours des années 2000. Les données qui démontrent cette trajectoire historique de la part de la Chine dans les importations sont contenues dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N° 5 : Part de la Chine dans les importations du Cameroun 1972-2018 (en pourcentage)**

Années	Total Cameroun	Chine	%
1972	72	0.8	1,1
1973	78	1.4	1,79
1974	80	2.5	3,12
1975	126	1.2	0,95
1976	127	3.4	2,68
1977	174	3	1,72
1978	216	6.8	3,14

<sup>221</sup> Il s'agit notamment de la série de crises socio-politique qui secouent le Cameroun depuis 2016. Ces différentes crises dont celle de la zone anglophone ont toutes d'une manière ou d'une autre impacté le développement socio-économique et la mobilité des biens et des personnes entérinant ainsi les activités économiques et commerciales.

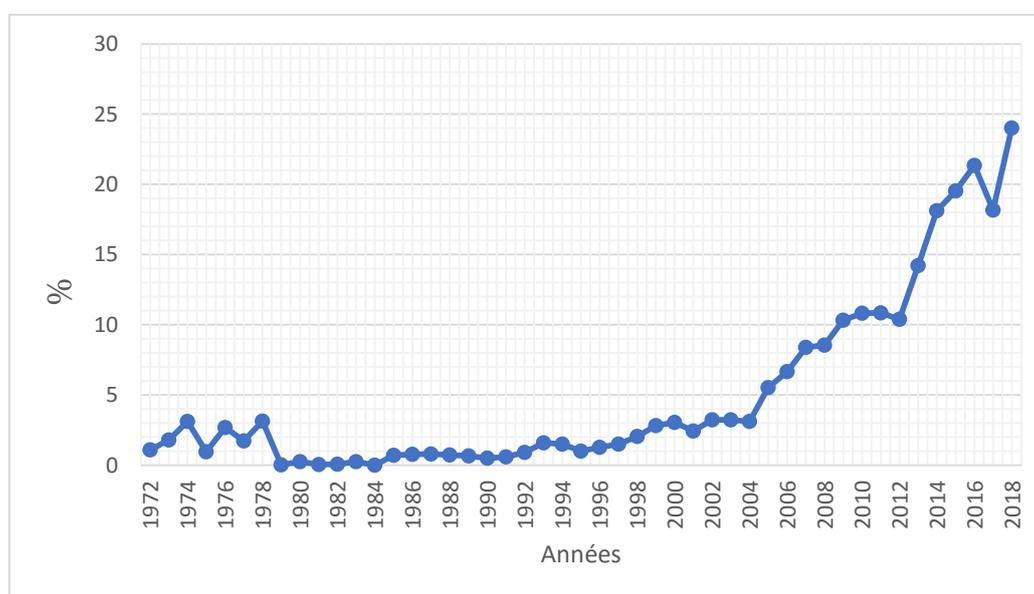
1979	271	0.1	0,03
1980	338	0.9	0,26
1981	386	0.2	0,05
1982	395	0.3	0,07
1983	467	1.2	0,25
1984	485	0.054	0,01
1985	514	3.7	0,71
1986	590	4.6	0,77
1987	526	4.2	0,79
1988	379	2.8	0,73
1989	410	2.7	0,65
1990	451	2.3	0,50
1991	331	2	0,60
1992	308	2.8	0,90
1993	249	4	1,60
1994	398	6	1,50
1995	599	6	1
1996	627	8	1,27
1997	794	12	1,51
1998	882	18	2,04
1999	813	23	2,82
2000	1052	32	3,04
2001	1357	33	2,43
2002	1295	42	3,24
2003	1173	38	3,23
2004	1314	41	3,12
2005	1448	80	5,52
2006	1648	110	6,67
2007	1773	149	8,40
2008	2096	179	8,54
2009	2013	208	10,33
2010	2503	271	10,82
2011	3210	348	10,84
2012	3325	346	10,40
2013	3285	467	14,21
2014	3711	673	18,13

2015	3553	694	19,53
2016	2906	621	21,36
2017	2850	518	18,17
2018	3144	629	24

**Sources** : INS, Annuaire Statistique du commerce, 1974, 1978, 1980, 1984, 1990, 1991, 1998, p. 180-200. ; 2000, 2006, pp. 360-400. ; 2011, 2019, pp. 371-388. ; INS, Contribution de l'UE dans les importations et les exportations du Cameroun, 2013, p. 2., INS, Annuaire statistique pour l'Afrique, 2011, p. 114., INS, Annuaire statistique du Cameroun, 2004, p. 433., CEAC, Annuaire statistique du commerce des Etats de l'Afrique Centrale 2010, Ais éditions, Libreville/Yaoundé, 2012, pp. 106-109., Comité technique de la balance commerciale, Commerce Extérieur en Chiffres Exercice 2001/2002, Yaoundé, 2003, p. 44-47.

Les importations telles que le démontre ce tableau ont connu une évolution lente. De 1972 à 2004, la participation de la Chine aux importations du Cameroun est en deçà des 5%. De 1972 à 2008, elles sont en dessous des 10% de la part de la Chine dans les importations totales du Cameroun. A partir de 2000, la Chine participe aux importations du Cameroun à hauteur des 10%, en 2016. La Chine se positionne davantage et sa part est de 21,36% et en 2018 la part de la Chine est de 24% des importations totales du Cameroun. Une place gagnée au cours de plusieurs années de batailles et de défis. La représentation graphique de ce tableau est la suivante :

**Graphique N° 3 : Part de la Chine dans les importations totales du Cameroun entre 1972 et 2018**



**Source** : *Idem*, Tableau N° 5.

Le graphique ci-dessus est la représentation de la part de la Chine dans les importations du Cameroun de 1972 à 2018. L'analyse de ce graphique démontre clairement que les relations commerciales entre la Chine et le Cameroun ont nettement évolué au cours du temps, ce qui

marque ainsi une continuité dans ces dernières. En effet, entre 1972<sup>222</sup> et 1994, les importations du Cameroun en provenance de Chine donnent l'impression qu'il n'existait pas véritablement un flux élevé dans les échanges commerciaux entre ces deux pays avant l'an 2000. Cette période est par ailleurs marquée par un rythme presque égal dans les importations et les exportations entre les deux partenaires. Cette situation peut être perçue sous plusieurs angles : les années 1972 marquaient pour le Cameroun un période assez difficile dans l'organisation de sa vie politique. Entre défi de réunification des deux territoires issus de la colonisation et volonté de fédérer les énergies à une seule cause, le Cameroun de 1972 est un pays en pleine construction. Sous un autre angle, on pourrait percevoir ce lent décollage des échanges par le fait que le Cameroun et la Chine n'avaient pas encore totalement dissipé les tensions qui existaient entre elles au sujet du soutien présumé de la Chine aux dirigeants de l'UPC<sup>223</sup>. Par contre du côté de la Chine, on est dans un long processus marqué par la période Maoïste et les tentatives de relances économiques par des politiques agraires qui vont par ailleurs s'avérer être un échec, la période post maoïste et les nouvelles politiques mises en place en Chine auraient plus ou moins été à la base de la faible productivité dans les échanges Sino-camerounaises entre 1972 et 1994<sup>224</sup>.

A partir de 1995<sup>225</sup>, les échanges commerciaux sino-camerounais changent de cadence, on pouvait observer une nette évolution dans les importations. Mais le pic c'est en 1996 où les exportations du Cameroun dépassaient largement les importations passant ainsi les exportations à plus de 1 milliard de FCFA<sup>226</sup>. Les échanges entre la Chine et le Cameroun commençaient peu à peu à se densifier ceci à la faveur de nombreuses raisons conjoncturelles qui marquaient l'environnement des échanges à la fin des Années 1990 avec en particulier la création de l'OMC<sup>227</sup> en remplacement du GATT dès 1994 suite aux accords de Marrakech. Entre 1997 et 2003, les échanges sino-camerounais évoluent favorablement donnant ainsi une balance commerciale excédentaire pour le Cameroun. En effet, depuis la fin des années 1994, les échanges commerciaux de marchandises entre le Cameroun et la Chine avaient très souvent tourné en faveur du Cameroun c'est-à-dire, l'architecture des échanges, le niveau des échanges

---

<sup>222</sup> Après la signature des différents accords économiques et commerciaux entre le Cameroun et la République Populaire de Chine, qui marque par ailleurs la légalisation des relations sino-camerounaises.

<sup>223</sup> L'Union des Population du Cameroun qui voit le jour le 10 avril 1948 avait des ambitions que l'on peut qualifier de pro communisme

<sup>224</sup> Date de création de deux des trois Policy Banks chinoises à savoir : l'EXIM Bank of China et la China Développement Bank of China.

<sup>225</sup> Cette date marque déjà la dévaluation du FCFA mais également un début de séries de crises en Asie où la majorité des économies sont touchées y compris le Japon.

<sup>226</sup> INS, Annuaire statistique du commerce, Edition 1997.

<sup>227</sup> L'Organisation Mondiale du Commerce qui est le juge, l'arbitre dans les différends qui pourraient surgir en matière de commerce international.

qui passaient par des exportations plus élevées contribuaient ainsi à une balance commerciale excédentaire.

Entre 2000 et 2004, les importations croissent nettement donnant ainsi lieu à une balance commerciale déficitaire pour le Cameroun. Cette période marquait l'entrée de la Chine à l'OMC, une entrée qui a donné un nouveau souffle aux échanges internationaux et dont la conquête des marchés par la nouvelle économie chinoise qui de plus en plus exerçait une attractivité significative par rapport aux autres partenaires économique mais particulièrement les partenaires commerciaux. De 2004 à 2018, les importations ont augmenté et la configuration des échanges a également été transformée. La balance commerciale du Cameroun depuis cette période a retrouvé le type d'échange que le Cameroun entretenait avec ses partenaires traditionnels c'est-à-dire un échange déséquilibré tournant toujours en la faveur de ses partenaires<sup>228</sup>. Depuis 2004 la balance commerciale du Cameroun avec son partenaire commercial chinois est déficitaire d'après l'analyse que suggère le graphique ci-dessus. En effet l'entrée de la Chine à l'OMC a ouvert de nouvelles possibilités au commerce international et a donc attisé une concurrence accrue entre les grandes puissances économiques. En dehors de l'année 2008, où les échanges commerciaux entre la Chine et le Cameroun ont tourné en faveur du Cameroun malgré les effets de la crise financière qui a touché le monde, la période qui va de 2009 à 2018 marque une période de relations commerciales essentiellement déficitaire au niveau de la balance commerciale du Cameroun.

Au total, la part de la Chine dans le commerce extérieur du Cameroun n'a cessé de croître au fil du temps. Elle a ainsi connu une augmentation générale jamais observée dans l'histoire des relations commerciales entre les deux pays au milieu des années 2000. Cependant l'évolution en valeur de ces échanges reste une question à laquelle des réponses méritent d'être apportées.

## **B- EVOLUTION EN VALEUR DES ECHANGES SINO-CAMEROUNAIS**

L'ensemble des échanges commerciaux sino-camerounais ont impacté l'économie camerounaise d'une façon ou d'une autre par leur poids et leurs valeurs. Ainsi l'on peut depuis les années 1972<sup>229</sup> retracer l'évolution en valeur des exportations du Cameroun vers la Chine, des importations du Cameroun venant de Chine mais également de l'évolution de la balance

---

<sup>228</sup> C'est donc dire que les échanges commerciaux sino-camerounais depuis cette période sont passés à une structure ressemblant ainsi aux relations commerciales qui ont lié le Cameroun aux colons notamment des échanges déséquilibrés bénéficiant essentiellement à la Chine.

<sup>229</sup> Cette date est évoquée une énième fois en rapport avec la première date de la borne chronologique de ce travail.

commerciale des échanges commerciaux entre la Chine et le Cameroun. Cette sous-partie tente alors d'analyser les évolutions en valeurs des échanges sino-camerounais depuis 1972.

### 1) L'évolution en valeur des exportations du Cameroun en direction de la Chine.

La première période qui marque l'effectivité des relations commerciales de façon officielle est celle qui a vu conclure des accords commerciaux entre la Chine et le gouvernement camerounais en Mars 1972. Durant toute la période qui va de 1972 à 1993, la présence de la Chine au Cameroun comme partenaire commercial n'était pas encore importante. Il a fallu attendre la fin des années 1993 lorsque celle-ci est redevenue importatrice de pétrole pour voir les relations commerciales entre ces deux pays s'intensifier. Le temps de la Chine<sup>230</sup> est ainsi marqué par la présence effective de la Chine dès l'entame du XXI<sup>e</sup> siècle c'est-à-dire à partir des années 2000.

Dans les années 1972, les exportations du Cameroun en valeur vers la Chine ne représentaient pas 10% du total des exportations du Cameroun en Valeur. La Chine étant en pleine reconstruction, mais aussi vivant en autarcie ne s'était pas véritablement projetée vers l'extérieur. Les ambitions chinoises se révèlent dans les années 1990 avec la nouvelle conjoncture internationale et les nouvelles idées et positions internationales des partenaires traditionnels. Les exportations du Cameroun se densifient.

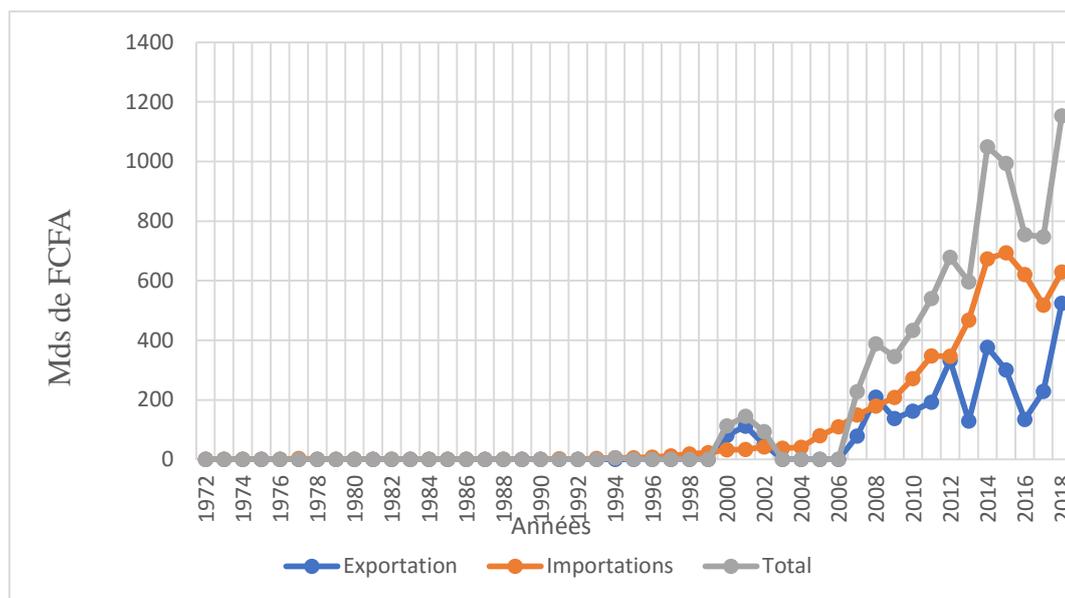
**Tableau N° 6 : Evolution des échanges entre la Chine et le Cameroun 1972-2018 (en milliards de FCFA)**

Années	Exportation	Importations	Total	BC
1972	0.3	0.8	0.11	-0.5
1973	0.4	1.4	1.8	-103
1974	0.01	2.5	2.5	-2.49
1975	0.2	1.2	1.4	-1
1976	0.5	3.4	3.9	-2.9
1977	1.1	3	1.4	-1.9
1978	0.5	6.8	7.3	-6.3
1979	0.3	0.1	0.4	0.2
1980	0.01	0.9	0.9	-0.89
1981	0.03	0.2	0.2	-0.17
1982	0.1	0.3	0.4	-0.2
1983	0.3	1.2	1.5	-0.9
1984	0.2	0.05	0.2	0.15
1985	0.1	3.7	3.8	-3.6

<sup>230</sup> J-J Gabas et J-R Chaponnière, *Le temps de la Chine en Afrique : Enjeux et Réalité au Sud du Sahara*, Paris, Karthala et Gemdev, 2012. p. 207.

1986	0.009	4.6	4.6	-4.591
1987	0.5	4.2	4.7	-3.7
1988	0.7	2.8	3.5	-2.1
1989	4.8	2.7	7.5	2.1
1990	4.9	2.3	7.2	2.6
1991	0.7	2	2.7	-1.3
1992	0.9	2.8	3.7	-1.9
1993	0.4	4	4.4	-3.6
1994	5.4	6	6	-0.6
1995	16.3	6	22.3	10.3
1996	15.8	8	23.8	7.8
1997	37.1	12	49.1	25.1
1998	18.6	18	36.6	0.6
1999	26.7	23	49.7	3.7
2000	81	32	113	49
2001	112	33	145	79
2002	51	42	93	9
2003	54.3	38	92.3	16.3
2004	34.5	41	75.5	-6.5
2005	38.7	80	118.7	-42
2006	67.6	110	177.6	-42.4
2007	78	149	227	-71
2008	209	179	388	30
2009	137	208	345	-71
2010	162	271	433	-109
2011	192	348	540	-156
2012	333	346	679	-13
2013	129	467	596	-338
2014	376	673	1049	-297
2015	300	694	994	-394
2016	134	621	755	-487
2017	229	518	747	-289
2018	524	629	1153	-105

**Sources** : INS, Annuaire Statistique du commerce, 1974, 1978, 1980, 1984, 1990, 1991, 1998, p. 180-200. ; 2000, 2006, pp. 360-400. ; 2011, 2019, pp. 371-388. ; INS, Contribution de l'UE dans les importations et les exportations du Cameroun, 2013, p. 2., INS, Annuaire statistique pour l'Afrique, 2011, p. 114., INS, Annuaire statistique du Cameroun, 2004, p. 433., CEAC, Annuaire statistique du commerce des Etats de l'Afrique Centrale 2010, Ais éditions, Libreville/Yaoundé, 2012, pp. 106-109., Comité technique de la balance commerciale, Commerce Extérieur en Chiffres Exercice 2001/2002, Yaoundé, 2003, p. 44-47.

**Graphique N° 4 : Evolution des échanges entre la Chine et le Cameroun 1972-2018**

**Source :** *Idem*, Tableau N° 6.

L'analyse de ce graphique montre clairement que les exportations du Cameroun vers la Chine ont subi une croissance au fil du temps. Leurs valeurs en exportations ont ainsi connu une valeur ajoutée allant d'environ 50 millions de FCFA dans les années 72 à plus de 600 milliards de FCFA en 2018. Ces échanges commerciaux au niveau de l'analyse prennent l'aspect des dents de scie depuis 2006 ou tantôt évolutive tantôt régressive. Mais dans l'ensemble, les exportations du Cameroun vers la Chine n'ont cessé de se développer à la fois en volume mais également en Valeur. 2018 est incontestablement la date la plus importante des échanges commerciaux sino-camerounais. A cette date, les exportations du Cameroun ont atteint près de 600 milliards de Fcfa en valeurs. Les exportations du Cameroun entre 1972 et 1994 tournaient entre 0,1% et 0,9% du total des exportations du Cameroun en valeur. Ce rythme connaît une évolution à partir de 1995, en effet, les exportations du Cameroun vers la Chine augmentent en valeur du total des exportations pour ainsi atteindre les 2%. Depuis lors les exportations du Cameroun vers la Chine en valeur ont connu une croissance continue. Entre 2000 et 2009, on note un développement et une augmentation se rapprochant des 10% du total des exportations du Cameroun, entre 2004 et 2009 on enregistre des baisses en valeur du total des exportations du Cameroun vers la Chine. A partir de 2012, le montant des exportations du Cameroun vers la Chine atteint 15% du total des exportations du Cameroun, depuis lors cette croissance est restée stable entre 12% et 14% pour atteindre les 24% en 2018.

## 2) Evolution en valeur des importations du Cameroun venant de la Chine et la balance commerciale

L'une des caractéristiques que l'on peut noter sur les relations sino-africaines et sino-camerounaises est incontestablement la place des matières premières<sup>231</sup> pour l'expansion économique de la Chine<sup>232</sup>. Le commerce sino-camerounais a presque gardé les mêmes caractéristiques que celles que le Cameroun a longtemps pratiquées avec les partenaires européens à savoir qu'il demeure un réservoir de matières premières et sert au rayonnement des puissances occidentales<sup>233</sup> ou des pays développés. Il est donc clair que les relations commerciales entre ces deux pays aient gardé la même configuration donnant ainsi lieu à une relation plutôt déséquilibrée avec une balance commerciale excédentaire pour la Chine et déficitaire pour le Cameroun.

En outre, les importations du Cameroun venant de Chine ont gardé le même modèle observé depuis des années dans les relations UE-ACP<sup>234</sup>. Si l'essentiel des importations camerounaises viennent de l'Europe<sup>235</sup>, il n'en demeure moins que la Chine met sur le marché camerounais une gamme variée d'articles. Les importations depuis la Chine ont évolué au même rythme que celui des exportations en valeur. Une évolution très lente dans les années 1972 et 1990 estimé à environ 1% du total des importations du Cameroun. La situation tel que perçue est explicable sur le postulat que la Chine et le Cameroun étaient encore dans un conflit politique et les deux Etats ne s'étaient pas encore totalement défait de leurs rancœurs.

Les échanges commerciaux sino-camerounais ont été abordés de différentes façons par les auteurs spécialistes ou non des questions économiques et de la présence chinoise en Afrique de façon générale. Les échanges et les importations ont connu une croissance remarquable venant ainsi bousculer les échanges classiques que l'Afrique entretenait déjà avec les partenaires traditionnels. Les années 2000 demeurent le commencement effectif de la nouvelle tournure des relations commerciales sino-camerounaises, c'est d'ailleurs le cas de l'ensemble des pays africains avec lesquels la Chine a entretenu des relations commerciales depuis la proclamation des indépendances de ceux-ci.

---

<sup>231</sup> Les matières premières qui font l'objet d'appétit sont composées entre autres, des produits des hydrocarbures, l'or, le caoutchouc etc.

<sup>232</sup> Meidan, "Le pétrole et la Chine-Afrique", p. 95.

<sup>233</sup> Ngono, "la Chine et le développement", pp. 15-16.

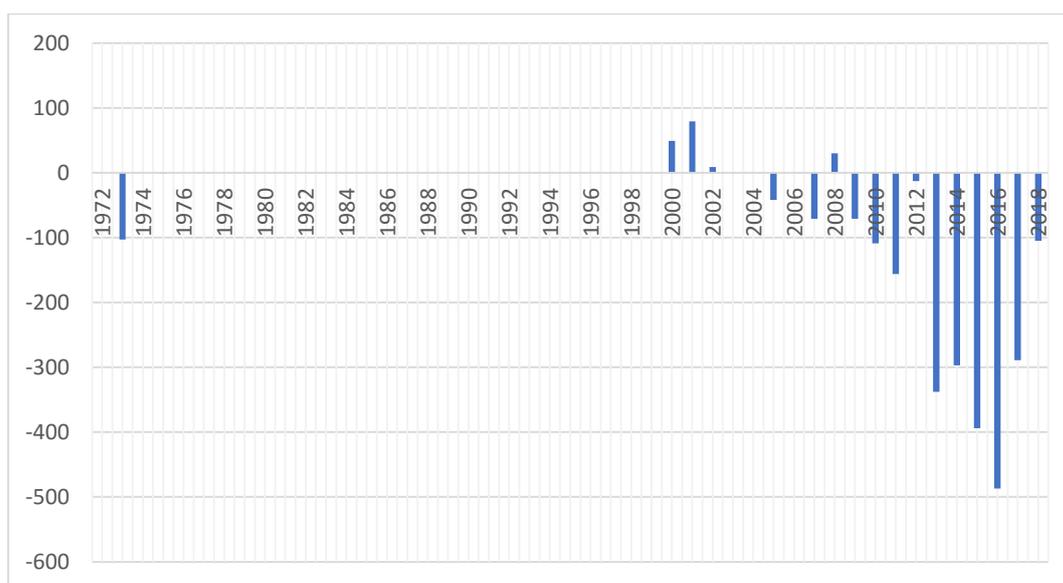
<sup>234</sup> Les relations UE-ACP depuis plus de 50 ans ont conservé un seul modèle d'échange, connu comme l'une des plus grandes coopérations Nord-Sud, les pays ACP fournissent aux pays de l'UE développés de la matière première pour recevoir ainsi des produits semi-finis ou finis.

<sup>235</sup> Les principaux fournisseurs du Cameroun sont entre autres : la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Chiffrées à un peu près de 32 milliards de FCFA en 2000, les importations du Cameroun depuis la Chine ont augmenté de façon spectaculaire. Cette valeur a cru, passant de ce fait à environ 44 milliards de FCFA en 2004. A partir de 2008, tandis qu'une crise financière secoue l'Europe, le niveau des échanges sino-camerounais triple en valeur faisant ainsi passer la valeur des importations du Cameroun depuis la Chine à un peu plus de 210 milliards de FCFA enregistrant ainsi une croissance continue jusqu'en 2018. A la même période, les importations en provenance de Chine se situent à environ 600 milliards de FCFA montrant par-là l'importance et la place que la Chine occupe désormais comme partenaire commercial et naturellement pays fournisseurs en matériaux divers.

Du fait de cette augmentation des échanges commerciaux entre ces deux pays, la balance commerciale totale du Cameroun a ainsi enregistré un solde négatif de façon générale de 2013 à 2018, comme le présente le graphique suivant :

**Graphique N° 5 : Evolution du solde de la balance commerciale de 1972 à 2018 (en milliards de FCFA)**



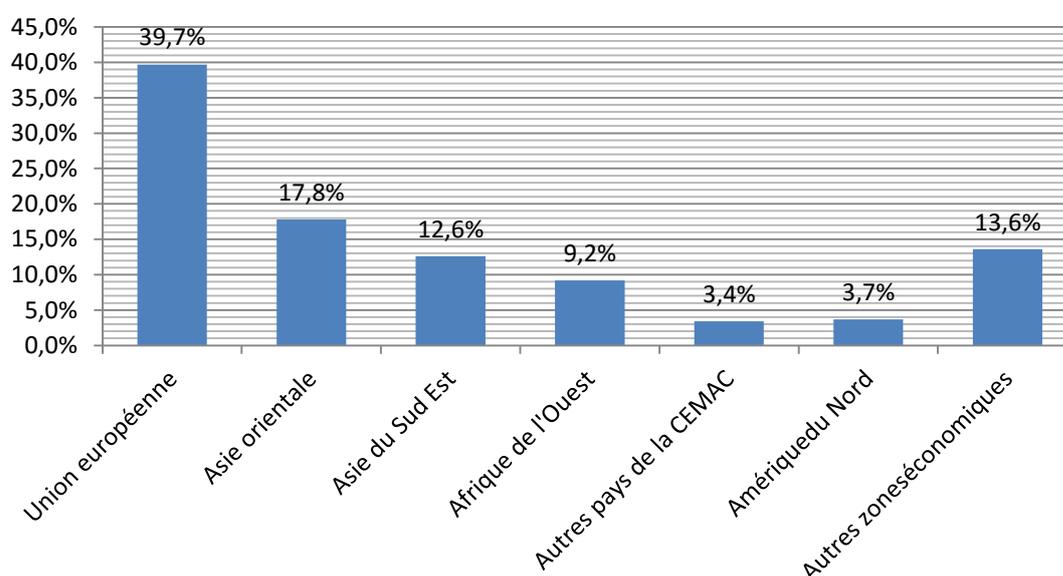
**Source :** *Idem*, Tableau N° 6.

L'évolution des importations du Cameroun en provenance de Chine est manifeste. De 1972 à 1998, on remarque alors une progression plutôt stable des importations qui évoluaient alors au même rythme. A partir de l'année 1999, on constate que les importations de produits chinois rencontrent une progression notable. Cette rythme plutôt croissant est due en partie au fait que la Chine amorçait de façon décisive sa transition d'une économie fermée à une économie de marché avec comme principal objectif l'ouverture totale de ses frontières et

l'accession à l'OMC. La balance commerciale du Cameroun enregistre ainsi un solde négatif suite au surplus des importations en provenance des différentes zones d'échanges.

L'Asie orientale à travers la présence de la Chine gagne de plus en plus en importance dans les échanges globaux du Cameroun avec l'extérieur. Les principales zones d'échange ont enregistré chacune et respectivement 39,7% pour l'Union européenne, Asie orientale 17,8%, Asie du Sud Est 12,6%, Afrique de l'Ouest 9,2%, Autres pays de la CEMAC 3,4%, Amérique du Nord 3,7%<sup>236</sup>. Le graphique ci-après est une représentation schématique de ces différentes données.

**Graphique N° 6 : Poids des principales zones d'échange en 2015**



**Source** : INS, Annuaire Statistique du Cameroun, 2019, p. 341.

Le graphique ci-dessus présente les principales zones d'échanges du Cameroun en 2015. En effet, l'Union européenne occupait le premier rang des pays avec lesquels le Cameroun entretenait des échanges de marchandises. Elle se positionnait ainsi à ce rang avec un total de 39,7% contre 17,8% pour l'Asie orientale comprenant l'ensemble des pays dont la Chine, la Corée, le Japon, Singapour, etc. L'Asie du Sud-Est occupe la troisième place avec un total de 12,6% des échanges avec le Cameroun. L'Afrique de l'Ouest, les pays de la CEMAC et l'Amérique du Nord occupent le reste du tableau.

Somme toute, il convient de dire que les échanges sino-camerounais ont connu un début effectif au début des années 2000. Ceux-ci ont vu la part de la Chine augmenter

<sup>236</sup> INS, Annuaire Statistique du Cameroun, 2019, p. 375.

considérablement au cours des deux dernières décennies. Cette situation est clairement exprimée dans le modèle que prennent ces échanges à travers leurs structures générales.

## **II. STRUCTURE GENERALE DES ECHANGES SINO-CAMEROUNAIS**

L'analyse générale des échanges Sino-camerounais plonge indubitablement dans la composition et la structure de ces échanges. Il est question dans cette partie d'étudier et de faire ressortir les produits qui ont fait l'objet d'échanges commerciaux sino-camerounais mais aussi de faire valoir la teneur de certains produits au cours de la période qui va de 1972 à 2018. Pendant toute cette période, les échanges commerciaux de marchandises entre les deux partenaires ont connu une évolution qui peut être analysé sur le prisme de niveau de développement et de conditions économiques que traversaient ces pays. Fort de cela, le Cameroun met à la disposition de la Chine des produits variés.

### **A- LES PRODUITS DE L'ECHANGE : LES EXPORTATIONS DU CAMEROUN VERS LA CHINE**

Les exportations du Cameroun vers la Chine depuis les années d'indépendances et plus précisément à partir des années 1972 laissent percevoir plusieurs catégories de produits qui font la composition de ces échanges. Il s'agit là non seulement des matières premières d'origine agricole et à forte valeur ajoutée mais aussi d'un autre groupe de produits constitué des matières premières du sol et du sous-sol. De façon générale les exportations du Cameroun vers la Chine présentent une forte dépendance en matières premières vers les principales zones d'échange du Cameroun.

#### **1) Les produits primaires ou matières premières d'origine agricole**

Le Cameroun comme la plupart des pays en développement a souvent proposé au reste du monde dans ces relations commerciales des produits issus en majorité de son secteur agricole. Le Cameroun a gardé ce rôle de pourvoyeur en matières premières qui lui a été dédié pendant la période coloniale. Les produits qui ont ainsi servi d'échanges dans les relations commerciales sino-camerounaises. Ainsi au cours des années écoulées, les différents produits qui ont l'objet de ces relations commerciales ont souvent évolué changeants parfois leur intensité dans ces échanges. Ces différents produits qui ont très souvent fait de convoitise dans le commerce entre la Chine et le Cameroun sont regroupés comme suit :

- Café,
- Banane fraîche,
- Huile de palme,

- Cacao,
- Coton brut et fibre de coton,
- Feuilles de placage,
- Caoutchouc.

A ces produits qui ont plutôt souvent fait une attention particulière dans les échanges sino-camerounais il est judicieux d'ajouter ceux qui ne peuvent pas être considérés comme des matières premières à forte valeur ajoutée<sup>237</sup> : le thé, le tabac, arachide...

Entre 1972 et 1990, les échanges commerciaux notamment les exportations du Cameroun en direction de la Chine étaient majoritairement composées de produits qui traditionnellement ont souvent fait l'objet des échanges avec les partenaires occidentaux. Mais de façon générale, les exportations du Cameroun vers la Chine ne présentent une liste assez élargie de la gamme de produits proposés par le Cameroun, notamment les produits qui font pour l'essentiel les exportations générales du Cameroun vers les autres partenaires dont l'Union européenne et les Etats Unis d'Amérique.

**Tableau N° 7 : Composition des principaux produits d'exportations du Cameroun en direction de la Chine**

ANNEES	COMPOSITION DES PRICIPAUX PRODUITS
1972- 1982	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cacao</li> <li>- Aluminium</li> <li>- Caoutchouc</li> <li>- Banane</li> </ul>
1982-1992	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caoutchouc</li> <li>- Aluminium</li> <li>- Cacao</li> <li>- Café</li> <li>- Coton</li> </ul>
1992-2002	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cacao</li> <li>- Aluminium brut</li> <li>- Huiles brutes de pétrole</li> <li>- Coton</li> <li>- Caoutchouc</li> </ul>

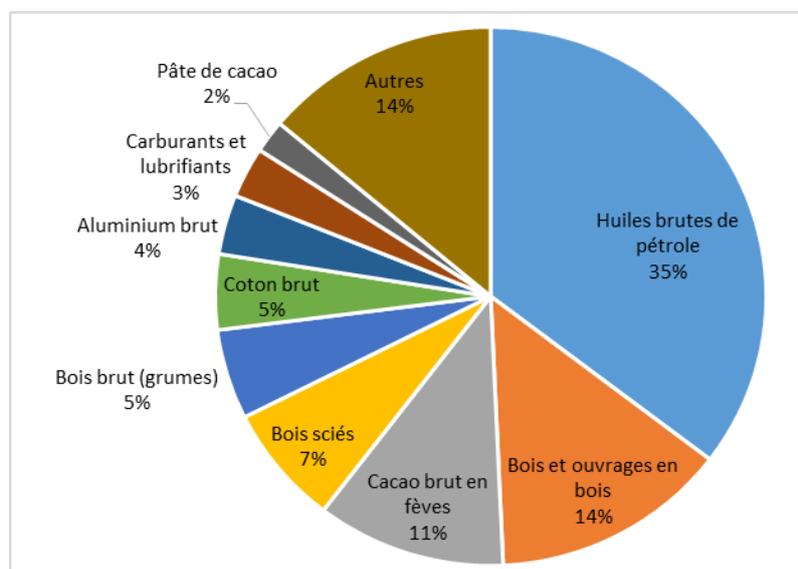
<sup>237</sup> Il s'agit en effet de l'ensemble des produits dont les importations vers la Chine ne représentent pas réellement un poids déterminant. C'est-à-dire les produits dont le besoin n'est pas fortement exprimé à l'extérieure.

2002-2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Huiles brutes de pétrole</li> <li>- Caoutchouc</li> <li>- Aluminium brut</li> <li>- Coton</li> <li>- Bois sciés</li> <li>- Bois brut</li> <li>- Feuilles de placage</li> </ul>
2012-2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Huiles brutes de pétrole</li> <li>- Aluminium brut</li> <li>- Bois sciés</li> <li>- Bois brut</li> <li>- Coton brut</li> </ul>

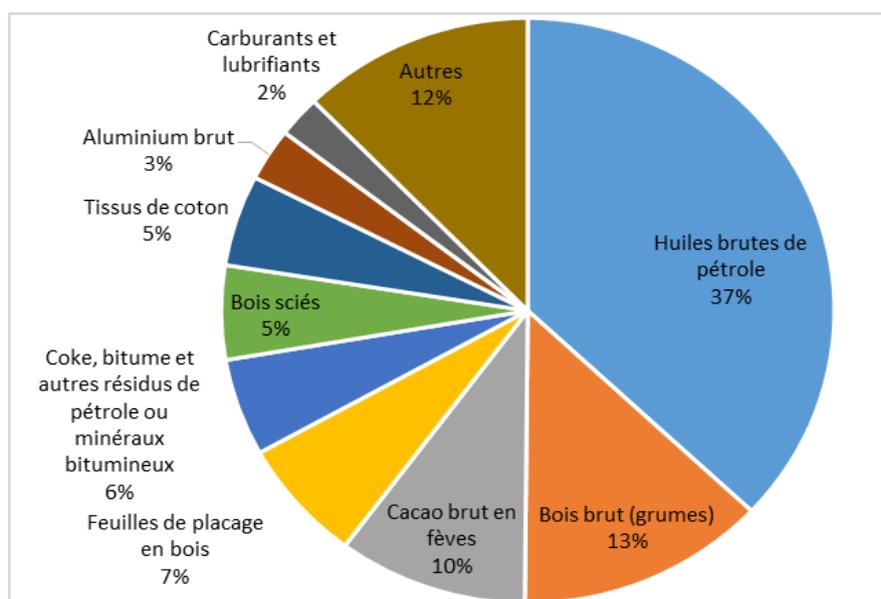
**Source :** INS, Annuaire statistiques du Cameroun, 1972, 2019.

Le tableau ci-dessus montre l'évolution des produits d'exportations en direction de Chine de 1972 à 2018. La structure des échanges entre ces deux pays n'a presque que pas changer. Les produits qui composent leurs échanges, surtout les produits d'exportations sont des ceux-là qui doivent servir au rayonnement industriel de la Chine, c'est-à-dire des produits pour l'industrie. Ces produits essentiellement composés des Huiles brutes de pétrole, de l'Aluminium, du caoutchouc, du bois scié et du bois brut sont représentés dans le tableau ci-dessus par années/décennies.

**Graphique N° 7 : Evolution de la structure des exportations en 2017**



**Source :** INS, Annuaire Statistique du Cameroun, 2019, pp. 341-342.

**Graphique N° 8 : Evolution de la structure des exportations en 2018**

**Source** : INS, Annuaire Statistique du Cameroun, 2019, pp. 341-342.

Les exportations du Cameroun entre 2017 et 2018 sont représentées dans les graphiques ci-dessus. En effet, il en ressort d'après les données qui figurent sur ces deux graphiques que, les huiles brutes de pétrole constituent la plus grosse part des exportations du Cameroun en direction de la Chine mais également des autres clients. Elle occupe ainsi une haute part estimée à 35% en 2017 et 37% en 2018 soit une augmentation de 2% de la part de ce produit. En 2017, le bois et les ouvrages en bois constituent le second produit dans le poids total des exportations du Cameroun avec 14%, en 2018, les ouvrages en bois sont remplacés par le bois brut en grume avec 13% de part dans les exportations totales de ce pays. Le bois scié, les feuilles de placage, le cacao brut en fèves, le coton brut et les tissus de coton, l'aluminium brut constituent les produits qui composent la structure générale des exportations du Cameroun entre 2017 et 2018.

## 2) Les ressources naturelles du sol et du sous-sol

Parmi les nombreux articles proposés par le Cameroun au commerce chinois, certains et en plus grand nombre sont ceux qui sont issus soit du sol ou alors du sous-sol. Il s'agit pour l'essentiel des produits miniers et des réserves naturelles en occurrence les produits forestiers. Pour l'essentiel, ces produits sont composés comme suit :

- Bois brut
- Bois sciés
- Caoutchouc naturel
- Huiles brutes de pétrole

- Aluminium brut.

Ces cinq produits ont évolué au cours des années s'imposant ainsi comme les principaux produits sollicités par le commerce chinois. Entre 2000 et 2018, l'ensemble de ces produits a constitué 70% de la part des exportations du Cameroun vers la Chine. La Chine est demeurée un pays consommateur de pétrole, sa place en Afrique et au Cameroun depuis 1993<sup>238</sup>, date à laquelle est redevenue importatrice de pétrole. L'analyse de la composition des différents produits d'exportations du Cameroun vers la Chine laisse percevoir un tableau dans lequel l'essentiel des exportations du Cameroun en direction de la Chine concernent les produits primaires, ce qui est d'ailleurs perçu comme une répétition des relations commerciale avec l'Europe dans lesquelles les pays africains et le Cameroun gardent le statut de réserve de matières premières. La présence chinoise en Afrique et au Cameroun peut-être de ce fait marqué par un grand besoin en hydrocarbures, le Cameroun dans ce sens n'est pas le principal fournisseur en hydrocarbure à la Chine. Même si le pétrole brut camerounais intéresse les raffineries chinoises<sup>239</sup>, il n'en demeure pas moins que les principaux exportateurs et les principaux partenaires commerciaux<sup>240</sup> sont entre autre le Nigéria<sup>241</sup>, le Soudan, le Gabon, le Congo Brazzaville.

La présence chinoise comme partenaire commercial du Cameroun n'est pas anodine. En effet le développement économique et industriel, le développement social et démographique de la Chine est un facteur qui a souvent déterminé les ambitions de développement économique qui sou tend la dynamique de pays fortement industrialisé. Ce niveau de développement induit à cet effet que la puissance chinoise aille à la conquête des matières premières dont la plus prisée est incontestablement les ressources minières dont le pétrole. Voilà ce qui explique les rivalités commerciales et les guerres de passionnement entre les puissances occidentales et maintenant orientale en terre africaine et au Cameroun plus particulièrement. La Chine achète du bois brut mais également du bois scié en quantité abondante<sup>242</sup>, elle est par ailleurs l'un des plus gros acheteurs de pétrole brut camerounais même si cette dernière n'est pas classée comme important fournisseur. Ainsi les revenus liés aux exportations de coton brut s'évaluent à environ 29315 millions de FCFA<sup>243</sup> tandis que les exportations en valeur du même produit sont estimées

<sup>238</sup> Tchokonte, "Le projet géostratégique", p. 200.

<sup>239</sup> Gweth, "La coopération", p. 2.

<sup>240</sup> *Ibid.*

<sup>241</sup> Le Nigéria est le plus grand producteur d'hydrocarbure en Afrique, premier exportateur d'hydrocarbure vers la Chine par ailleurs.

<sup>242</sup> Ceci fait foi d'argument simplement à partir des données statistiques collectées dans les différents rapports mais surtout dans les annuaires statistiques du Cameroun pendant toute la période d'étude.

<sup>243</sup> INS, Annuaire Statistique du Cameroun, 2019. pp. 378.

à environ 32303 millions en 2015, une baisse enregistrée par rapport à l'année 2012-2013 où elles sont estimées à 66179 millions pour l'année 2012 et 61065 millions pour l'année 2013. Comme l'indique le tableau ci-après :

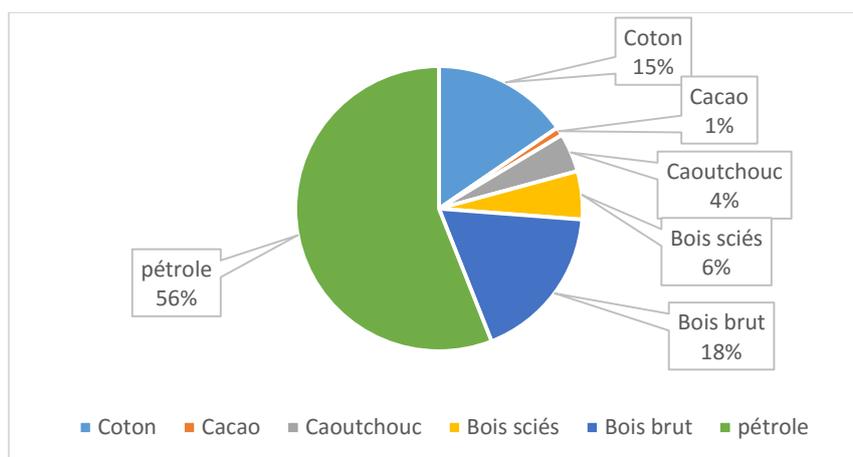
**Tableau N° 8 : principales exportations du Cameroun en direction de Chine entre 2011 et 2015.**

Produits	2011	2012	2013	2014	2015
Coton	29 315	66 179	61 065	33 136	32 303
Cacao	1 832	924	1007	1546	2 466
Caoutchouc	8 404	4 607	3 306	1 050	477
Bois sciés	10 414	17 228	18 806	22 718	20 351
Bois brut	33 927	35 631	43 543	51 916	46 842
Pétrole	106 638	207 626	ND	263 582	195 108

**Source** : INS, annuaire statistique du Cameroun, 2017, pp. 359-371.

L'analyse de ce tableau permet de comprendre la composition et le flux des exportations du Cameroun vers la Chine. La part que représentaient ainsi ces exportations est visible sur le graphique ci-après :

**Graphique N° 9 : Part des principales ressources naturelles dans les exportations totales du Cameroun en 2011**



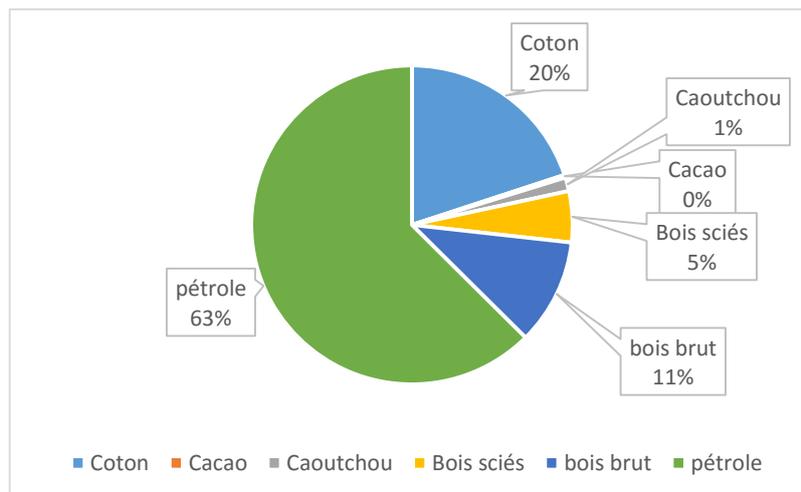
**Source** : INS, annuaire statistique du Cameroun, 2017, pp. 359-371.

Les exportations du Cameroun totale en 2011 sont marquées par le prédominance du pétrole. En effet, celui-ci reste l'une des principales attractions des partenaires ayant un niveau

d'industrialisation assez fort. La structure des échanges entre le Cameroun et ses partenaires a laissé une place de choix à une gamme de produits très prisés par ceux-ci. Le pétrole occupe ainsi un pourcentage de 56% sur les échanges totaux du Cameroun, le bois brut 18% suivie du coton 15%, du bois sciés 6%, du Caoutchouc 4% et enfin du cacao 1%.

En 2012, ces proportions connaissent une augmentation sur certains produits. Le graphique ci-après représente ces proportions pour l'année 2012.

**Graphique N° 10 : Part des principaux produits d'exportation en 2012**



**Source :** INS, annuaire statistique du Cameroun, 2017, pp. 359-371.

Le pétrole reste largement l'un des produits générateurs de nombreuses convoitises, la Chine ne fait donc aucune exception en ce qui concerne l'approvisionnement en pétrole brut au Cameroun et en Afrique en général. Son statut de pays fortement industrialisé le lui impose d'ailleurs. Cependant, et par ailleurs, le Cameroun a trouvé chez son partenaire commercial chinois un allié. Si au début des années 1970 et même des années 1980, la Chine ne se positionnait pas encore comme un important importateur de pétrole brut, aujourd'hui et plus que jamais, la Chine impose son leadership commercial à travers le monde.

Les exportations de pétrole brut camerounais en direction de la Chine se sont estimées à plus de 108 millions de FCFA en 2011 contre plus de 207 millions en 2012<sup>244</sup>. Tel que présente le graphique ci-dessus, les exportations de pétrole à elles seules ont représenté 56% du total des exportations du Cameroun en direction de la Chine en 2011. En 2012, les exportations de pétrole en direction de Chine connaissent une réelle augmentation, la part du pétrole est estimée à 63% du total des exportations du Cameroun vers la Chine. Les exportations de coton brut ont

<sup>244</sup> INS, Annuaire statistiques du Cameroun, Edition 2017.

connu une progression significative en 2012 contrairement à celle enregistrées en 2011. Le Cameroun a exporté vers la Chine du coton brut estimé à plus de 29 315 millions de FCFA en 2011 occupant ainsi un poids de 15% dans le total des exportations du Cameroun vers la Chine tandis que pour le même produit, le Cameroun a généré des revenus estimés à plus de 66 179 millions de FCFA pour une part estimée à environ 20%, ce qui est d'ailleurs une performance observée durant l'année. Les autres produits notamment le bois (brut et scié), le cacao et le caoutchouc se partagent le reste avec une faible part pour les exportations de caoutchouc estimées à seulement 1% du total des exportations vers la Chine.

Au total, la structure que présente les échanges sino-camerounais laisse observer une prédominance des matières premières. Ces différents produits ont été analysés dans cette partie. Toutefois, le Cameroun joue un rôle de principale destination des importations chinoises mais est en retour un client très important pour les exportations de cette dernière.

## **B- LES PRODUITS DE L'ECHANGE : LES IMPORTATIONS DU CAMEROUN EN PROVENANCE DE CHINE.**

Comparativement aux exportations du Cameroun en direction de Chine, le Cameroun dans ses relations commerciales avec cette dernière achète une large gamme de produits "*made in china*" ceci dans le souci de pallier les carences non seulement en matière de production de certaines denrées mais également dans la fabrication et la transformation d'autres causé par l'absence d'une industrie de fabrication locale. Ainsi il va de soi que les principaux produits d'importations en provenance de Chine sont pour la grande majorité constitués de produits manufacturés, de produits finis, mais surtout de produits industriel.

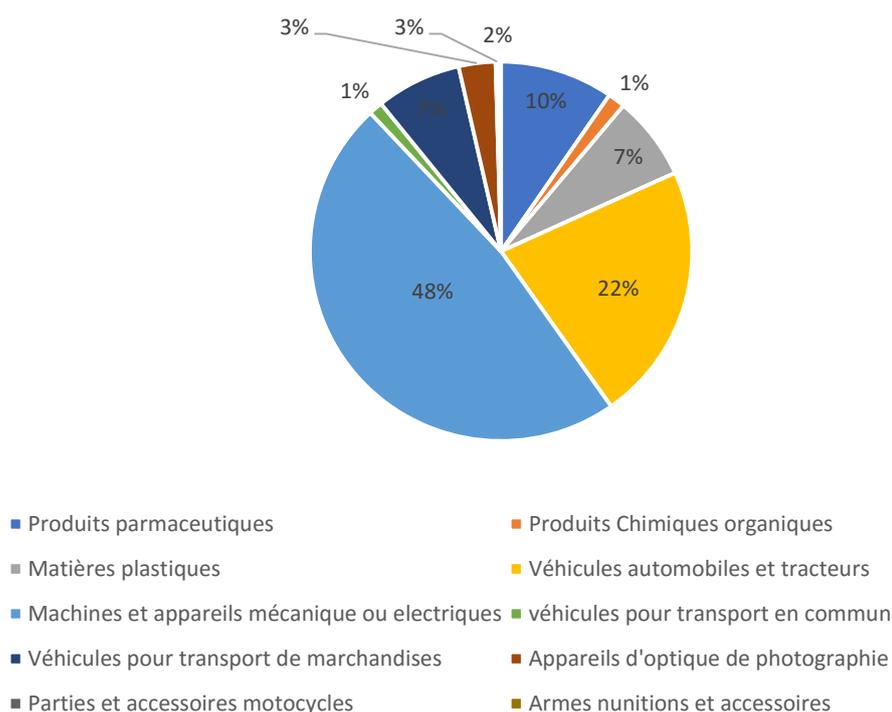
### **1) Les importations des produits manufacturés ou industriels.**

Selon les données retenues jusqu'ici, le Cameroun est un gros importateur des produits Chinois. Dans l'ensemble et de façon générale elle importe les matériaux de cuisine, de transport, ménagers... les principales importations du Cameroun en provenance de Chine sont ainsi réparties suivant leurs catégories :

- Produits pharmaceutiques ;
- Véhicules auto et tracteurs ;
- Machines et appareils mécaniques ou électriques ;
- Véhicules de transport en commun ;
- Appareils d'optique et de photographie ;
- Les chaussures et leurs parties ;
- Meubles et mobilier médical.

L'industrialisation de la Chine, son évolution technologique et surtout son modèle d'innovation a donné lieu à des attractions venant de partout. Même si l'Afrique et le Cameroun en particulier ne sont pas les classés dans la catégorie de plus gros acheteur des produits industriels chinois, il n'en demeure pas moins que les produits "made in China" sont présent en quantité abondante en Afrique et au Cameroun en particulier. Ainsi, depuis 2013, la Chine est le premier fournisseur du Cameroun<sup>245</sup>. L'évolution spectaculaire des produits chinois dans les marchés camerounais est certes une situation inquiétante, mais la place que le géant asiatique occupe aujourd'hui en Afrique et au Cameroun en particulier s'avère indispensable. Les études menées sur les importations camerounaises en provenance de Chine témoignent de ce que, la large majorité des produits "made in China" présents dans les marchés africains sont dans leur large majorité constitués des machines et appareils mécaniques ou électriques, des appareils d'optiques et de photographie etc.

**Graphique N° 11 : Part des principales importations du Cameroun en provenance de Chine en 2011.**



**Source** : INS, annuaire statistique du Cameroun, 2011, pp. 359-371.

<sup>245</sup> <https://fr.sino-shipping.com>

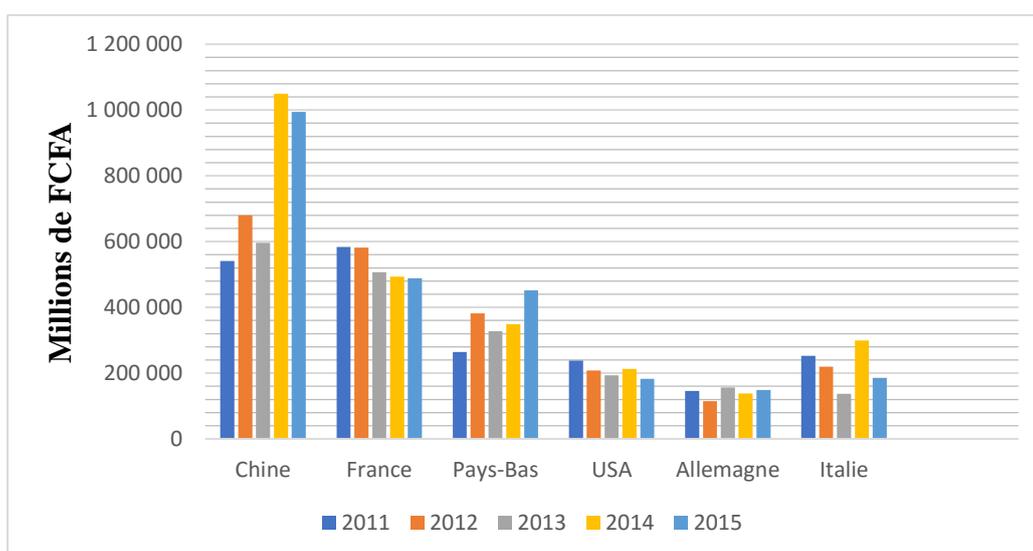
**Tableau N° 9 : Evolution des échanges entre le Cameroun et ses principaux partenaires de 2011 à 2015.**

Pays	2011	2012	2013	2014	2015
Chine	540 697	679 538	595 975	1 049 899	994 085
France	583 294	581 512	507 164	492 954	488 618
Pays-Bas	263 924	381 554	327 680	348 356	451 207
USA	238 485	207 803	193 198	212 897	182 625
Allemagne	145 627	115 101	156 062	138 266	149 125
Italie	252 740	219 945	136 687	298 906	185 851

**Source :** INS, annuaire statistique du Cameroun, 2017, p. 349-371.

La structure des échanges entre le Cameroun et la Chine a provoqué un rééchelonnement au niveau des principaux clients partenaires de ce dernier. Le statut de la Chine s'est de plus en plus affirmé en Afrique et particulièrement au Cameroun. Comme le montre d'ailleurs le graphique ci-dessous.

**Graphique N° 12 : Evolution des échanges entre le Cameroun et ses principaux partenaires entre 2011 et 2015**



**Source :** INS, annuaire statistique du Cameroun, 2017, p. 349-371.

Les échanges bilatéraux entre le Cameroun et quelques-uns de ses principaux partenaires de 2011 à 2015 dévoilent qu'en 2011, le principal partenaire avec lequel le niveau des échanges est le plus élevé c'est la France. Les échanges entre la France et le Cameroun étaient estimés à près de 600 millions de FCFA tandis que la Chine est le deuxième partenaire commercial du Cameroun avec un peu moins que la France suivie des Pays-Bas, de l'Italie, des USA et enfin de l'Allemagne. A partir de 2012 la tendance change et la Chine prend ainsi la tête de la liste des principaux partenaires commerciaux du Cameroun suivie de la France, des Pays-Bas et de l'Italie. Cette analyse nous permet ainsi de comprendre que depuis 2010, la Chine a vu ces échanges augmentés considérablement plombant ainsi ces échanges avec les partenaires qui étaient encore dans les années 1980 ou 2000 les principales destinations des échanges du Cameroun dans le monde.

Le commerce entre le Cameroun et la Chine a considérablement évolué ces dernières années. Il est devenu d'autant plus important que la Chine soit devenue depuis, en l'espace de dix ans la destination privilégiée des échanges du continent africain en général et ceux du Cameroun en particulier. Mais au demeurant il reste encore pertinent de signaler une présence effective de la France comme partenaire commercial du Cameroun. Le choix est donc porté sur les dix dernières années simplement du fait de l'augmentation plus accrue et de la place sans cesse croissante que la Chine occupe désormais comme partenaire commercial dans les échanges extérieurs du Cameroun.

## **2) Les importations des produits alimentaires**

Le Cameroun pour assurer son autonomie alimentaire<sup>246</sup> exporte depuis la Chine de nombreux produits d'origine alimentaire. Ainsi en dehors des équipements ménagers, des machines et appareils mécaniques ou électriques, le Cameroun importe de nombreux produits alimentaires qui pour la plupart ont été exportés mais sont réimportés sous forme de produits semi-finis ou finis. Quoique la gamme de produits alimentaires importés par le Cameroun depuis la Chine soit en majorité centrée sur les produits industriels ou chimiques, le Cameroun importe aussi du poisson et des crustacés, les céréales. Les importations du Cameroun en produits alimentaires en provenance la Chine ne sont pas très importantes contrairement aux produits pharmaceutiques ou mécaniques et électriques<sup>247</sup>. Ceci peut être expliqué par le fait

---

<sup>246</sup> C'est d'ailleurs un défi majeur auquel le Cameroun fait face depuis son indépendance. A l'heure où la population a augmenté de dix fois plus que lorsqu'il sortait de l'impérialisme, les conditions actuelle d'accès aux produits alimentaires est un enjeu de plus en plus sérieux.

<sup>247</sup> Les produits Made in China surtout dans le domaine mécanique et électrique ont une grande valeur sur les marchés camerounais mais également et de façon globale dans les marchés africains. La Chine est comptée aujourd'hui parmi les pays en tête de la production et de la fabrication des appareils électriques, mécaniques et surtout deuxième en fabrication automobiles.

que les échanges entre les pays ACP-UE dont le Cameroun est signataire sont conditionnés par de nombreux accords et la Chine par ailleurs n'est pas un gros importateur des produits alimentaires au vu de sa population dont elle doit assurer l'alimentation.

Dans les marchés camerounais, les produits chinois s'invitent à tous les niveaux si bien que ces dernières arrivent même à mener une concurrence aux produits camerounais dans les marchés camerounais. Pour l'ensemble il s'agit des produits qui utilisent des circuits de contournement des services douaniers ou encore qui sont produits par les entreprises chinoises locales. Cet état de chose pose non seulement un déficit douanier au Cameroun mais également les productions chinoises locales<sup>248</sup> sont directement renvoyées en Chine pour nourrir la population chinoise.

Le partenaire commercial du Cameroun qu'est la Chine sollicite de la matière brute pour satisfaire ses besoins de croissance et surtout pour alimenter son expansion économique<sup>249</sup>. Le Cameroun joue donc ce rôle pourvoyeur en lui offrant les produits dont il dispose. Comme le décrit d'ailleurs le tableau suivant, ces ressources sont entre autres des ressources forestières, minières et agricoles.

**Tableau N° 10 : Evolution des exportations du Cameroun entre 1992 et 1997**

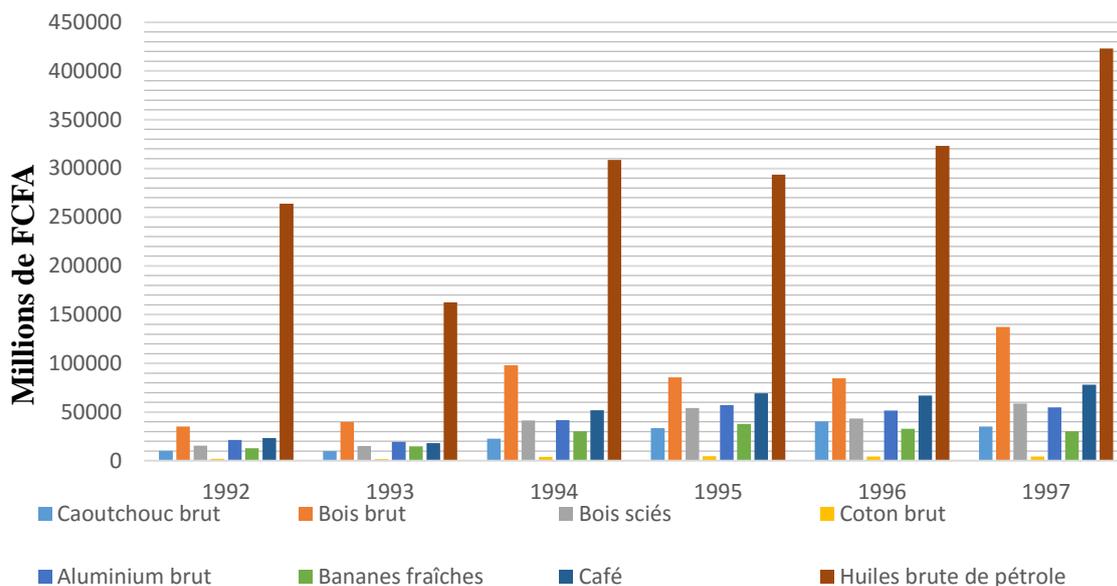
Libellés	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Caoutchouc brut	10242	9984	22700	33439	40397	35287
Bois brut	35177	39698	97911	85629	84658	137348
Bois sciés	15580	15028	41274	54046	43214	58682
Coton brut	2128	1891	4171	4597	4249	4259
Aluminium brut	21371	19577	41788	56956	51705	54739
Bananes fraîches	13039	14918	30206	37703	32977	30418
Café	23320	18087	51885	69198	66911	78203
Huiles brute de pétrole	263956	162727	308801	293462	323097	422853

**Source** : INS, annuaire statistique du Cameroun, 1996, pp. 288-303.

<sup>248</sup> Le Chine produit ainsi du riz au Cameroun en quantité assez importante, malheureusement cette production est directement rapatriée en Chine et donc ne profite pas au Cameroun.

<sup>249</sup> Meidan, " Le pétrole et", p. 95.

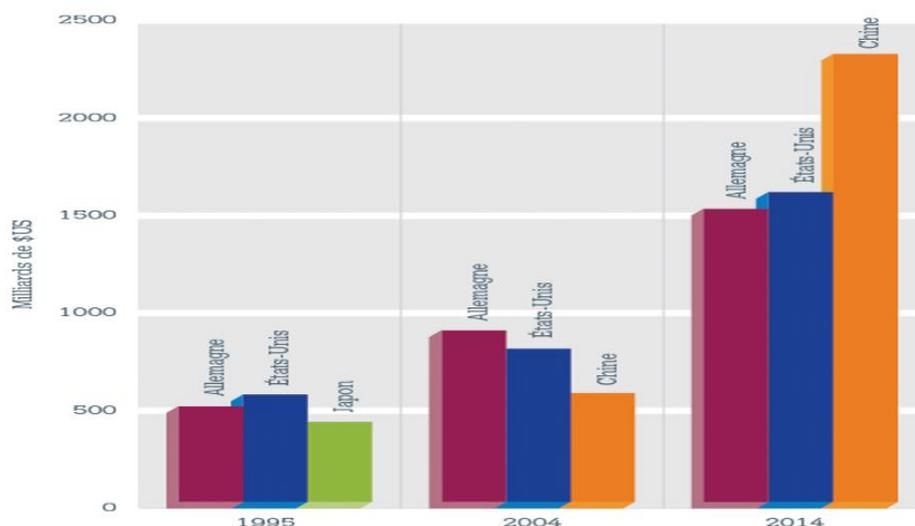
**Graphique N° 13 : Evolution des principales exportations du Cameroun entre 1992 et 1997**



**Source :** *Idem*, Tableau N° 10.

L'analyse du graphique ci-dessus laisse percevoir de façon très simple que les exportations du Cameroun en direction des pays occidentaux sont essentiellement adossées sur une prépondérance des matières premières dont les huiles brutes de pétroles qui en constituent d'ailleurs l'élément central des partenaires commerciaux occidentaux mais également des partenaires asiatiques représentés par la Chine. Le pétrole, cela se confirme encore est au centre des présences étrangères en Afrique et au Cameroun en particulier.

**Graphique N° 14 : Principaux exportateurs mondiaux 1995-2014**



**Source :** OMC, Statistique du Commerce international 2015. Le commerce mondial : 1995-2014, p. 25.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la Chine dans la hiérarchisation des partenaires commerciaux mondiaux mais surtout de son évolution au sein des principaux exportateurs mondiaux. Ainsi il fait ressortir les différentes séquences qui ont marqué la percée chinoise et la place qu'elle occupait dans les deux dernières décennies. En 1995, les trois principaux exportateurs mondiaux étaient les Etats-Unis en tête suivie de l'Allemagne et enfin du Japon. Dix ans plus tard c'est-à-dire en 2004, les trois principaux exportateurs mondiaux étaient l'Allemagne première, suivie des Etats-Unis<sup>250</sup> et enfin de la Chine qui trois ans plutôt avait fait son entrée au sein de l'OMC. En 2014, la Chine qui ne figurait presque jamais dans la hiérarchie des principaux exportateurs mondiaux est devenue la première puissance exportatrice du monde devant les Etats-Unis et l'Allemagne. Les multiples crises économiques et financières qui ont affecté l'Europe entre 2008 et 2009 ont plutôt tourné en faveur de la Chine qui avait ainsi su saisir de l'occasion pour se hisser au sommet et assurer son leadership, c'est le cas depuis 2014<sup>251</sup>.

En définitive, ce chapitre a essayé de faire une analyse des échanges entre le Cameroun et la Chine. Il s'est focalisé sur les produits d'échanges, la valeur de ces produits. Il ressort donc de la présente analyse que les relations sino-camerounaises et surtout leurs échanges commerciaux participent non seulement à la promotion des produits locaux d'une part et la promotion du commerce international d'autre part. Cependant, la relation sino-camerounaise qui se déploie sous plusieurs angles traduit une assez longue et vieille relation dont le bilan peut être mitigé.

---

<sup>250</sup> OMC, Statistique du Commerce, p. 25.

<sup>251</sup> *Ibid.*

**CHAPITRE IV**

**BILAN ET PERSPECTIVES DES RELATIONS  
SINO-CAMEROUNAISES**

Après plus d'un demi-siècle de relation formelle<sup>252</sup>, entre le Cameroun et la Chine, la présence de l'Asie en Afrique à travers Pékin est de plus en plus grandissante<sup>253</sup> et inquiétante pour les partenaires commerciaux traditionnels, qui se sont vu en l'espace de vingt ans perdre leurs parts de marché avec le continent noir dans sa grande majorité. Alors que la présence chinoise en Afrique n'inquiétait personne et passait inaperçue aux yeux des européens, la Chine a su se tisser une place qui est devenue de plus en plus remarquable sur le continent noir au point de faire désormais ombrager aux principaux concurrents<sup>254</sup>. La longue période qui marque les échanges entre la Chine et le Cameroun amène incontestablement à dresser un parcours de ces échanges afin d'avoir une vue panoramique sur l'ensemble des relations sino-camerounaise. Ce chapitre analyse le bilan des relations commerciales sino-camerounaises. Autrement dit, il évalue l'impact de ces échanges dans le développement socio-économique du Cameroun et propose quelques défis pour la promotion d'un partenariat commercial "Gagnant-gagnant" qui répond aux exigences de développement du Cameroun tout en tenant compte des facteurs et standards internationaux<sup>255</sup>. Cette relation se perçoit ainsi par l'influence de la Chine par rapport aux autres partenaires.

### **I. L'INFLUENCE DES RELATIONS COMMERCIALES SINO-CAMEROUNAISES ET LA HIERARCHISATION DES PARTENAIRES COMMERCIAUX.**

La percée chinoise en Afrique en générale et au Cameroun en particulier s'est faite de manière particulière. Cette montée fulgurante a eu de nombreux impacts sur les anciennes relations commerciales mais surtout sur le positionnement des partenaires.

Cette partie examine le parcours et l'impact des relations commerciales sino-camerounaises sur les différents partenaires internationaux mais surtout sur les partenaires traditionnels<sup>256</sup>. Celles-ci ont donné lieu à un bouleversement de la carte géoéconomique et géopolitique donnant ainsi une importance assez déconcertante au nouveau partenaire chinois dès le début des années 2000. De plus en plus, le pouvoir de la Chine au Cameroun a été guidé par un certain nombre de facteurs qui font l'objet d'analyse dans la présente partie.

---

<sup>252</sup> Chaponnière, "Un demi-siècle", p. 35.

<sup>253</sup> Cabestan, "les relations Chine", p. 150.

<sup>254</sup> Tchokonte Tchetchoua, "Le projet géostratégique", p. IV.

<sup>255</sup> Le Cameroun s'appuie sur ces partenaires internationaux gouvernementaux et non pour assurer son développement socio-économiques, technologiques et militaires. La Chine se présente ainsi depuis plusieurs années comme un partenaire fiable.

<sup>256</sup> Les partenaires traditionnels dont il est question sont entre autre les anciens colons, plus précisément ces puissances occidentales qui à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle entreprendront l'impérialisme en Afrique. Il s'agit entre autre de la France, de l'Italie, du Portugal, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Grande Bretagne.

## **A- LES FACTEURS LIES A L'INFLUENCE INTERNATIONALE DES RELATIONS SINO-CAMEROUNAISES.**

La conjugaison des facteurs liés au projet géostratégique<sup>257</sup> de la Chine en Afrique et au Cameroun laisse une assez grande marge d'analyse, car il est vrai que la présence de celle-ci en Afrique et au Cameroun attise de nombreuses inquiétudes de part et d'autres de ses concurrents. Elles témoignent par ailleurs d'un remplacement de modèle commercial à la faveur d'une convergence des échanges.

### **1) La convergence des échanges et son intensification entre sud-sud**

L'évolution et l'intensité des relations sino-camerounaises, sino-africaines ont accru considérablement le niveau des échanges en direction et entre les pays sud-sud. Ces échanges qui ont très tôt pris de l'ampleur après l'appel du président chinois à sortir et investir en Afrique dans les années 1990, a contribué à des bouleversements mondiaux dans l'ordre des principaux partenaires commerciaux non seulement de l'Afrique mais du Cameroun en particulier. Cela a entraîné plus ou moins l'enterrement de la "françafrique"<sup>258</sup> qui a été longtemps le modèle des échanges Nord-Sud. Tchokonte<sup>259</sup> le précise d'ailleurs en ces termes :

Dans la mise en œuvre de son projet géostratégique en Afrique, la Chine est confrontée à une rude concurrence des autres pays émergents et du Japon. En effet, la similarité de leurs projets géopolitiques et de leurs projections géostratégiques sur le continent africain est un important challenge auquel est confronté la Chine dans la mise en œuvre de sa nouvelle politique africaine. Depuis la fin de la guerre froide, le dynamisme de ces pays émergents impose une redistribution des cartes et un renouvellement de puissance sur la scène internationale.

A partir des années 1996 et 1998<sup>260</sup>, les échanges commerciaux entre la Chine et le Cameroun sont devenus plus intenses que de par le passé. Ils ont ainsi donné lieu à plus d'attraction à ce modèle d'échange entre deux partenaires du Sud. Au lendemain des indépendances, les partenaires traditionnels avaient scellé des accords commerciaux avec les pays qui étaient autrefois sous le joug colonial. L'entrée de la Chine est donc venue apporter un soulagement énorme aux échanges internationaux de l'Afrique et du Cameroun en particulier avec le monde occidental.

La naissance de l'OMC en 1995 a donné un nouveau visage au commerce international. L'adhésion de la Chine en 2001 a accentué davantage la libéralisation des échanges commerciaux ouvrant par-là de nouvelles possibilités aux pratiquants du commerce international. Cette entrée de la Chine a par ailleurs suscité de nombreux intérêts non seulement

<sup>257</sup> Tchokonte, "Le projet géostratégique", p. IV.

<sup>258</sup> Ngono, "La coopération chinoise", p. 23.

<sup>259</sup> Tchokonte, "Le projet géostratégique", p. 276.

<sup>260</sup> Les échanges bilatéraux entre les deux pays ont atteint un niveau record jamais enregistré auparavant, de plus la balance commerciale du Cameroun a affiché un solde excédentaire.

pour le commerce international, mais aussi un intérêt particulier pour les pays en développement avec lesquels elle partage quelques similitudes, à l'instar du Cameroun, son premier partenaire commercial et principal récipiendaire de ses aides publiques au développement. Ces pays ont ainsi choisi d'orienter leurs échanges vers la Chine qui est devenue depuis les années 2010, le principal partenaire commercial du continent dont le pétrole et les minerais seraient son principal centre d'intérêt. Mais c'est les potentialités naturelles du continent qui est à l'origine du flux de partenaire sur le continent africain et des rivalités entre pays émergents à la recherche des débouchés pour leurs industries naissantes et les partenaires traditionnels qui ont d'énorme part de marché sur le continent mais qui petit à petit se voient perdre au profit de ces nouveaux partenaires. Mais dans l'analyse des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique, les échanges démontrent que l'Afrique ne constitue pas un véritable marché. Comme l'affirme d'ailleurs Bokilo Julien *“Africa is not a major market for China. While the exports to the African continent have increase by twelve from 2000 to 2010, their important remain low (3.8% of chinese exports)”*<sup>261</sup>.

A partir des années 2000, les relations sino-camerounaises gagnent en intensité. Le pouvoir et l'ampleur des échanges entre les deux partenaires ont beaucoup attiré l'attention, les partenaires traditionnels ont exprimés leur inquiétude. La plupart des travaux scientifiques qui proviennent de ces pays attirent l'attention sur des possibilités de nouvelle ou d'une recolonisation. En 2004 et 2006 les principaux partenaires traditionnels connus : l'Italie, la France et l'Allemagne ont vu leurs niveaux d'échanges régresser contrairement à celui de la Chine qui a progressé rapidement, l'analyse qui peut être faite tient sur plusieurs points, premièrement l'adhésion de la Chine à l'OMC a ouvert de multiples possibilités à l'économie chinoise, et l'autre point tient sur les éléments utilisées par la Chine pour asseoir sa domination en Afrique et au Cameroun dont la multiplication des Forum sur la Coopération Sino-africaine (FOCAC) dont la principale vision et les principaux objectifs sont une coopération égalitaire basée sur un modèle “gagnant-gagnant”.

## **2) La politique du “gagnant-gagnant” comme élément de réorientation géographique des échanges commerciaux.**

L'une des politiques et l'un des slogans les plus célèbres qui a cours dans la pratique des relations sino-camerounaises et sino-africaine reste et demeure à ce jour la mise en place d'une politique qui tient plus ou moins compte du partage des bénéfices et de la réciprocité des

---

<sup>261</sup> Bokilo, *China in Africa*, p. 14.

avantages liés à cette relation. Il s'agit de la politique du "gagnant-gagnant". Elle a donné lieu à une diversité de projet qui ont fait de l'Afrique un continent plus ou moins doté d'infrastructures en l'espace de quelques temps. Contrairement aux relations Nord-Sud qui ont contribué à enrichir les pays développés, les relations sud-sud incarnées par la présence chinoise dans les pays du tiers monde ont contribué à redonner un espoir et coordonner les relations commerciales internationales à travers la participation de la Chine aux discussions. La plupart des pays africains dont le Cameroun ont ainsi orienté leurs relations commerciales en direction de l'Asie. Comme le notait d'ailleurs le président Robert Mugabe "A la place de nos matières premières que nous leur vendons, ils nous construisent en retours des infrastructures". La construction de ces infrastructures qui prennent plusieurs formes et touchent plusieurs aspects de la vie socio-économique sont visible dans l'éducation avec la construction des écoles (l'école publique de Mvomeka au Cameroun), dans la santé (l'hôpital gynéco de Yaoundé), le sport (Stade de Bafoussam et de Limbé au Cameroun), le solaire avec la construction des centrales solaire dans plusieurs localités du Cameroun<sup>262</sup>.

Depuis 1972, cette solidarité basée sur la politique du "gagnant-gagnant" et dont les principaux objectifs cadraient déjà avec le développement mutuel des deux partenaires a donné lieu à la signature de plusieurs accords qui allaient de ce fait encadrer juridiquement ces relations tout en assurant l'évolution des échanges et la réciprocité dans le temps. Le souci pour un développement mutuel commence aux premières heures de la relation comme nous l'avions déjà mentionné au Chapitre 1 avec la lutte contre la colonisation occidentale et le soutien aux indépendantistes africains dont les camerounais de l'Union des Population du Cameroun depuis les années 1955 avec Bandung. Et même si les relations entre le Cameroun et la RPP<sup>263</sup> vont se corser suite à des tensions politiques dues notamment au soutien apporté à l'UPC par le parti communiste chinois, les relations vont se remettre sur de bons rails en 1971 avec la signature des accords diplomatiques qui ouvraient à cet effet une nouvelle page dans les relations sino-camerounaises. Au total, l'analyse qui peut aisément ressortir de l'impact de la politique du "gagnant-gagnant" dans les relations sino-camerounaises, exemple plus ou moins acceptables lorsqu'on évoque les relations sud-sud c'est que, la politique basée sur cette vision a attiré un bon nombre de pays africains qui ont pour la plupart abandonner et renoncer à certaines de leurs relations pour converger vers le continent asiatique mais particulièrement la Chine qui est

---

<sup>262</sup> Ngono, "La coopération Chinoise", p. 66.

<sup>263</sup> C'est à la faveur de nombreuses révolutions en Chine notamment la guerre civile chinoise de 1927 à 1949 que la Chine a pu réorganiser son unité nationale si bien qu'en octobre 1949, l'ancienne République de Chine se transforme en République Populaire de Chine avec notamment Mao Zedong comme premier président de cette République.

devenue depuis plusieurs années déjà le moteur de l'économie de l'Asie du Sud-Est. Cette influence affirmée s'est également prononcée par un ensemble de facteurs internes qui ont été déterminant dans cette relation.

## **B- LES FACTEURS INTERNES : ELEMENTS DE BASE DU DEVELOPPEMENT ET DU DEPLOYEMENT DU COMMERCE CHINOIS EN AFRIQUE.**

La nouveauté observée dans les relations sino-camerounaises est la présence quasi-totale de la Chine dans la vie économique et sociale de ce dernier. Mais cette montée fulgurante est très liée à des facteurs internes qui sont eux aussi liés à une volonté de coopération entre les deux pays. Les facteurs internes dont il est question dans cette sous partie concernent essentiellement l'ensemble des mobiles propre aux pays africains en générale et au Cameroun en particulier. Celles-ci font la force de l'influence et de l'installation grandissante de la Chine dans les principaux pays partenaires en Afrique et au Cameroun. Ces différents facteurs qui contribuent par ailleurs à une accentuation et un renouvellement de la confiance entre tous.

### **1) La force de l'aide publique au développement**

L'un des principaux moyens de conquête du continent Africain par la puissance chinoise en ce premier quart de XXI<sup>e</sup> siècle c'est l'utilisation de l'aide publique au développement comme élément de géostratégie pour l'Afrique. L'une des principales raisons liées à l'affluence que draine l'aide publique au développement en Afrique serait l'inexistence des conditionnalités telles qu'imposées par les principales puissances développées et les principaux bailleurs de fond traditionnels à savoir la BM et le FMI. L'aide publique au développement comme son nom l'indique est une aide financière, matérielle, logistique ou humaine qui est déployée en direction d'un pays tiers afin de lui permettre de se maintenir à un niveau afin qu'il puisse se prendre en charge. Mais depuis que le Cameroun et les autres pays africains ont accédé à leurs indépendances respectives, la question de l'aide a toujours été assortie de multiples conditionnalités politiques, économiques, sociales, militaires etc. De la forme du gouvernement au mode d'administration de l'Etat en passant par l'ajustement structurel<sup>264</sup>, l'aide occidentale a toujours fait l'objet de conditionnalités.

Comme le notait déjà Julien Bikilo<sup>265</sup>, les principaux pays présents sur le sol africain exercent chacun une concurrence pour pouvoir garder ses acquis, la Chine est le pays de trop

---

<sup>264</sup> Les chocs pétroliers de 1973 et 1981 marquent le point de départ de l'endettement excessif des pays en développement à l'instar du Cameroun. Cette crise qui s'est traduite par l'augmentation des prix du pétrole, a eu des incidences néfastes sur le fonctionnement de l'économie du pays. Le recours à l'endettement s'est alors imposé dans l'objectif d'accroître les débouchés et de redresser la balance de paiement. Cependant, la difficulté du Cameroun à assurer son service de la dette a été à l'origine des PAS mis en œuvre par le FMI et la BM.

<sup>265</sup> Bokilo, *China in Africa*, p. 14.

dans cette configuration géopolitique qui fait du continent africain la terre des grandes puissances. Cette analyse est encore plus détaillée par Lucie Ngono, lorsqu'elle affirme que : "le Continent africain a toujours et souvent servi au rayonnement des puissances occidentales"<sup>266</sup>. Ceci nous amène ainsi à jeter un regard introspectif afin de déceler quels sont les moyens mis en jeu par les principales puissances partenaires commerciaux et partenaires au développement pour se faire la concurrence, une concurrence dont l'intérêt principal c'est l'acquisition des matières premières ou des principaux minerais pour enrichir leurs industries. L'aide apparaît alors comme une arme efficace qui peut permettre d'attirer les principaux pays africains qui en sont d'ailleurs pour la plupart des gros consommateurs de ces aides financières pour assurer leur développement. Au début des années 1960, la Chine n'accordait pas d'aide aux pays africains, c'est avec son combat gagné au sein de l'ONU avec notamment la victoire sur Taiwan qu'elle a voulu s'affirmer comme étant une puissance internationale ; mais même à ce niveau la Chine la puissance de la Chine ne lui permet pas de venir financièrement en aide aux pays africains, il a fallu attendre jusqu'au début des années 2000 pour voir la Chine intensifier l'aide aux pays africains.

La consommation de l'aide pour l'Afrique et pour le Cameroun en particulier est devenue une affaire d'addiction, si bien que les principales ressources du pays sont mises à la disposition des principaux partenaires au développement avec lesquels le Cameroun entretient des relations commerciales. Les aides ainsi octroyées aux pays africains prennent souvent deux formes : l'aide liée<sup>267</sup> et l'aide non liée<sup>268</sup>. Mais au regard des relations entre les partenaires, le concept d'aide est toujours assorti d'intérêts multiples. Ces intérêts combinés témoignent de la place stratégique qu'occupe le sol et le sous-sol.

## **2) Un vaste marché possédant d'énormes richesses à conquérir.**

La conquête du marché africain par la puissance chinoise et par les puissances occidentales a toujours fait l'objet d'étonnantes rivalités entre les différents partenaires, l'Afrique s'est même substituée en terre de nombreux essais où asiatiques et européens y viennent pour implanter leurs industries, leurs multinationales, leurs firmes. C'est un marché potentiellement riche, constitué de nombreuses âmes qui attire la convoitise. Le marché africain offre de multiples possibilités et est en même temps un grand marché de consommation pour les produits européens et/ou asiatiques. La relation entre pays industrialisés et pays sous-

<sup>266</sup> Ngono, "La coopération Chinoise", p. 66.

<sup>267</sup> L'aide liée peut être perçue comme cette aide qui s'accompagne toujours d'une conditionnalité. Les relations Nord-Sud dans l'ensemble témoignent de cette réalité.

<sup>268</sup> L'aide non liée par contre est toute forme d'aide qui n'est visée, aucune conditionnalité n'est imposée, c'est nettement cette forme de coopération qui existe dans la coopération Chine-Afrique.

industrialisés qui a cours depuis les premiers contacts a fait éclore de nombreuses superstitions qui ont laissé croire que l'européen, le blanc était supérieur à l'homme noir. La rencontre entre l'Europe et l'Afrique avait entraîné une sorte d'économie dont le principal objectif était la production et l'exploitation des ressources de la colonie pour favoriser l'enrichissement et le rayonnement de la métropole. Ces pratiques ont évolué et ont abouti ces dernières années à de nouvelles formes d'exploitation des ressources au profit des occidentaux qui ont souvent considéré le continent noir comme un réservoir de matière premières attendant d'être exploités. Avec environ 66% du Diamant, 17,5% du cuivre et du manganèse, 10% de pétrole<sup>269</sup>

Le marché africain qui a ainsi toujours servi les intérêts des occidentaux est devenu depuis quelques années le théâtre de nombreuses querelles entre les différents concurrents qui sont présent sur le continent. La ruée vers l'Afrique a été lancée en Chine à partir des années 1993 et ce n'est pas à dessein que l'Afrique avait été choisi comme principale cible ; même si pour des raisons géostratégiques déployées par la Chine qui avait pour principal objectif affronter ces principaux concurrents de plus près et mieux se déployer dans les choix stratégiques.

L'état de dépendance perpétuel aux produits manufacturés et le manque d'une structure économique solide de transformation économique locale est par ailleurs l'un des aspects qui tend à pérenniser cette dépendance aux produits provenant des marchés occidentaux et maintenant du marché Asiatique. Cette partie a présenté brièvement quelques facteurs liés à l'influence de la Chine en Afrique et surtout de son positionnement comme nouvelle destination des échanges bilatéraux et internationaux. Elle nous donne par ailleurs quelques instruments de la politique chinoise en Afrique et au Cameroun en particulier à travers les projets géostratégiques de la Chine en Afrique. Cependant l'analyse des relations sino-africaines a visiblement évolué au cours du temps impulsant ainsi une dynamique générale dans ces échanges.

## **II. DYNAMIQUE DES ECHANGES COMMERCIAUX SINO-CAMEROUNAIS.**

La dynamique qui a animé les échanges commerciaux entre le Cameroun et la Chine depuis la signature du tout premier accord commercial en 1972 permet d'analyser de façon critique l'état des relations sino-camerounaises à ce jour. La présence de la Chine au Cameroun à travers les activités commerciales dresse un bilan assez critique de plus 40 ans de relations. L'analyse des dynamiques qui sous-tendent ces relations nous amènes à cerner les différents facteurs qui sont liés aux apports mais également aux limites observées au niveau des échanges

---

<sup>269</sup> M'bokolo, *L'Afrique au XX<sup>e</sup>*, p. 11.

mais encore plus large des relations sino-camerounaises en générale et dans sa globalité à travers les différents secteurs de déploiement de la puissance chinoise.

## **A- L'APPORT DES ECHANGES COMMERCIAUX DANS LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU CAMEROUN.**

Le niveau évalué des échanges commerciaux entre le géant commercial chinois et le Cameroun au cours des quatre dernières décennies a donné un bon nombre d'aspects positifs sur le plan socio-économique du Cameroun. L'analyse et l'évaluation critique de ces différents apports des échanges sino-camerounais nous permettent de dévoiler l'impact de ces échanges sur le développement socio-économique au Cameroun mais aussi sur le niveau des relations politique et diplomatique entre ces deux pays partenaires.

### **1) Le développement socio-économique du Cameroun**

Le développement socio-économique a toujours été l'un des combats sinon le combat le plus ardent du Cameroun depuis l'acquisition de son indépendance. L'intrusion de la Chine dans l'échiquier des partenaires commerciaux du Cameroun a donné un certain tonus à l'économie du Cameroun. Ceci est justifiable au niveau de l'analyse faite des principaux partenaires du Cameroun tout au cours de la période 1972-2018. Depuis l'entrée de la Chine au sein de l'OMC en décembre 2001<sup>270</sup>, l'économie camerounaise en particulier s'est vu transformer du fait de la multiplication du niveau des échanges en volume et en valeur<sup>271</sup>.

La Chine est un partenaire avec un grand atout pour le Cameroun, elle constitue un important marché de consommation<sup>272</sup> pour notre pays. Le pays le plus peuplé d'Asie mais aussi du monde entretient de bonnes relations économiques à travers le commerce et offre à notre économie de nombreuses possibilités. Comme le souligne le Directeur de Publication du journal Mutations, «La relation Sino-camerounaise dresse le tableau de deux pays qui se respectent et la Chine a tendance à mieux comprendre les aspirations des pays africains donc du Cameroun»<sup>273</sup> La diversité des produits offerts par le marché chinois donne au marché camerounais un certain équilibre économique à l'intérieur même de son marché. Le lien que l'on peut tisser entre la présence chinoise comme partenaire des échanges commerciaux et le développement socio-économique du Cameroun est assez fort et visible. La relation sino-camerounaise a donné lieu à la signature de nombreux accords économiques et techniques dans

<sup>270</sup> F. Lemoine, «La Chine dans l'économie mondiale» *Economie Internationale* n° 92, 2002/4, pp.5-10.

<sup>271</sup> La Chine en 2009 est devenue le premier partenaire des échanges commerciaux avec le Cameroun dépassant au passage la France, l'Italie et l'Allemagne trois principaux partenaires commerciaux traditionnels du Cameroun.

<sup>272</sup> Avec une population très importante, la plus importante d'ailleurs, la Chine représente un assez large marché de consommation tant bien des produits made in China que des produits venant d'ailleurs (USA, Europe etc.)

<sup>273</sup> G. A. Boyomo, 50 ans, Directeur de Publication du Journal Mutations, interviewé le 21/12/2021 à Yaoundé.

le but de relancer les filières économiques que sont l'agriculture à travers la promotion et l'intensification de la production locale et surtout à travers l'intensification des denrées de première nécessité. G. Gweth relevait déjà en 2010 dans un article paru les différents accords qui furent signés entre le Cameroun et la Chine lors d'une visite en mars 2010 du Président du CCPPC au Cameroun<sup>274</sup> :

- Un "accord de coopération économique et technique entre le gouvernement de la République populaire de Chine et le gouvernement de la République du Cameroun (relatif à un don sans contrepartie d'un montant de cinquante millions de yuans)" soit environ Quatre milliard sept cent cinquante un mille cinq cent francs CFA (4 751 500 000) ;
- Un "convention du crédit acheteur préférentiel du projet de réhabilitation de la société MATGENIE au Cameroun" ;
- Un "mémoire d'entente et de coopération globale sur le financement des projets au Cameroun" ;
- Une "convention cadre relative à la réalisation des investissements agricoles au Cameroun" ;
- Un "protocole d'accord sur la donation en matière de formation des nouvelles technologies dans le réseau postal camerounais" ;
- Deux accords relatifs à l'importation du bois camerounais par la Chine.

S'il est vérifié que les relations sino-camerounaises englobent plusieurs aspects, il est aussi important de soulever le caractère omniprésent du commerce qui fut même aux premières heures de la relation le crédo de cette relation de plus d'un demi-siècle.

Les échanges commerciaux de marchandises ont donc toujours joué un rôle quasi monopoliste dans la consolidation du patrimoine historique laissé par les pères fondateurs de cette relation. Les échanges commerciaux sino-camerounais participent ainsi au rayonnement économique du Cameroun à travers la mise en place d'un certain nombre de mécanismes qui visent à mettre en œuvre le principe de la réciprocité des échanges et donc du bénéfice mutuel. A l'analyse et la compréhension des éléments qui entourent l'internationalisation des entreprises chinoise, on observe un engouement politique de la part des pays en développement de profiter de ce savoir-faire chinois. Quoi que l'ensemble des études qui portent sur les

---

<sup>274</sup> Gweth, "La coopération sino-camerounaise", p. 5.

relations économiques entre la Chine et les pays africains ait très souvent été menés de façon générale, les spécificités restent néanmoins bien visibles de part et d'autre du continent.

Les échanges commerciaux entre la Chine et le Cameroun ont donné lieu à une progression du taux de croissance depuis quelques années. Mais il faut rappeler que les années 1994 et 1998 ont été celles qui ont vu le niveau des échanges entre la Chine et le Cameroun prendre d'autres proportions donnant ainsi lieu à une balance commerciale excédentaire en faveur du Cameroun<sup>275</sup>. Mais l'Afrique et le Cameroun en particulier reste encore considéré au regard des analyses menées jusqu'ici, de petits partenaires contrairement aux autres régions géographiques. Comme l'illustre d'ailleurs le tableau ci-dessous.

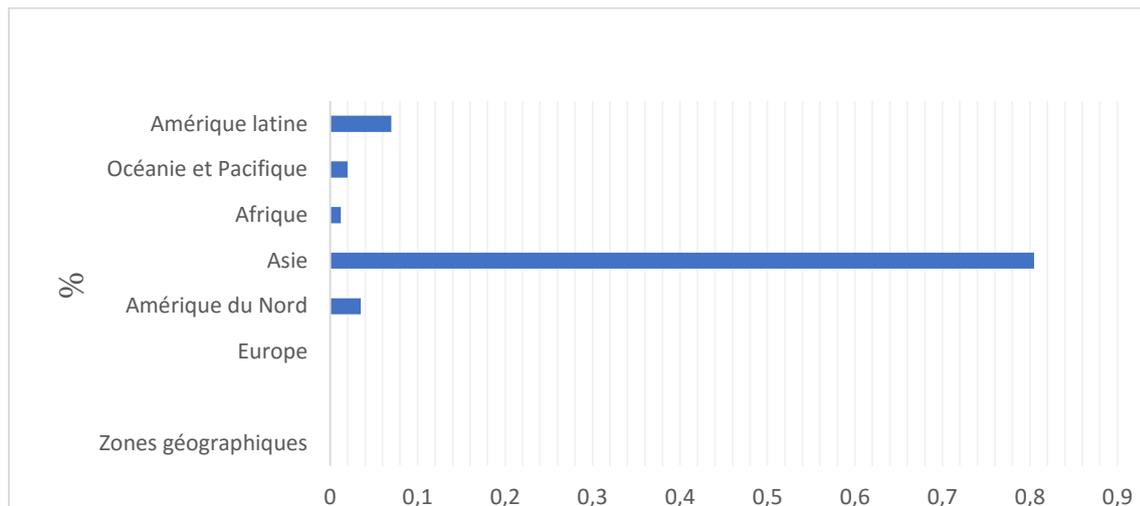
**Tableau N° 11 : Les flux d'investissements directs étrangers vers la Chine**

Zones géographiques	Pourcentages de flux
Europe	5,9%
Amérique du Nord	3,5%
Asie	80,5%
Afrique	1,2%
Océanie et Pacifique	2%
Amérique latine	7%

**Source** : T. Sanjuan, *Atlas de la Chine : Une grande puissance sous tension*, Paris, Editions Autrement, 2015, p. 48.

La répartition des investissements directs étrangers en Chine montre la toute-puissance de l'Asie en la matière. Ceci dénote de ce que les principaux investisseurs en Chine sont tout d'abord les asiatiques. Le graphique ci-après illustre clairement ce tableau.

<sup>275</sup> D'après les informations recueillies à l'Institut National de la Statistique, les données statistiques des années 1994 à 1998 démontrent que les échanges commerciaux sino-camerounais ont tourné en faveur du Cameroun donnant ainsi une balance commerciale excédentaire pour le Cameroun.

**Graphique N° 15 : Les flux d'investissements directs étrangers vers la Chine**

**Source** : Sanjuan, *Atlas de la*, p. 48.

## 2) Construction des infrastructures et la quête des différents appels d'offres.

Les relations sino-camerounaises ont donné lieu à un vaste programme mené dans le but de moderniser les différentes infrastructures du pays, à la place des concessions faites au sujet de certaines matières premières, la Chine s'engage à œuvrer au développement du Cameroun à travers la construction des infrastructures divers. Il est nécessaire de retenir que la solidarité sud-sud qui était déjà posée sur la table lors du sommet de Bandung avait pour projet principal le développement commun et orienté de tous les pays dit du tiers monde. Si le commerce s'est souvent justifier comme un moyen par excellence de tester les relations sino-camerounaises et sino-africaines, il n'en demeure pas moins que le commerce a été depuis très longtemps un élément important ayant abouti à la construction de nombreuses infrastructures au Cameroun mais également elle a permis à la Chine de gagner des parts importantes de marché au détriment des partenaires traditionnels.

Le bilan des relations sino-camerounaises du point de vue commerciales a donné de nombreuses possibilités en infrastructures de tout ordre : social, transport, éducation, sport, économie etc. L'observation qu'on peut avoir des relations sino-camerounaises démontre clairement qu'il y a une nette évolution, la différence est d'ailleurs visible à l'œil nu. La période maoïste caractérisée par une politique concentrée à l'intérieur a visiblement ralenti tout élan et toute ambition de projection vers l'extérieur.<sup>276</sup>

Les infrastructures héritées de la relation sino-camerounaise sont d'ordre divers et se sont multiplié à un rythme assez particulier, contrairement au bilan que l'on peut faire sur les

<sup>276</sup> Cabestan, "les relations Chine", pp. 150-155.

présences des USA ou alors de la coopération française. Dans le domaine des transports, les routes ont vu le jour et d'autres sont même sur le point d'être livrées ; c'est le cas de l'autoroute Douala-Yaoundé-Douala qui est un marché entièrement réalisé par la Chine grâce à sa puissante banque d'import-export qui finance la moitié des projets sinon les  $\frac{3}{4}$  des projets chinois réalisés en Afrique et plus précisément au Cameroun. Outre la l'autoroute Douala-Yaoundé-Douala, la Chine est impliquée directement ou indirectement dans de nombreux projets de maintenance et d'entretien des routes. Ce qui permet de la qualifier de partenaire au développement efficace à travers le soutien qu'elle accorde au pays dans ce secteur qui est l'une des clés les plus importantes dans le processus de développement.

De nombreux autres projets des infrastructures ont donné dans le domaine de l'éducation à la construction de l'école primaire publique de Mvomeka inauguré en 2008<sup>277</sup> au sud du Cameroun, la Chine à travers cette réalisation entend œuvrer à la promotion d'une éducation de qualité au Cameroun. La coopération a également donné lieu à la construction de nombreux barrages hydroélectriques, le barrage de Menvele'e, le barrage hydroélectrique Lom Pangar sont des projets essentiellement réalisés par la Chine grâce au bon fonctionnement de leurs relations. Tous ces barrages sont d'un très grand atout au Cameroun car ce dernier bénéficie d'une indépendance en énergie électrique si bien qu'elle en propose à ses voisins les plus proches ; à ces multiples barrages, la Chine a également construit le port en eau profonde de Kribi, le deuxième pont sur le Wouri, des hôpitaux de référence notamment l'hôpital de Mbalmayo et l'hôpital gynéco-obstétrique de Ngouso<sup>278</sup>.

---

<sup>277</sup> Ngono, "La coopération chinoise", p. 67.

<sup>278</sup> Ateba Eyene, *La pénétration de*, p. 63.

**Photo N° 4 : Hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé**



**Source** : [www.cameroon-tribune.cm](http://www.cameroon-tribune.cm), consulté le 25 janvier 2023 à 23h 20.

La Chine n'est pas en reste en ce qui concerne le développement et la construction des infrastructures sportives, le bilan est assez reluisant, on note la construction des stades de Limbé, de Bafoussam et ce qui fait la particularité des marchés que la Chine gagne c'est simplement les montants auxquels ces infrastructures sont construites. Depuis les premiers accords économiques et techniques signés conjointement entre le Cameroun et la République Populaire de Chine dans les années 1972, la coopération sino-camerounaise a pris un envol spectaculaire, c'est ainsi que des infrastructures sportives ont commencé à naître à l'instar du palais polyvalent des sports inauguré en 2009<sup>279</sup>, un joyau architectural qui ne doit probablement rien revendiquer à ceux construits à Pékin. Ainsi la construction du palais polyvalent des sports de Yaoundé en est une parfaite illustration.

<sup>279</sup> Le palais polyvalent des sports de Yaoundé situé à Warda pas très loin du quartier briqueterie a été inauguré en 2009 par le président Paul Biya.

**Photo N° 5 : Palais polyvalent des sports de Yaoundé, fruit de la coopération sino-camerounaise**



**Source** : <https://images.app.goo.gl/ic2n1w1Ynzi3yh797>, consulté le 25 janvier 2023 à 23h 40.

Au total, l'analyse de l'apport des relations sino-camerounaise notamment les relations commerciales permet d'évaluer l'impact positif de ces relations sur le développement socio-économique du Cameroun. A travers cette analyse il est perçu que la Chine contribue grandement au développement socio-économique du Cameroun mais on ne saurait donner la communion sans confesser, ces relations sino-camerounaise notamment commerciales ont un autre revers qu'il faut dénoncer si l'on souhaite aboutir à une relation plus équilibrée.

### **B- LIMITES OBSERVEES AU NIVEAU DES ECHANGES COMMERCIAUX SINO-CAMEROUNAIS.**

Malgré le tableau apparemment riche qu'offre l'analyse des relations sino-camerounaises, il n'en demeure pas moins que ces relations en général et les relations commerciales en particulier présentent une face sombre qui pousse à croire que la présence chinoise est une relation qu'on pourrait qualifier d'impie<sup>280</sup> un grand pillage tel que dénoncé par les pro-occidentaux. Cette partie démontre les limites observées dans la pratique des relations sino-camerounaises en général et commerciales en particulier.

---

<sup>280</sup> Dans le titre de son ouvrage Adama Gaye questionnais même déjà la véritable nature et la valeur des relations sino-africaines : saine ou impie.

### **1) La persistance d'une relation commerciale essentiellement déséquilibrée en faveur de la Chine.**

La composition des produits qui ont longtemps fait l'objet des échanges commerciaux entre la Chine et le Cameroun n'a pas véritablement changé dans le fond. En effet, d'après les travaux, rapports et articles scientifiques publiés jusqu'ici, la Chine n'a pas véritablement apporté autre chose dans la pratique de ses échanges avec le Cameroun mais avec le continent africain tout entier. S'il est admis que le commerce et les échanges commerciaux avec le continent africain ont évolué dépassant souvent les échanges africains avec les partenaires traditionnels, depuis les années 2000 et précisément avec l'adhésion de la Chine à l'OMC, il reste très flagrant le constat selon lequel les pays africains restent et demeurent des débouchés ayant souvent servi au rayonnement des puissances étrangères<sup>281</sup>. Dans ce cas précis la Chine ne fait en rien une exception.

Les échanges sino-camerounais ont gardé les mêmes fondements que ceux qui ont eu cours longtemps entre l'Afrique et l'occident, les pays capitalistes en général. Dans ce sens, les produits échangés sont restés pour les pays africains, les matières premières et pour la Chine les produits manufacturés ce qui cause une balance commerciale déficitaire pour le Cameroun ou l'ensemble des pays africains. Les exportations du Cameroun tel que le démontre le chapitre 3 sont essentiellement des produits qui proviennent de l'agriculture principalement, le cacao, le café, le coton mais aussi des matières qui proviennent du sol et du sous-sol (bois, aluminium etc.). Ceci est devenu de plus en plus troublant quand on observe les grands slogans qui accompagnent ces relations, la coopération "gagnant-gagnant" est de ce fait interrogée, la Chine vend au Cameroun des tracteurs, des voitures, des appareils électroniques pourtant c'est le même modèle qui existe avec les partenaires traditionnels.

Le Cameroun est resté un grand consommateur des produits occidentaux, maintenant des produits chinois lui donnant même un lien de dépendance de plus en plus affirmé. Tandis que les exportations du Cameroun vers la Chine ne représentent pas en valeur le taux des importations depuis la Chine, la balance commerciale se creuse et devient de plus en plus déséquilibrée. Tout porte à croire que la Chine a conçu son projet géostratégique en Afrique autour des matières premières que regorgent le sol et le sous-sol africain et camerounais, depuis qu'elle s'est affirmée comme puissance industrielle. Les entreprises chinoises s'approvisionnent en matières premières à vils prix pour les transformer en Chine et les revendre en Afrique ou au Cameroun sous forme de produits manufacturés à des prix plus ou

---

<sup>281</sup> Tchokonté, "Le projet géostratégique", p. 332.

moins chers par rapport aux prix de départ. Cette situation analysée nous amène à comprendre que la pratique des échanges entre le Cameroun et la Chine n'a pas apporté quelque-chose de différent sinon l'expansion des échanges sino-africaine en général et sino-camerounaise en particulier.

**Tableau N° 12 : Part des exportations chinoises dans quelques pays en développement en 2010.**

Pays	Parts commerciales
Afrique du Sud	18.1%
Nigéria	11.2%
Egypte	10.1%
Algérie	6.7%
Libéria	7.3%
Soudan	3.3%
Benin	3.8%
Angola	3.3%

**Source:** Bokilo, *China in Africa*, p. 14.

## 2) Une absence de transfert de technologie

Le secteur des échanges commerciaux sino-camerounais cache un autre aspect assez important qui mériterait d'être analysé si le souci majeur est de promouvoir une bonne cohésion des relations sino-camerounaises. Après l'an 2000<sup>282</sup>, la date à laquelle s'est tenue le premier forum sur la coopération sino-africaine, la Chine est devenue le nouvel allié de ce continent. Toutefois, leurs relations et notamment les échanges sino-africains et sino-camerounais ont connu une expansion effrénée, conférant même à la Chine le statut de premier partenaire commercial de l'Afrique en 2009 et de premier bailleur de fond africain en 2011. Mais au-delà de tout ceci, la Chine est présente dans tous les projets qu'elle engage en Afrique sans toutefois

<sup>282</sup> Pratiquement 45 ans après la conférence Afro-Asiatique qui s'est tenue en Indonésie, l'Afrique et la Chine se retrouvent une seconde fois dans l'histoire à travers une vaste campagne qui vise à se soutenir mutuellement. Cette fois-ci c'est le volet économique et le développement mutuel qui est à l'honneur dans les négociations.

intégrer les petites et moyennes entreprises locales. Ce qui est désavantageux pour l'économie camerounaise.

Entre 1950 et 1990, les relations sino-camerounaises étaient essentiellement politiques. Elles prennent l'aspect économique avec l'ère Xiaoping puis dans les années 2000 elle s'enracine davantage pour propulser la Chine au sommet de l'économie mondiale et donc au sommet des partenaires commerciaux de l'Afrique. De nombreuses entreprises chinoises notamment celles concentrées dans les BTP affluent en Afrique remportant la plupart des marchés au détriment des partenaires traditionnels<sup>283</sup>. Le véritable souci que pose ce flux des entreprises chinoises en Afrique c'est le problème de main d'œuvre essentiellement chinoise. Les PME locales et les entreprises de sous-traitance n'ont pas véritablement les marges de manœuvre qui leurs permettent de se déployer et d'acquérir les nombreux savoirs technologiques mais aussi techniques qui leurs permettent de gagner des parts de marchés et de les exécuter à bien. La plupart du temps, c'est ce qu'affirme un des employés des structures chinoises au Cameroun, "les ingénieurs locaux sont utilisés comme manœuvres ou alors subordonnés au détriment même de leur niveau qui dépasse de loin celui des ingénieurs chinois"<sup>284</sup>. Ceci qui n'est pas favorable au principe dit du "gagnant-gagnant" encore moins au développement socio-économique du Cameroun.

Au total, l'action commerciale chinoise au Cameroun ne saurait être étudiée sans tenir compte des déséquilibres. Cependant, la construction d'un cadre qui garantit des bénéfices mutuels passe par un ensemble de défis à relever sur le plan des échanges entre ces deux partenaires.

### **III. DEFIS A VENIR POUR LA CONSTRUCTION D'UN CADRE D'ECHANGE PLUS EQUILIBRE ET BENEFIQUE AU CAMEROUN**

La dynamique qui a sous-tendue les relations sino-camerounaises au cours des deux dernières décennies a montré un visage plutôt reluisant. Cependant, de multiples actes négatifs ont entachés celle-ci. Ceci a fait surgir un côté pas très clair aux principes de base de la relation. Une lecture rétrospective permet de retracer les conjonctures, d'évaluer l'impact de la relation pour les deux économies en général et surtout pour le Cameroun qui demeure encore un pays en développement nécessitant l'assistance scientifique et technologique des pays industrialisés et des pays développés. Cette dernière partie loin d'être une directive, se propose de donner

---

<sup>283</sup> Le Cameroun est un exemple patent de la confiscation de la plupart des appels d'offres en ce qui concerne la construction, l'entretien des ouvrages et des équipements. Les réalisations des entreprises chinoises sont assez nombreuses et sont visibles à tous les niveaux.

<sup>284</sup> P. M. Fiemena Nzenong, 36 ans, Ingénieur Huawei, Yaoundé interviewé le 10/12/2021 à Obala

quelques suggestions de défis à relever pour ouvrir des perspectives plus larges aux relations sino-camerounaises.

## **A- LES DEFIS POLITICO-ECONOMIQUES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE RELATION EQUILIBREE**

Si la Chine peut être perçue comme le modèle alternatif<sup>285</sup> au développement de l'Afrique au sud du Sahara et au Cameroun de façon particulière, bien parce que les échanges commerciaux entre ces deux illustrent bien la vigueur des échanges Nord-Sud<sup>286</sup>. Cependant, il reste assez pertinent de faire des suggestions qui peuvent donner un visage plus reluisant et plus dynamique surtout pour les pays en développement qui ont besoin de repères et dont la principale activité de rentabilité est le commerce.

### **1) La mise en place d'un cadre bilatéral favorable aux échanges et la promotion des exportations**

Le cadre bilatéral qui englobe les relations commerciales sino-camerounaises est sans doute celui de l'OMC. Cette dernière qui est chargée de régler le commerce international connaît malheureusement l'influence des pays développés qui tirent les ficelles et dictent certaines règles qui vont même souvent à l'encontre et au mépris des réalités socio-économiques des pays dit du tiers-monde, pays en développement. L'influence des pays développés dans la négociation des échanges au sein de l'OMC ne facilite pas l'insertion des pays en développement dans cette instance internationale. Ce constat, conduit sans doute à la recherche de nouveaux moyens devant permettre aux deux parties de tirer pleinement profit de leurs échanges bilatéraux.

La politique chinoise anti hégémonique<sup>287</sup> tel que menée en Afrique depuis la conférence de Bandung de façon générale et au Cameroun de façon particulière est d'un grand atout pour cette dernière. La Chine dans la pratique de sa diplomatie ne s'est pas substituée en donneuse de leçons comme cela a été le cas avec les puissances occidentales. Le statut de pays neutre dans lequel la Chine évolue sur la scène internationale à travers notamment le groupe des "non-alignés" lui donne assez de ton pour jouer le véritable rôle de représentant de l'ensemble des pays en voie de développement, des pays du Sud<sup>288</sup>. Ce statut de pays représentant doit être mis en profil pour contribuer voire influencer davantage les décisions et la voix des pays qui restent

---

<sup>285</sup> Chaponnière, "Un demi-siècle de relations", p. 41.

<sup>286</sup> *Ibid.*

<sup>287</sup> Cabestan, "Les relations Chine-Afrique", p. 151.

<sup>288</sup> Le mandat qui a été confié à la Chine comme membre permanent au sein du conseil de sécurité de l'ONU n'a été possible que grâce au soutien accordé à la Chine par l'ensemble des pays dit du tiers-monde. La Chine est de fait le porte-parole de l'ensemble de ces pays du sud.

pour la plupart. Le défi politico-stratégique mais surtout diplomatique demeure en ce sens de donner aux pays en voie de développement un visage plus reluisant sur la scène internationale mais surtout pour le Cameroun qui aspire faire de la mondialisation un cheval de bataille pour atteindre son statut de pays émergent. La Chine est depuis 1971 une puissance internationalement reconnue, elle bénéficie par ailleurs d'un droit de veto au sein de l'ONU entend que membre permanent.

Outre le défi politique et diplomatique qui doit être relevé, l'un des multiples défis pour la promotion des échanges commerciaux et accompagner la nouvelle dynamique qui doit soutenir les échanges sino-camerounais peut être la création et la mobilisation des entreprises rurales pour la conduite et la modernisation agricole<sup>289</sup>. L'agriculture a toujours constitué la base de tout décollage économique, sinon la plupart des grandes économies se sont appuyées sur l'agriculture pour assurer leur décollage économique. Les pays en voie de développement qui pour la plupart sont naturellement pourvus d'une diversité naturelle du sol et du sous-sol doivent mettre cet atout à profil grâce à la technologie chinoise qui est un "pays frère". Ceci pourrait passer par la création et l'ouverture des centres d'analyse agricole pour une meilleure production des produits question de non seulement diversifier les produits mais aussi de promouvoir les exportations du pays. En 1960, au moment où le Cameroun accédait à l'indépendance, le principal pilier de son économie était sans doute l'agriculture, celle-ci lui permettait de maximiser sa production, de s'assurer une autosuffisance alimentaire et de pouvoir vendre le surplus de sa production à l'extérieur. C'est là un défi plus ou moins impératif pour créer un cadre bilatéral favorable aux échanges mais également pour la promotion des exportations du pays en matières premières. Cette action pourrait sans doute être concomitante à la lutte contre les pratiques illicites du commerce bilatéral.

## **2) La lutte contre les pratiques illicites du commerce bilatéral sino-camerounais**

Comme mentionné plus haut dans les chapitres précédents, le commerce est devenu une arme de plus en plus utilisée dans la diplomatie internationale, les grandes nations mieux aguerries s'en servent pour exprimer et faire valoir leur suprématie. La relation sino-camerounaise a montré au fil du temps, depuis 2004<sup>290</sup>, 2005<sup>291</sup> et 2006<sup>292</sup> et 2009<sup>293</sup> qu'elle est

---

<sup>289</sup> M.-H., Schwoob, "Du rôle de l'Etat dans les campagnes chinoises : Histoire et évolution des administrations de l'agriculture", *Revue française d'administration publique*, n° 150, 2014, pp. 461.

<sup>290</sup> Aurégan, "Temps et non temps", p. 189.

Cette date témoigne et rappelle sur les périodes de changements au niveau de l'échiquier des partenaires commerciaux de l'Afrique. C'est la date à laquelle la Chine passe devant l'Allemagne dans la hiérarchisation des partenaires commerciaux de l'Afrique.

<sup>291</sup> Puis l'Italie est la suivante sur la liste.

<sup>292</sup> La France par la suite.

<sup>293</sup> Et c'est au tour des Etats-Unis qui se voit doubler par le concurrent chinois.

désormais omniprésente dans les pays africains et surtout au Cameroun. L'intrusion de la Chine dans la jeune économie camerounaise a fait naître de multiples pratiques anticoncurrentielles qui posent un énorme problème dans la structure économique de cette dernière. Ceci est un challenge qu'il faut relever afin d'éviter que la jeune économie camerounaise ne soit plombée par le géant asiatique. En effet, la présence des commerçants chinois dans les marchés camerounais a fait naître certaines pratiques qui sont fortement critiquées par les camerounais. La qualité des produits chinois présent sont souvent taxés de mauvais, d'ailleurs ceux-ci ont trouvés une appellation toute particulière : "chinoiseries". L'un des défis à relever pourrait de ce fait être le contrôle de norme et de qualité à appliquer à tous ces produits qui viennent de Chine.

Les procédures de dédouanement, d'entrée et de sortie d'une certaine catégorie de marchandise ont amenés à constater que, une gamme variée de produits dont la qualité est souvent interrogée et critiquée transite au Cameroun sans toutefois subir les procédures juridiques prévues à cet effet. Pour cette catégorie de marchandises qui entrent au Cameroun et s'installent directement dans les circuits de vente du petit commerce, plusieurs mesures pourraient être prises. Les défis qui incomberaient à cet effet sont entre autres : le renforcement des mesures et des procédures d'acquisition de certaines marchandises, la lutte contre les pratiques illicites des voies de contournement des normes établis en matière de commerce international mais surtout au niveau national. Ce d'autant plus que, certains produits chinois qui entrent au Cameroun de façon illicite constituent pour l'économie nationale, surtout l'économie du secteur informel une réelle entrave au développement de ce dernier.

En somme, la mise en œuvre de nombreux défis politico-économique pour la réalisation d'un partenariat économique profitable à tous est un gage à la survie des relations sino-camerounaises. Ces nombreux défis suggérés passent par ailleurs par la mise en place d'un cadre bilatéral favorable aux échanges et de la lutte contre les pratiques illicites qui résultent des déviances dans les secteurs commerciaux du Cameroun. Toutefois, le cadre général des échanges sino-camerounais devrait tenir compte des réalités qui interpellent les Etats aujourd'hui et particulièrement les besoins scientifiques et technologiques.

## **B- LES BESOINS D'ORDRE TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES (LES DEFIS EXTRA-STRUCTURELS)**

D'autres défis aussi nombreux que les précédents sont sans doute à relever aussi bien par la partie camerounaise que par la partie chinoise pour un impact conséquent dans les relations commerciales sino-camerounaises. Au cours des années précédentes, le retard technologique et

scientifique que connaît le Cameroun et dont la plupart des pays africains a souvent joué en défaveur de ceux dans leurs pratiques commerciales avec le monde extérieur. Il est question dans cette partie d'attirer l'attention sur ces nombreux défis qui peuvent plus ou moins donner une nouvelle dynamique aux relations commerciales sino-camerounaises.

### **1) Le transfert de technologie comme moyen de dynamique des échanges sino-camerounais**

La recherche et les besoins de développement technologique ont toujours été plus ou moins liés. Les pratiques commerciales en ce XXI<sup>e</sup> siècle ont viré vers de nouvelles formes qui font intervenir un besoin croissant de technologie. Les relations sino-camerounaises ont donc le mérite d'être au "coude à coude" avec les différentes pratiques technologiques que les pratiques du commerce imposent ces dernières années. Etant entendu que la Chine est un pays qui a déjà connu sa maturation plus ou moins en matière de technologie, le défi pour un partenariat sino-camerounais "gagnant-gagnant" est que cette technologie chinoise qui fait d'ailleurs sa fierté soit transférée au Cameroun pour que celui-ci puisse également bénéficier de certaines facilités qu'imposent les échanges internationaux donc la mondialisation en s'arrimant aux nouveaux procédés.

Le commerce international qui est devenu une arme efficace des puissances les plus riches dans les relations internationales en ce XXI<sup>e</sup> siècle demeure encore sous l'emprise des grandes puissances dont des pays développés qui en fixent les règles de fonctionnement mais aussi qui jouent le rôle de juge au niveau de l'organe international suprême qui est connu comme étant l'OMC. Depuis plus de vingt ans déjà, l'économie émergente de la Chine a entraîné un grand bouleversement<sup>294</sup>. Ceci a tout de même été possible au regard de l'analyse que nous pouvons y jeter, grâce à son essor technologique mais surtout à la politique et la vision de Deng Xiaoping dans les années 1978.

Aujourd'hui, on ne saurait parler de nouvelles technologies sans toutefois faire mention de la technologie chinoise. Même si la technologie chinoise pose encore de nombreuses divergences d'opinions<sup>295</sup>, il demeure néanmoins certain que le Cameroun pose un énorme souci de retard ce plan vis-à-vis de celle-ci et peut de ce fait compter sur ses relations avec l'empire du milieu pour s'affirmer dans le domaine des technologies et des nouvelles technologies en matière de commerce internationale.

---

<sup>294</sup> Lemoine, "La Chine en route vers la prospérité", *l'économie politique*, n°56, 2012, p. 6.

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 7.

L'ascension la Chine peut également être perçue sous différents angles, une politique forte, une économie émergente ouverte aux marchés extérieurs, une culture qui a gardé ses racines, un goût poussé pour la technologie. Ces différents déterminants montrent à suffisance quelles sont les bases de la puissance économique chinoise dont a besoin le Cameroun et les pays en voie de développement pour évoluer. Au-delà des perceptions et des critiques qui animent les milieux aussi bien publics, politiques que scientifiques au sujet de la Chine, la réalité qu'on peut tous palper du doigt est celle d'une Chine qui a pris une avance considérable par rapport aux autres partenaires qui sont présentent en Afrique. Contrairement aux autres puissances, les partenaires traditionnels de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier, la relation sino-africaine, sino-camerounaise ne débute véritablement qu'à partir de Bandung. Bandung étant en quelque sorte le point focal d'où commencèrent les relations entre pays colonisés, pays du tiers monde<sup>296</sup>.

Un aspect plus ou moins fondamental dans le processus de dynamisation des relations sino-camerounaise en général et des échanges en particulier reste le facteur scientifique. La Chine qui évolue aujourd'hui à un rythme plus ou moins impressionnant selon que l'on se trouve dans le continent africain ou pas est tout doucement sur la voie de l'innovation mais également à la pointe d'une invention d'un nouveau modèle de développement si l'on veut emprunter l'expression à Lemoine<sup>297</sup>. Le domaine scientifique constitue et a d'ailleurs constituer depuis les XVIII<sup>e</sup> siècles l'une des clés du développement des pays dans le monde. Le défi qui tient donc lieu dans ce sens peut être un élément clé, indispensable au développement du Cameroun à travers notamment la multiplication des bourses d'études dans les filières scientifiques et technologiques qui peuvent servir au rayonnement des pays en voie de développement dont le Cameroun. La sécurité et la préservation de l'environnement ne sauraient être mises à l'écart lorsqu'on examine le fonctionnement des échanges. Ainsi la lutte pour la préservation est l'un des défis permanents.

## **2) La lutte pour la préservation de l'environnement et les défis liés à la sécurité.**

La préservation de l'environnement est un facteur qui doit être mis à l'ordre du jour au sujet des relations commerciales sino-camerounaises et de la relation sino-africaine de façon générale. Les défis environnementaux tendent donc à interpeller toute l'opinion internationale aujourd'hui si bien qu'elle s'est vue constituer des défenseurs de l'environnement partout à travers le monde. Les analyses des relations sino-camerounaises ou sino-africaines confirment

---

<sup>296</sup> Nous en avons déjà parlé au niveau de notre premier chapitre de la présente étude. Le combat et le partage idéologique est la base même du rapprochement entre la Chine et l'Afrique.

<sup>297</sup> Lemoine, "La Chine en route", p. 15.

au niveau des échanges commerciaux de marchandises que, l’Afrique et le Cameroun proposent au marché chinois les matières premières dont dispose son sol, son sous-sol. Ce qui conduit inlassablement à une exploitation parfois exagérée de l’environnement et conduit même à ce que Julien Wagner qualifie d’appétence insatiable et insoutenable, voir une addiction malade et destructrice<sup>298</sup>. Le continent africain compte parmi les zones géographiques pour lesquels les questions liées à la préservation de l’environnement croissent tous les jours, en effet, la richesse naturelle du continent africain en général fait en sorte que celui-ci est considéré comme l’espoir pour la préservation des écosystèmes rares qui jouent encore un rôle plus ou moins primordial dans l’équilibre du climat.

Par ailleurs, le climat et l’environnement sécuritaire en Afrique ces dix dernières années n’ont pas été un environnement serein pouvant faciliter l’accès aux ressources et donc n’a pas facilité les échanges avec les différents partenaires commerciaux. De plus, les problèmes de sécurité en Afrique en général et au Cameroun en particulier ont été vecteur du caractère souvent frondeur des principaux investisseurs qui trouvent le milieu peu propice aux investissements<sup>299</sup>. La présence de la Chine en Afrique et au Cameroun est un atout, et la Chine devrait s’investir à accompagner le Cameroun dans la lutte contre les différents fléaux qui minent son espace. Il s’agit du terrorisme qui est monté en intensité au Cameroun depuis 2011, avec notamment l’intrusion de la secte Boko Haram dans la société camerounaise. La quête de développement à laquelle sont confrontés les pays africains depuis plusieurs années est fondamentalement indissociable de la préservation de la sécurité et des luttes contre les bandes armées. La sécurité est la vraie bataille que doit gagner l’Afrique pour sortir du sous-développement économique et social<sup>300</sup>. Le développement d’une relation commerciale assez bénéfique tient compte du milieu et de la sécurité des voies d’accès aux produits d’échanges. L’intensification des réseaux de protection et de surveillance des différents produits seraient par ailleurs une solution idoine pour éviter des pertes liées à l’insécurité et aux trafics malicieux.

En substance, les relations sino-camerounaises se sont déployées sous différents angles. L’évolution de celles-ci a permis de faire ressortir une grille de lecture tenant à la fois compte du processus d’influence de la Chine en Afrique et au Cameroun, des dynamiques de leurs échanges commerciaux sans par ailleurs mettre de côté l’un des aspects concernant l’amélioration de ces échanges. Toutefois, il convient de dire que les relations sino-

---

<sup>298</sup> Wagner, *Chine Afrique : Le grand*, p. 13-14.

<sup>299</sup> Les différents critères que mettent généralement les opérateurs économique est sans doute celui de l’environnement sécuritaire et celui du climat social.

<sup>300</sup> Tchokonte, “Le projet géostratégique”, p. 332.

camerounaises connaissent des avantages et des limites de part et d'autre. C'est la raison pour laquelle de nombreuses mesures devraient être prises en compte dans le but d'intensifier les bénéfices que celle-ci serait à mesure de générer.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

En définitive, Les présences européennes et Asiatiques au Cameroun et en Afrique sont depuis très longtemps des questions qui interpellent les milieux politiques et scientifiques et qui mettent en relief la considération internationale de l'Afrique et son positionnement par rapport aux grandes puissances internationales. Les effets des crises économiques mondiales ont fait naître et grandir de nouveaux partenaires économiques émergents depuis la fin des années 1990<sup>301</sup>. La présence affirmée de la Chine en Afrique mais également au Cameroun s'est faite ressentir au début des années 50, dans un esprit de solidarité aux mouvements de libérations nationales, elle prend ainsi un aspect diplomatique et économique au début des années 70 avec la reconnaissance internationale de la Chine et l'affirmation de l'existence d'une seule et unique Chine ; et le siège octroyé au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies et un peu plus tard dans les années 90 avec son ouverture au reste du monde. Aujourd'hui plus que jamais, la Chine s'affirme comme une véritable puissance politique, économique, diplomatique et surtout commerciale capable d'entraîner avec elle de nombreux pays. La facilitation des échanges induits par la mondialisation et l'entrée de la Chine dans les différents processus de négociations a favorisé l'insertion du géant asiatique dans le processus des échanges internationaux si bien que celle-ci assume désormais le rôle qui est le sien : le rôle de pays émergent soucieux de propulser l'ensemble des pays du tiers monde dont la majorité se trouve être en Afrique Noire.

Il était question de montrer l'impact des échanges commerciaux sino-camerounais dans le développement socio-économique du Cameroun et de dégager les effets de ces échanges sur la balance commerciale du Cameroun depuis 1972. Au regard donc des différentes analyses qui ont dans l'ensemble constitué la trame de la présence étude, il ressort du moins que les présences chinoises au Cameroun ne peuvent être mieux perçues si au préalable nous ne les reconstituons pas dans le contexte général qui est celui de l'Afrique.

Les échanges globaux sino-africain ou du moins sino-camerounais ont donné l'opportunité à nombre de pays de faire une analyse globale des principaux partenaires avec lesquels le commerce bilatéral peut s'avérer gagnant-gagnant. Ainsi, rendre compte de ces échanges commerciaux sino-camerounais a donc constitué une tâche ardue d'autant plus que les informations collectées ont été faites d'une façon particulière dans une atmosphère assez difficile.

Le premier chapitre de cette étude s'est focalisé sur les fondements historique des relations sino-africaines en faisant une rétrospective lointaine sur les fondements ante colonial, puis sur

---

<sup>301</sup> A l'origine, les grandes mutations survenues à la fin des années 90, nous avons noté la montée en puissances des régimes démocratiques dans les pays africains et surtout de la chute du mur de Berlin mais aussi de l'éclatement de l'ex-URSS.

les fondements de ces relations dans la période coloniale, marquée par les mouvements de luttes indépendantistes et enfin les nouveaux fondements après le lancement de la politique du “*GO OUT*”. Les relations entre le Cameroun et la Chine ont été marquées par une première période caractérisé par de nombreuses tensions qui vont s’en suivre par un apaisement diplomatique avant la phase réelle de l’implémentation de ces relations à travers de nombreux projets d’infrastructures de toutes sortes pour démontrer les différentes phases et la trajectoire de cette relation qui semble inquiéter les partenaires classiques de leur sort sur le continent.

L’entrée de la Chine en Afrique a de façon générale perturbé et bouleversé l’échiquier mondial c’est ce qui lui a donné une place particulière dans la gouvernance économique mondiale. Tous les chiffres vont en faveur de la Chine, ses activités sur la scène politico-économique en Afrique semblent laisser percevoir une allure d’espoir pour ces derniers qui ont tendance ces dernières années à fustiger leurs relations politiques, économiques voire même stratégiques avec leurs partenaires naturels.

La consécration de la Chine comme moteur du monde et surtout comme usine du monde<sup>302</sup> s’est traduite au milieu des années 1990. Après la signature de bons nombres d’accords de coopérations économiques et commerciales avec la grande majorité des pays Africains qui ont décidé de s’aligner derrière elle et de l’accompagner dans sa politique d’aide et de soutien tiers-mondiste. Mais la Chine affirme ce statut au début des années 2000 avec les atouts dont elle disposait pour faire face aux économies occidentales et surtout que le facteur le plus déterminant de la solidarité sud-sud s’est affirmé par l’échec constaté des relations UE-ACP. Elles ont montré leurs limites dans le processus de développement de l’Afrique.

La présence Chinoise au Cameroun et dans la plupart des pays d’Afrique subsaharienne a plusieurs motivations. Ces différentes motivations entrent dans ce qu’il convient d’appeler le projet géostratégique de la Chine en Afrique<sup>303</sup>. Ainsi l’une des caractéristiques principales de la relation Chine- Cameroun est incontestablement la prédominance des activités économiques et commerciales dont l’intérêt principal est le développement socio-économique pour le Cameroun mais aussi et surtout la quête de matières premières dans le but d’alimenter son industrie en ce qui concerne Les motivations de la Chine. C’est d’ailleurs dans ce sens que C. Chancel, L. L. Le Grix <sup>304</sup> :

---

<sup>302</sup> Fokam, “l’action financière et technique”, p. 28.

<sup>303</sup> Le projet Géostratégique a fait l’objet de toute une Thèse de Doctorat rédigée et soutenue à l’Université de Yaoundé 2 Soa en 2014, par S. Tchokonté.

<sup>304</sup>Chancel, et Le Grix, *Le Grand livre*, p. 225-226.

Sans doute, l'influence de la Chine en Afrique reste positive. Primo, elle offre les besoins et le marché pour les exportations des matières premières des pays africains [...]. Secundo, l'arrivée de la Chine forme un environnement concurrentiel. Ce qui fait que l'Afrique n'est plus dépendante des pays occidentaux, du FMI et de la Banque Mondiale [...]. Tertio, les aides chinoises dans les pays africains sont souvent clés en main, qui incluent les grandes constructions d'infrastructures, telles que les routes, les chemins de fer et de grands bâtiments publics, ainsi que des connaissances technologiques spécifiques. Les investissements des pays occidentaux se concentrent majoritairement sur des projets pétroliers, tandis que ceux de la Chine sont plus variés.

Ainsi, la présente étude qui est consacrée aux échanges commerciaux sino-camerounais a fait ressortir plus ou moins la configuration et l'architecture des échanges Chine-Cameroun tout en mettant un accent particulier sur la typologie des ressources que recherche la Chine sur le territoire Camerounais. De façon plus large le commerce bilatéral qu'entretient le Cameroun avec son partenaire chinois ouvre un large spectre et va même au-delà de la simple considération économique et commerciale. Il est sans doute question de dire que les relations sur le plan international participent soit à enrichir ou alors à appauvrir un Etat compte tenu des motivations capitalistes qui animent les grandes puissances.

S'il convient d'apprécier à sa juste valeur et de façon positive le commerce bilatéral sino-camerounais, il ne faut tout de même pas perdre de vue que les relations commerciales qui existent entre le Cameroun et la Chine ont depuis 2011 tourné en défaveur du Cameroun. La balance commerciale du Cameroun est déficitaire depuis dix ans environ, ce qui laisse questionner le slogan que brandit la Chine à savoir coopération "gagnant-gagnant". Mais en intensité, le commerce bilatéral sino-camerounais ne cesse de croître et de montrer de son influence au reste du monde. La Chine achète de la matière première au Cameroun et vient la revendre en produits finis à des prix cinq fois plus chers que le prix de départ, chose qui ne fait fondamentalement pas de différence dans la pratique des échanges commerciaux avec les partenaires traditionnels. Les relations commerciales sino-camerounaises bien que prometteuses sont porteuses de nombreuses irrégularités. Les produits chinois y compris la pacotille inondent le marché camerounais fragilisant ainsi le tissu économique et commercial local. Le "*Made in China*" est désormais omniprésent sur le territoire si bien que les commerçants locaux se plaignent d'une concurrence déloyale à travers la baisse exagérée des prix des marchandises.

Toutefois, il convient de mentionner que le positionnement de la Chine en Afrique et au Cameroun en particulier est axé sur des motivations qui sont certainement d'abord chinoises<sup>305</sup> avant de parler de coopération "gagnant-gagnant". La Chine, puissance en quête de sa propre souveraineté qui passe par la quête des matières premières dont le pétrole constitue un élément

---

<sup>305</sup> L'environnement international tel que perçu par le Général De Gaulle laisse tout à fait le soin d'expliquer et de comprendre les motivations réelles des grandes puissances et le fond de leurs actions sur la scène internationale.

de puissance mondiale mais également de développement industriel, est devenue prédatrice des matières premières africaines. Et pourtant l'Afrique ne participe qu'à près de 10% du commerce mondial de la Chine. Le positionnement de la Chine en Afrique et au Cameroun bien que témoignant d'une guise de stabilité économique pour les pays africains majoritairement sur la voie du développement cache un revers de la médaille qu'il convient bien de percer afin d'éviter un piège semblable à celui que l'Afrique a jadis connu avec ses partenaires occidentaux.

Le bilan mitigé de l'évolution des relations commerciales sino-camerounaises ne se limite pas simplement au niveau de l'absence des données chiffrées mais elle va également dans la structure des différents produits d'échanges qui n'offrent pas un assez large éventail afin de déceler la place réelle qu'occupe la Chine dans les relations commerciales du Cameroun. De plus, en contexte de crise de denrées de grande consommation et de première nécessité, la Chine ne se présente pas comme un partenaire à même de pouvoir apporter une voie autre au développement des pays pauvres. Ceci induit par ailleurs que la Chine s'implique davantage à la résolution de certains problèmes importants qui minent l'Afrique sub-saharienne ces dernières décennies. Les problèmes liés aux pénuries, les problèmes d'insécurité, le retard scientifique et technologique, la présence des maladies endémiques, bref cette Afrique en proie à de multiples maux.

## **ANNEXES**

**ANNEXE N°1 : GUIDE D'ENTRETIEN OU QUESTIONNAIRE**

- 1) Durant quelle décennie le Cameroun entre-t-il véritablement en relation avec la Chine ?
- 2) Pouvez-vous nous dire pourquoi la Chine devient-elle de plus en plus le partenaire privilégié des échanges commerciaux du Cameroun ?
- 3) Quelle appréciation faites-vous des relations sino-camerounaises ?
- 4) Comment peut-on qualifier les échanges commerciaux entre la Chine et le Cameroun ?
- 5) Pensez-vous que le Cameroun tire véritablement profit de ses échanges commerciaux avec la Chine ?
- 6) Pensez-vous que les commerçants chinois qui affluent dans nos marchés respectent les règles de concurrence ? OUI NON
- 7) Faut-il avoir peur de la présence chinoise dans notre économie ?
- 8) Que nous propose la Chine en terme de produits finis ou semi-finis ?
- 9) Les marchandises venant de Chine sont-elles aussi abordables que celles que nous proposent les européens ou les américains ?
- 10) La présence de la pacotille chinoise dans nos marchés n'est-elle pas un élément déstabilisateur du tissu économique ?
- 11) Les pratiques commerciales de la Chine sont-elles différentes de celles des partenaires traditionnels ? OUI NON
- 12) Etes-vous d'avis que la Chine est désormais la destination favorite des échanges camerounais ? OUI NON
- 13) La Chine ne serait-elle pas à la quête des ressources et chercherait à exprimer juste sa domination économique mondiale en cherchant à s'approprier les ressources du Cameroun ?

## Annexe N° 2 : Attestation de Recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie UNIVERSITE DE YAOUNDE I FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES BP :755 YAOUNDE		REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland UNIVERSITY OF YAOUNDE I FACULTY OF ARTS, LETTERS AND HUMAN SCIENCES P.O BOX 755 YAOUNDE
--	---	---

**ATTESTATION DE RECHERCHE.**

Je soussigné, **Prof. BOKAGNE BETOBO EDOUARD**, chef du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, certifie que **M. BESSIOM SANTIAGO Rostand**, Matricule **14S931** est inscrit en cycle de Master en Histoire Economique et Sociale au Département d'Histoire et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème suivant :

« LA CHINE DANS LES RELATIONS COMMERCIALES DU CAMEROUN. UNE ANALYSE HISTORIQUE (1960-2018) »

Sous la direction du Prof. **Raymond EBALE**, Maître de Conférences.

Nous le recommandons aux responsables des Administrations, Centres de documentation, Archives et toutes Institutions de recherches nationales, internationales, ou représentations diplomatiques en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

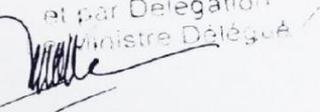
Fait à Yaoundé, le **23 JUIN 2020**.....

Le Chef de Département

  
*Bokagne Betobo Edouard*  
 Maître de Conférences

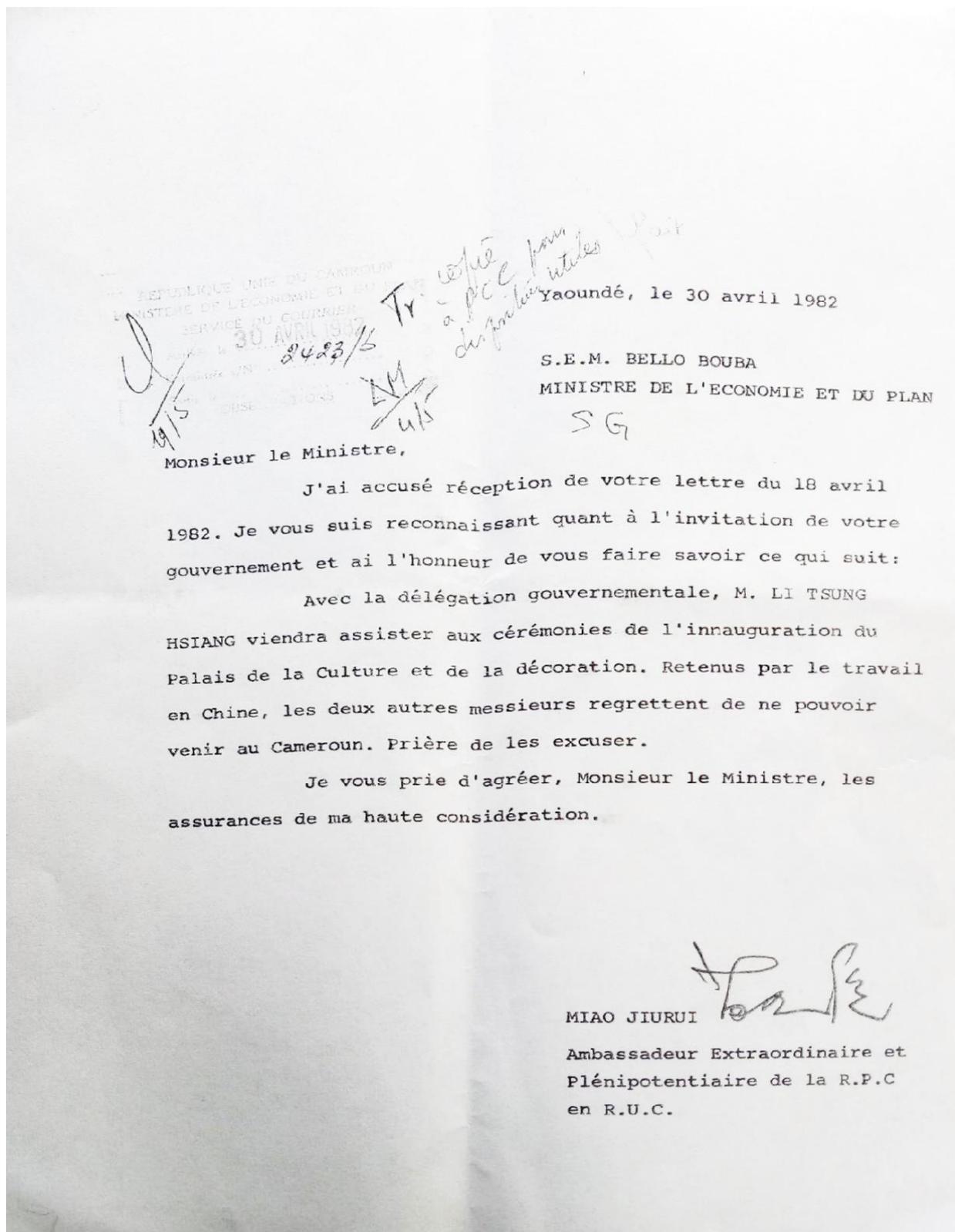
Source : Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I

### Annexe N° 3 : Autorisation de recherche délivrée par le MINEPAT

<p>REPUBLIQUE DU CAMEROUN Pays-Travail-Patrie</p> <p>MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> <p>DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES</p> <p>SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</p> <p>SERVICE DE LA FORMATION ET DES STAGES</p>		<p>REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland</p> <p>MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> <p>DEPARTMENT OF GENERAL ADMINISTRATION</p> <p>SUB-DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES</p> <p>TRAINING SERVICE</p>
<p>N° 0000576 /MINEPAT/SG/DAG/SFS/MCC</p>		<p>Yaoundé le 14 JUIL 2021</p>
<p><i>Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire</i></p> <p><i>A</i></p> <p><i>Monsieur BESSIOM Santiago Rostand</i></p> <p><i>Téléphone : 696 36 37 55</i></p>		
<p>Réf : V/L du 1<sup>er</sup> JUILLET 2021</p>		
<p><b>Objet :</b> Demande d'une autorisation de recherche.</p>		
<p>Monsieur,</p> <p>Comme suite à votre correspondance de référence relative à l'objet repris en marge,</p> <p>J'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes autorisé, dans le cadre de vos travaux de recherche sur le thème : <b>«la chine dans les relations commerciales du Cameroun (1972-2019)»</b>, à accéder à la documentation et aux archives de mon département ministériel.</p> <p>Vous voudrez bien prendre l'attache de la Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale (DGCOOP) pour les modalités pratiques. Enfin, pendant la durée de l'exploitation de la documentation et des archives, vous serez astreint au respect des règles de déontologie et de discipline propres à l'Administration Publique.</p> <p>Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. /</p>		
<p><u>Copie :</u> DGCOOP</p>		
<p>Pour le Ministre de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et par Délégation Ministre Délégué</p> <p></p> <p><b>Paul TSONG</b></p>		
		

Source : Secrétariat du MINEPAT

**Annexe N° 4 : Correspondance de Miao Jiurui Ambassadeur extraordinaire et pénitentiaire de la R.P.C en R.U.C à S.E.M. Bello Bouba Ministre de l'Economie et du Plan**



**Annexe N° 5 : Correspondance N° 001509/MINEPAT/DCET/AA/AA2 du Ministre des Affaires Economiques de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire au Secrétaire Général des Services du Premier Ministre**

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
DE LA PROGRAMMATION  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA COOPERATION  
ECONOMIQUE ET TECHNIQUE

N° 1509 /MINEPAT/DCET/AA/AA2

**LE MINISTRE**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

Yaoundé, le 24 SEPT 2003

A MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL  
DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
- YAOUNDE -

**Objet :** Participation au séminaire portant sur  
la « Réforme économique et la stratégie du  
développement en Chine et en Afrique du  
17 au 21 octobre 2003 à Beijing en Chine.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que dans le cadre de  
l'organisation du forum sur la coopération sino-africaine, l'Ambassadeur de la  
République Populaire de Chine au Cameroun m'a saisi par correspondance n° 2003  
AC/ZIN087 du 08 août 2003, à l'effet de désigner un haut fonctionnaire au rang de  
Ministre en charge des Affaires économiques à participer au séminaire cité en objet.

Le programme dudit séminaire qui se déroulera à Beijing prévoit les  
exposés ci-après :

- Réforme et ouverture sur l'extérieur ;
- Développement économique ;
- Gestion des affaires entre réforme, stabilité et développement ;
- Réforme et développement économique ainsi que lutte contre la  
pauvreté dans le milieu rural ;
- Réforme des systèmes monétaires et commerciaux.

A ce propos, la délégation du MINEPAT sera composée de :

- Monsieur SEYNI KATCHALLA, Secrétaire d'Etat aux Affaires  
Economiques Chargé de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) ;
- Monsieur ESSISSIMA Pascal Hervé, Chargé d'Etudes Assistant à la  
Direction de la Coopération Economique et Technique (MINEPAT).

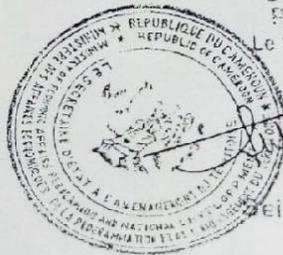
Dans la perspective de la participation de ladite délégation, je vous saurai gré  
de bien vouloir délivrer aux intéressés ci-dessus cités, l'autorisation de sortie pour la  
période allant du 12 au 24 octobre 2003, avec paiement des frais au taux en vigueur.

P.J. : 2

Copie : MINETAT/SG/PR

Pour le Ministre  
Le Secrétaire d'Etat

SEYNI KATCHALLA



## Annexe N° 6 : Autorisation de Recherche à la Direction des Pays Emergents

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie .....		REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland .....
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....		MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPEMENT .....
SECRETARIAT GENERAL .....		SECRETARIAT GENERAL .....
DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION ET DE L'INTEGRATION REGIONALE .....		GENERAL DEPARTEMENT OF COOPERATION AND REGIONAL INTEGRATION .....
Tél/fax : (237) 22 23 53 05 / 22 23 52 94		Tél/fax : (237) 22 23 53 05 / 22 23 52 94

00 07 23

Yaoundé 16 JUIL 2021

Le Directeur Général

DPE

NOTE DE SERVICE

A

- Madame le Chef de Division de la Coopération avec le Pays Emergents
- Le Directeur de la Coopération Nord-Sud et des Organisations multilatérales

Je viens par la présente vous demander de bien vouloir recevoir Messieurs AYANGMA NDJERE Jean Pierre et BESSIOM Santiago Roland à avoir accès aux archives et à la documentation de votre structure afin de leur permettre d'avancer dans leurs travaux de recherche.



Charles Awamba Ouafo

Source : MINEPAT/Direction des Pays Emergents

## Annexe N° 7 : Tentative de Programme du Séminaire sino-africain sur les Reformes Economiques et le Développement Stratégique

9 '03 WED 17:08 FAX

003

Attachment

### Tentative Program for Sino-African Seminar on Economic Reform and Development Strategies

(October 14 - 21, 2003)

#### October 14 (Tuesday)

Registration

#### October 15 (Wednesday)

Registration/Sightseeing to the Great Wall and Forbidden City

#### October 16 (Thursday)

08:30 Registration

09:00 Opening Ceremony chaired by Governor of the People's Bank of China (PBC)

09:05 Speech by the State Leader

09:15 Speech by President of the African Development Bank

09:30 Group Photo

10:00 Presentation by Deputy Governor of PBC

Topic: China's Reform & Opening-up Strategies and Development Experiences

10:40 Discussion

11:00 Presentation by Senior Official from the Ministry of Commerce

Topic: China's Experience in Opening-up and Meeting the Challenges Associated With WTO Entry

11:40 Discussion

12:00 Lunch

14:00 Presentation by Senior Official from the State Administration of Foreign Exchange

Topic: Foreign Exchange Regime Reform in China

14:40 Discussion

15:35 Presentation by Senior Official from PBC

Topic: Monetary Policies and Financial Sector Reform

16:20 Discussion

18:30 Cocktail reception and dinner hosted by Governor of PBC

#### October 17 (Friday)

09:00 Presentation by Senior Official from the State Commission for Development and Reform

Topic: China's Social Development Strategy and Experiences

19 03 WED 17:08 FAX

004

09:40 Discussion  
10:20 Presentation by Senior Official from the Ministry of Agriculture  
Topic: Agricultural Development and Poverty Alleviation Experiences in  
China  
11:00 Discussion  
11:40 Concluding remarks by Deputy Governor of PBC  
12:00 Lunch  
Afternoon Meeting with Chinese officials  
Evening Departure for Xian, Shanxi Province

**October 18 (Saturday)**

Field visit to some poverty alleviation projects

**October 19 (Sunday)**

Morning Sightseeing to some historical sites  
Afternoon Departure for Shanghai

**October 20 (Monday)**

Morning Visit to some small and medium-sized enterprises in suburban Shanghai  
Afternoon Visit to Pudong Economic Development Zone

**October 21 (Tuesday)**

Departure for home countries

## Annexe N° 8 : Liste de quelques lois et règlements qui régissent le domaine du commerce au Cameroun

Au plan intérieur, il existe de par leur objet, divers types de textes. Les textes de portée générale ont vocation à servir de cadre de référence ou à régir l'ensemble de l'activité commerciale. Dans cette catégorie peut être rangée la Loi n°2015/018 du 21 décembre 2015, régissant l'activité commerciale au Cameroun.

Plusieurs autres lois et règlements organisent ou régulent des aspects spécifiques du domaine du commerce. Il convient de citer :

- la Loi n°96/11 du 5 août 1996 relative à la normalisation ;
- la Loi n° 98/012 du 14 juillet 1998 relative au dumping et à la commercialisation des produits d'importation subventionnés ;
- la Loi n° 2004/002 du 21 avril 2004 régissant la métrologie légale au Cameroun ;
- la Loi n°2004/025 du 30 décembre 2004, modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°95 / 11 du 27 juillet 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café ;
- la Loi-cadre n° 2011/012 du 6 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun ;
- le Décret n° 85/1291 du 26 septembre 1985 réglementant la catégorie d'instruments de mesure dits : « mesures de masse » ;
- le Décret n° 09/671 du 12 avril 1989 portant création d'un Comité Technique National de la Balance Commerciale ;
- le Décret n° 90/1476 du 09 novembre 1990 fixant les modalités de l'homologation des prix ;
- le Décret n° 90/1483 du 9 novembre 1990 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des débits de boissons ;
- le Décret n° 92/005/PM du 06 janvier 1992 fixant le régime de la taxe et les taux des redevances applicables à l'occasion du contrôle des instruments de mesure ;
- le Décret n° 2005/1212 /PM du 27 avril 2005 réglementant le conditionnement et la commercialisation des fèves de cacao ;
- le Décret n° 2005/1213 /PM du 27 avril 2005 réglementant le conditionnement et la commercialisation des cafés verts ;
- le Décret n° 2005/1362/PM du 06 mai 2005 fixant la composition, les modalités de fonctionnement et de saisine du Comité Antidumping et des Subventions ;
- le Décret n° 2005/1363/PM du 06 mai 2005 fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la Commission Nationale de la Concurrence ;
- le Décret n° 2005/1928/PM du 03 juin 2005 fixant les caractéristiques métrologiques des produits préemballés ou assimilés et les modalités de leur contrôle ;
- le Décret n° 2005/5168/PM du 01 décembre 2005 portant réglementation de la commercialisation des substituts du lait maternel ;
- le Décret n° 2008/0820 du 29 avril 2008 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 90/1476 du 09 novembre 1990 fixant les modalités de l'homologation des prix ;

- le Décret n° 2010/0483/PM du 18 mars 2010 fixant les modalités de mise en œuvre de la vignette sur certains produits manufacturés ;
- l'Arrêté n° CF 002/ MINDIC/CAB du 06 janvier 2001 rendant obligatoire l'application de la norme du pain, sur l'ensemble du territoire national ;
- l'Arrêté n° 0014/MINCOMMERCE/CAB du 13 juin 2006 fixant les modalités d'inspection technique de la qualité et de la conformité aux normes des produits destinés à la consommation locale ou à l'exportation ;
- l'Arrêté n° 00017/MINCOMMERCE du 03 juillet 2006 fixant les caractéristiques propres aux citernes destinées au transport routier et ferroviaire des produits liquides ;
- l'Arrêté n° 0000016/MINCOMMERCE/CAB du 10 juillet 2007 fixant les modalités de distribution et de présentation du pain et des autres produits de boulangerie dérivés des farines ;
- l'Arrêté n° 0000011/CAB/MINCOMMERCE du 05 mai 2008 fixant la liste des produits et services dont les prix et tarifs sont soumis à la procédure d'homologation préalable ;
- l'Arrêté n° 0000006/MINCOMMERCE/DCE/SDEC/SOC du 17 février 2009 fixant les modalités pratiques d'inscription au fichier des importateurs et exportateurs ;
- l'Arrêté n° 0000082/MINFI/MINCOMMRCÉ du 19 mai 2010 fixant la liste des produits manufacturés soumis au régime de la vignette ;
- l'Arrêté n° 0000014/MINCOMMERCE du 04 août 2010 portant délégation de pouvoirs au Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale d'homologuer les tarifs des services portuaires ;
- l'Arrêté n° 0000016/ MINCOMMERCE du 23 juillet 2012 actualisant les prix de référence servant de base de calcul de la taxe de vérifications primitive et périodique des instruments de mesure ;
- l'Arrêté n° 0000031/MINCOMMERCE/CAB du 09 août 2012 fixant la redevance à l'exportation du cacao et du café pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café, du Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café, des contributions aux Organisations Internationales du cacao et du café, du Fonds du Développement des Filières Cacao et Café et de la Société de Développement du Cacao ;
- l'Arrêté n° 119/PM du 19 août 2012 portant organisation et fonctionnement des Comités de Recours pour l'arbitrage des différends relatifs à la protection du consommateur.

**Annexe N° 9 : Note N° 159 /N/MINEP/SDEC du 09 Novembre 1981 sur la coopération économique et commerciale entre le Cameroun et la République Populaire de Chine**

<p>REPUBLIQUE DU CAMEROUN Yaoundé - Bahré</p> <p>MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN</p> <p>DIRECTION DU COMMERCE</p>	<p>UNITED REPUBLIC OF CAMEROON Yaoundé - Bahré</p> <p>MINISTRY OF ECONOMIC AFFAIRS AND PLANNING</p>
<p>Ref. :</p>	<p>N° <u>159</u> /N/MINEP/DC/SDEC.-</p>
<p>Objet : Subject :</p>	<p>Yaoundé, le <u>09 NOV. 1981</u></p> <p><b>NOTE</b></p> <p>Sur la coopération économique et commerciale entre le Cameroun et la République Populaire de Chine. -</p>
<p>I - <u>CADRE JURIDIQUE</u> :</p> <p>Bien qu'existantes déjà entre le Cameroun et la République Populaire de Chine, les relations commerciales ont considérablement évolué depuis 1972, année à laquelle les deux pays ont signé un Accord de Coopération Economique et Technique et un Accord Commercial.</p> <p>- L'Accord de Coopération Economique et Technique a été signé à PEKIN le 17 Août 1972 et a conduit d'une part, à la création par Arrêté n° 208/CAB/ du 26 Juillet 1974 d'un Bureau chargé des Relations Commerciales avec la Chine (BURECOM), auprès de la B.C.D.; et d'autre part, à la publication par Décret n° 74/718 du 5 Août 1974 du Protocole relatif aux conditions de travail et de vie pour le Personnel Technique Chinois, signé le 26 Juillet 1974 à YAOUNDE.</p> <p>L'Accord Commercial a été également signé à PEKIN le 17 Août 1972 et ratifié par Décret n° 72/501 du 27 Septembre 1972.</p> <p>II - <u>COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE</u> :</p> <p>La Coopération Economique et Technique s'est traduite par la signature en 1973 à PEKIN d'un Accord portant sur l'octroi au Gouvernement Camerounais d'un important crédit de 18 milliards FCFA destinés à la construction de la maison de la culture à YAOUNDE, et du barrage de LAGDO dans le Département de la BENOUE.</p> <p style="text-align: right;">.../...</p>	

- 2 -

Aux termes de cet Accord, 40 % du montant du crédit (soit environ 7,2 milliards de F CFA) sont constitués par les dépenses locales. Celles-ci doivent être financées à concurrence de 30 % (environ 2,16 milliards) par le Budget de l'Etat, et de 70 % (5,04 milliards de F CFA) par le produit des importations en provenance de la République populaire de Chine. C'est ce rôle que devait assumer le BURECOM dont l'activité s'est heurtée à beaucoup de difficultés et n'a pas satisfait entièrement les attentes.

A l'heure actuelle, bien qu'il soit difficile de connaître le coût cumulé exact des deux projets, l'Etat Camerounais a inscrit dans ses différents budgets les crédits suivants destinés au financement de sa contrepartie :

Exercice 1974/75	:	.....	413.000.000 F CFA
1975/76	:	.....	400.000.000 -"
1976/77	:	.....	230.000.000 -"
1977/78	:	.....	460.000.000 -"
1978/79	:	.....	700.000.000 -"
1979/80	:	.....	2.080.000.000 -"
1980/81	:	.....	560.000.000 -"
TOTAL .....			4.843.000.000 F CFA.

La budgétisation des dépenses locales à supporter par le Cameroun s'est toujours heurtée à une difficulté, celle de l'incapacité affichée par la Partie Chinoise de communiquer en début de chaque année budgétaire, le montant des sommes nécessaires à la couverture de ces dépenses. Cette difficulté semble persister jusqu'à présent.

Quoi qu'il en soit, la construction du Palais de la Culture et du Barrage de LAGDO a atteint un stade avancé qui permet de penser que l'échéance prévue pour la livraison de ces ouvrages en 1982/83 sera respectée. La coopération économique et technique sino-camerounaise s'est développée aussi dans les domaines de la santé, de la formation, de l'agriculture, de l'infrastructure de transport de l'énergie électrique dans le Nord. Le point de chacun de ces volets pourra être fait par les Ministères intéressés.

.../...

### III - COOPERATION COMMERCIALE.

Ainsi qu'il est mentionné en premier chapitre, les relations commerciales entre le Cameroun et la République Populaire de Chine sont anciennes, mais elles ont été dynamisées depuis la signature de l'Accord Commercial en 1972.

La Coopération Commerciale étant le pendant de la coopération économique et technique, a été la plus riche en événements.

En effet, aussitôt après la signature de l'Accord Commercial et la création du BURECOM, une forte délégation des Officiels et d'hommes d'affaires camerounais s'était rendu à la Foire de KOUANGTCHOU. Le but principal de cette mission était de mettre au point les modalités pratiques d'exécution de l'accord de crédit et de choisir les marchandises chinoises susceptibles d'être commercialisées au Cameroun.

Puis, la tenue à YACUNDE, en 1975 et 1978, de deux expositions commerciales chinoises a connu un succès éclatant. Ensuite, des visites d'Officiels Chinois au Cameroun, dont celle de Mme TCHEN MOU-HOUA, Vice-Premier et Ministre des Relations Economiques avec l'Etranger, ont eu lieu. Ces visites ont permis aux deux Parties d'examiner et de résoudre les problèmes d'intérêt commun qui se sont chaque fois manifestés à l'occasion de l'exécution des projets.

Enfin, l'on a enregistré un courant important et croissant des échanges commerciaux entre les deux pays.

Le développement de ces échanges s'est traduit faute de mesures et de moyens de redressement, par un déséquilibre commercial au détriment du Cameroun. Voisinant 750 millions de F CFA en 1972, le déficit de notre balance commerciale a atteint 5.897 millions en 1980 en passant par un plafond de 6.307 millions en 1978. Le tableau ci-dessous montre l'évolution de notre balance commerciale avec la République Populaire de Chine de 1968 à 1981.

ANNEES	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	BALANCE COMMERCIALE
1968	-	150,2	- 150,2
1969	-	361,3	- 361,3
1970	37,1	445,3	- 408,2
1971	3,7	585,0	- 581,3
1972	-	749.976,0	- 749.976,0
1973	383.116,0	1.358.884,0	- 975.768,0
1974	17.938,0	2.536.412,0	- 2.518.474,0
1975	2,0	1.197.220,0	- 1.197.218,0
1976	473.000,0	3.373.500,0	- 2.900.500,0
1977	1.330.010,0	2.971.368,0	- 1.641.358,0
1978	450.000,0	6.756.860,0	- 6.306.860,0
1979	399.830,0	5.538.672,0	- 5.138.842,0
1980	319.861,0	6.216.578,0	- 5.896.717,0
1981	-	546.398,0	- 546.398,0 (1)

(1) 5 premiers mois

Val. = en millions de F CFA

SOURCES : Etats mécanographiques.-

### III - 1. - ANALYSE DES EXPORTATIONS :

En 1970, 265 tonnes de coton en masse d'une valeur globale de 37,1 millions de francs ont été écoulées en Chine Continentale. C'était le seul produit exporté vers ce pays durant cette période.

En 1971, les 3,7 millions de recettes d'exportation provenaient plutôt des produits de réexportation, en l'occurrence les piles électriques pour une valeur de 3,2 millions. C'est dire qu'aucun produit national récolté ou manufacturé n'a fait l'objet d'exportation en 1971. La situation a été identique en 1972. Après la signature de l'Accord Commercial en 1972, la Chine Continentale, animée par la volonté de promouvoir nos relations commerciales a fait des efforts considérables pour ouvrir son marché aux produits camerounais.

En effet, l'Accord Commercial de 1972 auquel étaient annexées les listes des produits échangeables, stipulait dans son article premier que "les deux Parties Contractantes conviennent de prendre toutes les mesures possibles et conformes aux lois et règlements en vigueur dans leurs pays respectifs afin de favoriser leurs échanges commerciaux". Bien que les produits exportables figurant en liste "A" soient plus nombreux, ceux effectivement exportés par le Cameroun sont très limités. Il s'agit des produits essentiellement primaires composés de café arabica, du cacao, du coton en masse, de bois brut et exceptionnellement d'aluminium brut.

Un effort devra donc être demandé à la République Populaire de Chine afin d'ouvrir davantage son marché aux autres produits camerounais et d'intensifier l'importation de ceux qui y sont déjà introduits dont la valeur qui a atteint 1.330 millions en 1977 est retombée à 319 millions en 1980.

### III - 2. - ANALYSE DES IMPORTATIONS :

Ainsi qu'il a été mentionné dans le chapitre II de la Coopération Economique et Technique, 40 % du montant du crédit représentant les dépenses locales, soit 7,2 milliards de F CFA, devraient être financés à concurrence de 70 %, soit environ 5,04 milliards par le produit des importations en provenance de la Chine. Le BURECOM avait été créé pour assurer les transactions commerciales rentrant dans le cadre ainsi défini. Normalement, les échanges commerciaux pris en compte pour la confection de notre balance commerciale ne devraient pas inclure les importations du BURECOM qui auraient atteint une valeur cumulée de 2,7 milliards en 1976. Mais le doute subsiste quant au risque de confusion qu'il y aurait entre ces deux types d'importations à partir de 1978.

.../...

- 5 -

En effet, alors que le BURECOM connaissait de plus en plus de difficultés à placer ses produits dans le marché, comment peut-on expliquer l'accroissement brusque et spectaculaire des importations normales complémentaires qui ont atteint, malgré la production industrielle locale, une valeur de 6.757 millions en 1978 ?

Cette tendance s'est maintenue jusqu'en 1980 où le déficit de la balance commerciale a été de 5.897 millions correspondant aux importations de 6.216 millions.

S'il n'y a pas eu de confusion entre les deux courants des échanges, l'on devrait conclure à une plus grande agressivité commerciale de la Chine pendant la période de 1978 à 1980 par rapport à la fois au manque de dynamisme de nos agents économiques chargés de la promotion de nos exportations et à la situation de notre marché. Car, seul ce fait pourrait expliquer la croissante et importante dégradation du déficit de notre balance commerciale.

Cette réserve étant faite, il y a lieu de relever que les échanges commerciaux dans le sens Chine-Cameroun sont plus anciens, plus intenses et plus diversifiés. Le Cameroun importe une gamme très variée de produits dont les principaux sont : tissus de fibres synthétiques, articles de voyage, autres fils synthétiques, sous-vêtements non élastiques, autres chaussures à dessus toile, autres chaussures à dessus cuir, parties de chaussures, parapluies et parties de parapluies, machines à coudre, linge de toilette et de lit, pièces détachées, radios, fils pour la pêche, pointes, pigments, tissus de coton écrus ou bouclés, tabacs en feuille de coupe, désinfectants, chlorure de polyvinyle, matières à dresser, ouvrages en vannerie, fils synthétiques non conditionnés, chaussures en caoutchouc et matière plastique, articles de ménage etc...

Au regard de cette importante liste, il apparaît que le nombre de produits que la Chine place sur notre marché et la clientèle à laquelle elle destine ces marchandises sont tels que notre balance commerciale ne peut qu'être déficitaire. /-

P. Le Directeur du Commerce  
et par Ordre  
Le Directeur-Adjoint



SAMAIN Samuel Gaston  
Administrateur Civil

**Annexe N° 10 : Circulaire N° 00024/MINFI/CAB du 30 novembre 2016 fixant la liste des marchandises non soumises au programme de vérification des importations**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
MINISTÈRE DES FINANCES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
MINISTRY OF FINANCE

CIRCULAIRE N° 00024 /MINFI/CAB DU 30 NOV 2016  
**FIXANT LA LISTE DES MARCHANDISES NON SOUMISES  
AU PROGRAMME DE VERIFICATION DES IMPORTATIONS**

Pour compter de la date de signature de la présente Circulaire, le Programme de Vérification des Importations (PVI) ne s'applique pas aux marchandises ci-après :

- Les importations d'un montant inférieur à 2.000.000 FCFA (deux millions FCFA) FOIS ; néanmoins restent soumises à la vérification de la valeur et du classement tarifaire :
  - Les importations partielles pour autant que la valeur totale de la transaction soit égale ou supérieure à 2.000.000 FCFA (deux millions FCFA) ;
  - Les importations en conteneurs complets (FCL) quelle que soit leur valeur.
- Les marchandises en retour sous réserve des dispositions de l'article 5 de l'Annexe à l'Acte 2/92 UDEAC-556-CD-SEI du 30 avril 1992 ;
- Les envois effectués dans le cadre des relations internationales d'Etat à Etat ;
- Les dons offerts par les Gouvernements étrangers ou organismes internationaux à l'Etat ou aux fondations, œuvres de bienfaisance ou organisations philanthropiques reconnues d'utilité publique ;
- Les importations destinées aux missions diplomatiques, postes consulaires et organisations internationales ;
- Les importations destinées aux membres du personnel des ambassades et consulats, ainsi qu'aux membres du personnel et des organisations internationales ;
- Les déménagements-héritages-trousseaux ;
- Les effets et objets mobiliers importés à l'occasion d'un changement de résidence ;
- Les effets et objets en cours d'usage provenant d'héritage ;
- Les trousseaux d'élève et de mariage ;
- Les livres, journaux et périodiques ;
- Les meubles, mobiliers et autres articles usagés ;
- Les pierres précieuses ;

- Les objets d'art ;
- Les métaux de récupération ;
- Les envois dépourvus de tout caractère commercial ;
- Les importations à caractère social et religieux ;
- Les envois destinés aux œuvres de solidarité de caractère national reconnues d'utilité publique ;
- Les produits et objets destinés à la célébration des cultes ;
- Les matériels et produits destinés à certains usages techniques privilégiés :
  - a) Les produits et matériels importés par l'ASECNA pour la réalisation de son objet selon la procédure définie par l'article 36 du titre VI ;
  - b) Les matériels et documents des compagnies aériennes à utiliser à l'intérieur d'un aéroport international en vue de la mise en œuvre ou du fonctionnement des services aériens internationaux.
- Les importations des matériels et équipements nécessaires à la recherche et l'exploitation pétrolière, minière et gazière ;
- Les animaux vivants ;
- Les colis postaux et messageries ;
- Les échantillons commerciaux ;
- Les importations effectuées par les administrations publiques pour leur propre compte ;
- Les médicaments ;
- Le pétrole brut et les produits raffinés blancs.

Le Directeur Général des Douanes est chargé de l'exécution de la présente circulaire./-

Copie : SGS.

Yaoundé le, 31 Mars 2016

**Le Ministre des Finances**



**Annexe N° 11 : Loi N° 95/11 du 27 juillet 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café**

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

LOI N° 95/11 DU 27 JUIL 1995  
PORTANT ORGANISATION DU COMMERCE DU  
CACAO ET DU CAFE

L'Assemblée Nationale a délibéré et  
adopté,  
Le Président de la République promulgue  
La loi dont le teneur suit :

**CHAPITRE I**  
**DES DISPOSITIONS GENERALES**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - (1) La présente loi organise, dans le cadre de la législation sur l'activité commerciale, les règles particulières relatives au commerce du cacao et du café, ci-après désignés les « produits » en ce qui concerne notamment les opérations d'achat et d'exportation de ces produits.

(2) Elle a également pour objet de consacrer la libéralisation, de favoriser le développement d'une concurrence saine et loyale entre les opérateurs des filières du cacao et du café, et de protéger le producteur.

**ARTICLE 2**- Sans préjudice de ses attributions générales prévues par les lois et règlements en vigueur, ainsi que de son pouvoir de représentation dans les instances internationales et de suivi des accords internationaux sur les produits, l'Etat :

- a) assure la défense de la qualité des produits par le biais des normes nationales et internationales ;
- b) contrôle ou fait contrôler la qualité des produits exportés selon ces normes ;
- c) suit les statistiques de la production, de la consommation et des exportations des produits.

**CHAPITRE II**  
**DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS**

**ARTICLE 3**- (1) La commercialisation des produits est ouverte :

- a) aux commerçant ayant régulièrement souscrit la déclaration d'existence telle que prévue par la présente loi ;
- b) aux organisations créées par les producteurs, conformément aux lois et règlements en vigueur ;
- c) aux producteurs ;
- d) aux unités locales de transformation.

(2) sont interdites :

- la concession en monopole de zones d'achat ;
- l'attribution de quotas réservés à des opérateurs de ces produits.

**ARTICLE 4**- La déclaration d'existence est souscrite auprès du Ministre chargé du commerce du cacao et du café, sur la base d'un dossier déposé contre récépissé et comprenant les pièces suivantes :

- a) Une demande timbrée ;
- b) Une copie certifiée conforme du récépissé d'immatriculation au registre de commerce
- c) Une copie certifiée conforme du certificat d'identification statistique ;
- d) Un titre de patente
- e) Un engagement sur l'honneur de se conformer à la législation et/ou à la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 5-** Les modalités de conditionnement du cacao et/ou du café sont fixées par décret en fonction de normes internationales.

### **SECTION I** **DES OPERATIONS D'ACHAT**

**ARTICLE 6-** (1) L'achat aux producteurs des produits s'effectue librement, sous réserve du respect notamment des législations et/ou réglementation sur les normes de qualité, les poids et mesures, ainsi que sur les normes de contrôle et de qualité phytosanitaire.

(2) Les administrations compétentes apportent, en tant que de besoin, un appui à la création d'organisations de producteurs désireux d'effectuer des ventes groupées de produits.

**ARTICLE 7-** Les opérations d'achat et de vente des produits se déroulent dans le cadre de campagnes annuelles dont l'ouverture et la clôture sont fixées ainsi qu'il suit :

- a) Cacao : du 1<sup>er</sup> août au 15 juillet de l'année suivante :
- b) Café arabica : du 1<sup>er</sup> octobre au 15 septembre de l'année suivante
- c) Café robusta : du 1<sup>er</sup> décembre au 15 novembre de l'année suivante

**ARTICLE 8-** (1) Le cacao et le café sont achetés aux producteurs suivant un prix négocié et fixé d'accord parties.

(2) Les ententes entre les acheteurs ou leurs organisations en vue d'imposer un prix unique aux producteurs sont interdites.

**ARTICLE 9-** L'Etat veille à ce que les producteurs soient régulièrement et systématiquement informés des tendances des prix sur le marché.

### **SECTION II** **DES OPERATEURS D'EXPORTATION**

**ARTICLE 10 –** (1) L'exportation des produits est réservée aux opérateurs visés à l'article 3 ci-dessus.

(2) Toute exportation doit être enregistrée, en ce qui concerne les volumes et les prix, pour des besoins statistiques et non de stabilisation.

### **CHAPITRE III** **DES SANCTIONS PENALES**

**ARTICLE 11-** Sous réserve des dispositions des articles 12 et 13 ci-dessous, les infractions aux dispositions de la présente loi et des textes d'application, sont passibles des peines principales et accessoires prévues à l'article 326 du code pénal.

**ARTICLE 12-** Est puni des peines prévues à l'article 256 du code pénal, celui qui :

- a) se livre au commerce des produits en violation des dispositions de l'article 3 de la présente loi ;
- b) Organise des ententes en vue d'imposer un prix unique aux producteurs ou commet des abus de position dominante ;
- c) Organise la sortie frauduleuse des produits.

**ARTICLE 13-** Est punie des peines prévues à l'article 226 du code pénal, toute personne qui se rend coupable d'une infraction relative à la qualité du produit.

**ARTICLE 14 –** Le maximum des peines prévues, selon le cas, par les articles 226, 256 et 326 du code pénal, est doublé en cas de récidive.

**ARTICLE 15- (1)** La constatation des infractions à la présente loi et à ses textes d'application est faite conformément à la législation sur l'activité commerciale.

(2) Les infractions aux dispositions de la présente loi et de ses textes d'application peuvent donner lieu à des transactions suivant les règles de droit commun, à l'exception de l'infraction à la déclaration d'existence.

#### **CHAPITRE IV** **DES DISPOSITIONS DIVERSES, TRANSITOIRES ET FINALES**

**ARTICLE 16-** (1) l'interprofession s'organise sous forme d'association conformément à la législation régissant la liberté d'association.

(2) les associations visées au (1) ci-dessus rassemblent les représentants librement choisis, notamment :

- des opérateurs économiques exerçant dans les filières du cacao et du café ;
- des organisations des producteurs ;
- des établissements de crédits agréés conformément aux textes en vigueur.

**ARTICLE 17-** L'interprofession est consultée sur toute question se rapportant au développement, à la commercialisation et à la taxation des opérations de commercialisation des produits.

**ARTICLE 18-** les administrations compétentes de l'Etat peuvent, en tant que de besoin, prendre des mesures d'incitation, en vue de favoriser la participation des personnes de nationalité camerounaise, prises individuellement ou regroupées en sociétés ou elles détiennent la totalité du capital social ou des droits de vote, au commerce des produits.

**ARTICLE 19-** La présente loi s'applique aux opérations de commercialisation du cacao et du café en cours à la date de sa promulgation,

**ARTICLE 20-** Sont abrogées toutes dispositions législatives antérieures relatives au commerce du cacao et/ou du café contraires à la présente loi, notamment celles de

l'ordonnance n° 91/007 du 12 juin 1991 portant restructuration des filières cacao/café, ensemble la loi n° 91/028 du 16 décembre 1991 portant ratification de ladite ordonnance.

**ARTICLE 21-** Des décrets d'application de la présente loi en précisent, en tant que de besoin, les modalités.

**ARTICLE 22-** La présente loi sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au journal Officiel en français et en anglais.

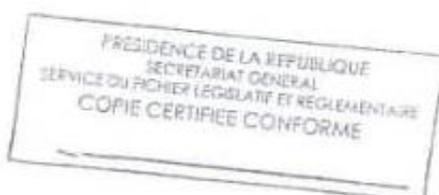
**YAOUNDE LE 27 JUIL 1995**  
**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

**PAUL BIYA**

**Annexe N° 12 : Loi N° 2015/018 du 21 Decembre 2015 régissant l'activité commerciale  
au Cameroun**

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**PAIX – TRAVAIL – PATRIE**



LOI N° 2015/018 DU 21 DEC 2015

**REGISSANT L'ACTIVITE COMMERCIALE AU CAMEROUN**

*Le Parlement a délibéré et adopté, le  
Président de la République promulgue  
la loi dont la teneur suit :*

**TITRE I**  
**DISPOSITIONS GENERALES**

**CHAPITRE I**  
**DE L'OBJET ET DU CHAMP D'APPLICATION**

**Article 1<sup>er</sup>.**- La présente loi régit l'activité commerciale sur le territoire national. A ce titre, elle précise :

- les conditions d'exercice de l'activité commerciale ;
- les modalités de distribution, de vente et de détermination des prix des produits ;
- les prestations liées à la garantie des produits et au service après-vente ;
- les conditions d'organisation des manifestations commerciales ;
- les pratiques commerciales illicites, trompeuses et agressives.

**Article 2.**- (1) La présente loi s'applique à tout commerçant, personne physique ou morale, camerounaise ou étrangère, qui exerce sur le territoire national.

(2) Elle s'applique en outre à toutes les activités de production, de distribution et de services.

(3) Sont exclus du champ d'application de la présente loi :

- les ventes aux enchères publiques pratiquées par les officiers ministériels et les fonctionnaires ou agents assermentés ;
- les vendeurs et prestataires de services occasionnels.

**Article 3.**- L'activité commerciale contribue à :

- la stimulation des activités de production des biens et des services, ainsi que de la compétitivité ;
- la création d'entreprises génératrices d'emplois ;
- la rationalisation et l'assainissement des circuits de distribution des biens et des services ;

- la satisfaction des besoins du consommateur tant au niveau de la disponibilité, de la qualité des biens et services offerts que du prix ;
- la lutte contre la pauvreté ;
- l'animation de la vie urbaine et rurale.



## CHAPITRE II DES DÉFINITIONS

**Article 4.-** Pour l'application de la présente loi et des textes qui en découlent, les définitions ci-après sont admises :

**Acte de commerce par nature :** acte par lequel une personne s'entremet dans la circulation des biens qu'elle produit ou achète ou par lequel elle fournit des prestations de service avec l'intention d'en tirer un profit pécuniaire. Ont, notamment, le caractère d'actes de commerce par nature :

- l'achat de biens, meubles ou immeubles, en vue de leur revente ;
- les opérations de banque, de bourse, de change, de courtage, d'assurance et de transit ;
- les contrats entre commerçants pour les besoins de leur commerce ;
- l'exploitation industrielle des mines, carrières et de tout gisement de ressources naturelles ;
- les opérations de location de meubles ;
- les opérations de manufacture, de transport et de télécommunication ;
- les opérations des intermédiaires de commerce, telles que la commission, le courtage, l'agence, ainsi que les opérations d'intermédiaire pour l'achat, la souscription, la vente ou la location d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou de parts de société commerciale ou immobilière ;
- les actes effectués par les sociétés commerciales.

(2) Les dispositions de la présente loi s'appliquent, à compter de sa promulgation, aux commerçants en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

**Article 104.-** Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires, notamment la loi n° 90/031 du 10 août 1990 régissant l'activité commerciale au Cameroun, l'ordonnance n° 72/18 du 17 octobre 1972 portant régime général des prix et ses lois modificatives n° 79/11 du 30 juin 1979 et n° 89/011 du 28 juillet 1989.

**Article 105.-** La présente loi sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 21 DEC 2015

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



**SOURCES ET REFERENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES**

## **I- SOURCES PRIMAIRES**

### **A- ARCHIVES**

#### **Archives MINEPAT**

- Arrêté N° 001509/MINEPAT/DCET/AA/AA2 du 24 septembre 2003, fixant la participation au séminaire portant sur la « la réforme économique et stratégique du développement en Chine et en Afrique du 17 au 21 octobre 2003 à Beijing en Chine.
- Circulaire N° 2433/PCC du 30 avril 1982, relatif à l'inauguration du palais de la culture et de la décoration.
- Note N° 159/N/MINEP/DC/CDEC du 09 novembre 1982, sur la coopération économique et commerciale entre le Cameroun et la République Populaire de Chine.
- Circulaire N° OO6O24/MINFI/CAD du 30 novembre 2016, fixant la liste des marchandises non soumises au programme de vérification des informations.
- Loi N° 95/11 du 27 juillet 1995, portant organisation du cacao et du café.
- Loi N° 2015/018 du 21 Décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun

### **B- RAPPORTS**

- Annuaire Statistique du Cameroun : Recueil des séries d'informations et statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2013.
- Friedrich Ebert Stiftung/ Buro. Yaoundé Cameroun, Coopération économique et Commerciale Chine-Cameroun : états des lieux, Yaoundé, Juillet 2005.
- INS, Annuaire statistique du Cameroun 2000, Décembre 2001.
- INS, Annuaire statistique du Cameroun, 2010.
- INS, Annuaire statistique du Cameroun. Recueil des séries d'information sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays. Edition 2019.
- Minepat, 1960-2010 : 50ans. L'économie camerounaise, 2010.
- Ministère de l'économie et des finances, Annuaire statistique du Cameroun 1997, août 1998.
- Ministère du commerce, Annuaire statistique sur le commerce, Yaoundé 2015.
- Ministère du commerce, Annuaire statistique sur le commerce. Statistical yearbook on trade, Yaoundé, TRADESTAT Editions 2017.
- Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Annuaire statistique du Cameroun 1991, novembre 1993.

- OMC, Statistique du commerce international 2015. Sujet spécial : le commerce mondial et l'OMC 1995-2014.
- Union Africaine, Statistique du commerce International africain. African Trade statistics. Annuaire/yearbook, 2020.

### C- SOURCES ORALES

N°	Noms et Prénoms	Age	Statut	Sexe	Date et lieu de l'entretien
1	Boyomo George Alain	45 ans	Journaliste et Directeur de publications	Masculin	21/11/2021 à Yaoundé
2	Bidias Jean Dedieu	40ans	Journaliste et Rédacteur en Chef	Masculin	18/11/2021 à Yaoundé
3	Ribouem Maxime	33 ans	Ingénieur Huawei	Masculin	27/10/2021 à Bertoua
4	Fiemena Nzenong Pierre M.	35 ans	Ingénieur Huawei	Masculin	10/12/2021 à Obala
5	Rikam Janvier	30 ans	Importateur	Masculin	20/12/2021 à Yaoundé
6	Bekada Joseph	45 ans environ	Cadre Ministère du commerce	Masculin	11/09/2021 à Yaoundé
7	Nogue Nzouwo Lionel	36 ans	Cadre DPE	Masculin	15/09/2021 à Yaoundé
8	Soulemane Amadou	38 ans	Enseignant Chargé de cours	Masculin	15/08/2021 à Douala
9	Tchabgou Kemleu Jacques	58 ans	Président du Conseil d'Orientation du Centre technique de	Masculin	24/09/2021 à Yaoundé

			l'Agro-alimentaire du Cameroun.		
10	Nkolo Foe	67 ans	Professeur	Masculin	15/12/2021 à Yaoundé
11	Essomba Dieudonné	65 ans environ	Economiste	Masculin	30/09/2021 à Yaoundé
12	Fidieuk Emile	45 ans environ	Journaliste et Directeur de publication	Masculin	20/08/2021 à Douala
13	Onana Ntsa F.	33 ans	Expert des questions Chine-Afrique	Masculin	22/12/2021 à Yaoundé
14	Brogrong Yannick	24 ans	Importateur	Masculin	25/08/2021 à Yaoundé
15	Kwamou Abel	Environ 50 ans	Agriculteur	Masculin	30/07/ 2021 à Yaoundé
16	Gountai Atanase	73 ans	Commerçant	Masculin	30/07/2021 à Yaoundé

## II- SOURCES SECONDAIRES

### A- OUVRAGES

#### 1- OUVRAGES GENERAUX

- Akpa D. B., Max, *La mondialisation le destin du capitalisme en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- Ateba Assiga M. E., *Croissance économique et réduction de la pauvreté au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Bindjouli B. A., *L'Afrique face aux pièges de la mondialisation plaidoyer pour une nouvelle politique*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Chouala A. Y., *La politique extérieure du Cameroun. Doctrines, acteurs, processus et dynamiques régionales*, Paris, Karthala, 2014.
- Dounya Dlimi., *L'agriculture des pays en développement face à l'Organisation Mondiale du Commerce*, Paris, L'Harmattan, 2014.

- El Hadji Abdourahmane D., *L'Afrique et le droit à la différence dans les négociations commerciales internationales OMC, APE, intégration régionale*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Etoga Eily F., *Sur les Chemins du développement. Essai d'histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé, Centre d'Édition et de production de manuels et d'auxiliaires de l'enseignement, 1971.
- Kange E., *Semence et moisson coloniale. Un regard d'africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, Editions CLE, 1985.
- Kipré Pierre, Aké G., Ngo M., *Les conditions économiques de l'indépendance à l'ère de la mondialisation : Mythes et réalités en Afrique de l'ouest*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- M'bokolo Elikia., *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle. Le continent convoité*, Paris, Editions Seuil, 1985.
- Mouelle K.N., *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Nkutchet M., *L'énergie au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Pogala J-P., *Géostratégie Africaine*, Tome2, IEG Economie, 2016.
- Samir A., *L'impérialisme et le développement inégal*, Paris, Editions Minuit, 1966.
- Sarrasin B., *Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique. La banque Mondiale face à la critique*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Soros G., *La crise du capitalisme mondial, l'intégrisme des marchés*, Paris, Plon, 1998.
- Touna Mama, *L'économie camerounaise à l'épreuve de l'émergence*, Afrédit, Yaoundé, 2018.
- Touna Mama, *L'Economie Camerounaise pour un nouveau départ*, Yaoundé, Afrédit, 2004.

## **2- OUVRAGES SPECIFIQUES**

- Adama Gaye, *Chine-Afrique : Le dragon et l'autruche. Essai d'analyse de l'évolution contrastée des relations sino-africaines : Sainte ou impie alliance du XXI<sup>e</sup> siècle ?* Paris, L'Harmattan, 2006.
- Ateba Eyene C., *La pénétration de la Chine en Afrique et les espoirs de la rupture du pacte colonial avec l'occident. Pour une coopération sino-camerounaise en béton*, Yaoundé, Editions Saint-Paul, 2010.
- Bikolo Julen., *China in Africa : Competitions between China, traditional trade partners of Africa and \$BRIC countries*, Paris, L'Harmattan, 2011.

- Boniface P., *Faut-il avoir peur de la Chine ?* Paris, CRESPI, 1994.
- Chancel C., Li bin Liu Le Grix., *Le grand livre de la Chine*, Paris, Eyrolles, 2013.
- Gabas J-J., Chaponnière J-R., *Le temps de la Chine en Afrique : Enjeux et Réalité au Sud du Sahara*, Paris, Karthala et Gemdev, 2012.
- Jolly Jean., *Les chinois à la conquête de l'Afrique*, Paris, Pygmalion, 2011.
- Nguyen E., *Les relations Chine Afrique. L'empire du Milieu à la conquête du continent noire*, Studyrana perspectives, 2009.
- Peyreffitte A., *Quand la Chine s'éveillera... Le monde tremblera*, Editions Fayard, Paris, 1973.
- Richer P., *L'offensive chinoise en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Sanjuan Thierry., *Atlas de la Chine. Une grande puissance sous tension*, Paris, Editions Autrement, 2015.
- Serge M. Beuret M., *La Chinafrique : Pékin à la conquête du continent noir, Nouvelle édition augmentée*, Paris, Editions Grasset et Fasquelle, 2008.
- Wagner Julien., *Chine-Afrique. Le Grand pillage. Rêve chinois, cauchemar africain ?* Paris, Editions Eyrolles, 2014.
- Yorbana Seign-Goura., *Les investissements directs Chinois en Afrique. La China National Petroleum corporation international Chad*, Paris, L'Harmattan, 2014.

### **3- OUVRAGES METHODOLOGIQUES**

- Angers Maurice, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Casbah, Université, Alger, 1996.
- Beau S. Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- Beaud M., *L'art de la Thèse : comment préparer et rédiger un mémoire, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, 1985.
- Département d'Histoire, *Guide Méthodologique pour la rédaction des Thèses, Mémoires, Ouvrages et articles*, Yaoundé, CEPER, 2006.
- Ebalé R., *Initiation aux méthodes et techniques de l'histoire économique*, Yaoundé, Clé, 2011.
- Ela J. M., *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Febvre L., *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949.
- Grawitz M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Editions DALLOZ, 2001.

- N'da P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et la Thèse de doctorat*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Post A., *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Le seuil, 1996.
- Roche J-J., *Théories des relations internationales*, Paris, Editions Montchrestien, 2001.
- ZAGRE Amboise, *Méthodologie de la recherche en sciences sociales. Manuel de recherche social à l'usage des Etudiants*, Paris, L'Harmattan, 2013.

## **B- ARTICLES DE REVUES**

- Aurégan X., “Temps et non-temps de la Chine en Afrique” in *Géoéconomie* n°81, avril 2016, pp. 177-195.
- Beuret M. Serge M., “La Chine a-t-elle un plan pour l'Afrique ?” in *Afrique contemporaine* n°228, avril 228, pp. 49-68.
- Bouzanda K.D., “La Chine en Afrique : quel soutien aux mouvements de libération nationale ?” in *Revue géopolitique*, juillet 2012.
- Cabestan J.-P., “Les relations Chine-Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir” in *Hérodote*, n°150, septembre 2013, pp. 150-171.
- Cadot O., Djiofack C., Melo de J., “Préférences commerciales et règle d'origine : perspectives des Accords de Partenariat Economique pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale” in *Revue d'économie du développement*, vol. 16, 2008, pp. 5-48.
- Chaponnière J.-R., “L'aide chinoise à l'Afrique : modalités et enjeux” in *Economie politique*, n°38, Avril, Paris, pp. 7-28.
- Chaponnière J.-R., “Un demi-siècle de relation Chine Afrique. Evolution des Analyses” in *Afrique contemporaine* N°228, Avril 2008, pp. 35-48.
- Chaponnière J.-R., “Les échanges entre la chine et l'Afrique : Situation actuelle, perspectives et sources pour l'analyse” in *STATECO*, N° 100, 2006.
- Chinafrica A news Monthly covering china and Africa, Vol3, December 2012.
- Fontanel J., “Le commerce international, est-il un facteur de paix ?” in *Politique étrangère*, Printemps 2014, pp. 55-67.
- Guillaumont S. J., Ping Hua, “Régimes de changes et commerce Chine-Afrique” in *Revue économique presse sciences pô*, Vol 64, 2013, pp. 469-482.
- Holtzinger J.-M., “La Chine puissance déconcertante.” in *Revue de Défense Nationale* n°736, janvier été 2011.

- Hugon P., “Lachine en Afrique, néocolonialisme ou opportunités pour le développement ?” in *Revue internationale de stratégie*, n°72, 2008, pp. 219-230.
- Huo Juanyin, “La route de la soie et les Tang” in *La Chine au présent* n°06, juin 2003, pp. 34-40.
- Konadje J-J., “Stratégie africaine : quelles voies ?” in *la Revue géopolitique*, 30 janvier 2013.
- Lemoine F., “La Chine en route vers la prospérité” in *L'économie politique* n°56, avril 2012, pp. 6-19.
- Louis Gautier, “L’empire du milieu au cœur du monde. Stratégie d’influence et affirmation de la puissance chinoise” in *Revue de Défense Nationale*, juin 2018.
- Luo Yuanjun, “La Chine et l’OMC : Un bilan après trois ans” in *La Chine au Présent*, N°3 mars 2005, pp. 28-27.
- Meidan M., “Le pétrole et la Chine-Afrique : plus qu’une relation” in *Afrique contemporaine* n°228, avril 2008, pp. 95-104.
- Nguyen N. H., “La démocratisation de la procédure de règlement des différends de l’OMC : une vraie ouverture pour les acteurs privés ?” in *Revue internationale de droit économique*, Tome XXX, 2016, pp. 339-362.
- Schwoob M.-H., “Du rôle de l’Etat dans les campagnes chinoises : Histoire et évolution des administrations de l’agriculture” in *Revue française d’administration publique*, n°150, 2014, pp. 453-466.
- Vicenty C., “Les nouvelles routes de la soie : ambitions chinoises et réalités Géopolitiques” in *Géopolitique*, n°81, 2016, pp. 133-158.
- Vircoulon T., “Ethique et commerce des matières premières” in *Etudes*, Tome 415, 2011, pp. 595-604.
- Vircoulon T., “La nouvelle question sino-africaine” in *Etude* n°2007/11 (Tome 407), pp. 451-462.

### **C- THESESES**

- Assoua Ela N., “Les enjeux internationaux du commerce de la Banane : Le cas des pays d’Afrique des caraïbes et du pacifique dans l’espace communautaire européen (1975-2009)”, Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2013.
- Mbogning P.D., “L’Asie dans la politique étrangère du Cameroun depuis 1960. Etude des influences de l’histoire et des mutations internationales sur la hiérarchisation des partenaires étrangers de l’Etat”, Thèse de Doctorat de 3eme cycle en relations internationales, IRIC, 1999.

- Ngameni G.E.G., “Le commerce extérieur du Cameroun : Une analyse historique de 1960 à 2010”, Thèse de Doctorat PhD en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2016.
- Souleymane Amadou, “Les présences Japonaises et Chinoise au Cameroun : Genèse, enjeux, stratégies et dynamiques (1933-2011).”, Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Ngaroundéré, 2019.
- Tchokonte Tchetchoua S., “Le projet Géostratégique de la Chine en Afrique : Contribution à l’étude de la nouvelle dynamique des grandes puissances en Afrique depuis la fin de la guerre froide”, Thèse de Doctorat Ph.D en science politique, Université de Yaoundé 2, 2014.

#### **D- MEMOIRES**

- Ekassi Eloundou M.A.S., “L’action sanitaire chinoise au Cameroun : 1975-2000. Approche historique”, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2001-2002.
- Fokam D. S., “L’action financière et technique de la Chine au Cameroun (1972-2012)”, Mémoire de Master2 en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2014.
- Ngameni Gomsis E.G., “Approche historique des échanges extérieurs du Cameroun : Bilan, analyses et perspectives de 1960 à 2000”, Mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2008.
- Ngameni Gomsis E.G., “Un exemple de partenariat Nord-Sud : les échanges commerciaux entre le Cameroun et l’Union européenne 1960-2000.”, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2007.
- Ngo Ebga M.C., “La coopération sino-camerounaise et le défi de l’émergence du Cameroun à l’horizon 2035 : Essai d’analyse des échanges commerciaux entre deux pays depuis 1960”, Mémoire de Master en Sciences politiques, Université de Yaoundé, 2014.
- Ngonzo L., “La coopération chinoise et le développement en Afrique subsaharienne : Opportunité ou impact ?” Mémoire de Maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal, 2014.
- Nkouengam N.L., “Les échanges commerciaux entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale à l’épreuve des textes de la CEMAC (1994-2012)”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2016.

- Nsan A Nsan D., “La coopération économique et commerciale entre le Cameroun et la Chine (1972- 2001). Essai d’analyse historique.”, Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2003.
- Onana Ntsa F. “La présence économique et commerciale chinoise dans l’espace urbain et péri urbain au Cameroun de 1991 à 2011 : le cas de Yaoundé et Mbalmayo”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2014.

#### **E- PERIODIQUES ET JOURNAUX**

- *Cameroon Tribune*. Ebanda Achille “Chine Cameroun au menu” N°9564/5765, mardi 23 mars 2014.
- *Mutations*, “Mondialisation des économies. L’Afrique peut-elle s’intégrer ? Réflexion sur les opportunités et les marges de manœuvres du continent”, n°3584 du jeudi 06 février 2014, p. 15.

#### **F- DICTIONNAIRES**

- Beitone A. et al., *Dictionnaire de Science économique 6<sup>e</sup> édition*, Paris Armand Colin, 2002.

#### **G- SOURCES NUMERIQUES**

- La Chine, premier partenaire économique du Cameroun, est également son premier créancier. [tresor-economie. gov.fr](http://tresor-economie.gov.fr) consulté le 20 décembre 2021 de 7h à 8h15.
- <https://w.w.w fmprc.gov> consulté le 20 décembre 2021 de 9h à 10h
- [fmprc.gov.cn/fra/wjb/22](http://fmprc.gov.cn/fra/wjb/22) consulté le 20 décembre 2021 de 10h à 10h 30.
- [http:// www.focac.org/fra/itda/itjj/t9\\_33524. html](http://www.focac.org/fra/itda/itjj/t9_33524.html). Consulté le 16 juillet 2021 à 22h
- Gweth G., “La coopération sino-camerounaise déchiffrée” ([http:// www.afrology.Com/pol/gweth\\_Sino Cam 2010. Html](http://www.afrology.Com/pol/gweth_Sino_Cam_2010.html)), Afrology.com, 27 décembre 2010. Consulté le 22 mars 2021 de 23h à 00h.
- [https://www.wto.org /frencht/trato/tpr.f/htm](https://www.wto.org/frencht/trato/tpr.f/htm). Consulté le 10 juillet 2021 à 17h20.
- [https:// www.Imf.org /external/np/exer/lb/2001/fra/110801 f.htm](https://www.Imf.org /external/np/exer/lb/2001/fra/110801_f.htm). Libéralisation du commerce mondial et pays en développement. Consulté le 10 juillet 2021 de 17h40 à 18h15.
- <https://afrique.latribune.fr / think-tank/tribunes, 2018-09-28/ economie-politiuque-de-la-chine-en-afrique-créer-une-chine-pour-la-chine-791998>.

- [https://www.diploweb.com /Chine-Afrique-ambivalences.html](https://www.diploweb.com/Chine-Afrique-ambivalences.html)., consulté le 18 mars 2022 à 00h.
- [http://www.Jboehler.Canalblog.com /archives/2011/06/28/21498560.html](http://www.Jboehler.Canalblog.com/archives/2011/06/28/21498560.html)., consulté le 10 juillet 2021 à 15h.
- [https://www.observatoirenrs.com/2021/01/06/ la chine-au-cameroun-évolution-de-la-coopération-politique-et-militaire/](https://www.observatoirenrs.com/2021/01/06/la-chine-au-cameroun-evolution-de-la-cooperation-politique-et-militaire/), consulté le 10 mars 2022 à 10h05.
- Adama Gaye, “la nouvelle donne chinoise” [www.gabriel peri.fr](http://www.gabrielperi.fr)., consulté le 14 février 2022 à 17h.

## TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iv
TABLE DES ILLUSTRATIONS	vii
RÉSUMÉ	ix
ABSTRACT	x
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>	<b>1</b>
I. PRESENTATION ET CONTEXTE DU SUJET	2
II. RAISONS DU CHOIX DU SUJET	4
III. INTERET DU SUJET	6
IV. CADRE SPATIO-TEMPOREL	7
a) Cadre géographique	7
b) Justification des bornes chronologiques	9
V. REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	9
VI. LA PROBLEMATIQUE	16
VII. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	17
VIII. DIFFICULTES RENCONTREES	19
IX. PLAN DU MEMOIRE	19
<b>CHAPITRE I : TRAJECTOIRE HISTORIQUE DES RELATIONS COMMERCIALES SINO-CAMEROUNAISES</b>	<b>21</b>
I. LES FONDEMENTS LOINTAINS DES RELATIONS SINO CAMEROUNAISES	22
A- La période ante coloniale : les premiers mouvements Afro-Asiatique.	23
1) Le commerce maritime chinois et le goût poussé pour les expéditions.	23
2) La route de la soie comme prémices d'une relation commerciale	24
B- LA PERIODE COLONIALE ET LE PARADIGME DES RELATIONS TIERS MONDISMES	26
1) La lutte contre le colonialisme, le soutien aux mouvements indépendantistes : Prémices d'une solidarité sud-sud	26
2) La naissance du mouvement des non-alignés et la désolidarisation du bloc communiste et capitaliste	28
II. LES NOUVEAUX FONDEMENTS : LES RELATIONS ENTACHEES D'UNE FORTE EMPREINTE IDEOLOGIQUE PUIS ECONOMIQUE	29
A- LA PERIODE POST COLONIALE ET LES NOUVEAUX DEFIS DES RELATIONS SINO-AFRICAINES	30
1) Une période caractérisée par une absence sur la scène internationale	30
2) Les défis africains de reconstruction et de consolidation des acquis coloniaux	31
B- L'OUVERTURE DE LA CHINE A TRAVERS LES QUATRE MODERNISATIONS	33

1) DENG XIAOPING et les quatre modernisations	33
2) Le vent de démocratisation et la crise asiatique	35
<b>III. LA POLITIQUE CHINOISE DU CAMEROUN</b>	<b>37</b>
<b>A- UNE RELATION POLITICO-IDEOLOGIQUE CARACTERISEE PAR D'ENORMES TENSIONS</b>	<b>38</b>
1) La reconnaissance de Taiwan comme unique Chine et le rejet de la Chine populaire	38
2) La gestion des crises politique au Cameroun et les tentatives de consolidation de l'héritage colonial.	39
<b>B- UNE ASCENSION DES RELATIONS SINO-CAMEROUNAISES ET LE REVE D'UNE COOPERATION « GAGNANT-GAGNANT » ET LES STRATEGIES CHINOISES DE CONQUETE DU CAMEROUN.</b>	<b>41</b>
1) L'organisation des forums de la coopération sino-africaine et la mise sur pied du projet	41
2) La stratégie liée aux IDE, APD et autres	44

## **CHAPITRE II : CADRE REGLEMENTAIRE, JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE CAMEROUN ET LA CHINE 48**

<b>I. HISTORIQUE DES THEORIES ECONOMIQUES DU CAMEROUN POST COLONIAL</b>	<b>49</b>
<b>A- LES FONDEMENTS ECONOMIQUES AU CAMEROUN DEPUIS 1960</b>	<b>50</b>
1) Le libéralisme planifié comme politique économique	50
2) La politique du libéralisme communautaire de Biya	52
<b>B- LES ATOUTS ECONOMIQUES DES DIFFERENTS PARTENAIRES CHINOIS ET CAMEROUNAIS.</b>	<b>54</b>
1) Les atouts économiques du Cameroun	54
a) Le secteur agricole et le secteur du commerce	55
b) Le secteur du commerce et l'informel	57
2) Les atouts économiques de la puissance chinoise	58
a) Un décollage économique particulièrement axé sur les zones économiques spéciales (ZES) et sur l'agriculture	59
b) Un environnement économique fortement poussé par les entreprises nationales, multinationales et le commerce extérieur	60
<b>II. ETUDE DU CADRE JURIDIQUE DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE CAMEROUN ET LA CHINE</b>	<b>61</b>
<b>A- LA REGLEMENTATION JURIDIQUE INTERNE</b>	<b>62</b>
1) L'approche juridique interne en matière d'organisation du commerce au Cameroun.	62
a) Arrêté n° 035/MINDIC/DPPM/SDP du 07 octobre 1991 fixant la liste des produits et prestations de services dont les prix et tarifs sont soumis à la procédure d'homologation préalable des prix	62
b) L'arrêté n° 008/MINDIC/DPPM/ du 7 mars 1991 relatives aux pratiques anticoncurrentielle.	64
2) Le cadre institutionnel de gestion de l'activité commerciale au Cameroun.	65
a) L'ANOR	65
b) Le Ministère du Commerce, le Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Relations Extérieures	66
<b>B- LE CADRE REGLEMENTAIRE JURIDICO-COMMERCIAL DU CAMEROUN A L'EXTERIEUR</b>	<b>68</b>
1) La réglementation dans le cadre du GATT et de l'OMC	68
2) La réglementation commerciale du Cameroun dans le cadre de sa sous-région Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale et Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (UDEAC/CEMAC)	70

## **CHAPITRE III : ANALYSE GLOBALE DES ECHANGES COMMERCIAUX CAMEROUN-CHINE 72**

<b>I. ANALYSE GENERALE DES ECHANGES SINO-CAMEROUNAIS</b>	<b>73</b>
--	-----------

A-	PART DE LA CHINE DANS LES ECHANGES EXTERIEURS DU CAMEROUN _____	73
1)	Part de la Chine dans les exportations du Cameroun entre 1972 et 2018 _____	74
2)	La part de la Chine dans les importations totales du Cameroun de 1972 à 2018 _____	78
B-	EVOLUTION EN VALEUR DES ECHANGES SINO-CAMEROUNAIS _____	82
1)	L'évolution en valeur des exportations du Cameroun en direction de la Chine. _____	83
2)	Evolution en valeur des importations du Cameroun venant de la Chine et la balance commerciale _____	86
II.	STRUCTURE GENERALE DES ECHANGES SINO-CAMEROUNAIS _____	89
A-	LES PRODUITS DE L'ECHANGE : LES EXPORTATIONS DU CAMEROUN VERS LA CHINE _____	89
1)	Les produits primaires ou matières premières d'origine agricole _____	89
2)	Les ressources naturelles du sol et du sous-sol _____	92
B-	LES PRODUITS DE L'ECHANGE : LES IMPORTATIONS DU CAMEROUN EN PROVENANCE DE CHINE. _____	96
1)	Les importations des produits manufacturés ou industriels. _____	96
2)	Les importations des produits alimentaires _____	99
<b>CHAPITRE IV : BILAN ET PERSPECTIVES DES RELATIONS SINO-CAMEROUNAISES _____</b>		<b>103</b>
I.	L'INFLUENCE DES RELATIONS COMMERCIALES SINO-CAMEROUNAISES ET LA HIERARCHISATION DES PARTENAIRES COMMERCIAUX. _____	104
A-	LES FACTEURS LIES A L'INFLUENCE INTERNATIONALE DES RELATIONS SINO-CAMEROUNAISES. _____	105
1)	La convergence des échanges et son intensification entre sud-sud _____	105
2)	La politique du "gagnant-gagnant" comme élément de réorientation géographique des échanges commerciaux. _____	106
B-	LES FACTEURS INTERNES : ELEMENTS DE BASE DU DEVELOPPEMENT ET DU DEPLOYEMENT DU COMMERCE CHINOIS EN AFRIQUE. _____	108
1)	La force de l'aide publique au développement _____	108
2)	Un vaste marché possédant d'énormes richesses à conquérir. _____	109
II.	DYNAMIQUE DES ECHANGES COMMERCIAUX SINO-CAMEROUNAIS. _____	110
A-	L'APPORT DES ECHANGES COMMERCIAUX DANS LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU CAMEROUN. _____	111
1)	Le développement socio-économique du Cameroun _____	111
2)	Construction des infrastructures et la quête des différents appels d'offres. _____	114
B-	LIMITES OBSERVEES AU NIVEAU DES ECHANGES COMMERCIAUX SINO-CAMEROUNAIS. _____	117
1)	La persistance d'une relation commerciale essentiellement déséquilibrée en faveur de la Chine. _____	118
2)	Une absence de transfert de technologie _____	119
III.	DEFIS A VENIR POUR LA CONSTRUCTION D'UN CADRE D'ECHANGE PLUS EQUILIBRE ET BENEFIQUE AU CAMEROUN _____	120
A-	LES DEFIS POLITICO-ECONOMIQUES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE RELATION EQUILIBREE _____	121
1)	La mise en place d'un cadre bilatéral favorable aux échanges et la promotion des exportations _____	121
2)	La lutte contre les pratiques illicites du commerce bilatéral sino-camerounais _____	122
B-	LES BESOINS D'ORDRE TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES (LES DEFIS EXTRA-STRUCTURELS) _____	123
1)	Le transfert de technologie comme moyen de dynamique des échanges sino-camerounais _____	124
2)	La lutte pour la préservation de l'environnement et les défis liés à la sécurité. _____	125

	175
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> _____	<b>128</b>
<b>ANNEXES</b> _____	<b>133</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> _____	<b>161</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> _____	<b>172</b>